

~~J. d. 6. D.~~

Dresden,



ABREGE DES CONTROVERSES.

OU

Sommaire des erreurs de l'Eglise
Romaine, avec leur refutation
par des textes exprés de la
Bible de Louvain.

par

CHARLES D'RELINCOVRT,
*Ministre de la parole de Dieu, en
l'Eglise reformée de Paris.*

Dizième Edition de celles qui ont été
reueues par l'Auteur.



A GENEVE,
Pour Samuel Chouët;

M. DC. LX.



AV LECT EVR.

NE vous étonnez pas si nous n'avons point
alegué en ce Traité, vn plus grand nom-
bre de paſſages de l'Ecriture. Car, qui voudroit
produire tous ceus qui combatent la doctrine
de l'Eglise Romaine, il faudroit transcrire la
plus grande partie de la Bible. On peut juger de
toute la piece par vn échantillon. Que si vous
desirez de justifier ce peu que nous mettons en
avant vous saurez que la Bible dont nous nous
sommes servis a été imprimée à Rouen l'an
1612. par Raphaël du petit Val, Imprimeur or-
dinaire du Roy à Rouen.

Je suis auſſi obligé à vous donner avis que les
Auteurs de la verion Françoise qui se lit en nos
Eglises, ont ſuivi exactement les Ebreus en la
disposition des livres de l'Ancien Testament, &
au nom qu'on leur donne. C'eſt pourquoy vous
voyez en nos Bibles deus livres de Samuel &
deus livres des Rois. Vous n'y voyez qu'un
livre Canonique d'Esdras & un de Nehemie.
Et pour ce qui eſt des psaumes nous les
contons comme font les Ebreus. Mais les Do-
cteurs de Louvain ont ſuivi la verſion vulgaire.
C'eſt pourquoy au lieu du premier & du ſecond
livre de Samuel, ils ont mis le premier & le ſe-
cond livre des Rois; Et par ce moyen ils con-
tent quatre livres des Rois. Ils intitulent aussi
le livre de Nehemie, le ſecond livre d'Esdras.



Et pour ce qui regarde les Pseaumes , ils con-
fondent le dizième avec l'onzième , & ils sepa-
rent le 147. en deus. De sorte que depuis le
psaume 10. jusques au 147. le chifre des Pseaumes
de la Bible de Louvain ne se rencontre
point avec celuy des nôtres: Mais là où ils con-
tent 11. 12. 13. nous contons 12. 13. 14. & ainsi
de tout le reste jusques au 147.

A M E S



A MESSIEVRS
DE L'EGLISE
ROMAINE.

MESSIEVRS;

MJe ne doute point qu'il n'y
ait parmi vous plusieurs bon-
nes ames, desireuses de leur
salut, qui pour afermir leurs cōsciences contre
les doutes de la Religion, estimeroyent heu-
reuses de savoir exactement ce que Dieu en
a determiné en sa Parole. Mais tout ainsi
que ceux qui furent envoyez pour épier la
terre sainte, mirent en avant aus enfans
d'Israël des choses mauvaises & diffama-
toires du païs qu'ils avoyent épisé : les Do-
cteurs qui vous doivent enseigner, vous font
peur de l'Ecriture sainte, comme d'un livre
dangereus. De peur que vous ne buviez de
ces eaus de Siloé, on vous fait acroire qu'elles
ont esté empoisonnées par l'heresie. On vous

persuadé que nous avons corrompu le texte de l'Ecriture , que nous l'aleguons à faux , & que nous en tirons de mauvaises conséquences . Enfin , la calomnie , qui n'a point de bornes , a osé publier que nous avons abandonné la sainte Bible . Or encore qu'il y ait assez d'armes en Israël , pour combattre les erreurs de ce siècle , si est-ce que nous avons estimé devoir emprunter celles de nos adversaires . Pour vous faire voir le triomphe de la vérité , nous pouvions avec juste raison nous servir de nos Bibles , comme étant une fidèle traduction de l'original : Mais pour lever les scrupules qui pourroient se former en vos esprits , nous avons mieux aimé nous servir de la version des Docteurs de Louvain . Car encore qu'ils aient emoussé la pointe de ce glaive de l'Esprit , si est-ce qu'il n'est pas assez d'efficace pour presser le mensonge jusqués dans ses cachetes , & pour lui percer le cœur .

C'est ce que vous reconnoîtrez facilement , si vous prenez la peine de jeter les yeux sur ce petit Traité . Vous y verrez , comme en un tableau racourci , les principales erreurs dans lesquelles on vous nourrit . Vous y verrez d'autre côté ces mêmes erreurs combatiues .



banes & refutées, par des textes formels
d'une Eible, qui ne vous peut estre suspe-
ste.

Je say, MESSIEURS, que cens qui tra-
vaillent à empescher le cours de l'Evangile,
taschent par tout moyen de nous rendre o-
diens. On nous dépeint comme des person-
nes execrables. On vous fait horreur de tout
ce qui vient de notre part. Mais si vous
pouviez voir au dedans de nos coeurs, vous y
verriez engravée la doctrine que nous vous
proposons. Nous y verriez les flames d'un
zele véritable, & d'une charité sans feintise.
Vous y reconnoîtrez facilement que nous n'a-
vons autre but que la gloire de Dieu, & le
salut de vos ames. Nous suplions pour
Christ, que vous soyez reconciliez avec
Dieu. Cependant quand nous serions tels
que l'on nous décrie, que la considération de
nos personnes ne vous arreste point. N'ere-
gardez point à celuy qui parle, mais medi-
tez les choses qu'il vous dit. Ne vous aheur-
tez point à la fragilité du vaisseau, mais
savourez la celeste liqueur que Dieu y pre-
sente aux ames alterées. Les diamans ne
perdent point leur pris pour avoir été ma-
niez par une main lepreuse; & la medecine,



présentée par un Medecin chassieus, ne laissez pas de purger le malade. Qu'importe qui nous tende la main, pourvu qu'on nous tire du bourbier? Qu'importe qui nous jette en la piscine, pourvu que nous y soyons gueris? Iesus Christ nous jugera au dernier jour selon son Evangile, & non pas selon la qualité des Ministres qui l'annoncent.

Et je m'assure que si vous goûtez de ces fruits de Canaan, que nous avons receus de la main de vos propres Espions; vous souhaiterez avec une sainte Alteration, de rentrer en la jouissance de l'heritage qui vous a été ravi: & que d'oresavant vous regarderez l'Evangile, non plus avec frayeur, comme un livre d'Heretiques: mais avec une sainte joie, comme le Testament de votre Pere, & le contract de l'Aliance que Iesus Christ a signée de son sang.

C'est là la grace salutaire que vous recevrez du Pere des lumieres, si vous l'invoquez par des prières ardentees. Car le secret du Seigneur est pour ceux qui le craignent, & son alliance pour la leur donner à connoître. Ce grand Dieu qui a dit, que la lumiere resplendist des tenebres, reluisé en vos cœurs, pour donner illuminatio de la connoissance de

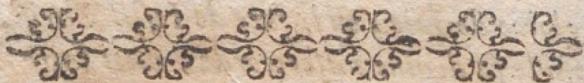
la



la gloire de Dieu en la face de Iesus Christ.
Veüille sa divine misericorde , nous faire à
tous la grace de sentir une même chose en nô-
tre Sauveur, afin que nous parlions un même
langage & que nous le servions d'une même
épaule, Amen.

¶ 5





AVERTISSEMENT

Sur cette nouvelle édition de l'Abregé des Controverses.

Ben que ce soit icy la diziéme des editions
B dont j'ay fourny la copie , il s'en est fait vn
plus grand nombre sans ma participation ; Et il
s'y est glissé tant de fautes que l'ouvrage m'a dé-
pleu, de sorte que durant plusieurs années j'en
ay détourné ma veue. Méme , j'avois delibéré
de n'y plus toucher jusques à ce que jeusse le
tems de faire l'apologie que j'ay promise contre
les plus considerables Adversaires qui l'ont atta-
qué. Mais comme il a plu aux Tres-honorez
& Magnifiques Seigneurs de la ville & Repu-
blique de Geneve, me faire la grace de defendre
à tous leurs Marchands Libraires de faire rien
imprimer de mes petis ouvrages sans mon con-
gé, les Sieurs Samuel Choüet , Pierre Choüet,
Jean Antoine & Samuel de Tournes, m'ont prié
avec tant d'instance de leur permettre de reme-
tre ce Traité sous la presse qu'il m'a esté impos-
sible de leur refuser. Et parce qu'ils ne se sont
peu accorder entr'eus pour l'imprimer en com-
mun , & qu'il ne me souvient pas qui sont ceux
qui me l'ont demandé les premiers , je leur en
envoye à tous, en même tems, vne copie égale-
ment

ment corrigée de ma main. Ils promettent de travailler à l'envi; Et par ce moyen, j'espere que le Public en sera mieux servi.



des.
ons
vn
Et il
dé-
en
cré-
le
tre
cta-
rez
pu-
dre
ien
on-
iet,
orié
ne-
os-
ont
om-
eus
ren
ale-
ent



TABLE
DES MATIERES
principales de ce Traité.

De l'Ecriture sainte.

ARTICLE I.

I. L'EGLISE Romaine enseigne,
que l'Ecriture sainte n'a été
écrite que par occasion, sans
vn exprés commandement
de Dieu. pag. 1

II. Que l'Ecriture sainte ne contient
pas tout ce qui est nécessaire à sa-
lut. 4

III. Qu'elle est obscure. 8

IV. Que ce n'est pas au peuple à la lire.
10. 10

V. Qu'elle n'est point juge des contro-
verses. 16

Des

des Matieres.

Des Traditions.

V I. Qu'il faut recevoir avec obéissance
de foi , plusieurs choses qui ne sont
point en l'Ecriture. 22

V II. Qu'il faut servir Dieu selon les
Traditions des Anciens. 26

De l'Eglise.

V III. Que l'Etat de l'Eglise est toujours
visible. 30

I X. Que l'Eglise Romaine n'a pû defail-
lir. 38

X. Que Dieu a donné à son Eglise des
conducteurs qui ne peuvent errer en
la foy. 40

X I. Qu'il faut suivre les Docteurs qui
ont la succession. 45

X II. Que la multitude est vne marque
de l'Eglise. 49

X III. Que la felicité temporelle est v-
ne marque de l'Eglise. 53

X IV. Que les miracles sont vne marque
de l'Eglise. 58

X V. Que S.Pierre n'avoit pas seulement
vne primauté d'ordre : mais aussi vne
primauté de domination. 61

Table

- XVI. Que le Pape est le souverain Pontife, le chef, l'épous, & le fondement de l'Eglise. 67
XVII. Quel l'Antechrist ne devoit venir que peu avant la fin du monde. 70
XVIII. Que nous ne devions pas nous separer de l'Eglise Romaine. 71

*De la Priere & du service
divin.*

- XIX. Que les prieres & le service public, peut estre fait en vne langue non entendue du peuple. 74
XX. Qu'il y a des lieus plus saints que les autres, où l'on est obligé de servir Dieu. 76
XXI. Qu'il y a d'autres Mediateurs envers Dieu que notre Seigneur Iesus Christ. 79
XXII. Qu'il faut invoquer les Saints 84.
XXIII. Qu'ils savent nos nécessitez particulières. 89
XXIV. Qu'ils connoissent nos cœurs & nos secrètes pensées. 92
XXV. Que la vierge Marie a été conceue sans peché. 93
XXVI,

des Matieres.

- XXVI. Que la Vierge Marie est la Reyne du Ciel , la porte de Paradis, & le salut des vivans & des morts. 97
XXVII. Qu'il faut adorer les Anges, & rendre aus saints vn service religieus. 100

Des Images.

- XXVIII. Qu'il y doit avoir des Images en la Religion. 103
XXIX. Que Dieu peut estre representé en bosse & en plate peinture. 105
XXX. Que les Images servent à instruire les ignorans. 107
XXXI. Que l'on doit venerer les Images. 109

Des Festeſ.

- XXXII. Qu'il faut observer les jours de feste, instituez par l'Eglise Romaine. 115

Des Jûnes.

- XXXIII. Qu'aus jours ordonnez par le Pape, il faut s'abstenir de certaines

*Des vœus, du mariage, & de la
paillardise.*

XXXIV. Que l'on peut faire des vœus
aux Saints. 121

XXXV. Que les enfans peuvent faire
des vœus, & les accomplir, sans le con-
sentement de leurs parens. 127

XXXVI. Que le mariage des Ecle-
siastiques est vne souillure, & un sacri-
lege. 128

XXXVII. Qu'à ceus qui ont fait le
vœu de continence, c'est vne chose
pire de se marier que de brûler & de
paillarder. 131

XXXVIII. Que c'est bien fait au Pa-
pe de souffrir des lieus infames & d'en
tirer tribut. 133

XXXIX. Qu'il est donné à tous de se
pouvoir contenir. 136

XL. Que l'adultere ne dissout pas en-
tierement le mariage. 137

XLI. Que pour entrer aux Cloistres il
est permis de rompre les mariages.
138

XLII. Que

des Matieres.

- X L I I . Que le vœu de pauvreté est louable, & que les Moines mendians sont en vn état de perfection. 139
- X L I I I . Que les Moines font bien de jurer à leur Superieur vne obeissance aveugle. 142

Des Rois.

- X L I V . Que la puissance des Rois est de droit humain , & que les Clercs sont exemts de leur jurisdiction. 143

Du peché.

- X L V . Que tous les pechez né sont pas mortels. 152
- X L VI . Que la convoitise n'est pas vn peché. 154

De la Fidelité.

- X L V I I . Que l'on n'est point obligé de garder la foy aus Heretiques. 156

De l'Election.

- X L V I I I . Que Dieu nous a éleus pour avoir

Table

avoir preveu nos œuvres, & les bons
mouvement de notre franc arbitre.
159.

De la Regeneration.

XLIX. Que les hommes en l'état de
corruption, ont des préparations à la
grâce & des mérites de congruité.
165.

L. Que la conversion de l'homme est
deue en partie à ses forces naturelles
& non entierement à la grâce. 174

De la Foy.

LI. Que l'on peut croire sans connoi-
tre, & que la foy se définit mieux par
ignorance que par connaissance. 180

LII. Que la Foi justifiante peut estre
sans charité, & sans bonnes œuvres.
185.

Des bonnes œuvres.

LIII. Que pour vne bonne œuvre il
suffit que l'intention soit bonne. 191

LIV. Qu'il y a des hommes parfaite-
ment

des Matieres.

ment justes en cette vie.

195

L V. Que les hommes peuvent faire des œuvres plus parfaites , que celles que Dieu commande.

200

L VI. Que nos bonnes œuvres nous justifient devant Dieu.

204

L VII. Qu'elles meritent la vie éternelle.

210

L VIII. Qu'elles peuvent mériter une augmentation de gloire.

217

Des Indulgences.

LIX. Que nous pouvons satisfaire à la justice de Dieu par nos propres souffrances.

218

L X. Qu'il y a des personnes qui endurent plus de peine que leurs pechez ne meritent.

222

L XI. Que les œuvres de surerogation & les satisfactions surabondantes, sont mises au trésor de l'Eglise, & dispensées par les Indulgences du Pape.

225.

L XII. Que les Ministres de l'Evangile pardonnent les pechez non seulement comme Ambassadeurs de Iesus Christ: mais comme Juges & par forme de

Table

Jurisdiction.

230

De la Iustification.

LXIII. Que Iesus Christ s'est ofert à
Dieu en sacrifice pour tous hommes
indiferemment. 233

LXIV. Que la justice de nôtre Seigneur
Iesus Christ ne nous est point impu-
tée pour nous justifier. 237

Du Purgatoire.

LXV. Que nôtre Seigneur Iesus Christ
nous a delivrez de la coulpe, mais non
pas de toute la peine qui étoit due à
nos pechez 242

LXVI. Qu'outre le sang de Iesus Christ,
il y a vn Purgatoire pour l'expiation
de nos pechez. 245

LXVII. Que les ames des enfans de
Dieu , au sortir du corps s'en vont en
vn lieu de tourment. 250

De la certitude du salut.

LXVIII. Que sans vne revelation spe-
ciale, le Fidele ne peut etre assuré de
son

des Matieres.

son salut.

258

De la perseverance des Saints.

LXIX. Que les Fideles regenerez peuvent dechoir de la grace de Dieu , & perir finalement. 269

Des Sacremens.

LXX. Que les Sacremens conferent la grace, par la force de leur action exteriere. 281

Du Baptême.

LXXI. Que ceus qui meurent sans Baptême, sont dannez de damnation & de mort eternelle. 288

LXXII. Que les hommes après le Baptême sont sans peché. 297

De la presence de Iesus Christ en terre.

LXXIII. Que notre Seigneur Iesus Christ est parmi nous de presence corporelle. 304

230

rt à

mes

233

ieur

pu-

237

christ

non

ue à

242

rist,

tion

245

s de

t en

250

spe-

de

son

Table

LXXIV. Que le corps naturel de nôtre Seigneur est en plusieurs lieus invisible & impalpable. 305

De la Transsubstantiation.

LXXV. Qu'apres la consecration il n'y a plus de pain ni de vin au Sacrement de la sainte Cene. 308

LXXVI. Que le pain & le vin se changent en la substance du corps & du sang de Iesus Christ. 311

De la communion à Iesus Christ.

LXXVII. Que Iesus Christ se reçoit par la bouche du corps. 314

LXXVIII. Que les méehans & les ames dannées, peuvent recevoir le propre corps de Iesus Christ. 317

Du retranchement du Calice.

LXXIX. Que le peuple Chrestien ne doit point avoir l'ysage du Calice. 319

De

des Matieres.

De la Messe.

LXXX. Que les Prestres sont autant de
Sacrificateurs qui offrent Iesus Christ
en sacrifice propiciatoire, pour la re-
mission des pechez des vivans & des
morts.

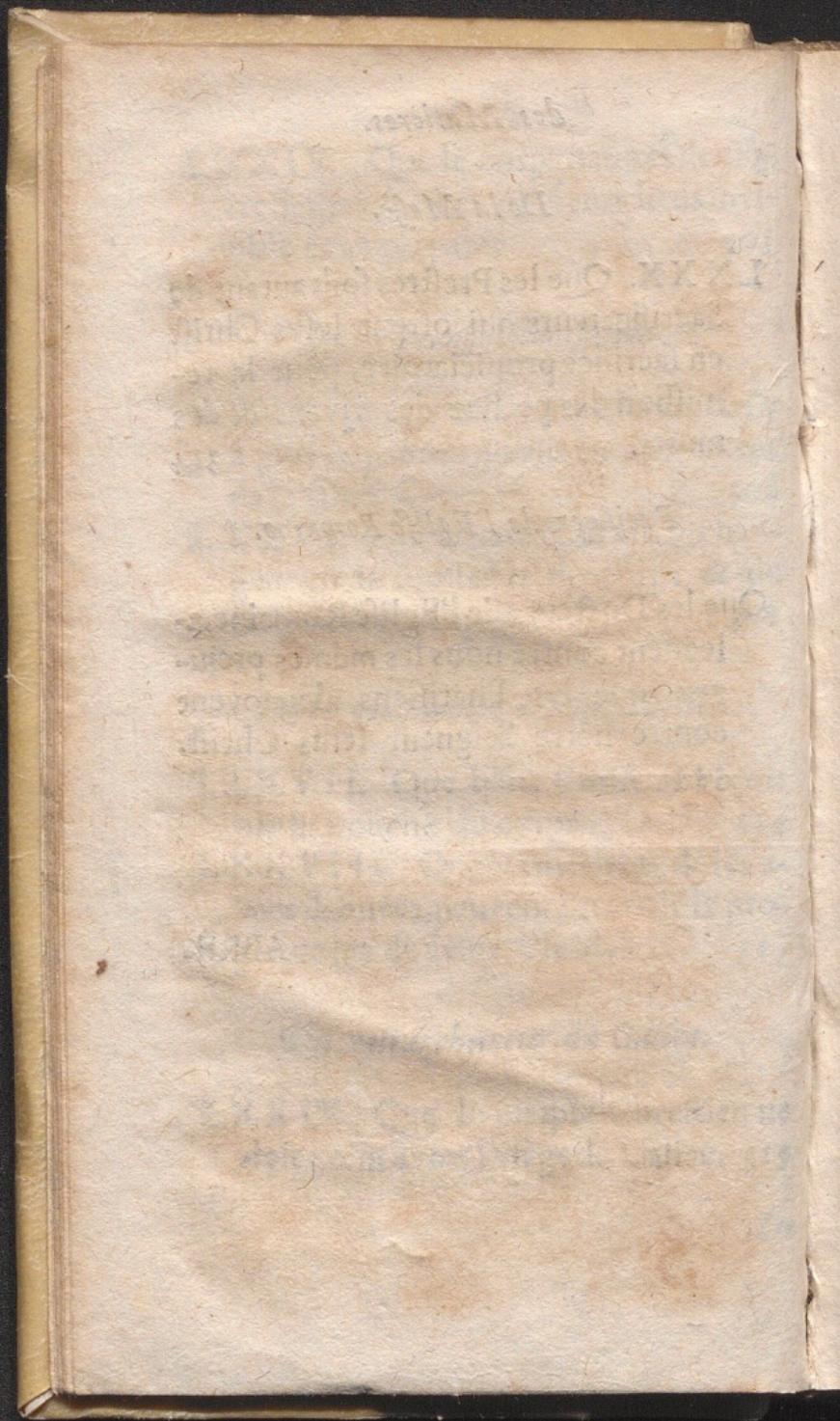
324

Prejugez de l'Eglise Romaine.

Que les Docteurs de l'Eglise Romaine, a-
leguent contre nous les memes preju-
gez que les Pharisiens aleguoient
contre nôtre Seigneur Iesus Christ.

333.

ABRE-



ABREGE DES CONTROVERSES.

— ov —

Sommaire des erreurs de l'Eglise
Romaine avec leur refutation
par des textes exprés de la
Bible de Louvain.

L'Eglise Romaine enseigne, en premier lieu,
que l'Ecriture sainte n'a esté écrite que
par occasion sans un exprés commandement
de Dieu. Charron *Verité 3. c. 4.*
Bellarmin *de verbo Dei l. 4.* Coton
Inst. l. 2. c. 34.

ONTRÉ ce qui est écrit en la
seconde Epitre de S. Pierre,
chap. 1. v. 20. & 21. Nulle
prophetie de l'Ecriture, est
par particulière exposition: Car la pro-

A

phetie n'a point esté jamais apor-
tée par la volonté humaine : Mais les
saints hommes de Dieu estant inspiré
du S. Esprit ont parlé. Notez Lecteur,
que S. Pierre r'aporte l'Ecriture sainte au
conseil de Dieus & aus inspirations du
Saint Esprit, & non pas comme les Docteurs
de l'Eglise Romaine, à la volonté de l'hom-
me, & aus occasions particulières.

En la 2. Epitre de S. Paul à Timothée
chap. 3. v. 16. Toute l'Ecriture diuine-
ment inspirée. Puis que Dieu a inspiré
toute l'Ecriture, il est faux que les Apôtres
& les Evangelistes ayent écrit de leur mou-
vement particulier.

En l'Epistre de S. Iude v. 3. Bien-ay-
mez comme ainsi soit que ie m'étudie
totalement de vous écrire de votre salut
commun, il m'a esté nécessaire de vous
écrire pour vous exhorter à vous éver-
tuer pour la foy, laquelle a esté vne fois
baillée aus Saints. Notez icy la nécessité
de l'Ecriture contre ceus qui disent qu'on
s'en fust bien passé. Sponde, Rép. à Beze sect.
50. Charron Verité 3. chap. 3.

Aus Philippiens chap. 3. v. 1. Il ne
m'est point grief, & vous est nécessaire
que ie vous écrive mémes choses. Notez
que

des Controverses.

3

que l'Apôtre reconnoit qu'il estoit nécessaire, non seulement qu'il écrivist, mais qu'il écrivist mêmes choses: tant nos esprits s'égarent facilement en la Religion, si l'Ecriture ne les guide.

Le Roy Prophète parle de soy en cette sorte, au 2. de Samuel, autrement le 2. des Rois chap. 23. vers. 2. L'Esprit du Seigneur a parlé par moi, & sa parole par ma langue a dit. Il en est de même de tous les Prophetes, les Evangelistes & les Apôtres: ce sont des organes de l'Esprit de Dieu.

Moïse, Esaïe, Ieremie, Habacuc &c S. Jean, ont eu un particulier & exprés commandement d'écrire.

Exode chap. 17.v.14. Ecri ce fait pour memoire au livre, & le baille qu'on le lise à Iosué.

Deuteronomie chap. 31. v. 19. Maintenant donc, écrivez pour vous ce cantique, & l'enseignez aus enfans d'Israël: afin qu'ils le retiennent en leur memoire, & qu'ils le chantent de bouche, & ce cantique me soit témoignage entre les enfans d'Israël.

Esaïe chap. 8. v. 1. Et le Seigneur me dit, pren pour toy un grand livre, & écri en iceluy du stile d'homme.

A 2



Abregé

4 Chap. 30. v. 8. Entre donc maintenant, & luy écri sur dubuis, & le grave diligemment au livre, & ce au dernier iour, sera en témoignage iusqu'à toujouours.

Ieremie ch. 36. v. 2. Pren le volume d'un livre, & écriras en iceluy toutes les paroles que je t'ay dites, à l'encontre d'Israël & de Iuda, & contre toutes gens : depuis le iour que i'ay parlé à toy, es iours de Iosias iusqu'à ce iour.

Habacuc chap. 2. v. 2. Ecri la vision & la manifeste sur des tablettes, afin que celuy qui la lira, l'entende tout au long.

Apoc. ch. 1. v. 19. Ecri les choses que tu as veuës, celles qui sont, & celles qui doivent estre faites cy apres. Notez que ce commandement d'écrire est reitere par ses fois aux ch. 2. & 3. du même livre: comme aussi au ch. 14. v. 13.

I I.

Que l'Ecriture sainte ne contient pas tout ce qui est nécessaire à salut & qu'elle n'est pas suffisante. Bellarmin de verbo Dei l. 4. cap. 3. Catechisme de Baile Traité. 1. Inst. de Coton. l. 2. c. 34. Du Perron contre Tilenus, &c.

Contre



COntre ce qui est écrit en la 2. à Tim. c.3. v.15. Les saintes. lettres te peuvent rendre sage à salut par la foy qui est en Iesus Christ. Ce qui nous rend sages à salut, contient tout ce qui est nécessaire à salut, autrement nous ne serions sages qu'à demi. Or les saintes lettres nous rendent sages à salut. Elles contiennent donc tout ce qui est nécessaire à salut.

Vers. 16. Toute l'Ecriture divinement inspirée , est profitable à enseigner , à convaincre , à corriger , & instruire en justice. Notez que nous avons en l'Ecriture tout ce qui est nécessaire pour régler notre creance & nos mœurs. Car elle sert à enseigner la verité & à convaincre le mensonge, à corriger le vice & à façonner à la vertu.

Vers. 17. Afin que l'homme de Dieu soit accompli , apareillé à toute bonne œuvre. Ce qui rend l'homme de Dieu, accompli , & , comme emporte le mot Grec, parfaitement instruit à toute bonne œuvre, contient ce qui est nécessaire à salut: Or l'Ecriture rend l'homme de Dieu accompli & parfaitement instruit à toute bonne œuvre. Elle contient donc tout ce qui est nécessaire à salut.



Pseau. 18. v. 8. La loi du Seigneur est sans macule (*Il y a en l' Ebreu , est entiere & parfaite*) conuertissant les ames : le témoignage du Seigneur est fidele , donnant sapience aux petis. *Ce qui est sans tache , qui convertit les pecheurs & qui donne sapience aux petis, est suffisant à salut.* Or l'Ecriture contient la doctrine qui est sans tache, qui convertit les pecheurs , & qui donne sapience aux petis. Elle contient donc ce qui est suffisant à salut.

En S. Iean chap. 5. v. 39. Enquerez vous diligemment des Ecritures : Car vous estimez avoir par icelles vie eternelle : & ce sont elles qui portent témoignage de moy. Notez que nôtre Seigneur Iesus Christ ne reprend pas cens qui estiment avoir la vie éternelle par l'Ecriture : Mais au contraire il les exhortie à l'y chercher soignement.

Ch. 17. v. 3. Cette est la vie éternelle qu'ils te connoissent seul vray Dieu , & celuy que tu as envoyé Iesus Christ. Or cette connoissance nous est donnée par l'Ecriture. Chap. 20. v. 31. Ces choses sont écrites afin que vous croyiez que Iesus est le fils de Dieu , & qu'en croyant vous ayez vie par son nom. *Ce qui nous enseigne le*

des Controverses.

le souverain bien, & le moyen d'y parvenir, contient tout ce qui est nécessaire à salut. Or l'Ecriture nous enseigne le souverain bien, assavoir la vie éternelle & le moyen d'y parvenir, assavoir la foy en Iesus-Christ. Elle contient donc tout ce qui est nécessaire à salut.

En l'Epitre aus Romains ch. 15. v.4. Toutes les choses qui ont été auparavant écrites, ont été écrites pour notre doctrine: afin que par patience & consolation des Ecritures nous ayons espérance. Ce qui nous console, & nous entretient en l'espérance que nous devons avoir en Dieu, est suffisant à salut. Or l'Ecriture nous console & nous entretient en l'espérance que nous devons avoir en Dieu. L'Ecriture donc est suffisante à salut.

En la 1. de S. Iean chap. 1. v. 1. & 3. Ce qui a été dès le commencement, ce que nous avons oui, ce que nous avons veu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, & nos mains ont touché de la parole de vie: Cela que nous avons veu & oui, nous le vous annonçons: afin que vous ayez communion avec nous. Les Apôtres ont veu & oui tout ce qui est nécessaire à salut: Or ils ont annoncé par leurs Ecrits ce



Abrege'

qu'ils ont veu & ouï des choses qui concer-
nent le salut. Ils ont donc annoncé par leurs
Ecrits tout ce qui est nécessaire à salut.

Vers. 3. & 4. Et que nôtre commu-
nion soit avec le Pere & son Fils Iesus
Christ. Et vous écrivons ces choses, afin
que vous-vous éiouyssiez, & que vôtre
ioye soit cōplete. Ce qui nous unit au Pere
& au Fils, & qui rend nôtre ioye accomplie,
contient tout ce qui est nécessaire à salut. Or
l'Ecriture nous unit au Pere & au Fils, &
rend nôtre ioye accomplie. Elle contient donc
tout ce qui est nécessaire à salut.

III.

Que la sainte Ecriture est obscure. Bellar-
min de verbo Dei, l. 3. cap. 1. Charron
Verité 3. c. 3. Coton l. 2. c. 19. Baile
Traité 1.

Conire ce qui est écrit au Ps. 8. v. 9. Les
iustices du Seigneur sont droites,
éjouissans les cœurs : le commandement
du Seigneur est clair, illuminant les yeus.
Notez que ceux qui accusent l'Ecriture
d'obscurité, l'accusent de mensonge : ven
qu'elle se dit non seulement claire en soy,
mais aussi illuminante.

Pleau. 118. vers. 105. Ta parole est la
lampe



des Controverfes.

9

lampe à mes pieds , & la lumiere à mes
sentiers. Il n'y a que ceus qui tournent le
dos à cette lampe , qui n'en voyent point la
lumiere.

En la 2. aus Cor. c.4. vers. 3. & 4. Que
si nôtre Evangile est couvert à ceus qui
perissent esquels le Dieu de ce monde a
aueuglé les entendemens , à sçavoir des
incredules, afin que la lumiere de l'Evan-
gile de la gloire de Christ (qui est l'i-
mage de Dieu invisible) ne leur resplen-
dist. Notez que quelque resplendissant que
soit le Soleil , les avengles, & ceus qui fer-
ment volontairement leurs yeux n'en aper-
çoivent pas la lumiere. Ainsi encore que l'E-
criture sainte soit claire aus points qui sont
necessaires à salut, les incredules n'y peuvent
rien comprendre.

En la 2. de S. Pierre chap. 1. vers. 19.
Nous avons aussi la parole des Prophetes
plus ferme , à laquelle vous faites bien
d'entendre, comme à vne chandelle qui
éclaire en lieu obscur, iusques à ce que le
jour commence à luire , & que l'étoile
du matin se leve en vos cœurs. Si la pa-
role des Prophetes est comparée à une chan-
delle, quelle clarité pensez-vous qu'il y ait en
la doctrine des Apôtress?

A

5



IV.

Que ce n'est point au peuple à lire l'Ecriture sainte. Ind. libr. prohibit. Regula 4. Bellarmin de verbo Dei l. 2.cap. xv.

Contre ce qui est écrit en S. Iean c.5. v.
39. Enquerez vous diligemment des Ecritures : Car vous estimatez avoir par icelles vie éternelle , & ce sont elles qui portent témoignage de moi. Notez que notre Seigneur Iesus Christ parloit non seulement aux Docteurs, mais aussi au peuple, & qu'il les exhorte tous, non seulement à lire, mais aussi à sonder & examiner diligemment les saintes Ecritures.

Au Deuter. ch.6. v.7.8. & 9. Ces paroles lesquelles je te commande aujourduy seront en ton cœur : & tu les reciteras à tes enfans , & y penseras quand tu demeureras en ta maison , & quand tu chemineras en la voye : quand tu te coucheras & quand tu te leveras : & les lieras pour signe sur tes mains , & feront & se mouveront entre tes yeus. Aussi tu les écriras sur les entrées de ta maison & en tes portes. Notez que Dieu commande à tout le peuple d'écrire sa parole en leurs habits, en leurs maisons, & en leurs portes, afin que les

les personnes de toute qualité la p̄ssent lire.
C'eust esté vn prodige en Israël de defendre
la lecture des livres de Moïse.

En Esaïe ch. 34. v. 16. Cherchez dili-
gencement au livre du Seigneur , & lisez.
Notez que le Prophète adressoit son propos à
tous les peuples de la terre, comme il paroît
par le commencement du chapitre.

En S. Luc chap. II. vers. 28. Bien-heu-
reus sont cœus qui oyent la parole de
Dieu , & la gardent. Si l y a du bon-heur à
ouir la parole de Dieu, il n'y en a pas moins à
la lire: Si Iesus Christ & ses Apôtres estoient
sur la terre , hommes & femmes voudroyent
ouir leurs predication. Pourquoy donc les
empesche-t-on de les lire?

En la 2. de S. Pierre chap. I. v. 19. Nous
avons aussi la parole des Prophetes plus
ferme , à laquelle vous faites bien d'en-
tendre. Notez que S. Pierre louë cœus qui
lisent les Prophetes , & son pretendu succe-
seur blâme cœus qui lisent les Euangiles!

Deut. chap. 17. v. 18. & 19. Quand le
Roy sera assis sur le trône de son Royau-
me , il écrira pour soi le Deuteronomie
de cette Loi en vn livre, prenant l'exem-
plaire des Prestres Levitiques , lequel il
aura avec soi , & le lira tous les jours de



sa vie. Notez que les Rois ne s'en doivent point fier aus Sacrificateurs. Dieu les oblige à lire eus mêmes toute leur vie les ordonnances du Roy des Rois.

Iosué chap. i. v. 8. Que le volume de cette Loi ne bouge de ta bouche : ains mediteras en icelui iour & nuit, afin que tu gardes ; & faces selon tout ce qui est écrit en icelui. Lecteur, voyez ici vn general d'armée, obligé par vn commandement express, à lire & à mediter les saintes Ecritures.

Aus Act. chap. 8. v. 27. & 28. Voici vn homme Ethiopien, Eunuque, de grande autorité & pouvoir sous Candace Reine des Ethiopiens, commis sur toutes les richesses d'icelle & qui estoit venu pour adorer en Ierusalem ; Et retournoit estant assis en son chariot, & lisoit le Prophete Esaié. Si ce personnage lisoit avant que d'estre Chrestien, j'estime qu'il lisoit encore plus souuent estant Chrestien : s'il lisoit les Prophetes lors qu'il ne les entendoit point, il est vray-semblable qu'il les lisoit encore plus soigneusement lors qu'il les entendit. Cependant ce n'estoit pas un Ecclastique, mais vn Surintendant des finances.

Chap.

Chap. 17. v. 11. Or c'estoyent des plus nobles qui fussent en Thessalonique , qui auoient receu la parole avec toute promititude , iournellement cherchans les Ecritures pour savoir s'il estoit ainsi. *Que les nobles, qui se veulent dispenser de lire l'Ecriture, aprenent ici leur leçon.*

En la 2. à Tim.chap.3. v.15. Tu as sceu de ton enfance les saintes lettres. *Lecteur, voyez ici un enfant exercé aus saintes lettres: & aujourduy les hommes vieillissent sans y rien connoître.*

Remarquez que l'Apôtre S. Paul adresse la plupart de ses Epitres non pas à des Prêtres, ou à des Evesques seulement : mais en general, Aus Eglises de Dieu , aus sanctifiez en Iesus Christ, & à tous ceus qui invoquent le nom de notre Seigneur Iesus Christ. *Voyez aus Rom. ch. 1.v. 7. 1. Cor. 1. 2. 2. Cor. 1. 1. Gal. 1. 2. Ephes. 1. 1. &c.*

Et afin de montrer clairement qu'il écrivait au peuple aussi bien qu'aus Pasteurs, il les distingue en son Epitre aus Philipp. c.1. v.1. Paul & Timothée serviteurs de Iesus Christ, à tous les Saints en Iesus Christ qui sont en Philippes avec les Evesques & Diacres.



Ainsi S. Iaques adresse son Epitre aus douze lignées qui sont éparses, ch. i. v. i.

Et S. Pierre adresse sa i. Epitre, aus étrangers épars en Ponte, en Galatie, en Cappadoce, en Asie, en Bithynie, chap. i, vers. i.

Sa seconde Epitre est encore plus generale, Simon Pierre, serviteur & Apôtre de Jesus Christ, à ceus qui ont obtenu foi par elle avec nous, par la justice de notre Dieu, & Sauveur Jesus Christ, cap. i. vers. i.

Que l'aparence d'empescher les personnes fidèles de lire les Epitres qui leur sont adressées?

S. Iean dit qu'il écrit aus perçs, aus jeunes gens, aus petis, afin d'obliger les personnes de tous âges de lire son Epitre.

Et même il écrit en particulier à la Dame éleue, & à ses enfans, 2. Iean. i. Or ie n'estime pas que cette excellente & vertueuse femme fist scrupule de lire en sa famille la lettre que S. Iean lui écrinoit : mais les bigotes d'aujourduy en fint un point de conscience.

Ajoutez à cela que les Apôtres ont formellement commandé que l'on leust leurs Epitres.

Aus

Aus Colossiens, chap. 4. v. 16. Quand cette Epitre aura été leue de vous, faites qu'elle soit aussi leue en l'Eglise des Laodiceens, & que lisiez aussi celle qui est des Laodiceens. Notez que S. Paul ne parle pas d'une Epitre qu'il ait écrite aux Laodiceens, comme l'a fort bien remarqué le Cardinal Baronius, apres S. Chrysostome & Theodore, en ses Annales en l'an du Seigneur LX. en la Section 13.

En la 1. aus Thess. ch. 5.v.27. Je vous adiure par le Seigneur , que cette Epitre soit leue à tous les saints freres.

Mais en ce miserable siecle , on arrache au peuple Chrestien ces Epitres diuines, pendant qu'on lui permet la lecture des livres sales, & des chansons d'amour impudique.

En l'Apoc. ch. 1. vers. 3. Bienheureus est qui lit, & qui oit les paroles de cette prophetie , & garde les choses qui y sont écrites. Si l'Esprit de Dieu appelle bienheureus, cens qui lisent l'Apocalypse, qui est le livre le plus difficile de l'Ecriture , combien devons-nous iuger heureus cens qui lisent les Euangiles , & les Epitres des Apôtres , qui contiennent plusieurs choses familières , & aisées à entendre ? Malheureus



*donc le peup'e de l'Eglise Romaine , qui est
privé d'une si grande consolation.*

V.

*Que l' Ecriture n'est point Juge des Contro-
verses, ni regle entiere de la foi. Bellar-
min de verbo Dei lib. 3. c. 3. Charron
3. Verité chap. 3. Baile Traité 1. Quest.
8. & 9.*

Contre ce qui est écrit en Esaïe ch. 8. v.
20. A la loy & au témoignage : que
s'ils ne parlent selon cette parole , la lu-
mire matutinale ne leur sera pas don-
née. Si les Prophetes devoyent estre exa-
minez par la loi , pourquoi est-ce que les
Evesques ne seront pas examinez par l'E-
vangile ?

En Iosué ch. 1. vers. 7. Conforte toi
donc & sois vaillant à bon écient , afin
que tu gardes , & faces selon toute la loy
que Moïse mon serviteur t'a comman-
dée : Tu ne declineras point d'icelle ni à
dextre ni à senestre , afin que tu entendas
toutes les choses que tu fais.

Vers. 8. Que le volume de cette loi ne
bouge de ta bouche : ains mediteras en
icelui iour & nuit , afin que tu gardes &
faces selon tout ce qui est écrit en icelui.

Notez



Notez que Iosué même , qui estoit le chef du peuple de Dieu , & la figure de Iesus Christ, estoit obligé de suivre les règles de la parole écrite.

Chap. 23. vers. 6. Prenez courage & soyez loigneus de garder toutes les choses qui sont écrites au volume de la loy de Moïse : & ne declinez d'icelles ni à dextre ni à senestre. Notez que Iosué qui avoit été réglé par l'Ecriture , prescrit la même règle à ses successeurs. Il en sera ainsi jusques à la fin du monde .

En Nehemie , ou au 2. d'Esdras chap. 8. vers. 8. & 9. Les Levites faisoient silence au peuple pour ouir la loy , & le peuple se tenoit en son degré. Et leurent distinctement au livre de la loy de Dieu , & manifestement pour entendre , & entendirent quand on lisoit. Notez que ces Messieurs ont extraordinairement brouillé ce beau passage pour en obscurcir la vérité : car il y a selon l'Ebreu , Les Levi'es donnoient à entendre la loy au peuple , le peuple se tenant en la place. Et lisoyent au livre de la loy de Dieu , & en donnoient l'intelligence par l'Ecriture. On demande si un passage est obscur , qui nous en donnera l'intelligence ? Aprenez d'ici que



l'Ecriture s'explique soy-même; Et que l'intelligence d'un passage nous éclaire en la connoissance de l'autre.

En S. Marc c. 12. v. 24. Ce que vous vous fourvoyez, n'est ce pas pourtant que vous ne savez les Ecritures, ne la puissance de Dieu? Notez que comme ignorer l'Ecriture, est la source de toutes sortes d'erreurs, aussi à l'opposite suivre la guide de l'Ecriture, est un moyen de ne se fourvoyer jamais.

En S. Luc chap. 16. v. 29. Ils ont Moïse & les Prophetes, qu'ils les oyent. Notez que par Moïse & les Prophetes, notre Seigneur entend les livres de Moïse & des Prophetes. Nous pouvons dire de même, Nous avons Iesus Christ, & les Apôtres, écoutons-les.

En S. Jean chap. 5. vers. 39. Enquerez-vous diligemment des Ecritures: car vous estimez avoir par icelles vie éternelle, & ce sont elles qui portent témoignage de moi. Lecteur, considerez ici la dignité & la perfection de l'Ecriture : ven que Iesus Christ nous y adresse pour y chercher le Sauveur & la vie.

Chap. 12. v. 48. Celui qui me reiecte & ne reçoit point mes paroles, il a qui le iuge



iuge : la parole que i' ai portée , sera celle qui le iugera au dernier iour. Pourquoy est-ce que cette parole de Dieu selon laquelle nous serons iugez au dernier iour, ne iugera pas maintenant toutes nos controverses?

Ans Romains chap.2.v.16. Dieu iugera les secrés des hommes selon mon E-vangile, par Iesus Christ. Si l'Evangile doit iuger les secrés des hommes , pourquoi ne ingeroit-il les enseignemens que les hommes proposent en la Religion?

Aus Actes ch. 17. v. 11. Or c'estoit des plus nobles qui fussent en Theffalonique qui avoyent receu la parole avec toute promptitude , iournellement cherchians les Ecritures pour sayoir s'il estoit ainsi. Voyez ici la doctrine de S. Paul examinée par l'Ecriture. Ne trouvez donc plus étran-ge si par la même règle nous examinons la doctrine du Pape.

En S. Luc chap.24.v.27. Commençant à Moïse & à tous les Prophetes, il leur de-clara en toutes les Ecritures , les choses qui estoient de soy. Voyez ici Iesus Christ luy-même prouvant par les Ecritures ce qui est de soy. Et qui oseroit tirer d'ailleurs les preuves de la Religion Chrestie me?

En la 1^e aus Cor. c.4. v.6. Or mes frères j'ay tourné cela sur moy & sur Apollo, à cause de vous: afin qu'apreniez en nous qu'outre ce qui est écrit lvn contre l'autre ne s'enfle pour autruy: *Il y a selon le Grec, Afin que vous apreniez en nous que personne ne presume outre ce qui est écrit; Et même dans une edition de la Bible de Louvain, imprimée à Rouen l'an 1648. vous trouuerez ces mots,* Afin qu'apreniez en nous de ne presumer outre ce qui est écrit. Si l'Eglise Romaine eust bien apris cette leçon, elle n'eust point enseigné tant de doctrines étranges dont l'Ecriture ne fait nulle mention: car voici comme l'Apôtre y procede.

Aus Actes chap. 26. v.22. Rendant témoignage à petit & à grand, ne disant rien, fors les choses que les Prophetes & Moïse, ont predites devoir avenir. Voyez icy S.Paul, suivant l'exemple de son maître, puiser de l'Ecriture les preuves de tout ce qu'il enseigne: mais les Docteurs de l'Eglise Romaine veulent estre plus sages que Iesus Christ & que ses Apôtres.

Satan avoit eu l'audace d'ataquer Iesus Christ par l'Ecriture: mais c'est par cette même Ecriture que notre Seigneur le confond.

En

En S. Mathieu, chap. 4. v. 7. & 10.

Ce même Sauveur refute les Sadduceens
par l'Ecriture, en S. Matth. chap. 22. vers.
31.

Pour terminer le différent agité au Concilie de Ierusalem, S. Iaques alegue l'Ecriture.
Actes chap. 15. v. 15.

L'Apôtre S. Paul enseigne à Rome, ce
qui est de Iesus par l'Ecriture, Actes 28.
vers. 23.

Il combat toutes sortes d'erreurs par l'Ecriture.
Voyez ses Epitres aus Romains,
aus Corinthiens, aus Galates, &c.

La Reformation de l'Eglise sous le regne
de Iosaphat, se fait par l'Ecriture. Au 2.
des Chron. chap. 17. v. 9.

Le même se pratique sous le Regne du Roy
Ezechias, 2. Chron. 31. v. 3. & 4.

En l'une & en l'autre Reformation on rétablit
le service de Dieu, selon les livres de
Moïse. Prenez garde à cela, & vous verrez
que c'est la vive image de la Reforma-
tion qui a été faite du temps de nos peres.
On a rétabli le service de Dieu, sur le mode
que nous avons en la loy & en l'Evan-
gile.

Apres le retour de la captivité de Baby-
lone, ceux qui redresserent le service divin



firent ainsi qu'il est écrit en la loy de Moïse, homme de Dieu, 1. Esdr. chap. 3.v.2.
Ainsi nos peres sortant de la Babylone spirituelle, ont suivi ce qui est écrit en l'Evangile du Fils de Dieu.

V I.

Qu'il fuit recevoir avec obéissance de foi,
plusieurs choses qui ne sont point en l'Ecriture. Bellarmin de verbo 'Dei, t.4.c.
3. Coton, lib.2.c.24. Baile Traité 1. Du Perron contre Tilenus.

Contre ce qui est écrit aus Gal.ch.1.v.8.
Or si nous mêmes ou un Ange du Ciel, vous evangélise autrement, (*le mot Grec signifie non pas, autremēt, mais outre*) que nous ne vous avons evangelisé, qu'il soit maudit. C'est pourquoi nous avons en execration ceux qui enseignent le sacrifice de la Messe, le feu de Purgatoire, l'invocation des Saints, la vénération des Images, & autres abus semblables : Car nous ne trouvons rien de tel en l'Evangile.

En Exode chap.25. vers.40. Dieu parle ainsi à Moïse, Regarde donc, & fai selon le patron que tu as veu en la montagne. Si Moïse qui avoit veu Dieu face à face, ne met pas un lacet au tabernacle, que Dieu

ne

ne lui eust commandé: de quelle audace nous veut on introduire en la Religion des doétrines que Iesus Christ, ni ses Apôtres n'ont iamais enseignées?

Au Deut. chap. 4 vers. 2. Vous n'ajouteriez rien à la parole que je vous commande, & n'ôterez rien d'icelle; gardez les commandemens du Seigneur vôtre Dieu, lesquels je vous commande. Si l'Eglise Iudaique ne devoit rien ajouter à ce que Dieu avoit commandé par Moïse, combien moins l'Eglise Chrestienne doit elle ajouter à ce qui nous a esté enseigné par les Evangelistes & les Apôtres?

Chap. 5. vers. 32. Gardez donc & faites ce que le Seigneur vôtre Dieu vous a commandé: vous ne declinerez ni à dextre ni à senestre. Notez que Dieu ne defend pas seulement de se détourner à gauche. C'est à dire, aus doétrines manifestement mauvaises : mais aussi de se détourner à droite, comme pour aller au devant des inventions humaines qui ont quelque aparence de devotion.

Chap. 12 vers. 32. Seulement ce que je vous commande vous le ferez au Seigneur, & n'y ajouterez rien, ni ôterez. On nous veut obliger à recevoir les ordon-



nances des hommes avec les commandemens de Dieu: Mais Dieu veut que nous fassions SEVLEMENT ce qu'il nous commande.

En Ier. 32. vers. 35. les enfans d'Israël ont edifié les haut-lieus à Baal , qui sont en la valée du fils d'Ennom , pour consacrer leurs fils & leurs filles à Moloc , ce que je ne leur ai pas commandé. Notez que Dieu represente ici le plus horrible de tous les pechez: Car cens qui consacroyent leurs enfans à Moloc , les faisoient bruler dans un feu : cependant la raison qu'il alegue pour le condanner & le faire auoir en horreur est, qu'il ne leur a pas commandé: C'est une raison generale qui condanne tout ce que les hommes ont introduit d'eux mêmes en la Religion.

Aus Prou. chap. 30. vers. 6. N'ajoute rien à ses paroles , que tu ne sois repris, & que tu ne sois trouvé menteur. L'Eglise Romaine peche contre ce commandement, c'est pourquoi nous la reprenons à bon droit: & tous les iours elle est convaincuë de ses mensonges.

Aus Gal. cha. 3. v. 15. Combien qu'un testament soit d'un homme , s'il est confirmé, nul ne le casse ou y ajoute. D'où vient donc que l'on ne s'arreste point au Testament

Testament du Fils de Dieu, veu qu'il a esté ratifié par sa mort, & signé de son sang?

Aus Col. chap 2. vers. 18. Que nul ne vous seduise à son plaisir par humilité & Religion des Anges, s'ingerant és choses qu'il n'a point veuës, estant temerairement enflé du sens de sa chair. Notez que l'Apôtre pour combattre l'adoration des Anges, se contente de montrer, que c'est une invention humaine : pour nous apprendre que nous devons banir de la Religion, tout ce que les hommes inventent d'eus mêmes, quelque aparence qu'il y ait de deuotion.

En l'Apoc. chap. 22. v. 18. & 19. Or je proteste à chacun qui oit les paroles de la Prophetie de ce livre, si quelqu'un ajoûte à ces choses, Dieu ajoûtera sur lui les playes écrites en ce liure. Et si quelqu'un ôte des paroles du livre de cette Prophetie, Dieu ôtera sa part du livre de vie, & de la sainte cité, & des choses qui sont écrites en ce livre. Ces maledictions conviennent à l'Eglise Romaine: car elle ajoûte plusieurs choses à toute l'Ecriture, comme les Indulgences, le Celibat des Eclesiaستiques, les vœus Monastiques, la distinction des viandes, &c. Elle en diminue aussi, comme le second commandement de la

B



VII.

*Qu'il faut servir Dieu selon la tradition des
Anciens. Bellarmin De verbo Dei, l.4.
cap.5.6. & Coton l.2.ch.34.35.*

Contre ce qui est écrit en Ezechiel cha.
20. vers. 18. & 19. Donnez vous garde de cheminer és commandemens de vos peres, & ne gardez point leurs iugemens, & ne soyez point souillez en leurs Idoles. Je suis le Seigneur vôtre Dieu, cheminez en mes commandemens, & gardés mes iugemens, & les faites. *Il ne faut donc jamais ensuivre nos peres s'ils n'ensuivent les cōmandemens de Dieu qui est le Perc de nous tous: car nous serons jugez au dernier jour, non pas selon que nous aurons imité les actions de nos peres: mais selon que nous aurons obéi au commandement de Dieu.*

En Zacarie chap. 1. vers. 4. Ne soyez point comme vos peres ausquels les premiers Prophetes crioyent, disant; Le Seigneur des armées dit ainsi, retournez vous de vos mauvaises voyes, & de vos pensées

pensées très mauvaises, & ne les ont pas écouté, & n'ont pas entendu à moi, dit le Seigneur. *Ce seroit une resolution diabolique de vouloir se conformer aux débauches de ses devanciers viciens : il ne faut non plus imiter la corruption de la doctrine , que la corruption des mœurs: un fils ne doit point ensuivre la lubricité de son pere, encore moins son idolatrie.*

En S. Math. ch. 15. vers. 1. & 2. Adonc vindrent à Iesus les Scribes & Phariſiens de Ierusalem disans, pourquoi tes disciples outrepassent ils les traditionis des Anciens ? C'est la demande que les Docteurs de l'Eglise Romaine ont toujours en la bouche. Mais nous répondons comme le Fils de Dieu répondit aux Phariſiens , vers. 3. Et vous pourquoi outrepassez vous le commandement de Dieu par votre tradition?

Vers. 9. Ils m'honorent pour neant, enseignans les doctrines & les commandemens dés hommes. Que l'Eglise Romaine alegue tant qu'elle voudra la Tradition & l'Antiquité, le service qu'elle rend à Dieu ne lui peut estre agreable : car ce ne sont que des doctrines & des commandemens des hommes.



En S. Marc. ch.7. vers.5 6.7. & 8. Les Pharisiens & les Scribes l'interrogeoyent, disant, pourquoi ne cheminent point tes disciples selon l'ordonnance des Anciens : mais mangent le pain sans laver les mains ? Et luy répondant leur dit, Certainement Esaïe à bien prophétisé de vous hypocrites : comme il est écrit , ce peuple-ci m'honore des levres, mais leur cœur est loin de moy : mais ils me servent en vain , enseignans les doctrines & commandemens des hommes: car en delaissant le commandement de Dieu , vous retenez les traditions des hommes. *Le^tteurs, voyez ici la description de l'Eglise Romaine, qui foule aux pieds les commandemens de Dieu , pour éllever les traditions des hommes. On soufre le vicius qui viole le commandement de Dieu , mais on punit celui qui transgresse la tradition, en mangeant de la chair en un iour défendu.*

Vers. 13. Metans la parole de Dieu à néant , par vôtre tradition. C'est ce que font les Docteurs de l'Eglise Romaine , dont les uns égalent & les autres preferent la Tradition à l'Ecriture , qui est la parole de Dieu. Et quand nous aleguons l'Ecriture, on nous oppose la tradition.

En



En la 1. aus Cor.ch. 11. vers. 1. Soyez mes imitateurs comme aussi je le suis de Christ. Notez que les Apôtres eus mêmes ne nous obligent pas à les imiter sinon entant qu'ils imitent Iesu Christ. Mais les Papes veulent estre obéis, nonobstant toutes constitutions & ordonnances Apostoliques, & toutes autres choses contraires à leurs commandemens. Ce sont les clauses ordinaires des Bulles.

Et en la 1. de S. Pierre chap. 1. vers. 18. & 19. Sachans que vous avez esté rachetez de votre vaine conversation qui vous avoit esté baillée par vos peres, non point par choses corruptibles, comme par or ou par argent : mais par le precieux sang de Christ, comme d'un agneau sans souillure & sans tache. Cette action de graces doit estre en la bouche de tous cens que Dieu a retirez de l'Eglise Romaine: car ils se peuvent dire delivrez des observations les plus vaines qui furent jamais au monde.

VIII.

Que l'Etat de l'Eglise est toujours visible.
Bellarmine De Eccles. lib. 3. ch. 11.

Contre ce qui est écrit au 2. des Chron. chap. 15. vers. 3. Plusieurs jours se passeront en Israël, sans le vray Dieu, & sans Prestre, & sans Docteur, & sans loi. *Quelle forme d'Eglise apparoissoit en Israël lors que le vray Dieu n'y estoit point publiquement reconnu, ni servi? Cependant alors il n'y avoit aucun autre peuple sur la terre qui fust la vraye Eglise.*

Notez que l'on ne peut dire qu'il est seulement question des dix lignées. car il est ajouté au verset suivant. Mais quand ils se retourneront en leur angoisse, & qu'ils crieront au Seigneur le Dieu d'Israël, & qu'ils le chercheront, ils le trouveront. Or nous ne lissons point que les dix lignées depuis leur séparation d'avec Juda se soient retournées à Dieu.

Quelle estoit la face de l'Eglise, lors que Dieu tira Abraham du milieu des infideles & idolâtres? Gen. 12.

Quelle estoit la face de l'Eglise lors qu'Israël



qu'Israël estoit en Egypte? Dieu luy même en parle ainsi en Ezech.20.v.7.&8. Ie leur di, qu'vn chacun rejete les empeschemens de ses yeus, & ne soyez point souillez des idoles d'Egypte: je suis le Seigneur vôtre Dieu. Et ils m'ont provoqué & ne m'ont pas voulu ouïr. Vn chacun ne rejeta point les abominations de ses yeus , & ne delaissèrent point les idoles d'Egypte : & je dis que je répandrois mon indignation sur eux , & que j'acomplirois mon ire en eux, au milieu de la terre d'Egypte. Il ne se peut representer une corruption plus universelle en l'état Ecclastique , & au premier chef de la Religion.

Quelle estoit la face de l'Eglise sous les Juges d'Israël? Au livre des Juges chap. 2. vers. 10. 11. 12. & 13. Et toute cette generation fut recueillie avec leurs peres, & autres sont venus lesquels n'ont pas connu le Seigneur , ni les œuvres qu'il avoit faites avec Israël: & les enfans d'Israël firent mal en la presence du Seigneur , & servirent à Baalim , & delaissèrent le Seigneur le Dieu de leurs peres, qui les avoit tirez hors de la terre d'Egypte, & ont suivi les Dieus étranges , & les Dicu's des peuples qui habitoyent à l'entour d'eus.



& les ont adorez, & ont émeu le Seigneur à courroux en le delaissant & servant à Baal , & à Astaroth. Considerez , lecteur , combien alors estoit désfigurée la face de l'Eglise , en laquelle publiquement on adoroit les fous Dieus.

Qui veut voir les diverses eclypsés de l'Eglise d'Israël , qu'il lise cette histoire des Iuges , particulièrement les chap. 2. 3. 4. 6. & 10.

Notez que durant le regne de Roboam fils de Salomon , des douze lignées d'Israël , dix se revolterent du service de Dieu , adorant publiquement les veaus de Dan , & de Bethel , faits par le commandement de Ieroboam 3 Rois 12.

Que si vous desirez de voir combien la face de l'Eglise a été desfigurée , & combien de fois le service de Dieu a été interrompu parmi ceux de Iuda , lisez l'histoire des Rois.

Au troisième des Rois chap. 18. vers. 4. Car quand Iezabel metoit à mort les Prophetes du Seigneur , iceluy (assavoir Abdiis) print cent Prophetes , & les cacha par cinquante & cinquante és cavernes , & les nourrit de pain & d'eau. On demande où estoit l'Eglise il y a quelques centaines d'années? Nous pouvons répondre que

que durant la fureur des persecutions les Fideles estoient en des cavernes, comme les Prophetes, où Dieu les nourrissoit du pain de sa parole, & des eaus saillantes en vie éternelle. Mais lors que nous demandons à ceus de la communion de Rome où ils estoient du tems des Apôtres, ils ne savent que répondre. Car en ce tems-là il ne se parloit ni de Transsubstantiation, ni de Messe, ni d'adoration de Sacrement, ni de Purgatoire, ni de Convens, ni d'invocation des Saints, ni de service des Anges, sice n'est pour le condamner, ni de la veneration des images, ni rien de tout ce à quoy nous avons renoncé.

Chap. 19. vers. 10. Par vn zele i'ay été fort afecté pour le Seigneur le Dieu des armées, pource que les enfans d'Israël ont delaissé l'alliance du Seigneur, ils ont détruit tes autels & ont occis par l'épée tes Prophetes, & je suis delaissé seul, & ils cherchent mon ame pour me l'ôter. Notez que Dieu se reserve toujours quelque reste selon l'élection de grace, il connoit ceus qui sont siens: mais cela ne paroit pas aux yeux du monde. Ici l'Eglise est tellement cachée, que même le Prophete Elie ne la voit point.

Au 2. des Cron. chap. 38. vers. 24. Et

B 5



ainsi apres qu'Acaz eut rauui tous les vaisseaux de la maison de Dieu, & rompu , il ferma les portes du temple de Dieu, & se fit des autels en tous les coins de Ierusalem. Notez, lecteurs, q'a en tout le monde il n'y avoit point de temple dedié à Dieu , que le temple de Ierusalem : cependant vous le voyez prophané, & le service de Dieu en est bani.

Vers. 25. Aussi il edifia des autels par toutes les villes de Iuda pour brûler l'encens : & prouoqua le Seigneur Dieu de ses peres à courroux. *Voyez l'idolatrie établie , non seulement en Ierusalem, mais par toutes les villes de Iuda..*

Chap. 29. vers.6. & 7. Nos peres ont peché , & ont mal fait en la presence du Seigneur notre Dieu, en le delaissant, ils ont détourné leurs faces du tabernacle du Seigneur, & ont tourné le dos : ils ont fermé les huis qui estoient au porche , & ont éteint les lampes, & n'ont pas brûlé l'encens , & n'ont pas ofert les holocaustes au Sanctuaire, au Dieu d'Israël. *Il est impossible de repreſenter une interruption plus absolue du ſervice de Dieu.*

Chap. 33. vers. 3. & 4. Manassé restaura les hauts lieus qu'Ezechias son pere

pere avoit demolis: & edisia des autels à Baalim, & fit des boscages, & adora tout l'exercite du ciel & l'honora: il edisia aussi des autels en la maison du Seigneur, de laquelle avoit dit le Seigneur, En Ierusalem sera mon nom éternellement. Le Eleur, notez diligemment ce passage: car pour prouver que le vray état de l'Eglise est toujours visible, on alegue les promesses de Dieu faites à l'Eglise, mais il ne s'en peut représenter de plus autentiqu: que celle ci, En Ierusalem sera mon Nom éternellement. Cependant vous voyez à Ierusalem & le temple remplis d'idoles.

En Ieremie, chap. 11. vers. 13. O Iuda! tu avois autant de Dieus que de citez: aussi toi, Ierusalem, selon le nombre de tes voyes, tu as mis les autels de confusion, les autels pour faire libation à Baalim. Ierusalem est apelée la sainte Cité, Math. 37. vers. 53. Cependant vous y voyez regner l'idolatrie, au souverain degré.

Chap. 25. vers. 11. Et toute sa terre sera deserte & en ébahissement , & toutes ces gens ci serviront au Roy de Babylone par septante ans. Notez que durant cette longue captivité du peuple de Dieu, le tem-



*ple de Ierusalem estoit demoly, & le service
de Dieu abatu.*

En Daniel chap. 9. vers. 11. Et tous ceus
d'Israël ont transgreslé ta loi , & se sont
détournez afin qu'ils n'ouïssent ta voix.
*Notez qu'il parle de la tribu de Iuda, aussi
bien que des autres. Car elle estoit alors ca-
ptive en Babylone à cause de ses horribles
impietez & de son execrable idolatrie.*

En la 2, à Timoth. chap. 4. vers. 3. &
4. Vn tems viendra qu'ils ne souffriront
point la saine doctrine, ains ayans les o-
reilles chatoüilleuses , ils s'assembleront
des Docteurs selon leurs desirs, & détour-
neront leurs oreilles de la vérité , & s'a-
donneront aux fables. Souvenez-vous , le-
docteurs, que devant que Dieur alumast en ce
Royaume le flambeau de sa parole , les le-
gendes fabuleuses estoient l'entretien du pau-
vre peuple.

En l'Apoc. chap. 12. vers. 15. Deus ai-
les d'vne grande aigle furent données à la
femme afin qu'elle s'envolast de devant le
serpent au desert , en son lieu , là où elle
est nourie par vntems , & par des tems,
& moitié de tems. C'est donc à tort que
l'on demande que nous montrions en tout
tems l'état visible de l'Eglise Chrestienne:

car

car il est impossible de faire voir la trace de l'aigle en l'air, Proverb. 30.19.

Chap. 13. vers. 15. 16. & 17. Et fera que tous ceus qui n'adoreront l'image de la beste, seront tuez, & fera que tous petits & grans, riches & pauvres, francs & serfs, auront vne marque en leur main dextre ou en leurs frons, & qu'aucun ne pourra acheter ou vendre, s'il n'a la marque, ou le nom de la beste, ou le nombre de son nom. *Ven que la Beste doit metre à mort, ceus qui n'adherent point exterieurement à ses idolatries, comment est-ce que durant sa tyrannie, l'Eglise peut avoir un état visible & florissant?*

En S. Luc. chap. 18. vers. 8. Je vous di, quand le Fils de l'homme viendra, pensez vous qu'il trouve foy en la terre? *Quelle sera donc alors la face de l'Eglise? Si on en croit le Cardinal Bellarmin.* Toutes les cérémonies publiques de la Religion & les sacrifices cesseront. *Bellar. De Roman. Pontif. 1.3. c. 7.* Or où il n'y a point de cérémonies publiques de Religion, l'Eglise n'a point d'état visible.



IX.

Que l'Eglise Romaine n'a pû defaillir. Bel-larmin De Rom. Pontif. l.4 ch. 4.

Contre ce qui est écrit en l'Epitre aus Rom. chap. 11. vers. 20. 21. & 22. Toi tu es debout par foi : ne sois point trop sage, mais crain. Car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles, garde qu'il n'avienne qu'aussi il ne t'épargne point. Regarde donc la benignité & la severité de Dieu : assavoir la severité sur ceus qui sont trébuez, & la benignité de Dieu envers toi, si tu perseveres en bonté, autrement tu seras aussi coupé. Notez qu'il est arrivé à l'Eglise Romaine, ce dont elle avoit été menacée par l'Apôtre: aussi n'avoit elle pas plus de privilege que tant de florissantes Eglises en Orient, edifiées par les Apôtress, lesquelles ont été asservies à Mahomet.

En la 1. aus Corinth. chap. 10. vers. 12. Que celui qui s'estime estre debout, regarde qu'il ne tombe. Remarquez que l'Apôtre venoit de parler de la chute de l'Eglise Iudaïque, laquelle avoit des promesses plus

plus autentiques que l'Eglise Romaine, Dieu :
lui mêmes ayant dit, En Ierusalem sera
mon Nom éternellement, 2. Cron. 33 4.

En l'Apoc. chap. 18. vers. 7. & 8. De-
tant qu'elle s'est glorifiée & qu'elle a été
en delices, d'autant donnez lui tourment
& pleur: car elle dit en son cœur, Je suis
Reine, & ne suis point veuve, & ne ver-
rai point de dueil, pource en vn iour vien-
dront ses playes, mort, dueil, & famine,
& sera brûlée au feu, Car Dieu est fort
qui la jugera. Notez qu'il est parlé de Ba-
bylone, que Bellarmin avec la pluspart des
siens confesse estre Rome, Bellarm. De Rom.
Pontif. lib. 2. chap. 2. Ribera in Apoc. &c.
Qui plus est le langage de l'Eglise Romaine
nous y est représenté: Je suis la Reine de tou-
tes les Eglises: je suis l'Epouse du Fils de
Dieu: je ne defaudrai jamais en la foi: mon
état sera toujours heureux & florissant.
Croyons donc que comme elle a quitté le pur
service de Dieu, & établi l'idolatrie, aussi
elle perdra quelque jour sa felicité temporelle.
Car le Seigneur est fort qui la jugera.

X.

Que Dieu a donné à son Eglise des conduiteurs qui ne peuvent errer en la foi. Belarmin De Eccles. l. 3. cap. 14.

Contre ce qui est écrit aux Romains, chap. 3. vers. 4. Dieu est véritable & tout homme menteur. *Je ne voy point de privilege qui exemte de cette règle, le Pape, ni ses Cardinaux.*

En Esaïe cap. 42. vers. 19. Qui est aveugle sinon mon serviteur, & sourd sinon celui à qui j'ay envoyé mes messagers? *Il y a en l'Ebrennon mon messager que j'ay envoyé. Notez que Dieu remarque que le plus grand aveuglement, estoit alors en ceux qui devoyent guider les autres.*

En Esaïe, cap. 56. vers. 10. Toutes ses guetes sont aveugles: ils ont tous été ignorans: ce sont chiens muets, qui ne peuvent abayer: ils voyent les choses vaines, & dorment, & aiment les songes. *Voyez ici tous les conducteurs d'Israël, accuséz d'ignorance, & de malice.*

En Ieremie cha. 2. vers. 8. Les Prestres n'ont



n'ont pas dit , où est le Seigneur , & ne m'ont pas connu en tenant la loi , & les Pasteurs ont été perversificateurs contre moi , & les Prophetes ont prophétisé en Baal , & ont suivi les idoles . *Lecteurs , voyez ici des Prestres , des Pasteurs & des Prophetes convaincus d'une abominable profanation & idolatrie .*

Chap. 2. vers. 26. & 27. Comme le larron est confus quand il est pris , ainsi sont confuses les maisons d'Israël , eus & leurs Rois , les Princes , & les Prestres , & leurs Prophetes : disans au bois , Tu es mon père , & à la pierre , tu m'as engendré : ils m'ont tourné le dos & non pas la face . *Chrestiens , ne vous étonnez plus , si vous voyez aujourd'hui les Prestres aussi bien que le peuple , se prosterner devant le bois & la pierre .*

En Ezechiel chap. 7. vers. 26. La loi perira du Prestre , & le conseil des anciens . Notez que Dieu vouloit rabatre la confiance des Juifs qui disoyent , (comme l'Eglise Romaine d'aujourd'hui ,) La loy ne se perira pas du Prestre , ni le conseil du sage , ni la parole du Prophete , *Ierem. 18. 18.*

Chap. 44. vers. 10. Mais aussi les Leuites qui se sont retirez loin de moi , en



l'erreur des enfans d'Israël , & se sont retirez de moi pour aler apres leurs idoles. Notez qu'il est ici fait mention , non de la mauvaise vie des Levites: mais de leur corruption en la doctrine , & de leur idolatrie.

En S. Iean cha.7.vers.48.& 49. Aucun des Princes ou des Pharisiens a-il creu en lui? Mais ce populaire ici qui ne fait que c'est de la loi est maudit. C'est l'objection qu'on nous fait aujourdui: où sont vos Princes & vos celebres Docteurs ? vous n'avez parmi vous que la lie du peuple.

Aus Actes chap.20. vers. 29. & 30. Je fais cela qu'apres mon depart il entrera parmi vous des loups ravissans , n'épargnans point le troupeau. Et se leveront d'entre vous mémes des hommes annonçans choses perverses. Notez que c'est d'entre les Evesques , qu'il se devoit éléver des loups ravissans , & des docteurs de mensonge.

En la I. à Timoth.chap.4. vers. 1. & 2, L'Esprit dit notamment qu'és derniers tems aucun s'e-revolteront de la foi , s'amusans aus esprits abuseurs , & aus doctrines des Diables; enseignant mensonges en hypocrisie , estans cauterisez en leur

leur propre conscience. Notez que l'A-
pôtre parle de gens qui enseignent en l'Eglise
Chrestienne. Or ils ne fauroyent faillir plus
lourdement ni plus pernicieusement, qu'en
adherant aux doctrines des Diables.

En la 2. aus Thess. chap. 2. vers. 3. & 4.
Que nul ne vous seduise aucunement: car
ce jour là ne viendra point que premie-
rement ne soit avenue la revolte, & que
l'homme de peché ne soit revelé: le fils
de perdition, qui s'opose & s'éleve contre
tout ce qui est nommé Dieu, ou qu'on a-
dore; jusques à estre assis comme Dieu
au temple de Dieu, se montrant soi-mé-
me comme s'il estoit Dieu. *Voyez ici le*
Prince d'orgueil assis au temple de Dieu,
pour denoter sa domination sur l'Eglise. Il
ne vient pas d'entre les ennemis: ven qu'il est
le chef de la revolte.

En Ierem. chap. 23. vers. 15. Des Pro-
phètes de Ierusalem, est issue la pollution
sur toute la terre. Des conducteurs de
l'Eglise, viennent toute la corruption qui est au
monde: car ce n'est pas le peuple qui invente
& qui autorise les herésies.

Exod. 32. vers. 4. & 5. Aaron leur fit
un veau de fonte: & ils dirent, Iteus sont
nos Dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter

hors du pays d'Egypte. Ce que voyant Aaron, il edisia vn autel devant iceluy, & crio par voix d'heraut, disant, demain est la solennité au Seigneur, *Lecteurs, voyez ici vn souverain Pontife qui autorise l'idolatrie à la venue du Soleil. En voici encore vn autre.*

- Au 4. des Rois chap. 16. v. 11. & 12. Et Vrias Prestre edisia vn autel selon tout ce qu'Acaz le Roi avoit mandé de Damas: ainsi fit Vrias le Prestre , iusqu'à ce qu'Acaz Roi vint de Damas : & quand le Roi fut revenu de Damas il vid l'autel & le revera. Notez que ce souverain Sacrificateur, non seulement consacre vn autel conforme à celuy des faus Dieus, mais qu'il le met au temple du vray Dieu , & qu'il renverse avec Acaz tout le service legitime.

3. Rois chap. 22. vers. 20. 21. & 22. Et le Seigneur dit, Qui decevra Acab le Roi d'Israël , afin qu'il monte & qu'il tombe en Ramoth-Galaad ? Et lvn dit telle maniere de paroles, & l'autre autrement : mais vn esprit sortit & s'arresta devant le Seigneur, & dit, Je le decevrai; auquel dit le Seigneur, En quoy ? Et ice-lui dit, Je sortiray & seray esprit de mensonge en la bouche de tous ses Prophetes.

Et



Et le Seigneur dit, Tu le decevras & vaincras : sors, & fai ainsi. Notez que cette assemblée possédée par l'esprit de mensonge, estoit de quatre cens Prophètes v. 6. Il ne se trouve que Michée de véritable.

En S. Matth. chap. 26. vers. 65. & 66. Le Prince des Prestres déchira ses vêtemens, disant, il a blasphémé, qu'avons nous plus à faire de témoins? voici, vous avez oui maintenant le blasphème : que vous en semble? Eus répondans dirent, il est coupable de mort. *Le souverain Pontife de l'Eglise Romaine n'a point plus de privilège que Caiphe: il ne se faut donc plus étonner s'il condamne Iesus Christ en ses membres.*

XI.

Qu'il faut suivre les Docteurs qui ont la succession. Bellarmin De Eccles. lib. 4. cap. 8.

CE qui est faux, s'il est question de ceux qui succèdent à la chaire, & non pas à la saine doctrine: car il est écrit en Ieremie chap. 23. vers. 16. Le Seigneur des armées dit ces choses, Ne veuillez écouter

Et

les paroles des Prophetes, qui vous prophétisent & vous déçoivent : ils parlent la vision de leur cœur , & non point par la bouche du Seigneur. *Dieu ne veut pas que nous écoutions même les prophetes , s'ils ne parlent par sa bouche.*

En Esaie chap. 8. vers. 20. A la loi & au témoignage: que s'ils ne parlent selon cette parole, la lumiere matutinale ne leur sera pas donnée. Notez que Dieu vouloit qu'on examinast les Prophetes par le témoignage de sa parole. Pourquoys est-ce que les Prestres & les Evesques ne subiront pas le même examen?

En S. Math. chap. 16. vers. 6. Et Iesus dit à ses Disciples, Avisez & vous donnez garde du levain des Pharisiens & Sadducéens.

Vers. 12. Ils entendirent qu'il n'avoit pas dit qu'ils se donnassent garde du levain de pain, mais de la doctrine des Pharisiens & Sadducéens. Notez que Iesus Christ veut que nous-nous donnions garde, non seulement de la mauvaise vie des Docteurs, mais aussi de leur mauvaise doctrine.

Aus Galat. chap. 1. vers. 8. Or si nous-mêmes, ou vn Ange du ciel, vous evangélize

gelize autrement que nous ne vous avons evangelisé, qu'il soit maudit. Tant s'en faut que nous devions ensuivre ceux qui succèdent à la chaire des Apôtres, & ne succèdent point à leur doctrine, que les Apôtres même, voire les Anges du ciel, qui en matière de salut annoncent quelque chose autrement que l'Evangile, doivent être maudits; Et comme emporte le mot Grec, ils doivent être execration.

1. Thess. chap. 5. vers. 21. Eprouvez toutes choses, retenez ce qui est bon. Notez ici que l'Apôtre ne veut pas que nous recevions indiferemment tout ce qui nous est enseigné: mais il nous exhorte à discerner le vrai d'avec le faux.

1. Iean chap. 4. vers. 1. Bien aymez, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits s'ils sont de Dieu: car plusieurs faux Prophetes sont venus au monde. Il ne faut pas tant avoir égard à la personne qui parle, qu'à la qualité des choses qu'il annonce.

Aaron avoit été apelé immédiatement de Dieu à la Sacrificature: cependant devoit-il estre suivi lors qu'il fit une idole, & qu'il lui consacra un jour de feste? Exod. 32.

Vrie Sacrificateur, par succession non ins-

terrompue depuis Aaron, devoit il estre suivil lors qu'il renversa le service de Dieu, & qu'il introduisit l'idolatrie au temple de Ierusalem? 4. Rois 16.

Caiphe souverain Pontife par succession continuée depuis quinze cens ans, devoit-il estre suivil lors qu'il condanna Iesus Christ comme blasphemateur? Pouvoit-on dire Amen aux resolutions du Concile où Iesus Christ est declaré digne de mort? Math. 26.

Faloit-il rejeter Iesus Christ, avec les Pharisiens assis en la chaire de Moïse Mat. 23. 2. Iean. 7. 48.

Les brebis du Seigneur sont elles obligées à suivre ces loups ravissans qui devoient s'élever d'entre les Evesques? A&t. 20.

Faut-il suivre les Docteurs qui enseignent les doctrines des Diables, quelque succession qu'ils pretendent? 1. Timot. 4.

Faut-il suivre la revolte du fils de perdition, parce qu'il s'est assis au temple de Dieu? 2. Thess. 2.

Faut-il faire hommage à la Beste, sous ombre qu'elle a des cornes semblables à celles de l'Agneau? Apoc. 13. 11.

Enfin, comme les Fideles de l'Ancien Testament ne devoient point suivre leurs Docteurs qui estoient idolatres, & qui condamnoyent

noyent Iesus Christ, les Fideles du Nouveau
T^estament ne doivent non plus suivre les
Docteurs qui autorisent l'idolatrie, & qui
condannent la doctrine de Iesus Christ, quel-
que succession qu'ils pretendent.

XII.]

*Que la multitude est une marque de l'Egli-
se.* Bellarm. De Eccles. l.4.c.7.

COntre ce qui est écrit en S. Math.ch.7.
vers. 13. & 14. Entrez par la porte étroite, car c'est la porte large & le chemin spacieux qui mène à perdition, & grand nombre y a qui entrent par icelle. Car la porte est étroite, & le chemin étroit qui mène à la vie, & peu y en a qui qui la trouvent. Notez que la multitude suit le grand chemin de perdition, & le petit nombre est au chemin de salut : il vaut mieux aler au Ciel avec peu de personnes, que de courrir en Enfer en grande compagnie.

En Exode chap. 2. vers. 2. Tu n'ensuivras point la multitude pour mal faire; & ne consentiras en jugement à la sentence de plusieurs, pour devoyer de la vérité.

C



*On ne doit point imiter les débauches d'une
multitude; encore moins se conformer à leur
erreur.*

En S. Math. chap. 20 vers. 16. Plusieurs
sont apelez, mais peu sont élus. Il en a
esté ainsi de tout tems: l'Eglise est fort petite
au regard de tout le monde.

En S. Luc. chap. 12. vers. 32. Ne crai-
gnez point petit troupeau, car il a pleu à
votre Pere de vous donner le Royaume.
Notez que l'Eglise est apelée petit trou-
peau, & Babylone qui lui est opposée, est
apelée la grande Cité, Apoc. 16. 19.

Confiderez la suite de l'histoire de l'Egli-
se. Plus de seze cens ans apres la creation
du monde, l'Eglise estoit composée de huit
personnes qui entrerent en l'Arche, En la
Genes. chap. 7. v. 13.

Pres de deus mille trois cens ans apres
la creation du monde, l'Eglise estoit compo-
sée de septante personnes qui décendirent
en Egypte, Exod. 1. 5.

Plus de trois mille ans apres la creation
du monde, le Prophete Elie parloit en cette
sorte au 3. des Rois chap. 19. vers. 10. Les
enfans d'Israël ont delaisssé l'alliance du
Seigneur, ils ont détruit tes autels, & ont
occis par l'épée tes Prophetes, & je suis
delaissé

delaissé seul , & ils cherchent mon ame pour me l'ôter. *De quel côté estoit alors la multitude?*

Quatre cens Prophetes menteurs , & un seul véritable , 3. Rois chap. 22.

En S. Iean chap. 6. vers. 66. & 67. Dés cette heure-là plusieurs de ses disciples s'en alerent arriere , & ne cheminoyent plus avec lui. Dont Iesus dit aus douze. *Vous en voulez vous aussi aler? Si les Apôtres eussent suivi les maximes d'aujourd'hui , ils eussent répondu , Ouy Seigneur, nous-nous en alons : car la multitude n'est point de ton côté.*

Chap. 12. vers. 37. & 38. Et combien qu'il eust fait tant de signes devant eux, ils ne creurent point en lui ; afin que la parole d'Esaïe le Prophete fust accomplie, laquelle il a dite , *Seigneur qui a creu à notre parole , & à qui est revelé le bras du Seigneur? Ne vous étonnez donc plus, si en ce siecle , où la vérité est preschée avec tant de clarté , vous voyez tant de peuples perseverer en leur incredulité.*

En S. Math. chap. 27. vers. 20. Les Princes des Prestres & les Anciens persuaderent au populaire qu'ils demandassent Barabas , & qu'ils fissent mourir



Iesus. Alors pour suivre la multitude il faloit crier contre le Sauveur du monde. Qu'il soit crucifié , v.22.

Aus Actes chap. 1. vers. 15. En ces jours là (c'estoit apres l'Ascension de Iesus Christ) Pierre se leva au milieu des frères : or là estoit vne compagnie environ de six vints personnes. Notez qu'alors il n'y avoit point au monde une plus grande assemblée de Chrestiens.

En l'Apoc. chap. 13. vers. 3. & 4. Toute la terre s'émerveilla apres la Beste; & adorerent le dragon qui avoit donné pouvoir à la Beste, & adorerent la Beste, disant, Qui est semblable à la Beste, & qui pourra combattre contr'elle? Notez que peu de disciples suivoyent Iesus Christ , & voici toute la terre qui court apres la Beste.

Chap. 13. vers. 7. & 8. Il lui fut aussi donné de faire guerre contre les Saints, & les vaincre : aussi lui fut baillée puissance sur toute lignée , & nation, & tous ceus qui habitoyent en la terre l'ont adoré, desquels les noms ne sont point écrits au livre de l'Agneau , occis dés le commencement du monde. Lecteur, considérez comme il est possible que tous les habitans de

de la terre adorent la Beste , & qu'en même
tems la multitude soit du côté de l'Eglise.

Chap. 17. vers. 1. & 2. Vien, je te montrerai la damnation de la grande paillarde , laquelle se sied sur plusieurs eaus: avec laquelle les Rois de la terre ont paillardé & ceus qui habitent en la terre , & se sont enyvrez du vin de sa paillardise. *L'Esprit de Dieu avoit predit que les Rois & les peuples adhereroyent aux idolatries de la grande Paillarde. Ceci n'a point besoin de commentaire.*

Vers. 15. Les eaus que tu as veuës , où la Paillarde se sied. sont peuples, & gens, & langues. Notez que la Paillarde commande à la grande multitude , à plusieurs peuples & nations. C'est dequoy se vante l'Eglise Romaine.

XIII.

*Que la felicité temporelle est une marque de l'Eglise. Bellarmin De Ecclesia lib. 4.
cap. 18.*

Contre ce qui est écrit en S. Jean chap. 18. vers. 36. Mon regne n'est point de ce monde. Mais le regne du Pape



Abrege

14
*s'apele La gloire du monde. Car lors que
l'on met la triple couronne sur sa teste , le
maître des Ceremonies brûlant de l'étoupe
crie par trois fois , Pater sancte, sic transit
gloria mundi, Sacrar. Cerem. S. R. E. lib.
1. seet. 2.*

*Pseaume 44. vers. 14. Toute la gloire
de la fille du Roi est par dedans. Mais de
celle qui dit en son cœur , Je siens Reine
& ne suis point Veuve, & ne verrai point
de dueil, Apoc. 18.7. toute la gloire & tou-
te la magnificence est en dehors.*

*En S. Math. chap. 7. vers. 14. La porte
est étroite, & le chemin étroit qui mène
à la vie. Notez que le chemin & l'entrée de
Paradis est difficile. Mais c'est la porte lar-
ge & le chemin spacieus qui mène à per-
dition. vers. 13.*

*En S. Math. chap. 16. vers. 24. Si aucun
veut venir apres moi , qu'il renonce
à soi même, & qu'il prene sa croix & me
suive. Ce n'est pas une croix d'or ou d'ar-
gent, mais l'affliction pour l'Evangile.*

*Chap. 24. vers. 9. Ils vous livreront
pour estre affigez , & vous tueront,
& serez haïs de toutes gens à cause
de mon Nom. Si nous n'ellions haïs &
persecutez pour la profession de l'Evangile,
nous*

des Controverses.

55

nous ne serions pas assuréz d'estre de la vraye
Eglise.

En S. Iean chap. 15. v. 20. Ayez souvenance de la parole que je vous ay dite, Le serviteur n'est point plus grand que son maître: s'ils m'ont persécuté, aussi vous persécuteront-ils. — *La vie de notre Seigneur Iesus Christ a été une persécution continue. Or Dieu veut que nous soyons conformes à l'image de son Fils, Rom. 8: 29.*

Chap. 16. vers. 2. Il vous feront sans synagogues: même le temps vient que qui-conque vous fera mourir, cuidera faire service à Dieu. *Nos peres n'ont que trop éprouvé les effets de ce zèle furieux.*

Chap. 16. vers. 20. En vérité, en vérité je vous di, que vous pleureriez & lamenterez, & le monde s'éjouira: vous serez contristez, mais votre tristesse sera convertie en joie. *Toutes choses ont leur saison, Eccles. 3: 1. Le monde rit maintenant: Mais un jour il grincerá les dents. Nous pleurons ici bas, & là haut Dieu essuyera nos larmes, Apoc. 7.*

Aus Actes chap. 14. vers. 21. & 22. Paul & Barnabas retournerent à Lystre, en Iconie, & Antioche, confirmans les



courages des disciples , & les enhortans de demeurer en la foi ; & que par plusieurs tribulations il nous faut entrer au Royaume de Dieu. Si donc nous n'effions point affigez , nous ne croirions pas estre au chemin du Royaume des Cieux.

En la 2. à Timot. chap. 3. vers. 12. Tous ceus aussi qui veulent vivre en la crainte de Iesus Christ , souffriront persecution. Mais les enfans de Babylone se glorifient de ce qu'ils sont en delices. Apoc. 18.7.

En l'Apoc. chap. 12. vers. 14. 15. & 16. Quand le dragon eut veu qu'il estoit dejeté en terre, il persecuta la femme qui avoit enfanté le mâle. Mais deus ailes d'vne grand' aigle furent données à la femme, afin qu'elle s'envolat de devant le serpent au desert , en son lieu , là où elle est nourie par vn tems , & par des tems , & moitié de tems. Et le serpent jeta de l'eau comme yn fleuve de sa gueule apres la femme , afin qu'il la fist emporter par le fleuve. Notez que le dragon qui iete des eaus apres la femme , represente la fureur du Diable , qui excite les peuples contre l'Eglise , laquelle Dieu nourrit longement dans le desert .

Chap.



Chap. 13. vers. 7. Il lui fut aussi donné (à la Beste) de faire guerre contre les Saints, & les vaincre. Où estoit alors la prospérité de l'Eglise?

Chap. 17. vers. 4. La femme (*la grande paillarde*) estoit acoutrée de pourpre & d'écarlate, & ornée d'or, & de pierres précieuses, & de perles : tenant en sa main vne coupe d'or, pléne d'abominations & d'ordures de sa paillardise. C'est la description de la splendeur & de la corruption de Rome; & voici l'équipage des fidèles Martyrs.

Aus Ebr. chap. 11. vers. 36. 37. & 38. Et les autres ont été éprouvez par moqueries & batures : davantage aussi par liens & prisons : ils ont été lapidez ; ils ont été inciez : ils ont été tentez : ils ont été mis à mort par occision de glaive : ils ont cheminé ça & là vétus de peaus de brebis & de chevres : destituez, affigez, tourmentez. Desquels le monde n'estoit pas digne, errans és deserts, & montagnes & cavernes, & trous de la terre.

XIV.

Que les miracles sont une marque de l'Eglise. Bellarmin De Eccles. lib. 4. cap. 14.

Contre ce qui est écrit au Deut. chap. 13. vers. 1. 2. 3. 4. & 5. S'il se leve au milieu de toi vn prophete, ou qu'il se die avoir veu en songe, & te donne signe ou miracle, & avienne ce qu'il a dit, & te die, cheminons apres autres Dieus lesquels vous n'avez connu, & servons à iceus, tu n'écouteras pas les paroles de ce Prophete, ou de ce songeur: car le Seigneur vôtre Dieu vous tente, pour estre fait manifesté, si vous l'aimez de tout vôtre cœur, & de toute vôtre ame, ou non. Vous cheminerez apres le Seigneur vôtre Dieu, & le craindrez, & garderez ses commandemens, & obeirez à sa voix, & le servirez, & vous ajoindrez à lui: mais ce Prophete, ou forgeur de songes, sera mis à mort: car il a parlé pour vous d'étourner du Seigneur vôtre Dieu. Il ne se peut rien aleguer de plus exprés. Car voici vn Prophete qui predict les choses à venir.

venir, & qui fait des signes & des miracles: cependant Dieu ne veut point qu'on lui preste l'oreille, parce qu'il annonce une fausse doctrine, C'est donc en vain que l'Eglise Romaine alegue ses pretendus miracles, pour confirmer sa doctrine erronée.

En S. Math. chap. 7. vers. 22. & 23.
Plusieurs me diront en cette journée-là,
Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas
pas prophétisé en ton Nom? & n'avons-
nous pas jeté hors les Diables en ton
Nom? & n'avons-nous pas fait plusieurs
vertus en ton Nom? Et lors je leur dirai,
Je ne vous connu onques: departés-vous
de moi vous tous qui faites iniuité. Pen-
sez à ceci, ô Prestres, qui vous vantez de
chasser les Diables au Nom de Iesus, ce-
pendant que vous combattez la doctrine de
Iesus.

Chap. 24. vers. 24. & 25. Faus Christes
& faus Prophetes se leveront, & feront
grans signes & miracles, voire pour se-
duire les éléus même s'il estoit possible:
voici je le vous ai predit. Mettre aujour-
duy les miracles entre les marques des bons
Docteurs, est comme qui diroit que la fièvre
ardente est une marque de santé: ven que les
faus Prophetes doivent faire de grans signes



& de grans miracles. Quand ils en feroyent mille fois davantage, cela ne seroit pas capable de nous seduire : car Iesus Christ nous en a préavertis.

En la 2. aus Thessal. chap. 2. vers. 9.
Duquel méchant (*fils de perdition*) l'ave-nement est selon l'operation de Satan, en toute puissance, & signes, & prodiges de mensonge. Certes ce n'est point sans mystere, que le mystere d'iniquité s'est avancé par des miracles de mensonge; & que l'Eglise Romaine se vante de faire des mira-cles. Car c'est la marque & la livrée du fils de perdition.

En l'Apoc. chap. 13. vers. 13. & 14. Et fit grans signes (*assavoir la Beste qui a des cornes semblables à l'Agneau*) voire jus-ques à faire décendre du feu du Ciel en terre devant les hommes ; & seduisoit les habitans de la terre, à cause des signes qu'il lui estoit donné de faire devant la Beste. Souvenez-vous du feu saint Antoine, des foudres du Pape, & de tous les fous mi-racles de l'Eglise Romaine, & si vous vou-lez voir un abrégié de ces beaux miracles, li-jez le livre intitulé. Fleurs des Exemples, ou Catechisme historial.

Que

XV.

*Que S. Pierre n'avoit pas seulement une
primaute d'ordre: mais aussi une primaute
de domination, Bellarmin De Rom.
Pontif. l. I. cap. 10. II. &c.*

COntre ce qui est écrit en S. Marc. chap. 10. vers. 42. 43. 44. & 45. Mais Iesus les apelant à soi , leur dit , Vous sçavez que ceus que l'on void dominer sur les nations les maîtrisent , & leurs Princes vsent d'autorité sur elles , mais il ne sera point ainsi entre vous: ains quiconque voudra estre le plus grand entre vous, sera vôtre serviteur ; & quiconque d'entre vous voudra estre le premier , sera le serviteur de tous. Car aussi le Fils de l'homme n'est point venu pour estre servi, mais pour servir, & donner sa vie en rançon pour plusieurs. *Nôtre Seigneur Iesus Christ ne pouvoit faire entendre plus clairement, qu'entre ses disciples il n'y auroit nulle primaute de domination.*

En S. Math. chap. 19. vers. 28. Iesus leur dit, Je vous di en vérité, que vous qui m'avez suivi en la regeneration,



quand le fils de l'homme sera assis au trône de sa Majesté, vous aussi, di-je, serez assis sur douze trônes, jugeans les douze lignées d'Israël. Notez que les Apôtres sont ici représentez assis sur douze trônes, pour nous apprendre qu'ils avoient une égale autorité.

Chap. 23. vers. 8. Ne soyez point appelez Maitres, car vn seul est vôtre Maitre, & vous tous estes frères. Vn Evesque seroit estimé hors du sens, qui apeleroit le Pape son frere, ou son compagnon de service. Cela seroit capable de le faire metre à l'Inquisition.

En S. Luc. chap. 22. vers. 24. Il avint aussi vn debat entr'eus, lequel d'eus seroit estimé le plus grand. Notez que ce debat arriva la veille de la passion de Iesus Christ, depuis ces paroles du 16. de S. Math. Je te donnerai les clefs. Si S. Pierre eust esté établi chef des Apôtres, il n'y eust pas en de dispute entr'eus touchant la primauté.

Vers. 25. & 26. Mais il leur dit, les Rois des nations les maitrisent, & ceus qui vsent d'autorité sur icelles, sont nommez bien-faiteurs. Mais il n'est point ainsi de vous, ains le plus grand entre vous, soit comme le moindre : & celui

qui



qui va devant, comme celui qui sert. Le-
Etéur, notez ici deus choses : 1. Que sur le
débat de la primauté, Iesus Christ ne dit
point qu'il l'a donnée à Saint Pierre. 2. Il
defend aus Apôtres non seulement de domi-
ner comme les Rois, mais aussi de dominer
comme les Rois qu'on nomme bien-faiteurs.
Pour répondre à ceus qui disent que Iesus
Christ defend seulement de dominer comme
les mauvais Rois.

En S. Iean chap. 20. v. 22. & 23. Iesus
Christ soufla sur les disciples, & leur dit,
Recevez le S. Esprit. A tous ceus aus-
quels vous pardonnerez les pechez, ils
leur seront pardonnéz ; & à quiconque
vous les retiendrez, ils seront retenus. No-
tez que la puissance de lier & de délier, qui
avoit esté promise à S. Pierre, Math. 16. est
ici donnée à tous les disciples indiferem-
ment.

Aus Ephes. chap. 2. vers. 20. Edifiez sur
le fondement des Apôtres & des Prophé-
tes, dont Iesus Christ même est la mai-
tresse pierre du coin. Notez que les Pro-
phètes & les Apôtres sont ici mis en même
rang : à Iesus Christ seul appartient la pré-
minence.

Apoc. 21. 14. Et le mur de la cité ayant



douze fondemens , & en iceus les noms
des douze Apôtres de l'Agneau. *Voyez en-*
core ici les douze Apôtres élavez en un mé-
me degré d'honneur.

Notez que S. Pierre se met au rang des
Anciens , c'est à dire des Pasteurs de son
tems , & ne s'atribue aucune domination.

En la 1. de S. Pierre chap. 5. vers. 1. 2.
& 3. Je prie les Anciens qui sont entre
vous, moi qui suis Ancien avec eus, & té-
moin des soufrances de Christ, & qui suis
aussi participant de la gloire, laquelle se-
ra revelée. Paisez le troupeau de Dieu
qui vous est commis , en ayant égard sur
iceluy, non point par contrainte, mais vo-
lontairement, selon Dieu: non point pour
gain deshonneste , mais d'un prompt
courage: & non point comme ayant sei-
gneurie sur le clergé & peuple de Dieu,
mais tellement que soyez exemples du
troupeau par bonne afection. *Confiderez,*
lecteur, combien cette humilité de S. Pierre
est contraire à l'orgueil du Pape. Martin
V. qui donnant commission à l'un de ses
Nonces se donne à soy même ces titres fas-
tueus & sacrileges , Le tres-saint & tres-
beat qui a l'arbitre ou le pouvoir celeste,
qui est seigneur en terre, successeur de
Pierre

Pierre LE CHRIST du seigneur, le seigneur de l'Univers, le pere des Rois la lumiere du monde, le souverain Pontife. Vous trouverez cela mot pour mot dans le Concile de Sienne.

S. Pierre n'est pas toujours nommé le premier, comme, Marc. 16. 7. Iean 1. 44. 1. Cor. 1. 12. & Gal. 2. 9.

Il ne parle pas le premier au Concile de Ierusalem: car il y avoit deja en une grande dispute avant qu'il prist la parole. Actes chap. 15. v. 7.

Il ne prononce pas la conclusion du Concile, v. 13.

La legation vers les Gentils ne se fait point par S. Pierre, v. 22.

Le decret du Concile ne se publie point en son nom, v. 23.

Il partage les charges Eclesiastiques avec les autres Apôtres, comme associé & compagnon en l'œuvre du Seigneur. Galat. chap. 2. vers. 9. Et quand Iaques, Cephas & Iean (qui sont estimez estre les colonnes) ont connu la grace qui m'estoit donnée, ils m'ont baillé à moi & à Barnabas la main d'association: afin que nous allassions aus Gentils, & eus à ceus de la Circoncision.



Saint Paul se dit égal à lui en toutes choses. Aus Gal. chap. 2. vers. 6. Et n'air rien apres de ceus qui semblent estre quelque chose : il ne me touche en rien quels ils ayent esté autrefois : car Dieu n'accepte point l'aparence exterieure de l'homme : car ceus qui sont en estime ne m'ont rien aporté davantage.

En la 2. aus Cor. chap. 11. vers. 5. L'estime que je n'ai esté en rien moindre que les plus excellens Apôtres. Il n'estoit pas donc moindre que S. Pierre, non seulement quant à l'ordre & à la doctrine : mais aussi quant à l'autorité. Car il soutient qu'il n'a esté EN RIEN moindre que les plus excellens Apôtres.

Il est envoyé en commission, Actes chap. 8. vers. 14. Or quand les Apôtres qui estoient en Ierusalem , eurent ouï dire que Samarie avoit receu la parole, ils leur envoyerent Pierre & Iean. Aujourdui ce seroit un prodige si des Evesques entrepnoyent d'envoyer le Pape prescher le Carefme en Allemagne.

On lui fait rendre conte de sa charge, Actes chap. 11. vers. 2. & 3. Quand donc Pierre fut remonté en Ierusalem, ceus de la circoncision debatoient contre lui, disans,

dīsans , Pourquoi es tu entré chez les hommes incirconcis , & as mangé avec eux? Adonc Pierre commençant leur exposa tout par ordre.

Il est repris publiquement par l'Apôtre S. Paul, Galat. 2. vers. 11. Et quand Pierre fut venu en Antioche, je lui resistai en face, pource qu'il estoit à reprendre.

Verset 14. Mais je vi qu'ils ne cheminoient point de droit pié, selon la vérité de l'Evangile, je dis à Pierre devant tous. Sitoi qui es Juif, vis comme les Gentils, & non comme les Juifs ; pourquoi contrains-tu les Gentils à Judaïser? *Vn Evesque seroit aujourdui bien receu qui s'adresseroit au Pape pour le censurer: car quand il traineroit au Diable des peuples innombrables, personne ne doit presumer de l'en reprendre.* Distinct. 40. can. Si Papa.

XVI.

Que le Pape est souverain Pontife, le Chef, l'Epos, & le fondement de l'Eglise. Belarmin. De Pontif. Rom. l. 2. c. 31.

Contre ce qui est écrit aus Ebr. chap. 5.
ver. 4. Nul ne s'atribue cet honneur,

(de Pontife) ains celui qui est apelé de Dieu comme Aaron. Or où est la vocation du Pape au Pontificat ? Et où est ce que Iesus Christ lui a donné le pouvoir d'établir des Sacrificateurs de son corps?

Aus Ephesiens, chap. 1. vers. 22. & 23. Dieu a assujeti toutes choses soubs les pieds d'icelui Iesus Christ, & l'a constitué Chef sur toute l'Eglise : laquelle est le corps d'icelui & l'acomplissement de celui qui accomplit tout en tous, Notez que nostre Seigneur Iesus Christ n'est pas seulement comparé à un Chef politic : mais qu'ici & en plusieurs autres lieux il est comparé à un Chef naturel , pour nous apprendre que comme au corps humain il n'y a qu'un seul chef, autrement ce seroit un corps monstrueux, ainsi en l'Eglise il n'y a qu'un seul Chef, dont nous sommes les membres. Car comme le corps est vn, & a plusieurs membres: mais tous les membres de ce corps qui est vn, jaçoit qu'ils soyent plusieurs , sont vn corps, en telle maniere aussi est Christ, 1. Cor. chap. 12. vers. 12.

Aus Ephes. chap. 5. vers. 23. Le mari est chef de la femme ainsi que Christ est Chef de l'Eglise ; & pareillement est le Sauveur de son corps. Notez qu'en matiere de

de mariage il n'y doit point avoir de lieuten-
tant. Or notre Seigneur Iesus Christ est Chef
de l'Eglise en même façon que le mari est
chef de la femme. Il ne doit donc point à cet
egard avoir de Lieutenant ni de Vicaire.
Notez encore que l'Apôtre joint ensemble,
estre Chef & Sauveur. Celui qui n'est point
le Sauveur de l'Eglise n'en peut estre le
Chef.

En S. Iean chap. 3. vers. 29. Celui qui
à la mariée est le marié : mais l'ami du
marié, qui assiste, & qui l'oit, est fort éjouï
pour la vois du marié, dont cette mienne
joye est accomplie. Notez l'orgueil de l'E-
vesque Romain, qui se dit le marié, mais il
ne pouvoit, comme S. Iean se dire l'Ami du
marié : *ven qu'il le persecute en ses mem-
bres, & qu'il foule aux pieds sa doctrine.*

En la 1. aus Cor. chap. 3. vers. 11. Nul
ne peut metre autre fondement que celui
qui est mis, lequel est Iesus Christ. Notez
que l'Apôtre ne dit pas seulement que Iesus
Christ est le fondement, mais il enseigne qu'il
n'y en peut avoir d'autre. Certes il faut que
le mensonge ait ici la bouche close: **Car il ne**
se peut rien dire de plus formel.



XVII.

Que l'Antechrist ne doit venir que peu avant la fin du monde. Bellarm. De Rom. Pontif. l. 3. c. 3.

COntre ce qui est écrit en la 2. aus Thessal. cha. 2. vers. 7. & 8. Déjà le secret d'iniquité se fait : seulement celui qui tient maintenant (l'Apôtre parle de l'Empire Romain, au jugement des plus célèbres Docteurs de l'Eglise Romaine) jusqu'à ce qu'il soit aboli; & lors le méchant sera manifesté. Notez que le mystère d'iniquité se tramoit dès le tems de l'Apôtre S. Paul, & qu'il y a long tems qu'il doit estre revelé, ven que depuis plusieurs siecles, l'ancien Empire Romain est aboli.

En la 1. de S. Iean cha. 2. vers. 18. Jeunes enfans, le dernier tems est; & comme vous avez ouï, que l'Antechrist vient : dès maintenant même il y a plusieurs Antechrists : dont nous connoissions que c'est le dernier tems. Notez que dès le tems de S. Iean il y avoit plusieurs Antechrists qui preparoyent le chemin au grand Antechrist. Tellement que s'il n'estoit pas encore arri-

vii

vé il suivroit de bien loin ses precursors.

Chap. 4. vers. 3. Tout esprit qui ne confesse point Iesus Christ, n'est point de Dieu, & tel esprit est l'Antechrist, duquel vous avez ouï parler qu'il viendra, & est déjà maintenant au monde. *L'Antechrist estoit déjà en la personne de ses precursors.*

Notez qu'il avoit été predit en l'Apocalypse que l'Antechrist seduiroit les nations, qu'il domineroit sur les Rois & sur la multitude des peuples: qu'il feroit la guerre aux Saints & les vaincroit: & qu'il se glorifieroit de la splendeur & de la durée de son règne. Or ces choses-là ne se peuvent faire en peu d'années.

XVIII.

Que nous ne devions pas nous separer de l'Eglise Romaine. Bellarm. De Eccl. l. 3. c. 2. C'est l'opinion commune.

Contre ce qui est écrit en l'Apoc. chap. 18. vers. 4 Sortez d'icelle, mon peuple, afin que ne soyez participans de ses pechez, & que ne receviez de ses playes. Notez que Dieu parle icy de la grande Ba-

bylone qui est assise sur ses montagnes, qui est revêtue de pourpre & d'ecarlate, & qui commande aux Rois de la terre. Le Cardinal Bellarmin confesse que c'est la description de Rome; & même il soutient que cela ne se peut appliquer à aucun autre, parce qu'alors il n'y avoit point de ville située sur ses montagnes qui commandât à des Rois. De Pontifice Rom. lib. 20. cap. 2. Il est donc impossible de demeurer en la communion de Rome sans estre souillé de ses pechez, & participer au tourment quil lui est préparé.

Aus Rom. chap. 16. vers. 17. Or je vous prie, freres, que preniez garde à ceus qui font dissentions & scandales contre la doctrine que vous avez aprise; & vous retirez d'eus. Notez que nous nous sommes séparez des Romains d'aujourd'hui, parce qu'ils rejettent la doctrine que les anciens Romains avoient receu de l'Apôtre S. Paul.

En la 2. aus Corinth. chap. 6. vers. 17. & 18. Departez-vous du milieu d'eus, (*ascavoir des Idolâtres*) & vous en séparez, dit le Seigneur, & ne touchez à chose souillée, & je vous recevrai, & vous serai pour pere, & vous me serez pour fils & filles, dit le Seigneur Tout-puissant.

puissant. Dieu n'avoüera jamais pour ses enfans ceux qui adherent aux ennemis de sa gloire, & qui suivent les bannières trempées au sang de ses Martyrs.

Aus Galates chap. 1. vers. 9. Si aucun vous evangelise autrement que ce que vous avez receu, qu'il soit maudit. Il n'y a rien de plus contraire que l'Evangile du Fils de Dieu, & l'Evangile de Rome: l'un nous donne la coupe benite, l'autre nous la refuse: l'un nous sauve par grace, & l'autre par merite: l'un nous assure de la misericorde de Dieu, l'autre nous en fait douter, &c.

En la 1. de S. Jean cha. 5. vers. 21. Enfants, gardez vous des idoles. Or l'idolatrie est en l'Eglise Romaine, en laquelle on adore des croix materielles & on se prosterné devant les images; & même on y adore un morceau de pain de la souveraine adoration dont on adore Dieu.

Notez que l'on ne doit point avoir de communion avec une Eglise qui enseigne la doctrine des Diables: or l'Eglise Romaine enseigne une doctrine que le S. Esprit apelle doctrine des Diables, 1. Timot. 4. Nous ne devons donc point avoir de communion avec l'Eglise Romaine.

D



En Ierem. chap. 51. vers. 9. Nous avons medeciné Babylone , & si n'est pas guerie, delaissions-la, & nous en alons vn chacun en sa terre , car son jugement est parvenu jusques au ciel , & est éleue jusques aus nues. Nous avons remontré à l'Eglise Romaine ses erreurs , & elle ne les a point reformés: au contraire, elle a excommunié & persécuté à feu & à sang ceus qui ont publié la verité. C'est pourquoi nous l'avons abandonnée. Car ceus qui lui adherent, seront punis avec elle d'une punition épouvantable.

XIX.

Que les prières & le service public peuvent être fait en une langue non entendue du peuple. Conc. de Trente, Sess. 22. ca. 8. & can. 9. Bellarmin De verbo Dei, l. 2. c. 15.

Contre ce qui est écrit en la 1. aux Corinth. chap. 14. vers. 6. 7. 8. 9. 10. & 11. Maintenant, frères, si je vien à vous parlant langiges, que vous profiterai-je, si je ne vous parle par revelation, ou par science, ou par prophétie, ou par doctrine?

ne? Et de fait, les choses qui sont sans ame, qui donnent son, soit haut-bois, soit harpe, si elles ne donnent distinction en leurs tons, comment connoitra-on ce qui est joué sur le haut-bois ou sur la harpe? Car si la trompette donne vn son inconnu, qui se preparera à la bataille? Pareillement aussi vous, si vous ne prononcez de votre langue parole signifiante, comment entendra-on ce qui se dit? car vous serez parlans en l'air. Il y a (selon qu'il avient) tant de manieres de langages au monde, & rien n'est muet. Si donc je ne sc̄ai la vertu de la voix, je serai barbare à celui qui parle, & celui qui parle me sera barbare. C'est ce qui arrive entre le Prestre & le peuple, quand on chante la Messe. Car l'un est barbare à l'autre.

Vers. 13. 14. 15. & 16. Parquoi que celui qui parle langage, prie de pouvoir interpreter. Car si je prie en langage, mon esprit prie, mais mon intelligence est sans fruit. Quoi donc? je prierai d'esprit, mais je prierai aussi d'intelligence: je chanterai d'esprit, mais je chanterai aussi d'intelligence. Autrement, si tu benis d'esprit, celui qui est du simple populaire, comment dira-il Amen à ton action de grâ-



ces? car il ne sc̄ait que tu dis. Quand on fait des prières ou des actions de grâces en Latin, comment le commun peuple François peut-il dire Amen; ven qu'il n'entend pas ce que l'on dit? Vers. 21. & 22. Il est écrit en la loy, pourtant parlerai-je à ce peuple ici en autres langues, & par levres étranges; & encores ainsi ne m'orront ils point, dit le Seigneur. Parquois les langues étranges sont pour signe, non point aus fidèles, mais aus infidèles, Peuples abusez, ouvrez vos yeux & au lieu d'admirer le service pompeus de vôtre Eglise, apprenez que c'est un signe de l'ire de Dieu, de ce que l'on vous parle en un langage qui vous est étranger & barbare.

XX.

Qu'il y a des lieus plus saints que les autres,
& que c'est une œuvre de pieté d'y vouér
des pelerinages. Bellarm. De cultu San-
ctorum, l. 3. c. 8.

Contre ce qui est écrit en S. Jean chap.
4. vers. 21. 23. 24. Feimme croi moi
que l'heure vient que vous n'adorerez le
Père n'en cette montagne, n'en Ierusalem.
Mais

Mais l'heure vient , & est maintenant,
que les vrais adorateurs adoreront le Pe-
re en esprit & verité: car aussi le Père en
demande de tels qui l'adorent. Dieu est
esprit, & faut que ceus qui l'adorent, l'a-
dorent en esprit & verité. Prenez garde
à cecy, ô supersticieus, qui vouëz des peleri-
nages à Ierusalem , & à notre Dame de
Mont-ferrat, de Lorete, de Liesse, & d'aut-
res lieus semblables: comme si Dieu y estoit
mieux servi. & adoré qu'ailleurs!

En Malachie, chap. 1. vers. 11. Depuis
le Soleil levant jusques au Soleil cou-
chant mon Nom est grand entre les Gen-
tils, & en tout lieu est sanctifiée & offerte
à mon Nom vne oblation nete. Notez
que les sacrifices spirituels de la nouvelle
alliance, s'offrent en tous lieus , parce que c'est
le service qui sanctifie le lieu, & que ce n'est
pas le lieu qui sanctifie le service. Notez en-
core que l'oblation spirituelle des Chrestiens
est apelée nete, parce qu'elle est sanctifiée &
rendue agreable à Dieu par Iesus Christ 1.
Pierre 2.

En la 1. à Timot. chap. 2. vers. 8. Je
veux donc que les hommes facent pri-
ères en tout lieu, levans leurs mains pures,
sans ire & sans question. Notez que Dieu



est present partout, & qu'en quelque lieu que nous soyons, nous sommes également proches du Ciel.

1. Corinth. chap. 10. vers. 26. La terre est au Seigneur & le contenu d'icelle. *Toute terre où Dieu est invoqué, est une terre sainte.*

Nôtre Seigneur Iesus Christ preschoit en la montagne. S. Math. chap. 5. en la n^e celle, cha. 13. au desert. chap. 14.

Les disciples s'assemblent en une maison, Actes chap. 1. 2. 12. & 20.

S. Paul fait sa priere sur le bord de la mer, Actes chap. 21. vers. 5.

Il y avoit une Eglise en la maison d'Aquile & de Priscille, 1. aus Corint. chap. 16. vers. 19.

En la maison de Nymphe, aus Coloss. 4. vers. 15.

Et en S. Math. chap. 18. vers. 20. Là où il y en a deus ou trois assemblez en mon Nom, je suis là au milieu d'eus. Il vaut mieux ouir la verité en des cavernes, que d'ouir retentir le mensonge sous des voûtes azurées: & prier Dieu en une grange, que de te blasphemer en un palais.

Qu'il

XXI.

*Qu'il y a d'autres Mediateurs envers Dieu
que notre Seigneur Iesus Christ, Bellar-
min De Sanctorum beatitudine lib. 1.
c. 20.*

Contre ce qui est écrit en la 1. à Ti-
moth. cha. 2. vers. 5. Il y a vn Dieu, &
vn Moyenneur entre Dieu & les hom-
mes, asçavoir Iesus Christ homme. No-
tez que comme il y a vn Dieu, il y a aussi vn
Mediateur. C'est donc une impieté, & de
poser plusieurs Dieus, & d'enseigner plu-
sieurs Mediateurs.

En S. Iean chap. 6. vers. 68. Seigneur,
à qui irons nous? tu as les paroles de vie
eternelle. Aurons nous notre recours aux
Anges? nous adresserons-nous aux Saints?
mais il n'y a que Iesus Christ qui nous pnis-
se sauver.

Chap. 10. vers. 9. Je suis la porte, si au-
cun entre par moi il sera sauvé. Notez
que cela convient à Iesus Christ seul. Car
en toute la parole de Dieu aucune creature
n'est apelée la porte du ciel. C'est l'Eglise
Romaine qui a inventé ce blasphème.

D 4



Chap. 14. vers. 6. le suis le chemin, & la vérité, & la vie: nul ne vient au Pere sinon par moi. Notez que Iesus Christ ne nous enseigne pas seulement qu'il est le chemin: mais qu'il nous apprend qu'il n'y a point d'autre chemin pour aler à Dieu que lui. Nous n'y pouvons donc aler par les Saints.

Et vers. 13. Quoi que vous demandiez à mon Pere, en mon nom, je le ferai: afin que le Pere soit glorifié par le Fils. Puis que tout ce que nous demandons au Pere au nom du Fils, nous est accordé, pourquoi nous adresserions nous à d'autres Médiateurs?

Aus Actes chap. 4. vers. 12. Et n'y a point de salut en aucun autre; car aussi il n'y a point d'autre nom sous le ciel qui soit donné aux hommes, par lequel il nous faille estre sauvé. Les hommes peuvent inventer, & le Diable peut suggerer divers moyens de salut, pour abuser le monde: mais Dieu n'en a point ordonné d'autre que Iesus Christ.

Aus Ephes. chap. 2. vers. 18. Par lui nous avons tous deus en vn esprit accés au Pere. Qu'est-il besoin d'autres Médiateurs, puis que le Fils nous rend le Pere accessible & favorable?

En



En la i. de S. Iean cha. 2. vers. 1. Mes
petis enfans, je vous écri ces choses, afin
que ne pechiiez point, que si aucun a pe-
ché, nous avons vn Avocat envers le Pe-
re, Iesus Christ le juste. Pour plaider une
cause civile, on ne s'adresse point à ceus qui
n'ont point esté receus Avocats en la Cour.
Ici qu'il s'agit du salut de nos ames, com-
ment pourrions nous confier notre cause à
ceus qui en la Cour celeste n'ont jamais receuo
la qualité d'Avocats ? Nul ne s'atribue
cet honneur, ains celui qui est apelé de
Dieu comme Aaron, Ebr. 5. 4.

Vers. 2. Car c'est lui qui est la propi-
cation pour nos pechez, & non seulement
pour les nôtres, mais aussi pour
ceus de tout le monde. Notez que le S. Es-
prit joint ensemble l'intercession & la re-
demption; pour nous apprendre, que celui qui
n'est point Mediateur de redemption, ne
peut estre Mediateur d'intercession.

Aus Romains chap. 8. vers. 34. Christ
qui est mort, & qui plus est, ressuscité: le-
quel aussi est à la dextre de Dieu, & qui
fait aussi requeste pour nous. Cette inter-
cession de Iesus Christ, est fondée sur sa mort,
& fait partie de sa Sacrificature. Il n'apar-
tient qu'à celuy qui a répandu son sang en la



Croix, de comparoître pour nous dedans le Sanctuaire celeste.

Aus Ebreus chap. 7. vers. 24. & 25.
Cettrui-ci (Iesus Christ) pource qu'il demeure eternellement en vne Prestrise perpetuelle, & pourtant aussi peut-il sauver à perpetuité, s'aprochaut de Dieu par lui même, toujours vivant pour interceder pour nous. Notez que Iesus Christ promet de sauver, non point ceus qui aprochent de Dieu par les Saints, ou par les Anges, mais qui en aprochent par lui même. Enfin, puis que le salut est accompli en Iesus Christ, & qu'incessamment il intercede pour nous, qu'est-il besoin d'avoir recours à d'autres Mediateurs?

Chapitre 12. vers. 24. Nous sommes venus à Iesus, Mediateur du Nouveau Testament, & au sang épandu, parlant mieus que celui d'Abel. Notez que Iesus Christ est notre Mediateur en vertu du sang qu'il a répandu en remission de nos pechez. Que nul ne dise, *Je n'oserois aprocher de ce Mediateur.* Car son sang ne crie point vengeance contre ses freres, comme celui d'Abel: mais il demandé paix, grace, & misericorde pour les plus grans pecheurs qui ont le cœur touché de repentance.

En

En la 1. de S. Iean chap. 2. vers. 1. & 2.
Nous avons vn Avocat envers le Père,
Iesus Christ le juste. Car c'est lui qui est
l'i propitiation pour nos pechez : & non
seulement pour les nôtres, mais aussi
pour cens de tout le monde. Notez que
Iesus Christ plaide la cause de tous cens,
desquels il a expié tes pechez par sa mort.
C'est l'Avocat general de tous les Chrestiens,
& la seule bouche par laquelle nous parlons
au Père.

Notez encore que celui qui a charge de
presenter à Dieu les prieres de l'Eglise, en
doit couvrir les defaus & les rendre agree-
bles à Dieu.

Cela a esté jadis figure en la personne du
souverain Sacrificateur qui portoit sur sa
tiare une lame de pur or, en laquelle estoit
gravé, La Sainteté au Seigneur, dont Dieu
parle ainsi, en Exode chap. 28. vers. 37. &
38. Et sera sur la mitre apparente, au front
du souverain Prestre : & portera Aaron
les iniquitez des enfans d'Israël, en tous
leurs dons & presens qu'ils offriront, &
sanctifieront ; & sera continuellement
la lame sur son front, afin que le Seigneur
lui soit apaisé. Cela s'acomplit en Iesus
Christ, qui est le corps & la verité



En la 1. de S. Pierre, chap. 2. vers. 5.
 Vous aussi comme pierres vives, soyez e-
 difiez pour maison spirituelle, & sainte.
 Sacrificature, pour offrir sacrifices spiri-
 tuels agreeables à Dieu par Iesus Christ.
 Mais il n'y a point de creature qui par sa
 sainteté, ou par son merite, puisse couvrir
 les defauts de nos prières, & les rendre a-
 greables à Dieu. C'est pourquoi il n'y a ni
 Saint, ni Sainte, qui puisse estre notre Me-
 diateur envers Dieu, ni luy presenter nos
 prières.

XXII.

*Qu'il faut invoquer les Saints que Dieu a
 receus en sa gloire Bellar. De Sanctorum
 beatitud.l.i.c.19. Concil.de Tren.Sess.25.*

Contre ce qui est écrit aus Römans,
 chap. 10. vers. 14. Comment donc
 invoqueront-ils celui auquel ils n'ont
 point creu? Or on ne croit point aus Saints,
 autrement il faudroit ajouter un nouvel ar-
 ticle au Symbole, on ne les peut donc invo-
 quer.

Au Pseaume 49.vers.15. Et m'invoque
 au



au jour de tribulation: je te delivrerai & tu m'honoreras. Que l'on nous montre un semblable commandement d'invoquer les Saints, & à l'instant nous les invoquerons.

Au Pseaume 145, vers. 18. Le Seigneur est pres de tous ceus qui l'invoquent: de tous ceus qui l'invoquent en vérité. Peut-on dire le même des Saints? Mais leur essence n'est pas infinie, pour estre en tous les endroits du monde, près de tous ceus qui les reclament.

En S. Math. chap. 11. vers. 28. Venez à moi, vous tous qui estes travaillez, & je vous soulagerai. Notez que comme les plus malades s'adressent aux Medecins les plus exquis, ainsi les plus grans pecheurs se doivent adresser à Iesus Christ. Quand la raison seroit moins évidente, le commandement y est formel.

En S. Luc chap. 11. vers. 1. Il avint aussi, comme il prioit en quelque lieu, après qu'il eust cessé, qu'un de ses disciples lui dit, Seigneur, enseigne nous à prier; ainsi que Iean a enseigné ses disciples. Notez qu'ils ne disent pas, Enseigne nous à prier Dieu, mais en general, enseigne nous à prier. Car en ce temps-la prier absolu-

ment, ou prier Dieu : se prenoit pour une même chose . Voyons donc le modèle sur lequel se doivent former toutes nos prières.

Vers. 2. Et il leur dit , Quand vous priez, dites:Pere,ton Nom soit sanctifié, &c. On ne peut dire à un Saint,ni à un Ange, notre Pere &c. Ils se reconnoissent nos frères , & nos compagnons de service, Apocal. 12.v.11.& 19.v.20. On ne les peut donc invoquer.

En S. Iean chia.14. vers.13 Et quoi que vous demandiez à mon Pere en mon Nom,je le ferai, afin que le Pere soit glorifié par le Fils. Mais il n'a rien été promis de semblable à ceux qui invoqueront Dieu au nom des Saints.

Aus Actes chap. 2. vers. 21. Quiconque invoquera le Nom du Seigneur, sera sauvé. Mais il n'est dit en aucun lieu, Quiconque invoquera le nom de S Pierre, ou de S. Paul, sera sauvé.

Aus Romains chap. 8. vers. 15. Vous n'avez point receu vn esprit de servitude derechef en crainte,ains vous avez receu l'esprit d'adoption des enfans de Dieu, par lequel nous crions Abba Pere. Cens donc qui n'osent adresser à Dieu leurs prières, n'ont point encore reçus son Esprit d'adoption.

pion. Car les enfans bien nez, qui ont vn pere debennaire, parlent à lui avec vne liberte filiale.

Aus Galat. chap. 4. vers. 6. Et pourtant que vous estes enfans de Dieu, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils en vos cœurs, criant Abba Pere. Notez que ce ne peut estre l'Esprit de Iesus Christ qui pousse les hommes à invoquer les Saints : car toutes les prières qu'il forme en nos cœurs s'adressent à Dieu seul. Et notez encore que cet Esprit n'en seulement nous fait dire, mais nous fait crier Abba Pere, pour nous apprendre à chasser les vaines craintes, & à prier Dieu en confiance.

Aus Ephes. chap. 3 vers. 12. Par lequel (Iesus Christ) nous avons hardiesse & accès en confiance, par la foi que nous avons en lui. Si un fils de Roi, bien aimé de son pere, nous donnoit accès à lui, nous ne chercherions point d'autre introducteur. Puis donc que le Fils de Dieu nous donne accès à Dieu; Et même accès en confiance, pourquoi chercherions nous d'autre Avocat pour nous adresser à Dieu?

Aus Ebr. chap. 4. vers. 15. Car nous n'avons point vn Pontife qui ne puisse avoir compassion de nos infirmitez, ains-



nous avons celuy qui a esté semblable-
ment tenté en toutes choses, horsmis pe-
ché. Nous ne saurions nous adresser à per-
sonne qui sache mieux nos nécessitez, qui ait
plus de compassion de nos misères, & qui ait
plus de pouvoir de nous bien-faire, ni qui
nous soit alié de plus près. Car nous sommes
membres de son corps, de sa chair,
& de ses os, Ephes. 5.

Verset 16 Alons donc avec confiance
au trône de sa grace, afin que nous obte-
nions miséricorde, & trouvions grace
pour estre aidez en temps oportun.

*Notez encore que toutes nos prières & nos
actions de graces, sont des sacrifices spirituels;
Or les sacrifices ne doivent estre offerts qu'à
Dieu. En la loy de Moïse, Dieu n'en avoit
point ordonné d'autres.*

Au livre des Iuges chap. 13. ver. 16. Si tu
veus faire holocauste, offre le au Seigneur.

Au Pseaume 49. vers. 14. Sacrifice à
Dieu sacrifice de louange, & rens au Sou-
verain tes vœus.

En Osee chap. 14. vers. 3. Retournez-
vous au Seigneur, & lui dites, Pardonne
toute iniquité & pren le bien, & nous
rendrons les vœux de nos levres.

Aus Ebr. chap. 13. vers. 15. Ofrons
donc

done par lui (*Iesus Christ*) sacrifice de louange touours à Dieu , c'est à dire le fruit des levres, confessans son Nom. Par ces passages & plusieurs autres semblables il paroit que nous ne devons point adresser nos prières, nos louanges & nos actions de grâces , qu'à celui auquel les enfans d'Israël offroient jadis leurs sacrifices de propiciations & de prospérité.

XXIII.

Que les Saints decedez savent nos nécessitez particulières. Bellarmin De Sanctorum beatitud. l. I. c. 10.

Contre ce qui est écrit en l'Eclesiaste chapitre 9. vers. 5. & 6. Les vivans savent bien qu'ils doivent mourir , mais les morts ne connoissent plus rien , & si n'ont plus outre aucun salaire , car la memoire d'iceus est mise en oubli. Aussi l'amour & la haine , & les envies ensemble sont peries , & n'ont aucune part en ce siecle, ni en l'œuvre qui est fait sous le Soleil. Si les morts ne connoissent plus rien de tout ce qui est sous le Soleil , il est plus clair que le jour qu'ils ne sauent rien de nos nécessitez particulières.



Au 4. des Rois chap. 2. vers. 9. Elie dit à Elizée, Demande ce que tu veus , afin que je te le face, avant que je sois ôté d'avec toi. Si les Saints decedez savoyent nos necessitez, & pouvoient entendre nos demandes, Elie ne devoit pas dire à Elizée , Demande avant que je sois ôté d'avec toi. Car Elizée lui eust peu adresser ses prières depuis son enlèvement au Ciel.

Au 4. des Rois, chap. 22. vers. 20. Dieu parle ainsi au bon Roy Iosias. Pource , je t'assembleray avec tes peres , & seras assemblé en paix en ton sepulcre , afin que tes yeus ne voyent tous les maus que je dois faire venir sur ce lieu-ci. Si cens que Dieu retire en son repos , ne voyent point les miseres publiques , combien moins connoissent-ils nos necessitez particulières?

En Job chap 14. vers. 21. Si ses fils sont nobles ou non nobles , il ne l'entendra pas. Notez qu'un pere mort ne fait pas la prospérité , ou l'adversité de ses enfans propres: comment faura-t-il les necessitez de tous les particuliers?

En Esaïe cha. 63. vers. 16. Car tu es notre Pere , & Abraham ne nous a pas scén , & Israël ne nous a pas connu. Si les Saints decedez ne connoissent point la posterité qui vient

vient apres eus , quelle aparence qu'ils connoissent l'état de tout le monde?

Notez que c'est un mensonge de dire que
ceux qui voyent la face de Dieu, voyent toutes choses en elle, comme en un miroir: car Iesus Christ parle ainsi des Anges. En S.Math. chap. 18. vers. 10. Prenez garde que vous ne méprisiez un de ces petis : car je vous di qu'és Cieus leurs Anges voyent toujours la face de mon Pere qui est és Cieus.

Cependant ils n'ont pas veu en la face de Dieu la vocation des Gentils: car voici comme en parle S.Paul aus Ephesiens chap. 3: vers. 8.9 & 10. Cette grace (di-je) m'a été donnée à moi qui suis le moindre de tous les Saints , pour auncôncer entre les Gentils les richesses incomprchensibles de Christ : & pour metre en evidence à tous quelle est la communication du secret qui estoit caché de tout tems en Dieu, qui a tout cree, afin que la sagesse de Dieu , qui est diverse en toutes sortes, soit manifestée aus principautez & puissances, és lieus celestes, par l'Eglise.

Ils ne voyent pas en la face de Dieu, quand sera le jour du jugement. En S. Marc chap. 13. vers. 32. Or de ce jour là, &c de

L'heure, nul ne le scait, non pas même les
Anges des Cieux.

XXIV.

*Que les saints decedez connoissent nos cœurs
& nos secrètes pensées. Bellarmin De
Sanct. beatit. l. I. c. 20.*

COntre ce qui est écrit au 3. des Rois chap. 8. vers. 39. Et feras que tu donneras à vn chacun selon toutes ses voyes, ainsi que tu auras veu son cœur. Car toi seul connois le cœur de tous les fils des hommes. Notez que si les Saints connoissoient nos cœurs, & nos pensées par la contemplation de la face de Dieu, ou par révélation particulière, on ne pourroit pas dire que Dieu seul connoit le cœur de tous les hommes.

En Ieremie chap. 17. vers. 9. Le cœur de l'homme est mauvais & inscrutable, qui le connoitra? Certainement il n'y a que celui qui ajoute au vers. 10. Je suis le Seigneur qui sonde soigneusement le cœur, & éprouve les reins.

En la 1. aus Corinth. chap. 2. vers. 11. Qui est ce des hommes qui sache les choses

ses de l'homme , sinon l'esprit de l'homme qui est en lui; *Il est sans doute qu'il n'y a que celui qui dit*, Apocal. 2. 23. Toutes les Eglises sauront que je suis celui qui examine les reins & les cœurs.

XXV.

Que la Vierge Marie a été conceue sans péché. Concile de Basle Sess. 36. Bellarm. De amiss. grat. & statu pecc. l. 4. c. 15. C'est l'opinion commune des Cordeliers & des Iesuites.

COntre ce qui est écrit en Job chap. 14. vers. 4. Qui peut faire net celui qui est conceu d'ordre semence , n'est-ce pas toi qui es seul? (*Il y a en l'Ebren pas vn*) Or la Vierge Marie a été engendrée à la façon des autres hommes , par des personnes infectées du péché originel. Il n'y a que Jésus Christ qui en soit exempt , parce qu'il a été conceu du S. Esprit, qui a sanctifié la nature humaine au ventre virginal.

En l'Ecclesiaste chap. 7. vers. 21. Car il n'est aucun homme juste en la terre qui face bien, & qui ne peche. L'Ecriture n'exerce personne de cette règle, si ce n'est notre

Sauveur qui a esté fait semblable à nous en toutes choses, horsmis peché, Heb. 2. & 4.

En S. Luc chap. 1. vers. 46. & 47. Marie dit, Mon ame magnifie le Seigneur: & mon esprit s'est éjouï en Dieu mon S A V V E V R. Notez que le salut presuppose perdition. Car Iesus Christ est venu pour sauver ce qui estoit peri, Mathieu 18. 11. Ceus qui ne sont point capris n'ont pas besoin de redemtion. Ceus qui sont sains n'ont point besoin de Medecin, mais ceus qui sont malades, Math. 9. 12.

Aus Rom. cha. 5. vers. 12. Par vn homme le peché est entré au monde: & par le peché la mort: & ainsi la mort est parvenue sur tous les hommes, en qui tous ont peché. Notez que tous cens qui décedent d' Adam par propagation naturelle, reçoivent cette mauvaise trempe au ventre de leur mere, comme David, qui disoit au Pseaume 50. vers. 7. Voici, certes j'ai esté conceu en iniquité, & ma mere m'a conceu en pechez. C'est pourquoi notre Seigneur & Sauveur a esté engendré par miracle, sans operation d'homme. Car il nous faloit vn tel Pontife, saint, innocent, sans macule, séparé des pecheurs, exalté par dessus les Cieus, Ebr. 7. 26.

Vers.

Vers. 18. Comme donc par vn forfait la coulpe est venue sur tous hommes en condamnation , ainsi aussi par la justice dvn, le benefice est venu à tous hommes en justification de vie. Notez que si la Vierge Marie n'eust aucunement participé au peché d'Adam, elle n'eust en nul besoin d'estre justifiée par Iesus Christ.

Chap. I . v. 32. Car Dieu a enclos tous en incredulité , afin qu'il fist misericorde à tous. Si la Vierge Marie n'eust point senti la misère du peché, elle n'eust point en besoin de la misericorde de Dieu.

En la 1. aus Corinth. chap. 15. vers. 22. Et comme tous meurent en Adam, pareillement tous seront vivifiez en Christ. La Vierge donc estoit morte en Adam , puis qu'elle a été vivifiée par Iesus Christ.

En la 2. aus Corint. chap. 5. vers. 14. Car la charité de Christ nous constraint, tenans cela pour resolu, que si vn est mort pour tous, tous aussi sont morts. Ce qui ferre plus étroitement les sacrez liens de l'amour qui est entre la Mere & le Fils , c'est que la mere l'a engendré, entant qu'homme: mais entant que Dieu, il est son Createur, & entant que Redempteur, il l'a racheté par son sang. Il est mort pour lui donner la vie,

puis qu'il est mort pour tous.

Je tiens pour tout assuré que la bien heureuse Vierge , vrai exemple de devotion, n'oublloit point à reciter souvent la priere du Seigneur , Notre Pere, &c. Or l'une des clauses est celle-ci : Pardonne nous nos offenses. Toutes les fois donc qu'elle prioit, elle confessoit ses pechez devant Dieu.

Notez encore que la sainte Vierge a été sujete aux afflictions de cette vie, & à la mort. Car il est ordonné aux hommes de mourir vne fois , Ebr. 9. 27. Nombres 16. 29. C'est le domicile ordonné à tous vivans, Job 30.23. Or les miseres & la mort presusposent le peché (Car les gages de peché c'est mort , Rom. 6. 23.) L'ame qui pechera celle même mourra , Ezech. chap. 18.vers. 20. Dieu estant si bon & si misericordieu qu'il ne fait sentir aucune peine aux personnes purement & absolument saintes & innocentes , il faut de nécessité que ceux qui sont sujets aux afflictions & à la mort, endurent ces choses , ou comme creatures pecheresses , ou comme soufrans pour les pechez d'autrui. Or il n'y a que notre Seigneur Jesus Christ, qui estant saint, innocent , sans macule & séparé des pecheurs, Ebr. 6. 7. v. 26. s'est mis en la place de nous pauvres pecheurs,

pecheurs & nous a rachetez à Dieu par son sang, Apoc. 5. vers. 9. Il a soufert vne fois pour nos pechez , luy juste pour les injustes, afin qu'il nous amenast à Dieu, t. Pierre chap. 3. vers. 18.

Enfin, notre creance sur ce point est tellement claire, que la plupart des Jacobins sone de notre côté, & soutiennent cette verité & de bouche & par écrit.

XXVL

Que la Vierge Marie est la Reine du Ciel, la porte de paradis, & le salut des vivans & des morts. Comme il en est parlé aus Litanies qu'on lui adresse, & au Pseautier de Bonaventure.

Contre ce que dit la bienheureuse Vierge, elle même, en S. Luc chap. 1. vers. 46. Adonc Marie dit , Mon ame magnifie le Seigneur. Notez qu'elle reconnoit Iesus Christ pour son Seigneur : bien loin de se dire sa Dame, selon le blasphème de quelle Litanie.

Vers. 47. Et mon esprit s'est éjouï en Dieu mon Sauveur. Notez qu'elle embrasse Iesus Christ comme son Sauveur : bien



loin de se dire le salut des autres.

Vers. 48. Car il a regardé l'humilité de sa servante : voici certes d'oresnavant toutes generations me diront bien-heureuse. Notez qu'elle ne dit pas, *Tous les siecles m'adoreront, & m'adresseront leurs prières* : mais toutes generations me diront bien-heureuse. Suivant cette prophétie nous la publions la plus heureuse d'entre toutes les femmes.

Chap. 11. vers. 27. & 28. Vne femme d'entre le peuple éleva sa voix , & lui dit, Bien-heureus est le ventre qui t'a porté, & les mammelles que tu as succées. Adonc il dit, Mais certes bienheureus sont ceus qui oyent la parole de Dieu , & la gardent. *La Vierge est bien-heureuse d'avoir porté Iesus Christ en son corps, mais encore plus heureuse de l'avoir porté en son cœur, & d'avoir creu en lui, comme en son Sauveur.* Elle est bien-heureuse d'avoir alaité notre Seigneur , mais encore plus heureuse d'avoir elle même sucé le lait de pieté.

En S. Iean chap. 2. vers. 4. Et Iesus lui dit, Quelle chose y a il entre moy & toy femme , mon heure n'est point encore venue. Notez que notre Seigneur Iesu Christ parle à la bien-heureuse Vierge en cette

cette sorte , non pas faute d'amour envers elle: car au plus fort de ses douleurs il lui témoigna ses tendres afections la recommandant à son disciple bien-aimé , Iean 19. Mais il vouloit aler au devant de l'abus & de la superstition , & nous empescher de metre la creature en la place du Createur .

En S. Math. chap. 12. vers. 47. 48. 49. & 50. Et quelqu'vn lui dit , Voila , ta mere & tes freres sont dehors , demandans de parler à toi . Luy répondant dit à celui qui lui avoit dit cela , Qui est ma mere , & qui sont mes freres? Et étendant sa main sur ses disciples , dit , Voici ma mere & mes freres: car quiconque fera la volonté de mon Pere qui est és Cieus , icelui est mon frere , ma sœur , & ma mere . Notez que Iesus Christ ne produit point sa sainte Mere devant les peuples qui l'environnoient . Il ne leur dit point , Voila la Reine & l'Imperatrice du Ciel & de la terre , devant laquelle il faut que tout genou se ploye . Voila l'échelle par laquelle vous monterez au Ciel , & la porte par laquelle vous entrerez en Paradis . Mettez vôtre fiance & vôtre esperance en elle . Au contraire pour les détourner doucement d'une pensée si grossiere , il leur aprend qu'il



prefere la parenté spirituelle à la corporelle:
 & que s'ils veulent avoir l'honneur d'estre sa
 Mere & ses freres, ils doivent faire de bon
 cœur la priere de David au Pseaume 142.
 Enseigne moi à faire ta volonté : car tu
 es mon Dieu.

Et aus Actes chap.4.vers. 12. Et n'y a
 point de salut en aucun autre (qu'en notre
 Seigneur Iefus Christ,) car aussi il n'y a
 point d'autre Nom sous le Ciel , qui soit
 donné aus hommes, par lequel il nous
 faille estre sauvez. Nous trouvons en la
 bien-heureuse Vierge l'exemple d'une foy, &
 d'une vertu admirable que nous devons imi-
 ter: mais nous ne devons point metre notre
 fiance en elle: car ce n'est point en son nom que
 Dieu nous sauve.

XXVII.

*Qu'il faut adorer les Anges, & rendre aux
 Saints un service religieux. Bellarmin
 De cultu Sanctorum, lib. i. c. 11. 12. 13. 14.
 Panigarole Evesque d'Ast 3. part. le-
 çon 13.*

Contre ce qui est écrit en S. Math.chap.
 4. vers. 10. Tu adoreras le Seigneur

tca



ton Dieu , & à lui seul tu serviras. Notez que c'est en vain que l'on fait ici vne distinction entre l'adoration de latrie & celle de dulie : ven que toute adoration religieuse quelque nom qu'on lui puisse donner n'appartient qu'à Dieu ; & qu'il veut estre seruy lui seul du service religieux.

Aus Coloss. chap. 2. vers. 18. Que nul ne vous seduise à son plaisir par humilité & religion des Anges, s'ingerant és choses qu'il n'a point veuës, estant temerai-rement enflé du sens de sa chair. Notez que ceus qui rendoyent aux Anges un service religieux, ne les faisoient pas égaus à Dieu , ven qu'ils le faisoient par humilité, comme s'estimans indignes de s'adresser immédiatement à Dieu. Cependant l'Apôtre les condanne , parce que ce service là estoit vne invention d'homme.

Aus Ebr. chap. 1. vers. 14. Ne sont-ils pas tous Esprits servans , & qu'il envoie pour servir, à cause de ceus qui recevront l'héritage de salut ? Notez que Dieu a ordonné les Anges pour le service de l'Eglise: mais il n'a point ordonné que l'on rende aux Anges aucun service religieux.

Voyez ici des exemples de Saints & d'Anges , qui n'ont pas voulu qu'on se pre-



sternast devant eus pour les adorer.

Aus Actes chap. 10. vers. 25. & 26.
Avint que quand Pierre entroit, Corneille lui vint au devant, & se jetant à ses pieds, l'adora : mais Pierre le releva, disant, Leve-toi, je suis aussi homme.

Chap. 14. vers. 14. & 15. Quand les Apôtres, Barnabas & Paul eurent entendu cela (*qu'on leur vouloit sacrifier*) ils déchirerent leurs vêtemens, & faillirent au milieu de la troupe, crians & disans, Hommes, pourquoi faites-vous ces choses? nous sommes aussi hommes mortels, semblables à vous.

En l'Apoc. chap. 19. vers. 10. Et je cheu à ses pieds (*afavorr uns pieds de l'Ange*) pour l'adorer, & il me dit, Garde que tu ne le faces. Je suis serviteur avec toi, & avec tes frères qui ont le témoignage de Jésus. Adore Dieu.

Et au chap. 22. vers. 8. & 9. Moy Jean suis celui qui ai ouï & veu ces choses. Et apres que j'en ouï & veu, je cheu pour adorer devant les pieds de l'Ange qui me monstroit ces choses : mais il me dit, Garde toi de le faire, je suis serviteur avec toi & avec tes frères les Prophètes, & avec *ceus* qui gardent les paroles de

des Controverses. 103
de la Prophetie de ce livre. Adore
Dieu.

XXVIII.

Qu'il y doit avoir des images en la Religion. II. Concile de Nicée, Bellarmin De Imaginibus Sanctor. lib. 2. cap. 7.8.9. & 10.

Contre ce qui est écrit en Exode chap. 20. vers. 4. Tu ne te feras idole taillée, ne semblance quelconque des choses qui sont là sus au Ciel, ne ça bas en la terre, ne és caus dessous la terre. Notez qu'en matière de la Religion Dieu ne défend pas seulement les idoles taillées, mais généralement toute sorte de ressemblance des choses qui sont au Ciel, en terre, ou dessous la terre. Tellement que quand la distinction surannée de nos adversaires entre *Idole & Image*, seroit véritable, elle ne les mettoit point à couvert des foudres de cette loy divine.

Au Deuter. chap. 5. vers. 8. Tu ne te feras représentation taillée ne semblance quelconque de ce qui est au Ciel en haut, &c. Que nos Adversaires ne se plaignent



plus de cè que nous avons tourné Image taillée , car image taillée & representation taillée sont une même chose. Qu'ils ne se plaignent plus aussi de ce que nous pressons contre eus ces divines paroles. Car il ne faut qu'entrer en leurs temples qu'ils appent Eglises , & on y verra toutes sortes de representations taillées & de ressemblances, de ce qui est au Ciel , en la terre & dessous la terre.

Deuteronomie chap. 27. vers. 15. Maudit soit l'homme qui fera idole de taille ou de fonte , abomination au Seigneur, l'œuvre des mains des ouvriers , & le mettra en lieu secret. Remarquez cela contre les images que l'on met en Relique.

En S. Jean chap. 4. vers. 23. & 24. L'heure vient , & est maintenant , que les vrais adorateurs adoreront le Pere en esprit & vérité : car aussi le Pere en demande de tels , qui l'adorent. Dieu est esprit , & faut que ceus qui l'adorent, l'adorent en esprit & vérité. Cens de l'Eglise Romaine ne sont point donc de vrays adorateurs : car adorer Dieu par les images corporelles n'est point l'adorer en esprit.

En la I. de S. Jean chap. 5. vers. 21.

Enfans

Enfans, gardez-vous des idoles, Amen.
Notez que tout ce à quoy on rend un service religieux qui ne lui est point deu, est une idole.

XXIX.

Que Dieu peut estre representé en bosse & en plate peinture. Bellarmin De Imaginib. Sanctorum, l. 2. c. 8.

Contre ce qui est écrit au Deuter. chap. 4. vers. 15. Gardez donc soigneusement vos ames : vous n'avez veu aucune similitude au jour que le Seigneur votre Dieu a parlé à vous en Horeb du milieu du feu , afin que paravanture estant deçus, ne vous faciez similitude taillée, ou image de masle ou de femelle. Notez que Dieu defend ici toute effigie & ressemblance par laquelle on entreprend de le representer. Que devient donc la distinction d'image & d'idole?

En Esaie chap. 40. vers. 18. A qui donc avez vous fait Dieu semblable, ou quelle image lui metrez-vous ? Il semble que ce soit pour se moquer de Dieu, & pour exposer la Religion en oprobre, que l'Eglise Romai-



*ne habille Dieu en Pape, & qu'elle soufre
qu'on en face des bouchons de taverne.*

Aus Actes chap. 17. vers. 29. Comme ainsi soit que nous soyons le genre de Dieu, nous ne devons pas estimer la Divinité estre semblable à or, ou argent, ou à pierre taillée par art, & par invention d'homme. *Ce n'est donc pas la ressemblance de Dieu que l'on void aus temples de l'Eglise Romaine. Ce sont les chimères de l'esprit de mensonge.*

Et aus Rom. chap. 1. vers. 22. & 23. Se disans estre sages, ils sont devenus fols, & ont changé la gloire de Dieu incorruptible à la ressemblance de l'homme corruptible, & des oiseaux, & des bestes à quatre pieds, & des reptiles. *Vous diriez qu'il depeint les Romains d'aujourduy, qui representent le Pere par un vieillard, le S. Esprit par une colombe, & le Fils par un agneau.*

Vers. 24. A raison de quoi aussi Dieu les a abandonnez aus concupiscences de leurs coeurs,

Que

XXX.

Que les images servent à instruire les ignorans. Bellarmin De Imaginibus Sanctorum l. 2. cap. 20.

Contre ce qui est écrit en Ieremie cha. 10. vers. 8. Ils seront tous ensemble prouvez estre fols & insipiens, & la doctrine de leur vanité est vn bois. Certes il n'y a point de plus grande folie que de vouloir estre enseignez par des images inutiles.

Vers. 14. & 15. Tout homme est fait fol par sa science; tout ouvrier est confus en sa taillure: car ce qu'il a fait par force est faus, & n'y a point d'esprit en eus: ce sont choses vaines, & l'œuvre est digne d'en rire; ils periront au tems de leur visitation. *Quand on considere la variete des images qui sont dans les temples de l'Eglise Romaine, il y auroit sujet de rire, si Dieu n'y estoit ofencé. Un jour les idolaires en auront honte, & les jeteront aux taupeaux et aux chauves-souris, Esaïe 2. 20.*

Habacuc chap. 2. vers. 18. Que profite le simulacre taillé, parce que son facteur

E. 6.



l'a taillé , ou qu'il l'a fondu & fait vne fausse image ? *Quand on habille Dieu en Pape , avec la mitre & la triple couronne , c'est un enseigne-mensonge : car jamais Dieu n'a revêtu un tel habit.*

Zacarie chapitre 10. vers. 2. Les simulacres ont parlé inutilement. *Si les images donnent tant d'instruction , le peuple de l'Eglise Romaine devroit estre fort savant : mais il n'y a point de peuple plus ignorant que celui qui est rempli d'images.*

Pseaume 115. vers. 4. 5. 6. & 7. Les idoles des Gentils sont or & argent, les œuvres des mains des hommes : ils ont bouche , & ne parleront point : ils ont yeus , & ne verront point : ils ont des oreilles , & n'orront point : ils ont narines , & ne sentiront point : ils ont mains , & ne toucheront point : ils ont pieds , & ne chemineront point : ils ne crieront point de leur gosier. *C'est là la vraye description des images de l'Eglise Romaine ; Et il n'y a du tout rien qui ne leur convienne parfaitement.*

Verset 8. Ceus qui les font soyent semblables à eus, & tous ceus qui se confient en eus.

Que

XXXI.

Que l'on doit venerer les images. II. Concile de Nicée , Concile de Trente, Sess. 25. decret. 2. Bellarmin De Imaginib. Sandtorum, lib.2.cap. 12.

Contre ce qui est écrit en Exode chap. 20. vers. 5. Tu ne les adoreras point, & ne les serviras, car je suis le Seigneur ton Dieu, fort & jaloux. Notez que Dieu ne dit pas seulement, Tu ne les adoreras point, mais qu'il ajoute, & ne les serviras point. Nos adversaires ont des livres entiers, dont le titre est De cultu imaginum, c'est à dire, Du service des images. Et un certain Evesque enseigne formellement que non seulement on adore devant l'image, mais que l'on adore l'image même. Naclantus in epist. ad Rom. cap. 1.

Au Levitique, chap. 26. vers. premier. Vous ne vous ferez point d'idoles ni entailles, & ne vous dresserez aucunstittres, & ne mettrez pierre insigne en votre terre pour l'adorer; car je suis le Seigneur vôtre Dieu. Notez que les Pères du 2. Concile de Nicée que l'Eglise Romai-



ne aprouve & qu' elle met au rang des Conciles universels apellent hypocrites cens qui disent qu'il faut servir & honorer les images : mais qu'il ne les faut pas adorer.

En Esaïe cha. 2. vers. 8. & 9 Leur terre est remplie d'idoles; ils ont adoré l'œuvre de leurs mains , ce que leurs doigts ont fait, & la personne s'est enclinée , & s'est l'homme abaissé. Donc ne leur pardonne point. Notez qu'Esaïe décrit l'adoration des idoles par s'encliner & s'abaisser devant elles. C'est ce que l'on fait en l'Eglise Romaine, où non seulement on se prosterné devant les images , mais on les baise, on leur fait fumer de l'encens, on leur allume des chandelles, on les habille , on les couronne de fleurs, on les porte sur les épaules , on va vers elles en pelerinage, & en un mot, on leur rend le même service, & les mêmes honneurs que les Payens rendoient à leurs idoles.

Chapitre 44. depuis le 13. vers. iusques au 20. Le charpentier a étendu sa règle, il l'a formé avec la gouge , il l'a fait avec les esquilles, & l'a tourné au compas, & a fait vne image d'homme , comme vne bel homme, habitant en la maison. Il l'a coupé.

coupé des cedres: il a prins vn pin , & vn chesne, qui avoit esté entre les arbres de la forest. Il a planté le pin que la pluye a nourri. Et les hommes en ont fait du feu. Il a prins de leurs pieces & s'en est chaufé , & en a fait du feu , & en a cuit les pains , & du residu en a fait vn Dieu , & l'a adoré,& en a fait vne image taillée , & s'est encliné devant elle. Il a brûlé au feu la moitié d'icelui , & de la moitié d'icelui en a cuit la chair , & a mangé: il a mangé son potage , & en a esté saoulé , & s'est chaufé ; puis a dit , Ha, ha, je me suis chaufé, j'ay veu le feu. Mais du residu en a fait vn Dieu & vne idole taillée pour soy. Il s'encline devant icelui , & l'adore , & le prie , disant , Delivre-moi , car tu es mon Dieu. Ils ont ignoré & n'ont pas entendu: car ils ont oublié, afin qu'ils ne voyent de leurs yeus , & qu'ils n'entendent de leur cœur. Ils ne remorent point en leur pensée , & ne connoissent point : ils n'ont pas l'entendement de dire, J'ay brûlé la moitié de ceci au feu , & en ay cuit les pains sur les charbons , & en ay cuit la chair , & en ay mangé ; & du residu d'icelui en ferai-je vne idole ? m'enclineray-je des-



vant vn tronc de bois ? La partie d'icelui est cendre le cœur insipient l'a adoré, & ne delivrera pas son ame , & ne dira point, Par advanture est ce mensonge ce qui est en ma main ? Pauvres gens ! qui vous prosternez devant le bois & la pierre, meditez soigneusement toutes ces choses. Pensez un peu si elles ne conviennent point à vos images , & ayez honte de la superstition en laquelle vous avez esté nourris.

Au chap. 46. vers. 6. 7. Qui baillez l'or du sachet , & pesez l'argent en la balance , en marchandant à vn Orfevre pour faire vn Dieu, & s'enclinent devant , & l'adorent. Ceus qui le portent , le portent sur leurs épaules , & le mettent en son lieu; & se tiendra debout : & ne bougera pas de son lieu. Mais aussi quand ils crieront à lui il n'orra pas , il ne les sauvera pas de la tribulation. On ne peut nier que tout cela ne convienne aux images de l'Eglise Romaine. On les porte sur les épaules. Ceus même qui les ont faites se prosternent devant elles. L'Evesque ayant consacré une croix , l'adore. Ritual Roman pag. 223.

Ieremie au chap. 10. vers. 3. 4. & 5.
Car l'œuvre de la main de l'ouvrier a coupé

coupé le bois en la forest avec la coignée, & l'a orné d'or & d'argent, & l'a attaché de clous avec marteauz, afin qu'il ne se déjoigne point. Ils sont forgez en similitude de palme, & ne parleront point : on les prendra pour porter, pource qu'ils ne peuvent cheminer ; parquois ne les vucillez craindre, car ils ne peuvent faire ne bien ne mal. Le Iesuite Vasques n'y fait pas tant de façon, car en son 3. livre De l'adoration, il soutient que l'on peut adorer les images, non seulement lors qu'elles sont consacrées & enises dans les Temples, mais aussi qu'on les peut adorer en la boutique du sculpteur ; Et même que l'on peut adorer tous les arbres de la forest, & toutes les creatures qui sont au monde, pourven que cela ait quelque relation à la Divinité. O cieus ! ayez horreur. Et vous Fideles, louez Dieu, de vous avoir delivrez d'un abus si grossier, & si palpable !

Baruch au chap. 6. vers. 3. 4. & 5. Mais maintenant vous verrez en Babylone des Dieus d'or & d'argent, & de pierre, & de bois, qui seront portez sur les épaules, en demontrant crainte aus gens. Gardez vous donc que ne soyez aussi faits sembla-

bles aus œuvres des étrangers, & que ne craigniez point, & que la crainte d'iceus ne vous prene. Quand donc vous verrez le peuple derriere & devant, dites en adorant à vos cœurs, Seigneur Dieu, c'est toi qu'il faut adorer. Notez que nous avons droit d'aleguer ce passage contre l'Eglise Romaine, ven qu'elle met Baruc au rang des livres Canoniques. Or vous direz qu'il décrit les processions qui se font aujourduy lors que l'on porte sur les épaules la Chasse de Sainte Genevieve ou de quelque autre saint à qui l'on attribue de faire des miracles.

En la 1. aus Cor. chap. 10. vers. 7. Ne soyez point idolâtres.

Chap. 6. vers. 10. Les idolâtres n'hériteront point le Royaume de Dieu.

En l'Apocalypse chap. 21. vers. 8. Aus idolâtres, leur part sera en l'étang ardent de feu & de souphre, qui est la mort seconde.

Qu'il

XXXII.

Qu'il faut observer les fêtes des Saints.
Bellarmin De cultu Sanct. l.3. c.16.

Contre ce qui est écrit en Exode chap. 20. vers. 9. Six jours tu travailleras & feras toute ton œuvre. Notez que Dieu par des paroles formelles, écrites de sa main, & prononcées de sa bouche permet de travailler six jours de la semaine. Mais il avoit été predict, qu'une personne de grande autorité changeroit le tems & la loi.

En Daniel chap. 7. vers. 25. Et parlera paroles contre le Souverain, & brisera les Saints du Souverain, & estimera qu'il aura la puissance de muer le tems & les loix. Cela convient au Pape, qui reforme le Calendrier, & ordonne les jours de feste. A sa volonté les boutiques se ferment, les Cours de Parlement se levent de leurs sieges, & les Conseils des Rois remettent les afaires.

Aus Galat. chap 4. vers. 10. & 11. Vous observez les jours & les mois, & les tems, & les années : je crain de vous que d'avanture je n'aye travaillé en vain envers vous. Notez cela contre les jours de

feste, le Carefme, les quatre tems, & l'année du Iubilé.

Aus Coloss. chap. 2. vers. 16. Que nul donc ne vous condanne en manger & en boire, ou en distinction d'un jour de feste, ou de nouvelle lune, ou de sabats. D'où vient donc que l'on condanne les artisans d'entre nous qui n'observent point les fêtes de l'Eglise Romaine?

Notez que nous observons le Dimanche, parce qu'il estoit en usage du temps des Apôtres. Car dès lors on s'assembloit pour ouïr la Parole, participer aux Sacremens, & faire des aumônes. Actes 27. 7. 1. Cor. 16. 2. C'est ainsi qu'en nos Eglises nous solennisons ce jour sacré.

Qui plus est le nom même de jour de Dimanche se trouve en l'Apoc. chap. 1. vers. 10. Or fus-je ravi en esprit un jour de Dimanche. I'estime que le lecteur n'ignore pas que ce jour là est ainsi apelé, parce que c'est le jour auquel notre Seigneur Iesus Christ est ressuscité. Les Juifs observoyent le jour auquel Dieuacheva la creation du monde; & nous celebrons le jour auquel Iesus Christ aachevé le salut & la redemption de l'Eglise.

Qu'ans

XXXIII.

Qu'aus jours ordonnez par le Pape il faut
s'abstenir de certaines viandes, Bellar-
min *De bonis operibus lib. 2. cap. 14. 15.*
&c.

Contre ce qui est écrit aus Coloss.
chap. 2. vers. 16. Que nul ne vous
condanne en manger & en boire, ou en
distinction d'un jour de feste, ou de nou-
velle lune, ou de sabats. Pourquoi donc
l'Eglise Romaine nous condanne-t-elle de ce
que nous n'observons point ses jûnes?

Au méme chap. vers. 20. 21. 22. 23. Si
vous estes donc morts avec Christ, quant
aus elemens du monde, pourquoi enco-
re decernez-vous, comme si vous viviez
au monde? Ne mange, ne goûte, ne tou-
che point. Toutes lesquelles choses pe-
rissent par l'usage, selon les commandeme-
nts & les doctirines des hommes, les-
quels ont toutesfois quelque espece de
sapience en superstition & humilité; &
en ce qu'elles n'épargnent le corps, &
n'ont aucun égard au rassasiement d'ice-
lui. Notez que l'Apôtre previent l'obje-

ction de ceux qui disent que les jûnes ont esté établis à bonne intention, & pour mater la chair. Ce sont les raisons de l'Eglise Romaine.

En S. Math. chap. 15. vers. 11. Ce qui entre en la bouche n'est pas ce qui souille l'homme. Cependant celui qui mange de la chair en un jour defendu par le Pape, est tellement souillé, qu'il n'y a que l'eau de Rome qui le puisse laver. Il faut aler au Pénitencier pour avoir absolution.

Aus Actes chap. 10. vers. 15. Ce que Dieu a purifié, ne le di point polu, Il faut bien que l'Eglise Romaine estime les viandes souillées : ven qu'elle les exorcise & en chasse les malins esprits. Voyez sur cela le Rituel Romain.

Aus Romains chap. 14. vers. 17. Car le Royaume de Dieu n'est point viande ne breuvage, mais justice, paix, & joie, au S. Esprit. Mais aujourdui la distinction des viandes est une des grandes parties du service de Dieu. Quand vous auriez la zele & la pieté des Apôtres, & la sainteté de la B. Vierge, si vous ne jûnez à la Romaine, vous n'êtes pas bon Chrestien.

En la 1. aus Corinth. chap. 8. vers. 8. La viande certes ne nous rend pas plus agreables



agréables à Dieu : car si nous mangeons, nous n'en avons rien d'avantage, & si nous ne mangeons point, nous n'en avons pas moins. *Pensez à ceci, ô superstitieux, qui par vos jûnes croyez mériter envers Dieu, & satisfaire pour vos pechez.*

Au chap. 10. vers. 25. & 26. Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans en enquérir rien par conscience : car la terre est au Seigneur, & le contenu d'icelle. *Manger un morceau de chair en Carefme, est un crime punissable, où le Pape regne absolument : mais se remplir de poisson ou de confiture est un jûne meritoire.*

Vers. 25. Si aucun des infideles vous convie, & vous y voulez aler, mangez de tout ce qui est mis devant vous sans en enquérir rien par conscience. *Ceux de l'Eglise Romaine nous estiment infideles ; quand donc nous les convions chez nous, ils doivent manger indiferemment de tout ce qui leur est présent.*

En la 1. à Timoth. chap. 4. vers. 1. 2. 3. 4. & 5. Or l'Esprit dit notamment, qu'és derniers tems, certains se revolteront de la foi, s'amusans aus esprits abusieurs & aus doctrines des Diables, en-

seignans mensonges en hypocritie, estant cauterisez en leur propre conscience, defendans de se marier, commandans de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour en user avec action de graces, aus fideles, & à ceus qui ont connu la vérité. Car toute creature de Dieu est bonne, & rien n'est à rejeter quand il est pris avec action de graces. Car elle est sanctifiée par la parole de Dieu & par oraison. Certainement ceus qui demeurent en l'Eglise Romaine seront sans excuse quand Dieu jugera le monde: car il n'y a si miserable qui ne sache que l'Eglise Romaine commande de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour l'usage de l'homme. Or c'est cette doctrine que l'Apôtre appelle doctrine des Diables.

Au vers. 7. & 8. Exerce-toy à pieté: car l'exercice corporel est peu profitable, mais la pieté est profitable à toutes choses, ayant promesse de la vie présente, & de celle qui est à venir. Notez que toute la devotion de l'Eglise Romaine consiste en des exercices corporels, à jûner, porter la haire, aler en pelerinage, &c. Mais il vaudroit mieux s'exercer à craindre Dieu & obéir à ses commandemens.

A Tite



A Tite chap. 1. vers. 15. Toutes choses sont netes à ceus qui sont nets , mais rien n'est pur aus souüillez & aus infideles. Nos Adversaires se font sur cela le procez à eus-mêmes , & nous donnent gain de cause.

XXXIV.

Que l'on peut faire des vœus aux Saints;
Bellarmin *De cultu Sanctor.* l. 3. c. 9.

Contre ce qui est écrit en Saint Math.¹ chap. 4. vers. 10. Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & à lui seul tu serviras. Or le vœu est une partie du service Divin; & il se prend toujours en l'Ecriture pour une promesse faite à Dieu. Bellarmin se contredisant à soi-même confesse cette vérité en ces même mots, *De cultu Sanctor.* lib. 3. c. 9.

Aus Nombres chap. 30. vers. 3. Si quelqu'un des hommes vouéra un vœu au Seigneur , ou se sera obligé par jurement, il ne violera point sa parole , mais il accomplit tout ce qu'il a promis.

Au Deuter. chap. 23. vers. 21. Quand tu voueras vœu au Seigneur ton Dieu, tu

F



ne tarderas point de l'acomplir : car le Seigneur ton Dieu le requerra ; & si tu tardes, il te sera reputé à peché.

Au Pseaume 49. vers. 14. Sacrifie à Dieu sacrifice de louange, & ren au Souverain tes vœus. *Qu'on nous montre un seul passage qui nous dise, Ren tes vœus aux Saints.*

Pseaume 64. vers. 2. O Dieu, louange t'est deuë en Sion, & le vœu te sera rendu en Ierusalem.

Pseaume 75. vers. 12. Vouëz & rendez à votre Seigneur Dieu , vous tous qui à l'entour de lui apportez dons. Notez que le vœu est une espece d'invocation. Or Dieu seul doit estre invoqué, comme il a été montré en la Section 22.

Celui à qui nous adressons nos vœus doit connoître notre état. Or les Saints decedez n'ont plus de part en tout ce qui est sous le Soleil : comme il a été prouvé en la Section 23.

Celui à qui on vouë doit connoître le cœur , & tire les pensées , parce que souvent le cœur vouë sans que les levres professent le vœu. Or Dieu seul connaît les cœurs & examine les pensées , comme il a été vérifié en la Section 24.

Enfin



Enfin, celni à qui on vouë est reconnu auteur des biens que nous avons receus, ou que nous demandons, Or toute bonne donation & tout don parfait est d'en haut, descendant du Pere des lumières, Iaq. 1.17.

C'estoit à Dieu que Jacob voüa vn vœu, disant, Si le Seigneur Dieu est avec moi, & me preserue en cette voye, par laquelle je chemine, & me donne du pain à manger, & vêtemens pour me vêtir, & que je retourne en paix en la maison de mon pere, lors le Seigneur sera mon Dieu, Gen. chap. 28. vers. 20. 21.

Dont aussi Dieu lui dit au chap. 31. vers. 13. Je suis le Dieu de Bethel, où tu oignis la pierre, & me voüias vn vœu.

C'estoit à Dieu que les Israélites, alans à la guerre contre les Cananéens, firent vn vœu, aus Nomb. chap. 21. vers. 2. Adonc Israël s'obligeant par vœus au Seigneur dit, &c. Aujourdui les idolâtres se voüeroient à S. George en pareille occasion.

C'estoit à Dieu qu'Anne se voyant sterile fit ses vœus, au I. des Rois chap. 1. vers. 10. & 11. Et comme Anne estoit d'un cœur triste, icelle pria au Seigneur, en pleurant abondamment, & voüa vn vœu, disant, Seigneur des armées, si en consi-



derant tu regardes l'affliction de ta servante, & que tu ayes memoire de moi, & que tu n'ayes pas oublié ta chambrière, & que tu donnes à ta servante sexe viril, je le donnerai au Seigneur tous les jours de sa vie, & le rasoir ne montera point sur son chef. *Aujourd'hui en pareil cas, une femme superstitieuse se voueroit à S. Arnault, ou à quelque autre saint.*

C'estoit à Dieu que David rendoit tous ses vœus, au Pseaume 21. vers. 26. Ma louange sera de toi en grande assemblée: je rendrai mes vœus en la présence de ceux qui le craignent.

Pseaume 55. vers. 13. O Dieu, tes vœus sont en moy, lesquels je te rendrai, qui sont louanges.

Pseaume 116. vers. 12. 13. & 14. Quelle chose rendrai-je au Seigneur pour toutes les choses qu'il m'a données? je prendrai le calice du salutaire, & invoquerai le nom du Seigneur. Je rendrai mes vœus au Seigneur devant tout son peuple.

Pseaume 131. vers. 1. & 2. Seigneur, aye souvenance de David, & de toute sa mansuetude. Ainsi qu'il a juré au Seigneur, & a fait vœu au Dieu de Iacob.

C'estoit



C'estoit à Dieu que Ionas adressoit ses vœus du ventre du poisson. En Ionas chap. 2. vers. 8. 9. & 10. Quand mon ame estoit en angoisse en moi , j'ai eu memoire du Seigneur, afin que mon oraison vienne à toi , en ton saint temple. Ceus qui gardent en vain les vanitez , ils laissent sa misericorde. Mais je te ferai immolation en voix de louange , & rendrai au Seigneur pour mon salut tout ce que j'ai voué. *En semblable danger ceus de l'Eglise Romaine se voueroyent à S. Nicolas.*

C'estoit aussi à Dieu que les Gentils convertis devoyent ofrir leurs vœus : car voici comme il est parlé de la vocation d'Egypte, en Esaié chap. 19. vers. 21. Et sera le Seigneur connu de ceus d'Egypte ; & en ce jour là connoiront les Egyptiens le Seigneur , & l'adoreront par sacrifices , & par dons ; & ils voueront des vœus au Seigneur , & les payeront.

Notez que les vœus de S. Paul , dont il est parlé aus Actes chap. 18. & 21. estoient des ceremonies de la loi Mosaique , dont l'institution se peut lire au 6. chap. du livre des Nombres. Il vouloit s'accommoder aus Juifs pour les attirer. Il me suis fait (dit-il) aus Juifs comme Juif, afin de ga-



gner les Juifs, 1. Cor. 9. 20. On vouloit ensevelir la Synagogue avec honneur. Iognez à cela que ces vœus se fassoyent à Dieu seul.

Enfin, en toute l'Ecriture on ne fauroit montrer aucun exemple d'un vœu adressé aux Saints ou aux Saintes. C'estoit chose du tout inconnue du tems des Prophètes & des Apôtres. Cette vérité est tellement forte qu'elle arrache ces paroles au Cardinal Bellarmin, Lors que les saintes Ecritures s'écrivoient, l'usage de vouer aux Saints n'avoir point encore commencé. Bellarmin De cultu Sanctor. lib. 3. cap. 9. Avoiez donc, Messieurs, que votre Religion est nouvelle.

Nerez que le S. Esprit ne nous remarque qu'un exemple de cette superstition de vouer aux créatures en la personne des Juifs rebelles & idolâtres, qui s'estant retiréz en Egypte, contre le commandement de Dieu, fassoyent des vœus & ofroyent des sacrifices à la Lune, qu'ils apeloient la Reine des Cieux. Car c'est ainsi que ces miserables parlent en Ieremie chap. 44. vers. 25. Faisons nos vœus que nous avons voué, afin que nous sacrifions à la Reine du Ciel, & que nous lui offrions des libations. Cens de

de l'Eglise Romaine succedent à cette idolatrie: car ils font des vœus, & offrent le parfum de leurs prières aux Saints, & à la Vierge Marie, qu'ils appellent aussi la Reine du Ciel.

XXXV.

Que les enfans peuvent faire des vœux, & les accomplir sans le consentement de leurs peres. Bellarmin de Monach. lib. 2. cap. 36.

Contre ce qui est écrit au livre des Nombres chap. 30. vers. 4, 5 & 6. Si la femme aura voûté quelque chose, & qu'elle sera obligée par jurement, qui est en la maison de son pere, & encore en aage de jeune fille. Si le pere entend son vœu qu'elle a fait, & son jurement par lequel elle a obligé son ame, & s'en taise, elle sera tenue au vœu, & accomplira par œuvre tout ce qu'elle a promis & juré. Mais si le pere a contredit, incontinent qu'il a entendu, & ses vœus & ses juremens seront nuls; & ne sera point tenue à la promesse, car le pere y a contredit. Si les enfans des Israélites ne pouvoient

F. 4.



sans le consentement de leurs peres, accomplir des vœus que Dieu luy même avoit commandez, quelle aparence que les enfans des Chrestiens puissent, sans le consentement de leurs peres, accomplir des vœus ordonnez par les hommes, & qui sont contre la volonté de Dieu revelée en sa parole?

XXXVI.

Que le mariage des Eclesiastiques est une somillure & un sacrilège; Decret de Gratiān, Dist. 82. ean. Propos. & can. Plurimos. Bellarmin. De Monach. lib. 2. cap. 30.

Contre ce qui est écrit aus Ebr. chap. 13. vers. 4. Que le mariage soit honorable entre tous, & la couche sans macule. Si le mariage est honorable entre tous, il ne peut estre en oprobre aux Ministres de l'Evangile.

En la 1. aus Corinth. chap. 9. vers. 5. N'avons nous pas puissance de mener par tout vne femme sœur, ainsi que les autres Apôtres, & les freres du Seigneur, & que Cephas? Notez que par vne femme sœur ou selon le Grec vne sœur femme est entendue vne

vne femme mariée à vn Apôtre. C'est l'opinion du Pape Leon IX. Distinct. 31. can. Omnia.

En la 1. Tim. chap. 3. vers. 2. 4. & 5. Mais il faut que l'Evesque soit irreprehensible, mari d'une seule femme, sobre, prudent, modeste, chaste, conduisant honnêtement son ménage, ayant ses enfans sujets en toute chasteté. Car si quelqu'un ne sait conduire son ménage, comment aura-il soin de l'Eglise de Dieu? Notez que ces mots, mari d'une seule femme, ne se peuvent entendre de l'Eglise de Dieu, vu que l'Apôtre lui même fait la distinction entre la famille du Pasteur & son troupeau. Si quelqu'un ne sait conduire son ménage, comment aura-il soin de l'Eglise de Dieu?

Au vers. 12. Que les Diacres soient mariés d'une seule femme, conduisant honnêtement leurs enfans & leurs familles. Notez qu'au verset précédent l'Apôtre avoit décrit quelles doivent être les femmes des Diacres, Car prévoyant les abus de ce siècle il a voulu parler clairement du mariage de tous ceux qui servent en l'Eglise.

Au chap. 4. vers. 1. 2. & 3. Or l'Esprit

F 5



dit notamment, qui es de nos temps, au-
cuns se revoleront de la foi, s'amusans
aux esprits abuseurs, & aux doctrines des
Diables, Enseignans mensonges en hy-
pocrisie, estans cauterisez en leur propre
conscience : Defendans de se marier.
C'est en vain quel on dit qu'il y a des anciens
Heretiques qui ont defendu le mariage. Car
plusieurs peuvent tomber en un même preci-
pice. Quiconque enseigne la defense du
mariage, enseigne la doctrine des Diables.
Or l'Eglise Romaine enseigne la defense du
mariage. Iugez donc ce que nous en pouvons
dire.

Noé herant de justice estoit marié,
Gen. 6.

Abraham le pere des croyans estoit ma-
rié, *Gen. 12.*

Moïse le plus grand des Prophetes estoit
marié, *Exod. 2.*

Dien lui même ordonne touchant le ma-
riage du souverain Sacrificateur, qui estoit
figure de notre Seigneur Iesus Christ, *Levit.*
21. 12. 13. 14.

Le Prophete Esaïe estoit marié, *Esa.*
8. 3.

Le Prophete Ezechiel estoit marié, *Ezech.*
24. 18.

*Il est fait mention de la belle mere de
Pierre, S. Marc. 1. 30.*

*S. Philippe Evangeliste avoit quatre fil-
les, Act. 21. 9.*

*Ie ne say s'il y a des personnes asses impu-
dentes pour preferer le celibat des Prestres.
& des Moines de ce siecle, au mariage de
ces anciens Patriarches, Prophetes, Apôtres
& Evangelistes!*

XXXVII.

*Qu'à ceux qui ont fait vœu de continence,
c'est chose pire de se marier que de brûler
& de s'abandonner à la luxure Bellar-
min De Monachis, l. 2. c. 30.*

Contre ce qui est écrit en la 1. aux Corinth. chap. 7. vers. 2. Toutefois pour eviter paillardise, chacun ait sa femme, & chacune ait son mari. C'est une règle generale, de laquelle on ne sauroit montrer que Dieu ait excepté ni Moine, ni Prestre.

Au vers. 9. Mais s'ils ne se contien-
nent, qu'ils se marient: car il vaut mieus se
marier que brûler. Notez que l'Apôtre dit
sans exception qu'il vaut mieus se marier



que de brûler : mais selon la Théologie de Rome il faut croire, qu'au regard de ceus & de celles qui ont fait vœu de chasteté c'est chose pire de se marier que de brûler; Et même il faut croire que ceus qui brûlent ne pechent point si la brûlure signifie seulement la tentation : ou si elle signifie la fornication, ils pechent moins que ceus qui se marient. Vous trouverez cela formellement en Bellarmin De Monachis lib. 2. cap. 30.

En la 1. à Timoth.ch 5. vers. 4. Je veus donc que les jeunes se marient , qu'elles procreent lignée , qu'elles gouvernent le ménage , & qu'elles ne donnent aucune occasion à l'adversaire de mal dire. Mais des jeunes femmes estant entrées temerairement dans le Convent , on les force à s'y tenir. Si elles se marient apres vn vœu solennel , elles commetent vn sacrilège , mais si elles paillardent , elles pechent bien contre leur vœu: mais elles ne le violent pas ; Et même celle qui se marie apres vn simple vœu contracte bien vn vray mariage , & touchois en quelque fasson , elle peche davantage que celle qui paillarde , parce qu'elle se rend impuissante à garder son vœu ; ce que ne fait pas celle qui paillarde,

de. Ce sont les propres mots de ce m^eme Cardinal au second livre des Moines au chap. 30.

Aus Ebr. chap. 13. vers. 4. Que le mariage soit honorable entre tous , & la couche sans macule : car Dieu jugera les fornicateurs & les adulteres. Au contraire en l'Eglise Romaine le mariage est infame entre les Ecclastiques : mais pour la paillardise nul ne doit estre deposé, selon la glose du Decret de Gratian, Distinct. 18. canon. Presbyter.

XXXVIII.

Que c'est bien fait au Pape de souffrir des lieux infames & d'en tirer tribut. Bel-larmin De amiss gratia & statu peccati, lib. 2. c. 18. Emanuel Sa , voce Iudæus, art. 5.

Contre ce qui est écrit au Deuter. chap. 23. vers. 17. Entre les filles d'Israël qu'il n'y ait aucune paillarde, n'entre les fils d'Israël aucun paillard. Mais il y a d'autres loix en la nouvelle Babylone.

Vers. 18. Tu n'offriras point en la maison du Seigneur ton Dieu , pour aucun

vœu, le loyer de la paillarde, ne le prix d'un chien: car ces deus choses sont abomination devant le Seigneur ton Dieu.

Mais le Pape n'a point en abomination le ducat Iulien. Et le Cardinal Tolet aprouve les aumônes que fait une femme de l'argent qu'elle a gagné par adultere, au 8. livre de l'instruction des Prestres, (Notez quelle instruction) chap. 29.

Aus Romainz chap. 3. vers. 8. Et, comme nous sommes blâmez, & comme aucunz disent que nous disons, que ne faisons nous des mans, afin que bien en avienne? desquels la condannation est juste. Notez que quand les lieus infames produiroyent le bien que l'on pretend, si est ce qu'il ne les faudroit pas permettre, puis qu'il ne faut pas faire mal afin que bien en avienne.

En la 1. aus Corinth. chap. 6. vers. 10. Ne vous abusez point; ne les paillardz, ne les idolatz, ne les adulteres, ne les effeminez, &c. n'heriteront point le Royaume de Dieu. On dit que le Pape permet la paillardise pour eviter un plus grand mal: mais il ne peut rien arriver de pis que d'aler en Enfer.

Aus Eghel, chap. 5. vers. 3. Que paillardise,

lardise, & toute souillure, ou avarice, ne soit point même nommée entre vous, ainsi qu'il appartient aux Saints. Lecteurs, remarquez icy la difference. Saint Paul ne veut pas que la paillardise soit nommée entre les Saints : le Pape l'autorise par des règlements publics : néanmoins il s'apelle Sa Sainteté. Mais peut estre que c'est par antaphore.

Vers. 4. Ou chose vilaine, ou parole sole, ou plaisanterie, qui sont choses qui ne conviennent point ; mais plutôt action de graces. Mais on soufre à Rome des saletez horribles, de boutonneries profanes, & des masquarades ridicules, pendant que l'on traîne au supplice ceux qui n'ont autre chose en la bouche que les louanges de Dieu, & le merite du sang precieux de notre Seigneur Iesus Christ.

En l'Apocal. chap. 21. vers. 8. Aux paillards leur part sera en l'étang ardent de feu & de souphre, qui est la mort seconde. Le Pape qui permet les ordres paillardises, allume lui-même l'étang de feu & de souphre : mais peut-être qu'il ne croit pas qu'une femme soit putain, si elle n'a en la compagnie de vint trois mil hommes, selon la gloste monstrueuse du Decret de Gramian en la Distinction 34.



XXXIX.

Qu'il est donné à tous de se pouvoir contenir. Bellarmin *De Monachis lib. 2.*
cap. 31.

Contre ce qui est écrit en S. Math.chap. 19. vers. 11. & 12. Tous ne comprennent pas cela, mais ceus ausquels il est donné : car il y a des chastrez qui sont ainsi nez du ventre de leur mere, & y a des chastrez qui sont chastrez par les hommes. Il y a aussi des chastrez qui se sont chastrez eus-mêmes pour le Royaume des Cieux. Qui peut comprendre ceci qu'il le comprenne. Notez que ceus là seulement sont capables d'un chaste celibat à qui Dieu donne une sainte continence. Or c'est un don & une grace speciale que tous les vrais Chrestiens, & les plus regenerez ne se peuvent pas promettre. Car Dieu ne nous l'a point promis en l'Evangile; Et l'experience fait voir qu'il ne luy plait pas de l'otroyer à tous ceus qui le luy demandent; & que tel l'a en un tems qui ne l'a pas en un autre.

Et en la 1. aus Corinth, chap. 7. vers. 7.

Cap.

Car je voudrois tous hommes estre comme moy: mais, chacun a son propre don de Dieu, lvn en vne maniere, & l'autre en vne autre. Notez que S. Paul reconnoit que tous n'ont pas comme lui, le don de continence. Dieu donne aus vns de vivre en vn celibat continent, & aus autres de vivre en un chaste mariage. Le mariage n'est rien, & la virginité, n'est rien: mais la nouvelle creature & l'obeissance aus commandemens de Dieu.

XL.

Que l'adultere ne diffout point entierement le mariage. Concile de Trente, Sess. 24. can. 7. Bellarmiin De matrim. lib. 1. c. 6.

Contre ce qui est écrit en S. Math. chap. 19 vers. 9. Quiconque repudiera sa femme sinon pour paillardise, & se mariera à vne autre, il commet adultere; & qui se sera marié à celle qui est repudiée, il commet adultere. Notez qu'il est question des divorces, lesquels estant faits il estoit permis aux parties de se marier. Et par consequent



puis que nôtre Seigneur Iesus Christ autorise le divorce qui se fait pour cause de paillardise, il doit estre permis à celui qui a une femme adultere de la repudier & de se marier à une autre.

XL I.

Que pour entrer au Cloître il est permis de rompre les mariages. Concile de Trente Sess. 24. can. 6. & 8. Bellarmin De Monachis, lib. 2. c. 37. & 38. & De matrim. l. 1. cap. 14.

Contre ce qui est écrit en S. Math. chap. 19. vers. 6. Donc ce que Dieu a conjoint que l'homme ne le sépare point, Mais le Pape n'est pas purement homme. Extravag. Ioannis 22. tit 14. C'est pourquoi il entreprend contre cette défense.

En la 1. aus Corinth. chap. 7. vers. 1. Pour éviter paillardise chacun ait sa femme, & chacune ait son mari. Tel a pour un temps le don de continence qui ne doit pas se promettre de l'avoir pour toujours. C'est pourquoi chacun doit demeurer en la vocation en laquelle Dieu l'appelle.

Vers.

Verſ. 5. Ne fraudez point lvn l'autre, ſi ce n'est par conſentement mutuel pour vntemps, afin que vous vaquiez à oraison : & derechef retournez ensemble, afin que Satan ne vous tente à cause de votre incontinence. Notez ces mots, retournez ensemble, afin que Satan ne vous tente, &c. contre ceus qui ſe ſeparent de la couche pour jamais, s'exposant volontairement aux traits de la tentation.

XLII.

Que le vœu de pauvreté est louiable; & que les Moines mendians ſont en vn état de perfection. Bellarmin De Monachis, l. 2. c. 20. & 45.

Contre ce qui eſt écrit au Deuter. cha. 15. verſ. 4. Quoy que ce ſoit qu'il n'y ait entre vous aucun pauvre ne mendiant. Quel oprobre donc de voir parmi ceus qui ſe diſent Chreſtiens, quatre ordres de mendians? Il ſemble qu'on les ait établis exprès, pour fe moquer de Dieu & de ſon ordonnance.

En la Gen. chap. 3. verſ. 19. En la fucur de ton viſage tu mangeras ton pain Notez

que ce n'est pas la sueur qui decoule d'un
froc oisif & paresseux, mais celle qui procede
d'un travail legitime.

Aus Proverb. chap. 30. vers. 8. Ne
me donne point pauvreté, ne richesses,
donne seulement les choses nécessaires à
ma vie. Notez que le Sage prie Dieu
contre la pauvreté, & les Moines en font
un vœu à Dieu. Jugez donc quelle qualité
nous leur pouvons donner.

Au Pseaume 108. vers. 10. David par-
lant du méchant, dit: Ses fils soient menez
vagabonds, & qu'ils mendient, qu'ils
soient jetez hors de leurs habitations.
Notez que le Roy Prophète met la mendici-
té entre les malédicitions de Dieu, & l'Egli-
se Romaine l'exalte comme une faveur spe-
ciale: l'un la souhaite aux ennemis de Dieu,
& l'autre l'ordonne aux plus chers enfans de
la maison.

Au Pseaume 127. vers. 2. Pourtant
que tu mangeras les labours de tes mains,
tu es bien-heureux, & il te sera bien. Di-
sons à l'opposite, Puis que les Moines ne
mangent que le labour d'autrui, on ne les
peut dire heureux. Et un homme bien sensé
ne peut dire que leur vie est un état de perfe-
ction.

Aus

Aus Actes chap. 20. vers. 35. Je vous ay montré en tout qu'en travaillant ainsi , il faut suporter les foibles , & avoir memoire des paroles du Seigneur Iesus. Car il a dit que c'est chose plus heureuse de donner que de prendre. *Malheur donc aus Moines: car ils prenent toujours , & ne donnent jamais rien.*

Aus Ephes. chap. 4. vers. 28. Que celui qui déroboit ne dérobe plus, mais plutôt qu'il travaille en besongnant de ses mains en ce qui est bon, afin qu'il ait pour donner à celui qui en a besoin. *Les Moines contreviennent directement au commandement de l'Apôtre : car ils ne travaillent point de leurs mains : ils ne donnent rien aux nécessiteux : ils mangent enoisiveté le bien des pauvres. De sorte que c'est un triple larcin.*

En la 2. aus Thessal. chap. 3. vers. 10: Car aussi quand nous estions avec vous, nous vous denoncions que si quelqu'un ne veut besongner, qu'il ne mange point aussi. *Il ne faut donc point que les Moines mangent, puis qu'ils ne travaillent point.*

Que l'Apôtre leur serve d'exemple , 2.
Thess. chap. 3. vers. 8. Et n'avons point mangé le pain d'aucū pour neant, mais en

labour & en travail , besongnans nuit & jour , afin de ne grever aucun de vous . Si tous les Moines qui n'en peuvent pas dire autant sortoient des Cloîtres on les verroit bien tôt vuides .

En la 1. à Timoth. chap. 6. vers. 17. Dieu nous baille toutes choses abondamment pour en user . C'est donc estre ingrat à la bonté de Dieu , & cruel à soi-même , que de faire un vœu de n'user jamais des biens que Dieu nous a donnéz de sa pure liberalité ; Et c'est une injustice palpable d'épargner son propre bien pour manger celui d'autrui .

XLIII.

Que les Moines font bien de jurer à leur Superieur une obéissance aveugle . Bellarmin De Monachis , lib. 2. cap. 21.

COntre ce qui est écrit en la 1. aus Cor. chap. 7. vers. 23. Vous estes achetez par prix , ne soyez point serfs des hommes . Notez que c'est se rendre serfs des hommes , que de se soumettre à leur obeir en toutes choses .

Aus Romains chap. 6. vers. 16. Ne savez

savez vous pas bien qu'à quiconque vous vous rendez serfs pour obeir , vous estes serfs de celuy à qui vous obeissez. Il n'y a point de plus grande servitude que d'estre obligé à obeir à quelqu'un d'une obéissance aveugle. Ce n'est point sans un juste jugement de Dieu qu'une telle obéissance est apclée aveugle.

En la I. aus Corinth. chap. II. vers. I. Soyez mes imitateurs , comme aussi ie le suis de Christ. Notez que les Apôtres eus mêmes ne veulent pas estre imitez , sinon entant qu'ils imitent Iesus Christ qui est le vray modele de perfection.

Aus Actes, chapitre 4. vers. 19. Jugez s'il est juste devant Dieu de vous obeir plutost qu'à Dieu. C'est ce qu'il faut dire au Superieur , quand il commande des choses qui sont contre la loy de Dieu.

XLIV.

Que la puissance des Roys est de droit humain , & que les Clercs sont exemts de leur jurisdiction. Augustinus Triumphus De potest. Eccles. Bellarmin De Pontif. Roman. lib. 5. c. 2. & De Clericis lib. I. c. 28.

Contre ce qui est écrit aus Proverbes chap. 8. vers. 15. où la Sapience éternelle s'écrie. Les Rois regnent par moi, & ceus qui ordonnent les loix , discer- nent choses justes. Notez que par une es- pece de blasphème, ces paroles sont attribuées au Pape. Car ses flâieurs disent que c'est Le Prince Souverain de la Monarchie Chrestienne , par qui regnent les Rois, *Sacrar. cerem l.1.c 3.*

En Daniel chap. 2. vers. 19. 20. & 21. Et Daniel benit le Dieu du Ciel , & en parlant dit : Le nō du Seigneur soit benit depuis le siecle, & jusques au siecle ; car la sapience & force sont de lui. Et cestui change le tems & les âges : il transpor- te les Royaumes , & les établit. Notez que le Pape s'atribue cette autorité: car voi- ci les propres mots du Cardinal Bellarmin. Le Pape peut changer les Royaumes: les ôter à lvn , & les donner à l'autre, com- me souverain Prince spirituel , si cela est nécessaire au salut des ames. *Bellarmin De Rom. Pontif. l. 5. c. 6.*

Aus Romains chap. 13. vers. 1. & 2. Toute personne soit sujette aux puissan- ces supérieures: car il n'y a point de puis- sance sinon de par Dieu; & les puissances qui

qui sont , sont ordonnées de Dieu. Par-
quoi qui résiste à la puissance résiste à
l'ordonnance de Dieu , & ceus qui y re-
sistent feront venir damnation sur eux mé-
mes. *De ce passage nous argumentons ain-*
si, Toute personne ou (selon le Grec) toute
ame doit estre sujette aux puissances supe-
rieures. Or les Clercs sont ames: donc ils
doivent estre sujets aux puissances superieu-
res, & par consequent aux Princes & aux
Rois. Pour eluder la force de cét argument
Bellarmin soutient qu'au regard des
Clercs, les Princes ne sont point des puis-
sances superieures : & partant que les
Clercs ne sont point obligez d'obeir aux
Princes , ni de droit humain, ni de droit
divin , sinon au regard de certaines loix
directive. De Clericis lib. 1. cap. 28.
Mais ce Cardinal met pour constant ce qui
est en controverse.

Vers. 3. & 4. Car les Princes ne sont
point à craindre pour bonnes œuvres,
mais pour mauvaises. Or veus-tu ne
craindre point la puissance? fai bien , &
tu recevras louange d'icelle. Car le Prin-
ce est serviteur de Dieu pour ton bien.
Mais si tu fais mal, crain : car il ne porte
point le glaive sans cause, car il est servi-

G



teur de Dieu pour faire vengeance en ire de celui qui fait mal. Mais au contraire Bellarmin met en grosses lettres cette proposition, Les Clercs ne peuvent estre jugez par le Iuge seculier, encore qu'il n'obferve pas les loix civiles, *De Clericis lib. 1. c. 28.* Et chacun sait que la Republique de Venise a esté mise à l'interdit pour avoir voulu faire le procez à un Abé & à un Chanoine, notoirement criminels & punissables.

Vers. 5. Et pourtant soyez sujets par la nécessité, non point seulement pour l'ire, mais aussi pour la conscience. Au contraire si nous croyons Bellarmin, les Chrestiens d'alors n'estoyent point sujets par conscience: mais par une pure nécessité. Car voici ses propres mots. Si les Chrestiens jadis n'ont point deposé Neron, & Diocletien, & Iulien l'Apostat, & Valens Arrien, & semblables, cela a esté parce que les forces temporelles defailloyent aux Chrestiens, Bellarmin De Roman. Pontific. l.5. c. 7. C'est ainsi que pour établir la tyrannie du Pape, il plait à ces Messieurs de ternir la memoire des anciens Martyrs.

Verset 6. Pour cette cause aussi vous payez les tribus: car ils sont Ministres de Dieu

Dieu s'employans à cela. Mais voici à l'opposite une proposition que Bellarmin couche en grosses lettres. Les biens des Clercs tant Eclesiastiques que seculiers sont libres, & à bon droit le doivent estre des tribus des Princes seculiers, *De Clericis lib. 1. cap. 28.* Notez qu'il ne dit pas seulement, que les Clercs sont exempts du tribut, mais aussi leurs biens tant Eclesiastiques que seculiers.

En la 2. de S. Pierre chap. 2. vers. 13.
& 14. Soyez donc sujets à toute creature humaine pour l'amour de Dieu : soit au Roi, comme au superieur : soit aus Gouverneurs, comme à ceus qui sont envoyez de par lui, à la vengeance des malfaiteurs, & à la louange de ceus qui font bien. Saint Pierre ne pouvoit enseigner plus manifestement la sujetion & l'obeissance que toutes personnes de libre condition doivent rendre aus Princes & aus Rois, cependant voici les paroles prodigieuses de Bellarmin répondant à ce passage, & à celui du 13. des Romains. On ne peut de ces témoignages Apostoliques, prouver que les Clercs doivent obeir aus Princes seculiers ou à leurs loix , si on ne prouve auparavant que les Rois seculiers sont les superieurs



legitimes , & les Iuges des Clercs. Ce qui certes ne se pourra prouver, si on ne prouve que les brebis ont la prééminence sur les Pasteurs, les enfans sur les pères, les choses corporelles sur les spirituelles , *Bellarmin De Clericis*, lib. 1. cap. 30.

Aaron estoit le frere ainé de Moïse, & le souverain Sacrificateur: cependant il estoit sujet à Moïse , & l'apeloit son Seigneur.

Au 32. d'Exode vers. 21. & 22. Et Moïse dit à Aaron , Que t'a fait ce peuple, que tu ayes amené sur lui vn si tres grand peché? (c'est du veau d'or qu'il parle) auquel il répondit, Que mon Seigneur ne se courrouce point: car tu connois ce peuple, qu'il est enclin à mal.

Et au 12. des Nombr. vers. 11. Aaron dit à Moïse , Monseigneur, je te prie, ne mets point ce peché ici sur nous, lequel nous avons fait follement. *Lui & Marie avoyent murmuré contre Moïse.*

Les souverains Sacrificateurs estoient sujets aux Rois d'Israël. Il ne faut que lire les livres des Rois : dont voici un exemple sans repartie.

Au 3. des Rois chap. 2. vers. 26. & 27.

Et

Et le Roi Salomon dit aussi à Abiathar le Prestre , Va en Anathoth à ton champ: car certainement tu es homme digne de mort : mais je ne t'occirai point aujourd'hui , pource que tu as porté l'Arche du Seigneur Dieu devant David mon pere, & as soufert le labeur en toutes les choses esquelles mon pere a labouré. Salomon donc jeta hors Abiathar , à ce qu'il ne fust plus le Prestre du Seigneur. *Le Cardinal Bonaventure prend d'ici occasion d'insulter contre les Princes Chrestiens.* Sous l'Ancien Testament (dit-il) la Sacrificature dependoit de la Royauté , & les Rois pouvoient deposer les souverains Sacrificateurs de leurs charges comme Salomon deposa Abiathar: mais sous le Nouveau Testament le regne temporel est assujeti au Pontificat , & les Papes peuvent maintenant degrader les Rois , & deposer les Empereurs, comme cela est arrivé souvent, *Bonau. Hier. Ecclesiast. 2. part. cap. 10.* Mais ce Cardinal a oublie de nous donner la preuve de sa proposition impie , & qui passe toute insolence.

Notez que Iesus Christ a payé le tribut à Cesar pour soi & pour S. Pierre , Math.



17. 27. Mais aujourdui les Papes prennent le tribut des Cesars. Car lors que l'Empeur va à Rome pour estre couronné, voicy l'une des soumissions qu'il rend au Pape. Cesar estant à genous ofre vne malle d'or aus pieds du Pape, *Sacrar. Ceremon.*
t. 1. feé. 3. c. 3.

Iesus Christ comparoit devant le siege de Pilate, & reconnoit que sa Puissance est de Dieu. En S. Iean chap. 19. vers. 10. & 11. Adonc Pilate lui dit, Ne parles tu point à moi? Ne sais tu pas que j'ai puissance de te crucifier, & puissance de te delivrer? Iesus répondit, Tu n'aurois aucune puissance sur moy, s'il ne t'estoit donné d'en haut. *Mais aujourduy le moindre Prestre & le plus chetif de tous les Moines refuse de compарoître devant les Iuges seculiers;* & c'est vne maxime receuie selon la Theologie de ce siecle. Le Pape doit juger tout le monde, & n'estre jugé de personne, *Dist. 40. can. Si Papa.*

S. Paul defend sa cause devant Felix, juge seculier, Act. 24. & devant Festus, Act. 25. Et finallement il apele à Cesar.

Aus Actes chap. 25. vers. 10. & 11. Et Paul dit, l'assiste au siege judicial de Cesar,

Cesar, là me faut il estre jugé ; je n'ai fait aucune injure aus Iuifs, comme aussi tu le connois tresbien. Que si j'ai forfait, ou commis aucune chose digne de mort, je ne refuse point de mourir : mais s'il n'est rien de cela dequois ils m'accusent, nul ne me peut donner à eus. I'en apelle à Cesar.

Bellarmin répond à cela que S. Paul estoit sujet à Cesar de fait, & non pas de droit, & qu'il a apelé à lui, non point comme à son superieur (*notez cela*) mais comme au superieur du Gouverneur de Iudée, & des Iuifs, desquels il estoit opprimé. Et qu'il estoit constraint d'apeler à Cesar, parce que les Gentils & les Iuifs se fussent moquez de lui (*& avec raison*) s'il eust apelé à Saint Pierre qui estoit son Prince souverain & son Juge, Bellarmin Recogn. lib. de summ. Pont. & De cler. l.i.c.30. Il ne se pouvoit rien imaginer de plus extravagant ni de plus contraire à l'Evangile que de vouloir faire passer l'Apôtre S. Pierre pour vn Prince souverain & vn Juge politic ; Et en cette qualité là luy assujetir S. Paul. Ce sont là les beaus fondemens de l'autorité Papale.



XLV.

Que tous les pechez ne sont pas mortels.
Bellarmin De amiss. grat. lib. 1. cap. 2.
¶ 3.

Contre ce qui est écrit aus Romains chap. 6. vers. 23. Les gages de péché, c'est mort. Notez que l'Apôtre ne dit pas, les gages de quelques pechez, c'est la mort, mais en general, Les gages du peché c'est la mort.

En Ezech. chap. 18. vers. 20. L'ame qui pechera, celle-même mourra. C'est à seavoir de mort éternelle. Car tout peché étant commis contre Dieu, qui est une essence infinie, merite une peine infinie.

En la 1. aus Corinth. chap. 15. vers. 56. Or Paiguillon de la mort, c'est peché. Tout peché est mortel de sa nature, mais il devient veniel par la misericorde de Dieu en Iesus Christ.

Aus Gal. chap. 3. vers. 10. Maudit est quiconque n'est permanent en toutes les choses qui sont écrites au livre de la loi, pour les faire. Notez que celui qui commit le moindre peché, ne peut dire qu'il est

est permanent en toutes les choses qui sont écrites en la loi. Il merite donc une pénitence & une malédiction éternelle.

En S. Iaques chap. 2. vers. 10. Qui conque aura gardé toute la loi, s'il vient à faillir en vn, est coupable de tous, Il n'y a donc point de pecheur qui ne transgresse toute la loi de Dieu, & qui par consequent ne merite la mort, si Dieu le veut examiner à la rigueur de sa justice.

Dire une injure en colere, semble vn péché léger, au jugement de la chair: cependant Iesus Christ declare qu'il merite la mort éternelle. En S. Math. chap. 5. vers. 22. Qui dira à son frere fol, sera digne d'être puni de la gêne du feu.

Notez que l'Eglise Romaine ne pose que ses pechez mortels, orgueil, avarice, luxure, envie, gourmandise, ire, parresse.

L'incredulité ne se trouve point en ce dénombrement. Cependant il est écrit, en S. Jean chap. 3. vers. 36. Qui croit au Fils a vie éternelle: mais qui ne croit point au Fils, ne verra point la vie, ains l'ire de Dieu demeure sur lui.

On ne parle point aussi de la médisance. Cependant il est écrit en la 1. aus Corinth.



chap. 6. vers. 10. Les médisans n'heriteront point le Royaume de Dieu.

On n'y fait non plus de mention du mensonge, ni de l'idolatrie. Cependant il est écrit en l'Apoc. chap. 21. vers. 8. Aus idolâtres & à tous menteurs, leur part sera en l'étang ardent de feu & de souphre, qui est la mort seconde.

XLVI.

Que la concupiscence n'est point un peché.

Concile de Trente, Sess. 5. sous Paul III. Bellarmin *De amiss. gratia*, lib. 5. cap. 5.

Contre ce qui est écrit en Exode chap. 20. vers. 17. Tu ne convoiteras point. Tout ce qui est contre la loi de Dieu est peché, 1. Jean 3. 4. Or la convoitise est contre la loi de Dieu. Donc la convoitise est peché.

Aus Romains chap. 7. vers. 7. Mais je n'ai point connu peché sinon par la loi: car je n'eusse point connu la concupiscence, si la loi n'eust dit, Tu ne convoiteras point. Mais il a plu au venerable

Concile

Concile de contredire formellement à l'Apôtre S. Paul.

Au vers. 17. Maintenant donc ce n'est plus moi qui fay cela, mais c'est le peché habitant en moi. Notez que l'Apôtre estoit batisé, lors qu'il proferoit ces paroles.

Vers. 22. & 23. Je prens plaisir à la loi de Dieu , quant à l'homme de dedans: mais je voi vne autre loi en mes membres, bataillant contre la loi de mon entendement, & me rendant captif à la loi de peché qui est en mes membres. Notez lecteurs, que l'Apôtre combatoit contre la convoitise, cependant il ne laisse pas de l'appeler peché.

Vers. 20. Que si je fai ce que je ne veus point, ce n'est plus moi qui le fai , mais le peché qui habite en moi. Notez encore que la volonté de l'Apôtre ne consentoit point à la convoitise : ce nonobstant , il continue à l'appeler peché. Voyez tout le chapitre.

XLVII.

*Que l'on n'est point obligé de garder la foi
aux Heretiques, Concile de Constan-
ce, Sess. 19.*

Contre ce qui est écrit au Ps. 14.v.1.2.3.
4. & 6. Seigneur qui sera celuy qui
habitera en ton tabernacle? ou qui se re-
posera en ta sainte montagne? Celui qui
chemine sans macule, & qui fait œuvre
de justice: qui parle vérité en son cœur:
qui n'a point fait fraude de sa langue: &
n'a point fait mal à son prochain; & n'a
point receu de diffame contre ses pro-
chains. Celui qui jure à son prochain &
ne trompe point. Notez que celui qui a
juré, voire même à son dommage, doit gar-
der la foi promise, s'il veut entrer en Pa-
radis.

Les Gabaonites estoient non seulement
hors de l'alliance de Dieu, mais qui plus est
ils avoyent, par fraude & par mensonge,
contracté alliance avec Iosué, & neantmoins
on leur garda la foi promise: dont le commun
peuple murmura, mais les Princes d'Israël
répondirent, Nous leur avons juré par le
nom

nom du Seigneur Dieu d'Israël, dont maintenant ne les pouvons pas toucher,
Iosué chap. 9. vers. 19.

Remarquez qu'environ quatre cens ans apres Saul, ayant voulu par zele, fraper les Gabaonites: Notez ces mots (par zele) Dieu pour montrer combien il a en abomination ceux qui violent la foi donnée à qui que ce soit, envoya du tems de David une famille de trois ans continuels : sur quoi David ayant demandé conseil à l'Oracle de l'Eternel, le Seigneur dit, C'est à cause de Saul & de sa maison meurtriere, pource qu'il a tué les Gabaonites, 2. Rois chapitre 21. vers. 1.

En Ezech. chap. 16. vers. 15. 16. 17. 18. 19. & 20. Le Roi Sedecias ayant violé le serment qu'il avoit fait à Nebucadnesar, Dieu parle en cette sorte. Aura il prospérité? ou obtiendra-il salut? celui qui a fait ces choses, & celui qui a rompu l'alliance échapera-il? le suis vivant, dit le Seigneur Dieu, que cestui mourra au milieu de Babylone au lieu du Roi qui l'avoit constitué Roi duquel il a fait le jurement vain, & a rompu l'alliance qu'il avoit avec lui. Et Pharao ne fera point la bataille contre lui avec grande armée ne grand peu-

ple, quand les rampars seront jetez, & les boulevars ordonnez, pour occir plusieurs ames. Car il avoit méprisé le jurement, tellement qu'il rompit l'alliance; & voici qu'il a donné sa main; & quand il aura fait toutes ces choses cy, il n'échapera point. Pourtant dit le Seigneur Dieu ces choses, Je suis vivant, que je metrai sur son cheflé jurement qu'il a méprisé, & l'alliance qu'il a transgessée. Et étendrai mon rets sur lui, & sera pris en mon filet, & le feray venir en Babylone, & là lui ferai jugement de la prévarication par laquelle il m'a méprisé. *Voyez ici la réponse à toutes les exceptions des adversaires.* Nebucadnetsar estoit payen & infidele, & Sedecias estoit en l'Aliance de Dieu: Nebucadnetsar estoit un tyran, & un usurpateur injuste, & Sedecias estoit Roi legitime. Suivant les maximes d'aujourd'hui, Sedecias pouvoit dire qu'il n'estoit point obligé de garder le serment qu'il avoit fait par contrainte, contre la liberté de la terre sainte, & de la Religion orthodoxe. Mais Dieu lui déclare qu'il est offensé par ce parjure, & qu'il le punira en sa colere. Car il faut considerer non pas à qui, mais par qui on fait le serment.

l'Apôtre



L'Apôtre en l'Epître aus Romains décrivant les plus execrables pecheurs apres avoir representé toutes les ordures imaginables, ajoute pour comble de leur iniquité, Ne tenans point ce qu'ils ont acordé, Rom. 1.31. C'est un vice hereditaire.

En l'Apocal. chap. 21. vers. 8. A tous menteurs leur part sera en l'étang ardent de feu & de souphre, qui est la mort seconde. Pensez à ceci ô ames déloyales!

XLVIII.

Que Dieu nous a élus pour avoir prevenu nos œuvres, & les bons mouvemens de notre franc arbitre. Gregoire de Valence, De Pradestin. & reprobat. cap. 2. Inst. de Coton. 1.4. c. 16. C'est l'opinion commune des Iesuites.

Contre ce qui est écrit aus Rom. chap. 9. vers. 11. 12. & 13. Devant que les enfans fussent nez, & qu'ils eussent fait ne bien ne mal, (afin que le propos de Dieu demeurast selon l'élection, non point par les œuvres, mais par celui qui apelle) il lui fut dit, le plus grand servira au moindre: ainsi qu'il est écrit, *J'ai aimé*



Iacob, & ai hait Esau. Notez que c'estoyent des enfans engendrez d'un même pere, & d'une même mere; & que même ils estoient gomeaus: cependant Dieu en aime l'un, & en hait l'autre, mêmes avant leur naissance, afin de nous montrer la liberté toute entiere de son election éternelle.

Aus Rom chap. 9. vers. 14. & 15. Que dirons nous donc? Y a-t-il iniquité en Dieu? Ainsi n'avienne. Car il dit à Moïse, J'aurai merci de celui à qui je voudrai faire merci, & ferai misericorde à celui à qui je voudrai faire misericorde. Notez que la cause & le motif des actions de Dieu, est en Dieu même: lequel ne trouve point en nous sujet de nous bien faire: mais il le trouve en sa bonté, & dans les riches & inépuisables trésors de sa misericorde.

Vers. 19. Or tu me diras, Pourquoy se plaint il encore? car qui est celui qui peut résister à sa volonté? C'est là l'objection qu'on nous fait aujourduy, mais nous répondons avec l'Apôtre.

Vers. 20. 21. 22. & 23. O homme, qui es-tu, qui repliques contre Dieu? la chose formée, dit elle à celui qui la formée, Pourquoy m'as-tu ainsi faite? Le potier de terre n'a-t-il point puissance de faire d'une même masse?

masse de terre, vn vaisseau à hōneur, & vn autre à deshonneur? Et qu'est ce, si Dieu en voulant montrer son ire, & bailler à connoître sa puissance a enduré en grande partie les vaisseaus d'ire apareillez à perdition ? Et pour montrer les richesses de sa gloire es vaisseaus de misericorde, lesquels il a preparez à gloire? Remarquez soigneusement la similitude du potier: car comme tous les vaisseaus en la masse, sont une même chose, il n'y a que la main & l'industrie de l'ouvrier qui les distingue: ainsi nous sommes tous d'une masse corrompue, & il n'y a rien qui nous distingue que la grace de Dieu, & le doigt de son Esprit.

Chapitre 11. vers. 35. Qui lui a donné le premier, & lui sera rendu? Notez que Dieu n'est obligé à personne, & qu'il fait de son bien ce qui lui semble bon. Math. 20.

En S Math. chap. 11. vers. 25. & 26.
O Pere, Seigneur du Ciel & de la terre, je te ren graces que tu as caché ces choses aus sages & entendus & les as revelées aus petis enfans, Il est ainsi Pere, pour tant que ton bon plaisir a esté tel. Notez que Iesus Christ ne dit pas, tu les as revelées aus petis, parce que tu as preven qu'ils en useroyent mieus que les autres,



Mais pourtant que ton bon plaisir a esté tel.

Aus Actes chap. 22. vers. 14. Auania
dit à S. Paul , Le Dieu de nos peres t'a
preordonné pour connoître sa volonté,
& voir le Iuste, & ouïr la voix de sa bou-
che. Notez que ce que l'Apôtre a ouï &
receu avec obéissance de foi , la parole du
Fils de Dieu , est un effet de son élection e-
ternelle. Ce n'en peut donc estre la cause, ni
la condition prévue.

En la 1. aus Corinth. chap. 4. vers. 7.
Car qu'est-ce qui te discerne ? & qu'est-
ce que tu n'ayes receu ? Selon l'opinion de
plusieurs de l'Eglise Romaine on pourroit
répondre, C'est mon franc arbitre qui met
la difference. Mais selon la doctrine de
l'Apôtre, il n'y a que la miséricorde de Dieu
& son élection , qui face la difference qui
est entre les hommes.

Au chap. 7. vers. 25. Ayant (dit l'A-
pôtre) obtenu miséricorde du Seigneur
pour estre fidèle. Notez que Dieu nous
fait miséricorde , non pas parce que nous
sommes fidèles , mais pour nous donner la
foi.

Aus Ephes. chap. 1. vers. 3. & 4. Loué
soit Dieu , & le Pere de notre Seigneur
Iesus

Iesus Christ , qui nous a benis en toute benediction spirituelle es choses celestes en Christ : comme il nous a eleus en lui devant la fondation du monde , afin que fussions saints , & sans macule devant lui en charité . Notez que Dieu nous a eleus avant la fondation du monde , non pas pour avoir preven que nous serions saints , mais pour nous rendre tels .

Au vers. 5. & 6. Lequel nous a predistinez en adoption des enfans par Iesus Christ , selon le bon plaisir de sa volonté , à la louange de la gloire de sa grace , de laquelle il nous a rendus agreeables en son bien-aimé Fils . Notez que Dieu ne nous a point eleus parce que nous estions agreeables en nous mêmes , mais afin de nous rendre agreeables en son Fils .

Au chap. 2. vers. 3. Nous estions de nature enfans d'ire , comme aussi les autres . Estant tous de nature infectez de peché , qui est l'objet de l'ire de Dieu , il n'y avoit rien en nous qui nous peut rendre agreeables .

Vers. 8. 9. & 10. Car vous estes sauvez de grace par la foi , & cela non point de nous , car c'est don de Dieu : non point par œuvres , afin que nul ne se glorifie . Car



nous sommes son ouvrage, estans creez en Iesus Christ à bonnes œuvres que Dieu a preparées, afin que cheminions en icelles. Notez encore que Dieu ne nous a point élens parce que nous devions cheminer en bonnes œuvres, mais afin de nous y faire cheminer.

En la 2. à Tim. chap. 1. vers. 9. Qui nous a sauvez & apelez par sa sainte vocation: non point à cause de nos œuvres, mais par sa deliberation arrestée, & grace laquelle nous est donnée en Iesus Christ devant les tems éternels. Si Dieu ne nous appelle point à cause de nos œuvres, beaucoup moins nous a-il élens à cause de nos œuvres.

A Tite chap. 1. vers. 1. Paul serviteur de Dieu, & Apôtre de Iesus Christ selon la foi des élens de Dieu. Notez que la vraye foi est apelée la foi des élens de Dieu: parce que nul ne l'obtient s'il n'est du nombre des élens. Car la foi n'est point à tous, 2. Thess. 3. 2. Mais ceux-là croyent, qui sont ordonnez à vie éternelle, Actes 13. 48.

A Tite chap. 3. vers. 3. 4. & 5. Nous estoions jadis insensez, incredules, abusez, servans à divers desirs & voluptez, vivans

vivans en malice & envie, odieus, & hais-
sans lvn l'autre. Mais quand la benignité
& humanité de Dieu notre Sauveur est
aparue, il nous a sauvez , non point par
œuvres de justice que nous ayons faites,
mais selon sa misericorde , par le lave-
ment de la regeneration , & renouvellement
du S. Esprit. *Voyez encore nôtre salut
raporté , non point à nos œuvres , mais à la
misericorde de Dieu. Or ce que Dieu fait en
tems, il l'a arresté en son conseil de toute eter-
nité.*

X L I X.

*Que les hommes en l'état de corruption , ont
des préparations à la grace , & des mé-
rites de congruité , Gabriel Biel In
Sent. lib. 2. distinct. 28. Conc. de Tren-
te, Seff. 6. Bellarmin De gratia lib. 5. c.
4. & lib. 6. c. 15. De Iustif. l. 1.c. 21.*

Contre ce qui est écrit en la Genese ch.
6. vers. 5. & 6. Lors Dieu voyant la
malice de l'homme estre mout grande sur
la terre, & toute la pensée de son cœur
estre ententive au mal en tout tems , il se
repentit d'avoir fait l'homme en la ter-



re, & fut dolent en son cœur. Notez que l'Esprit de Dieu ne dit pas que l'homme a quelque pensée mauvaise, ou que ses pensées sont quelques fois mauvaises : mais le considerant tel qu'il est en sa nature corrompue il dit 1. qu'elles sont toutes mauvaises. 2. qu'elles sont mauvaises en tout tems.

Au chap. 8 vers. 21. Le sens & la cogitation du cœur de l'homme sont enclins à mal dès sa jeunesse. Cette corruption commence dès le berceau. Et si Dieu ne nous regenere, elle nous accompagne jusques au tombeau.

En Job chap. 14. vers. 4. Qui peut faire net cestui-ci qui est conceu d'orde semence ? N'est-ce pas toy qui es seul? Mais selon le Cardinal Bellarmin, l'homme sans le secours de la grace, peut par ses forces naturelles, accomplir un bien moral, où il n'y ait aucun peché.

Au Pseaume 13. vers. 2. & 3. Le Seigneur a regardé du Ciel sur les enfans des hommes, afin qu'il voye s'il y a aucun qui entende ou cherche Dieu. Ils ont tous decliné, & ont été faits inutiles ensemble. Il n'est personne qui fasse bien, il n'en est pas jusques à vn.

Notez

Notez que la corruption est tellement générale que l'Esprit de Dieu n'en excepte personne.

En Ierem. chap. 13. vers. 23. Si l'Ethiopien peut muer sa peau, où le leopard ses diverses couleurs : aussi pourrez vous bien faire, quand vous aurez aprins le mal. Notez que c'est une comparaison prise de l'impossible.

Chap. 17. vers. 9. Le cœur de l'homme est mauvais & inscrutable, qui le connoistra? Quel bien pourroit proceder d'une source tellement corrompue & abominable?

En S. Math. chap. 7. vers. 18. Le bon arbre ne peut faire mauvais fruits, ne le mauvais arbre faire bons fruits. C'est donc une chose impossible, que l'homme, qui est mauvais de sa nature, puisse faire de soy même aucune bonne œuvre.

En S. Iean. chap. 8. vers. 34. En vérité, en vérité je vous dis, que quiconque fait péché, il est serf de péché. Or l'homme en l'état de corruption, fait péché, il est donc serf de péché.

Chap. 15. vers. 5. Je suis la vigne, & vous les sarments: qui demeure en moi, & moi en lui, porte beaucoup de fruits: car

sans moi vous ne pouvez rien faire. Or les hommes en l'état de leur corruption naturelle ne sont point en Iesus Christ, & Iesus Christ n'est point en eus. C'est pourquoi ils ne peuvent rien faire de bon.

Aus Romainz chap.5. vers. 6. Du tems que nous estions encores foibles selon le tems, Christ est mort pour nous qui estions sans religion. Celui qui est sans religion & qui vit en impiété, ne peut faire aucun bien qui regarde la gloire de Dieu. Or l'homme en l'état de corruption, est sans religion & vit en impiété. Il ne peut donc faire aucun bien qui regarde la gloire de Dieu.

Vers. 8. Dieu certifie sa charité envers nous, en ce que lors que nous estions encore abandonnez à peché, selon le tems, Christ est mort pour nous. Comment est-ce qu'un homme qui n'est que pecheur, peut faire de bonnes œuvres & mériter envers Dieu?

Chap.6. vers. 16.& 17. Ne savez vous pas bien qu'à quiconque vous vous rendez serfs pour obeir, vous estes serfs de celuy à qui vous obeissez, soit de peché à mort, ou d'obeissance à justice? Or graces à Dieu que vous avez été serfs de peché:



ché: mais vous avez obéi de cœur à la forme de doctrine , à laquelle vous avez esté atirez. Notez que nos adversaires se faschent, quand nous disons que les hommes sont serfs de peché , avant que Dieu les ait atirez à la connoissance de l'Evangile. Cependant ce sont les termes de l'Apôtre.

Vers. 20. Car quand vous estiez serfs de peché, vous estiez francs quant à justice. Jugez quel pouvoit estre alors le franc arbitre au regard du bien furnaturel & celeste?

Chap. 8. vers. 7. La sapience de la chair est ennemie à Dieu : car elle n'est point sujette à la loy de Dieu , & de vray elle ne le peut estre. Notez que l'Apôtre ne dit pas seulement que la sapience de la chair n'est point sujette à la loi de Dieu:mais qu'elle ne le peut estre.

Chap. 11. vers. 35. & 36. Qui est celui qui lui a donné le premier, & lui sera rendu? car de lui, & par lui, & en lui sont toutes choses. A lui soit gloire éternellement, Amen. Notez que si l'homme se preparoit par de bonnes œuvres , à recevoir la grace, il pourroit dire qu'il a donné à Dieu, le premier. Notez encore que l'Apôtre, non content d'avoir dit que personne

H



n'a donné à Dieu, le premier, ajoute, que c'est de Dieu & en Dieu que sont toutes choses : pour ôter tout à fait à la chair le sujet de se glorifier, en attribuant quelque chose à ses forces naturelles.

Chapitre 14. vers. 23. Tout ce qui n'est point de foy est péché. Les hommes donc en la nature corrompue, & non sanctifiée par la grace, n'ayans point de foi, ne peuvent plaire à Dieu, ni faire de bonnes œuvres.

En la 1. aus Corinth. chap. 2. vers. 14. L'homme sensuel ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont folies, & ne les peut entendre, d'autant qu'elles se discernent spirituellement. Si l'homme animal & sensuel ne peut pas seulement comprendre les choses que le S. Esprit enseigne : combien moins pourra-t-il faire les choses que l'Esprit de Dieu commande ?

Aus Ephesiens chap. 2. vers. 1. 2. & 3. Et lors que vous estiez morts par vos fautes & pechez, esquels quelque tems vous avez cheminé selon le cours de ce monde, selon le prince de la puissance de cet air, qui est l'esprit qui besogne maintenant es enfans d'infidélité : entre lesquels

lesquels aussi nous tous avons conversé quelque tems, és concupiscences de notre chair, executans les desirs de la chair, & de nos pensees; & estions de nature enfans d'ire, comme aussi les autres. Des personnes mortes en leurs fautes, & qui accomplissent les desirs de la chair, se preparent-elles à embrasser la grace de Dieu?

Vers. 10. Car nous sommes son ouvrage, estans creez en Iesus Christ à bonnes œuvres que Dieu a preparées, afin que cheminions en icelles. Il paroit d'ici que les preparations viennent de Dieu seul. Car de dire que l'homme se peut disposer au bien, avant que d'estre regeneré, c'est comme qui diroit que l'homme pouvoit se disposer à marcher avant sa creation.

Vers. 12. Vous estiez en ce tems là hors de Christ, n'ayans rien de commun avec la conversation d'Istaël, étrangers des alliances de la promesse, n'ayans point d'esperance, & sans Dieu en ce monde. Comment donc ceux qui sont sans Dieu, peuvent-ils servir Dieu?

Au chap. 5. vers. 8. Vous estiez jadis tenebres, mais maintenant vous estes lumière au Seigneur, cheminez comme enfans de lumiere. Notez que l'Apôtre



ne les apelle pas seulement tenebreus, mais tenebres, pour nous apprendre qu'avant que Dieu les ait illuminez par son Esprit, on n'y sauroit trouver une étincelle de connoissance salutaire.

Aus Colossiens chap. 2. vers. 13. Et quand vous estiez morts en pechez, & au prepuce de votre chair, il vous a vivifiez ensemble avec lui, vous ayant pardonné tous vos pechez. Dire que l'homme qui n'est pas regeneré par l'Esprit de Dieu, peut avoir quelque mouvement au bien furnaturel, c'est comme qui diroit qu'un homme mort se peut mouvoir aus actions naturelles.

En la 1. à Tim. chap. 1. vers. 15. Parole fidele & digne d'estre entierement receue, que Iesus Christ est venu en ce monde pour sauver les pecheurs, desquels je suis le premier. Quand l'Apôtre S. Paul aloit à Damas tout enflambe de menaces & de tueries contre les disciples du Seigneur, Aetes 9. 1. quels estoient ses preparatifs à la grace?

A Tite ch. 3. vers. 3. Nous aussi estions jadis insensez, incredules, abusez, servans à divers desirs & voluptez, vivans en malice & envie, odieus, & haissans l'un l'autre.

l'autre. Est-ce là un état pour estre aimé de Dieu, & pour meriter sa grace?

Aus Ebr. chap. 11. vers. 6. Il est impossible de plaire à Dieu sans foi. Or les hommes en l'état de corruption, sont sans foy, n'ayans point d'esperance, & sans Dieu en ce monde, Ephesiens chap. 2. vers. 12.

En la 2. de S. Pierre, chap. 2. vers. 19. Les faus Prophetes leur prometans liberté, comme ainsi soit qu'eus-mêmes soient serfs de corruption : car chacun est serf de celui duquel il est vaincu. C'est ce que nous pouvons dire aus Docteurs de l'Eglise Romaine, qui discourant des forces du franc arbitre, font paroître leur foiblesse à résister au peché. Ils ressemblent aux criminels, qui crient liberté ayans les fers aux pieds.

L.

Que la conversion de l'homme est due en partie à ses forces naturelles : & non entièrement à la grâce. Concile de Trente, Sess. 6. can. 4. Bellarmin. De gratia lib. 6. c. 15.

COntre ce qui est écrit en Ezech. chap. 36. vers. 26. Et vous donnerai un nouveau cœur, & metrai au milieu de vous un nouveau esprit, & j'ôteray le cœur de pierre hors de votre chair, & vous donnerai un cœur de chair. Notez que Dieu ne dit pas, que notre cœur est de fer, parce que le fer est malleable, & notre cœur de soi-même est indomitable. Notez en second lieu, qu'il ne dit pas qu'il taillera ce cœur de pierre, mais il dit qu'il l'ôtera pour nous montrer qu'il n'y a rien de bon.

En Ierem. chap. 31. vers. 18. Converti-moi & je me convertirai: car tu es mon Seigneur Dieu. C'est-ce qui nous donne sujet de dire avec un Ancien, Fai en nous, Seigneur, les choses que tu commandes, & alors commande-nous, tout ce que tu voudras.

En

En S. Math. chap. 16. vers. 17. Tu es bien-heureus, Simon fils de Iona : car la chair & le sang ne tel'a pas revelé, (*que je suis le Christ*) mais mon Pere qui est es cieus. Il seroit aussi facile à vn aveugle de voir le Soleil, qu'à un homme non regeneré de voir les mysteres du Royaume des Cieus. Car les choses qu'œil n'a point veuës, ni oreilles ouïes, & qui ne sont point montées en cœur d'homme, sont celles que Dieu a préparées à ceus qui l'aiment, I. Cor. 2.9.

En S. Iean chap. 1. vers. 13. Ceus qui croient en son Nom, ne sont point nez de sang, ne de volonté de la chair, ne de volonté de l'homme, mais sont nez de Dieu. Notez que l'enfant ne peut rien contribuer à sa generation. Or notre conversion est vne seconde génération..

Chap. 6. vers. 44. Nul ne peut venir à moi, si le Pere qui m'a envoyé ne le tire. Notez que non seulement Dieu nous apelle : mais afin que nous allions à lui, il nous attire par vne nécessité sans contrainte, & ceus qu'il ne tire point, ne peuvent aler à lui, à cause de leur endurcissement volontaire.

Chap. 8. vers. 36. Si donc le Fils vous



afranchit, vous serez vrayment francs. Car de nôtre nature nous sommes serfs de peché, & tout ce que nous avons de liberté est due à la grace de nôtre misericordieus Seigneur.

Chapitre 15. vers. 16. Vous ne m'avez point éleu, mais je vous ay éleus. Si les forces naturelles de nôtre franc arbitre, contribuoyent à nôtre conversion, nous pourrions dire aussi, Ce n'est pas lui qui nous a éleus, mais c'est nous qui l'avons éleu.

Aus Actes chap. 13. vers. 48. Tous ceus qui estoient ordonnez à vie eternelle, creurent. Remarquez ici que la foy est un effet de l'élection. Nous ne sommes pas ordonnez à la vie éternelle, parce que nous croyons : mais nous croyons, parce que nous sommes ordonnez à la vie éternelle.

Chapitre 16. vers. 14. Adonc vne femme nommée Lydie, marchande de pourpre, de la ville de Thyatire, servant à Dieu, ouït, de laquelle le Seigneur ouvrit le cœur pour entêdre aus choses que Paul disoit. Dieu qui frape nos oreilles de sa voix, ouvre nos coeurs par son Esprit : lui qui nous presente sa grace, nous donne aussi le vaisseau pour la recevoir à salut.

Aus Rom. chap. 9. vers. 16. Ce n'est point

point donc ne de celuy qui veut , ne de celui qui court, mais de Dieu qui fait misericorde. *Si les forces naturelles de l'homme contribuoyent à sa conversion, on pourroit dire à l'opposite, C'est du voulant , & du courant , & non de Dieu qui fait misericorde.*

En la 1. aus Corinth. chap. 4. vers. 7. Car qu'est-ce qui te discerne? & qu'est-ce que tu as , - que tu n'ayes receu ? & si tu l'as receu , pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu ne l'avois point receu ? Notez que l'homme ne peut recevoir chose aucune, si elle ne lui est donnée du Ciel , Iean 3. 27. *Vne même grace estant oferte , l'un la rejete par son incredulité , l'autre l'embrasse par la misericorde de Dieu , qui luy donne ses tresors , & la main pour les recevoir.*

Chap. 12. vers. 3. Nul ne peut dire Iesus estre Seigneur , sinon par le S. Esprit. *Si de nous-mêmes nous ne pouvons pas seulement le reconnoître pour Seigneur , combien moins le servir?*

En la 2. aus Corinth. chap. 3. vers. 5: Non point que soyons sufisans de penser quelque chose de nous, comme de nous-mêmes, mais nôtre sufisance est de Dieu.



Si de nous-mêmes nous ne pouvons pas seulement penser le bien, combien moins le pouvons nous pratiquer?

Aus Galates cha. 4. v. 9. Puis que vous avez connu Dieu, ou plutôt avez été connus de Dieu. Notez que l'Apôtre ayant dit, Vous avez connu Dieu, de peur que quelqu'un n'attribuast cette connaissance aux forces de la nature, il se corrige, en disant, Ou plutôt vous avez été connus de Dieu.

Aus Ephes. chap. 2. vers. 5. Du temps mêmes que nous étions morts en péchez, il nous a vivifiés ensemble par Christ (par la grâce duquel vous êtes sauvés.) Notez que le pécheur ne peut non plus contribuer à sa régénération, que le mort à sa résurrection.

Vers. 8. Car vous êtes sauvés de grâce par la foi, & cela non point de vous, car c'est don de Dieu. Notez que l'Apôtre oppose la grâce de Dieu aux forces de la nature.

Verset 10. Car nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus Christ à bonnes œuvres. Notez qu'il n'est pas dit seulement que Dieu nous forme, mais qu'il nous a créé, pour nous apprendre que comme le monde n'a rien contribué à sa création, nous ne contribuons du tout rien à notre régénération.

Aus

Aus Philip. chap. 1. vers. 29. Il vous est donné pour Christ , non seulement de croire en lui, mais aussi d'endurer pour lui. *La foi est une plante qui ne croist point en nôtre jardin, c'est Dieu qui en jete les racines dans nôtre cœur , & qui la cultive de la main de sa grace.*

Chap. 21 vers. 13. C'est Dieu qui fait en vous & le vouloir & le parfaire selon sa bonne volonté. Notez que comme le commencement, aussi la suite & la perfection de nôtre regeneration est de Dieu seul.

En la 1. de saint Iean chap.4. vers. 19. Aimons donc Dieu , d'autant que premier il nous a aimez. Notez que l'amour que nous portons à Dieu , est un efect de l'amour que Dieu nous porte.

Aus Ebreus chap. 13. vers. 20. & 21. Or le Dieu de paix (qui a ramené des morts le grand Pasteur des brebis par le sang du testament éternel,nôtre Seigneur Iesus Christ)vous parface en toutes bonnes œuvres, pour faire sa volonté,faisant en vous ce qui est agreable devant lui, par Iesus Christ, auquel est gloire és siecles des siecles. Amen.

L I.

Que l'on peut croire sans connoître, & que la foi se définit mieux par ignorance que par connaissance. Ce sont les propres mots de Bellarmin De Iustif. lib. I. cap. 7.

COntre ce qui est écrit en Esaïe chap. 53. vers. 11. Mon juste serviteur en justifiera plusieurs par sa science. *Qui-conque croit en lui, (c'est asçavoir en Iesus Christ) est justifié, Actes 13.39. Or personne n'est justifié sans connaissance, puis que Iesus Christ nous justifie par sa science. Personne donc ne peut avoir la foy sans avoir la science.*

Chap. 5. vers. 13. Pourtant est mon peuple mené prisonnier, pource qu'il n'a pas eu science. *Nous pouvons dire, de la captivité du pauvre peuple en l'Eglise Romaine, ce que le Prophète Esaïe disoit de la captivité de Babylone, l'ignorance en est la cause. Ils ne se prosterneroyent point devant les images, si on leur avoit apris que Dieu a prononcé de sa bouche & écrit de son doigt, Tu ne te prosterneras point devant elles.*

Elles. Ils ne craindroyent point les flames d'un Purgatoire imaginaire, si on leur avoit apres que le sang de Iesus Christ nous nettoye de tout peché. 1. Jean 1.

En Ierem. chap. 3. vers. 15. Je vous donnerai des Pasteurs selon mon cœur, & vous paîtront de science & de doctrine. Disons donc que les Pasteurs de l'Eglise Romaine ne sont point selon le cœur de Dieu, puis qu'ils retiennent le pauvre peuple dans les tenebres de l'ignorance.

En Osée chap. 6. vers. 6. J'ai voulu misericorde, & non pas sacrifice : & ay mieus aymé la science de Dieu que les holocaustes. Nous pouvons dire à beaucoup plus forts termes, que Dieu prendroit plus de plaisir à voir le pauvre peuple s'instruire en la connoissance de Dieu, & des mystères de la redemption, qu'à les voir courir en des pelerinages, vers des images ou vers des corps morts, assister à une Messe, en laquelle ils ne comprennent rien, tourner leur chapelet, & reciter des prières qu'ils n'entendent point, &c.

En saint Iean chap. 4. vers. 22. Iesus Christ dit à la Samaritaine, Vous adorez ce que vous ne savez : nous adorons ce que nous savons. C'est ce que nous pouvons.

dire à bon droit à ceux de la communion de Rome.

Chap. 6. vers. 69. S. Pierre dit à Iesus Christ, Nous avons creu & connu que tu es le Christ Fils de Dieu. Notez que S. Pierre joint la foi & la connoissance : mais l'Eglise Romaine separe ce que Dieu a conjoint.

Chap. 17. vers. 3. Cette est la vie éternelle, qu'ils te connoissent seul vrai Dieu, & celui que tu as envoyé, Iesus Christ. Puis que la vie éternelle consiste en cette connoissance divine, cens qui detiennent le peuple en ignorance, le detiennent dans les tenebres de la mort éternelle.

En la 1. de S. Pierre chap. 2. vers. 2. Desirez, comme enfans n'agueres nez, le lait d'intelligence, & qui est sans fraude, afin que vous croissiez en salut par icelui. Notez que la vraye doctrine est un lait d'intelligence sans fraude. Car il n'y a rien de plus doux. Elle s'acommode à la capacité des esprits, elle ne cache à personne les mystères de la foi. Mais la doctrine de l'Eglise Romaine, est un venin d'ignorance avec fraude. Car leur foi implicite enveloppe une infinité d'erreurs. Le peuple croit ce que l'Eglise croit : mais ne sachant pas ce que croit l'Eglise.

l'Eglise, il croit ce qu'il ne pense pas croire..

Notez que non seulement l'Ecriture joint ensemble la foi & la connoissance, mais que souvent elle fait marcher la connoissance devant la foi.

En Esaie chap. 43. vers. 10. Vrayement vous estes mes témoins, dit le Seigneur, & mon serviteur que j'ai élu : afin que vous connoissiez, & que vous me croyiez, & que vous entendiez que ce suis-je moi-même.

En S. Iean chap. 6. vers. 45. *Iesus Christ parle en cette sorte, Il est écrit és Prophètes, ils feront tous enseignez de Dicu. Quiconque a ouï du Pere, & a apris, vient à moi. Notez que Iesus Christ met ici l'enseignement avant la foi. Car venir à Iesus Christ, c'est croire en lui, comme le reconnoit le Jesuite Maldonat, sur le 35. verset de ce chapitre. Qui vient à moi, n'aura point de faim, & qui croit en moi, n'aura jamais soif.*

Chapitre 10. vers. 37. 38. Si je ne fais les œuvres de mon Pere, ne me croyez point : mais si je les fais, & vous ne me voulez croire, croyez aus œuvres : afin que vous connoissiez & croyiez que



le Pere est en moi , & moi en lui.

Chapitre 16. vers. 30. *Les Apôtres parlent ainsi à notre Sauveur :* Maintenant nous savons que tu fais toutes choses , & n'as besoin qu'aucun t'interroge : par cela nous croyons que tu es issu de Dieu.

Chapitre 17. vers. 7. & 8. *Nôtre Seigneur parle ainsi à Dieu son Pere touchant ses Apôtres.* Maintenant ils ont connu que tout ce que tu m'as donné est de toi. Car je leur ay donné les paroles que tu m'as données , & les ont receuës : & ont vraiment connu que je suis issu de toi , & ont creu que tu m'as envoyé.

Aus Actes chap. 15. vers. 7. *S. Pierre parle de la vocation des Gentils en cette sorte ,* Vous savez que dès long tems Dieu a élu d'entre nous , que les Gentils ouïssent par ma bouche la parole de l'Evangile , & creussent. Notez que selon que Dieu l'avoit déterminé en son conseil éternel , les Apôtres annonçoient l'Evangile avant que d'exciter les peuples à la foi.

Aus Romains chap. 10. vers. 17. La foi donc est par ouïr , & l'onïr par la parole de Christ. Ce qui n'est point connu ne peut estre aimé : mais de la connoissance du bien

bien, s'alume l'amour & le desir d'en avoir la joniissance.

Aus Colossiens chap. 2. vers. 6. & 7.
Ainsi donc que vous avez receu nôtre Seigneur Iesus Christ, cheminez en lui, estans enracinez, edifiez en lui, & confermez en la foy, comme vous avez esté enseignez, abondans en lui avec action de graces.

LII.

Que la foi justifiante peut estre sans charité, & sans bonnes œuvres. Bellarmin De Justifi. l. i. c. 14. 15. &c.

Contre ce qui est écrit en S. Iaques chap. 2. vers. 18. Mais quelqu'un dira, Tu as la foi, & moi j'ai les œuvres: montre-moi ta foi sans les œuvres, & je te montrerai par mes œuvres ma foi. Notez que S. Iaques montre assez que la foi & les œuvres sont inseparables, puis que la foi ne se peut démontrer que par les bonnes œuvres.

Verset 26. Car ainsi que le corps sans esprit est mort, aussi la foi sans œuvres est morte. Notez que la foi sans les œu-



vres, ne merite non plus d'estre apelé foi,
qu'un homme mort merite d'estre apelé hom-
me.

En S. Mathieu chap. 7. vers. 17. & 18.
Tout bon arbre fait bons fruits ; & le
~~mauvais arbre fait mauvais fruits.~~ Le
bon arbre ne peut faire mauvais fruits :
ni le mauvais arbre faire bons fruits. Di-
sons donc que la vraye foi produit necessai-
rement les fruits des bonnes œuvres : car
c'est une plante celeste & divine.

Aus Actes chap. 15. vers. 8. & 9. S.
Pierre parlant de la vocation des Gentils,
dit, Dieu qui connoit les coeurs leur en
a rendu témoignage, leur donnant le saint
Esprit comme à nous ; & n'a point fait de
différence entre nous & eus, ayant puri-
fié leurs coeurs par foi. Notez que la
vraye foi purifie le cœur. Or le cœur ne
peut estre purifié sans le feu d'une vraye char-
ité.

Aus Galates chap. 5. vers. 6. Ne cir-
concision, ne prépuce ne vaut aucune
chose en Iesus Christ, ains la foi ouvrante
par charité. Notez que quand nous par-
lons de la foi justifiante, nous entendons cette
foi qui œuvre par la charité.

Vers. 24. Or ceus qui sont de Christ
ont



ont crucifié la chair avec les vices, & les concupiscences. Le nouvel homme n'a point été crucifié pour nous, si le vieil homme n'est crucifié au dedans de nous, Or où il n'y a point de charité, il n'y peut avoir de vraye sanctification.

En la 1. aus Corinth. chap. 1. vers. 30. C'est de lui que vous estes en Iesus Christ, lequel nous a esté fait de par Dieu sapience, & justice, & sanctification, & redemption. Notez que l'Apôtre joint la sanctification & la redemption , parce que tous ceux que Iesus Christ justifie par son sang, il les sanctifie par son Esprit.

Aus Ephesiens chap. 2. vers. 8.9.8c 10. Vous estes sauvez de grace par la foi : & cela non point de vous , car c'est don de Dieu. Non point par œuvres , afin que nul ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage , etant creez en Iesus Christ à bonnes œuvres , que Dieu a préparées, afin que nous cheminions en icelles. Notez que l'Apôtre joint ensemble la foi, par laquelle Dieu nous sauve, & les bonnes œuvres, qui sont le chemin par lequel il nous mène au salut éternel.

En la 1. à Timoth. chapitre 5. vers. 8. Que si quelqu'un n'a soin des siens , &

principalement de ceus de sa famille , il a renié la foi , & est pire qu'un infidele.
Il paroit de ces paroles , que la foi ne peut subsister sans la charité.

Aus Hebreus chap. 9. vers. 13. & 14.
 Car si le sang des taureaus , & des boucs , & la cendre de la genice épandue , sanctifie les soüillez quant à la pureté de la chair : combien plus le sang de Christ , qui par le S. Esprit s'est ofert à Dieu soi-même sans nulle tache , netoyera-il notre conscience des œuvres mortes , pour servir au Dieu vivant ? *Disons donc , que ceus qui sont encore morts en leurs fautes & offenses , n'ont point encore embrassé par la foi Iesus Christ crucifié : ils n'ont point encore été arrosez du sang de l'Agnéau sans tache.*

En la 1. de S. Iean chap. 1. vers. 6. Si nous disons que nous avons communion avec lui , & nous cheminons en tenebres , nous mentons , & ne faisons point vérité .
Or si nous disons que nous avons la foi , nous disons que nous avons communion avec lui . Car Christ habite en nos coëurs par foi , Ephesiens 3. Donc , si nous disons que nous avons la foi ; & nous cheminons en tenebres , c'est à dire en mauvaises œuvres , nous mentons ,

mentons, & il n'y a point en nous de vérité.

Chap. 2. vers. 3.4. & 5. Et par cela nous savons que nous l'avons connu, si nous gardons ses commandemens. Qui dit qu'il connoit Dieu, & ne garde point ses commandemens, il est menteur, & vérité n'est point en icelui. Mais qui garde sa parole, la charité de Dieu est vraiment accomplie en icelui : nous savons par cela, que nous sommes en lui. *Celui qui est en Iesus Christ, aime Dieu, & garde ses commandemens. Or celui qui croit en Iesus Christ, demeure en Iesus Christ, Jean 6. Donc celui qui croit en Iesus Christ, aime Dieu, & garde ses commandemens.*

Ch. 3. v. 2. & 3. Bien-aimez, nous sommes maintenant enfans de Dieu, mais ce que nous serons n'est point encore apparu: nous savons que quand il apparaîtra, nous serons semblables à lui : car nous le verrons ainsi comme il est. Et quiconque a cette espérance en lui, se sanctifie, comme aussi il est saint. Notez qu'il est impossible d'avoir une vraie espérance de la félicité éternelle, sans s'adonner à la sainteté : car par le chemin des Enfers on ne va point au Ciel. Et sans la sainteté nul ne verra le Seigneur, Ebr. 12.



Verset 6. Quiconque demeure en lui ne peche point ; (c'est à dire, ne fait point le mestier du peché & n'y prend point de plaisir,) quicōque peche ne l'a point veu, & ne l'a point connu. Car nous tous qui contemplons la gloire du Seigneur à face découverte, sommes transformez en la méme image, de gloire en gloire, comme par l'Esprit du Seigneur , 2. Cor. 3. 18. Et de fait , si un mort ressuscita pour avoir touché le corps mort d'Elizée , 2. Rois 13. combien plus cens-là ressusciteront-ils en nouveauté de vie , qui auront esté unis par la foy à l'Esprit vivifiant de notre Seigneur Iesus Christ : Disons donc que cens-là seulement croient en Iesus Christ, qui embrassent son merite avec un cœur repenant. C'est pourquoi l'Ecriture joint ordinairement la foy & la repentence : leur lien est naturel & inseparable.

En S. Marc chap. i. vers.4. Iean estoit batifant au desert, & preschant le bate me de penitence en remission des pechez.

Vers. 14. & 15. Or apres que Iean fut livré , Iesus vint en Galilée , preschant l'Evangile du Royaume de Dieu ; & disant, Le tems est accompli, & le Royaume de

de Dieu est prochain: faites penitence, & croyez à l'Evangile.

En saint Luc chap. 24. vers. 46. & 47. Iesu Christ parlant à ses disciples leur dit, Il est ainsi écrit, & ainsi faloit que le Christ soufrist, & ressuscitast des morts au troisième jour; & qu'on preschast en son nom penitence, & remission des pechez en toutes nations.

Et aus Actes chap. 20. vers. 20. & 21. Je n'ai rien caché des choses qui vous estoient viles, que ne vous aye presché & enseigné publiquement, & par les maisons: testifiant tant aus Juifs qu'aus Gentils, & la penitence envers Dieu, & la foi en notre Seigneur Iesu Christ.

L III.

Que pour une bonne œuvre il suffit que l'intention soit bonne. Thomas I. 2. quæst. 19. art. 7. C. 8.

Contre ce qui est écrit aus Romains chap. 14. vers. 23. Tout ce qui n'est point de foi est peché. Or plusieurs actions se font à bonne intention, qui ne sont point de foi, laquelle ne peut estre sans la parole

de Dieu Rom 10. Donc plusieurs actions se font à bonne intention, qui sont des pechez.

Au Deuteronomie chap. 5. vers. 31. Gardez donc & faites ce que le Seigneur vôtre Dieu vous a commandé: vous ne declinerez ni à dextre, ni à senestre. Notez que Dieu ne defend pas seulement à son peuple de decliner à senestre, c'est à dire aux actions notoirement mauvaises, mais aussi il defend de decliner à dextre, pour aller au devant de ces pretendues bonnes intentions, qui ont quelle apparence de pieté.

Dieu avoit commandé de détruire Hamalek à la façon de l'interdit: mais Saul & le peuple pardonna à Agag, & aus meilleurs troupeaus des brebis, & des vacheries, & aus vestemens, & aus moutons, & à tout ce qui estoit de beau, & ne les voulurent point détruire. Cela se faisoit à bonne intention: car voici comme en parle le Roi Saul au Prophete Samuel, Le peuple a pris de la dépouille, des brebis & des bœufs, les premices de ceus qui ont esté occis pour immoler au Seigneur ton Dieu en Galgal. Il ne se peut rien voir de plus specieux. Car Dieu avoit ordonné les sacrifices

sacrifices de bœufs, de taureaux & d'agneaux. Et voici des gens qui en prenent des plus beaux & des plus gras, pour les lui offrir en sacrifice. Mais voulez-vous savoir si Dieu se paye de cette bonne intention? Ecoutez la réponse que Samuel fait à Saul. Le Seigneur demande-il holocaustes ou oblations & non pas plutôt qu'on obeisse à la voix du Seigneur? Car obeissance vaut mieux que les oblations. & écouter vaut mieux qu'offrir la graisse des moutons. Car c'est comme le péché d'enchantement, que de repugner, & comme le péché d'idolatrie, que de ne vouloir obtempérer. Pource donc que tu as rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur t'a rejeté, que tu ne sois Roy, 1. Roi chapitre 15.

Et au 2. des Roys chap. 6. Le Roy David voulant transporter l'Arche de Dieu de la maison d'Abinadab, en la ville de Sion, la fit mettre sur un chariot traîné par des bœufs, & conduit par Oza & Achio fils d'Abinadab. Mais après qu'ils furent venus à l'aire de Nachon, Oza étendit sa main à l'Arche de Dieu, & la retint: pource que les bœufs regimboyent, & la faisoient incliner. Au jugement de la

chair cette action-la estoit fort louiable. Elle procedoit de zele, & se faisoit à bonne intention. Mais afin d'ôter pour jamais l'envie de faire chose aucune sans l'ordonnance de Dieu, quelque beau pretexte qu'il y ait, écoutez la suite & le chastiment exemplaire du pauvre Oza. Et le Seigneur fut courroucé contre Oza, & le frapa pour sa temerité, lequel mourut illec aupres de l'Arche de Dieu.

C'estoit aussi à bonne intention que S. Pierre disoit à Iesus Christ, touchant sa passion, Seigneur, ja n'avienne : cela ne te sera point, en S. Mathieu chap. 16. vers. 22. Mais tant s'en faut que notre Seigneur loue cette bonne intention, & qu'il aprouve cette affection, qu'au contraire il répond à saint Pierre au verset suivant, Va arriere de moi Satan, tu m'es en scandale : car tu n'entens point les choses qui sont de Dieu, mais les choses qui sont des hommes.

La plus méchante de toutes les actions, est le massacre des enfans de Dieu. Cependant cela se fait par quelques vns à bonne intention. Car voici ce que notre Seigneur Iesus Christ en dit, en saint Iean chap. 16. vers. 2. Ils vous feront sans synagogues;



gues : mais le tems vient, que quiconque vous fera mourir , cuidera faire service à Dieu. *Les Juifs même qui ont crucifié Iesus Christ, & persecuté les Apôtres, n'estoient pas sans bonnes intentions. Car voici comme en parle l'Apôtre aus Romains chap. 10. vers. 2.* Il leur porte témoignage qu'ils ont le zèle de Dieu , mais non point selon science. *C'est ce que nous pouvons dire du zèle de la plupart de ceux de l'Eglise Romaine.*

LIV.

Qu'il y a des hommes parfaitement justes en cette vie. Conc. de Trente Sess. 6. Bellarmin De Iustific. lib. 4. cap. 10. 12^e 13. &c.

Contre ce qui est écrit au 3. des Rois chap. 8. vers. 46. Il n'est homme qui ne peche. *I'estime que c'est pour cela que les Moines s'apellent Anges & Seraphins.*

En Job chap. 9. vers. 2. & 3. Il scaille véritablement que l'homme comparé avec Dieu, n'est pas justifié : s'il veut disputer contre lui , il ne lui pourra répondre.



pour mille. Notez que de mil articles, il n'y en a pas vn où il ne nous faille passer sentence de condannation; Bien loin d'avoir vne justice accomplie & parfaite.

Chap. 15. vers. 14. 15. & 16. Qu'est ce que de l'homme , qu'il soit sans macule, & qu'il se puisse montrer juste , né de la femme? Voici qu'entre ses saints, personne n'est immuable ; & les yeus (je croyn qu'ils veulent dire les Cieus) ne sont point nets devant luy. Combien plus sera l'homme abominable & inutile , lequel boit iniquité comme l'eau ? Que l'on ne se moque donc plus de ceus qui se reconnoissent de leur nature enclins au mal , & inutiles au bien. Pendant que nous serons au monde , nous aurons les restes de cette corruption.

Au Pseaume 129. vers. 3. Seigneur , si tu prens garde aus iniquitez , Seigneur , qui est celui qui pourra soutenir ? Mais plusieurs ont ouï avec moy des Capucins soutenant que leurs fautes sont si legeres , que Dieu seroit injuste s'il les punissoit.

En l'Ecclesiaste chap.7. vers. 21. Il n'est aucun homme juste en la terre (Notez aucun) qui face bien & qui ne peche. Mais en ce temps là il n'y avoit point de Convents.

En

En Esaïe chap. 64. vers. 6. Et sommes tous faits comme souillez : & toutes nos justices sont comme le drap de la femme menstrueuse ; & nous sommes tous tombez comme la fueille , & nos iniquitez nous ont emportez comme le vent. Notez qu'il ne dit pas toutes nos injustices, mais toutes nos justices sont souillées, pour nous apprendre que les yeux de Dieu remarquent des defaus & des taches , en ce qui nous semble le plus saint & le plus parfait.

En la 1. aux Corinthiens chapitre 13. vers. 9. Nous connoissons en partie , & prophetisons en partie. Notez que comme notre connoissance, aussi notre regeneration n'a que ses commencemens en la terre, mais Dieu la parfera au Ciel.

Aus Galates chap. 5. vers. 17. La chair convoite contre l'esprit, & l'esprit contre la chair; & ces choses sont contraires l'une à l'autre : tellement que vous ne faites point tout ce que vous voulez. Ce combat interieur durera tant que durera la vie.

Aus Proverb. chap. 20. vers. 9. Qui peut dire, Mon cœur est net , je suis pur



de peché? Les Moines le disent: mais nous ne le croyons pas. Au contraire.

Le Prophète Moïse , auquel Dieu donne la louange d'avoir esté très-fidèle en toute sa maison, Nombres 12. vers. 7. se met au rang des pecheurs, au Pseaume 89. vers. 8. Tu as mis nos iniquitez en ta présence, & notre vie en la clarté de ta face.

Iob , que Dieu lui-même appelle de sa bouche, homme simple & droit , & craignant Dieu, & se retirant de mal, Iob ch. 1. vers. 8. reconnoit ses pechez.

Au chap. 9. vers. 20. Si je me veus justifier , ma bouche me condamnera : si je me montre innocent , il me déclarera pervers.

David , que Dieu appelle l'homme selon son cœur, 1. Rois 13. 14. confesse la multitude de ses pechez , Pseaume 39. vers. 13. Mais sans nombre m'ont environné: mes iniquitez m'ont appréhendé, & ne les ay peu voir : elles sont multipliées plus que les cheveux de ma teste, & mon cœur m'a délaissé.

Pseaume 19. vers. 13. Qui est celui qui entend les pechez? Seigneur netoye-moi de mes pechez secrés. Notez que David demande pardon à Dieu, non seulement des pechés

pechés qu'il a commis par fierté & de propos delibéré: mais aussi de ceus qu'il a commis par ignorance, & faute d'y prendre garde & d'y penser. Il n'y a point de vray fidèle qui ne doive faire la même priere.

Le Prophecie Daniel, que Dieu lui même propose pour un exemple de sagesse, Ezech. 28. 3. se confesse pecheur, Daniel chapitre 9. vers. 20. Je confessois mes pechez & les pechez de mon peuple d'Israël.

S. Paul que Dieu apelle Vaisseau éleu, Act. 9. 15. gemit sous le fais du peché, & le combat avec douleur.

Aus Rom. chap. 7. vers. 22. 23. & 24. Je prens plaisir à la Loi de Dieu, quant à l'homme de dedans: mais je voi vne autre loi en mes membres, bataillant contre la loi de mon entendement, & me rendant captif à la loi de peché qui est en mes membres. Las, moi homme miserable! qui me delivrera du corps de cette mort?

S. Iean, le disciple que Iesus aimoit, Iean chap. 13. vers. 23. se met au rang des pecheurs en sa 1. chap. 1. vers. 8. Si nous disons que nous n'avons point de peché, nous nous seduisons nous mêmes, &



verité n'est point en nous.

S. Iaques n'en excepte personne; chap. 3. vers. 2. Car nous tous, dit-il, ofensons en plusieurs choses.

Nôtre Seigneur Iesus Christ apprend à ses disciples & à tous les fideles jusques à la fin du monde à dire toute leur vie, Pardonne nous nos pechez, En S. Luc chap. 11. vers. 4. Or où il n'y a point d'ofense, il n'y peut avoir de pardon.

L V.

Que les hommes peuvent faire des œuvres plus parfaites que celles que Dieu commandé, qui est ce qu'on apelle œuvre de superrogation. Bellarmin De Monachis, l. 2. 7. &c.

Contre ce qui est écrit en S. Mathieu chap. 22. vers. 37. 38. 39. & 40. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame, & de toute ta pensée. Cestui-ci est le premier & le grand commandement: & le second semblable à icelui est, Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandemens dépendent toute la

la loi & les Prophetes. Puis que Dieu demande l'homme tout entier avec toutes ses facultez. & que la loy est le modele de toute perfection, il est impossible de s'imaginer aucune perfection qui soit au delà de ce que Dieu demande : mais on ne peut faire des choses que Dieu ne commande point. Manger le pain en oisiveté, vivre en un celibat impur, & toutes les règles du Convent, ne sont ni de la loi ni des Prophetes.

En Esaïe chap. 64. vers. 6. Et sommes tous faits comme souillez, & toutes nos justices sont comme le drap de la femme menstrueuse. Apres cela ne rougissez vous point, vous Moines qui preendez d'avoir des perfections qui vont au delà de la Loy divine.

En la 1. aus Corinth. chap. 13. vers. 12. Nous voyons maintenant par vn miroir obscurément, mais alors nous verrons face à face : je connoi maintenant en partie, mais adone je connoistrerais selon qu'aussi j'ay été connu. La connoissance que nous avons ici bas, est comme la lumiere de l'aube du jour: notre gloire ne sera en son midi, que lors que nous verrons Dieu à face découverte. Or si dès icy bas nous avions aquis le degré de perfection, que



s'imaginent les Docteurs de l'Eglise Romaine, nous serions déjà entierement transformez en l'image de Dieu, & rassasiez de sa ressemblance.

S. Paul aus Philippiens chap. 3. vers. 12. 13. & 14. Non point que j'aye déjà apprehendé ou que je sois déjà parfait, mais je poursui pour tascher d'aprehender, en quoi aussi j'ai été apprehendé de Iesus Christ. Freres, quant à moi , je ne me repute point encore d'avoir apprehendé : mais vne chose fai-je, c'est qu'en oubliant les choses qui sont en derriere, & m'avançant aus choses qui sont en devant, je tire vers le but , c'est à dire, au prix de la supernelle vocation de Dieu en Iesus Christ. Remarquez ici l'orgueil monstrueus du Convent : Saint Paul estant en terre reconnoit n'avoir point encore atteint à la perfection ; mais les Moines surpassent la perfection de la loi. Celui-là avoie qu'il est encore en la carriere : mais ceus-ci ont déjà la couronne.

Au Pseautie 102. vers. 20. Benissez le Seigneur, vous tous ses Anges qui estes puissans en vertu, qui faites son commandement pour ouir la voix de ses paroles. Notez que la perfection des Anges, consiste à faire

fuire ce que Dieu leur commandé : mais les Moines font plus que tout ce que Dieu com mande. C'est pourquoи ils s'apelent non seulement Anges, mais aussi Arcages & Seraphins.

Aus Ebr. chap. 10. vers. 7. *Iesus Christ parle ainsi. Me voici, je vien, au commencement du livre il est écrit de moy, que je face, ô Dieu, ta volonté. Notez que la perfection de Iesus Christ, est d'avoir fait la volonté de Dieu son Pere: mais si on en croit les Moines, ils en font plus que Dieu ne veut.*

En S. Math. cha. 5. vers. 48. Soyez donc parfaits , comme votre Pere qui est ès cieux est parfait. *Veu que Iesus Christ nous donne pour modele de notre vie , la perfection qui est en Dieu , il ne se peut imaginer de perfection qui ne nous soit commandée , si ce n'est qu'on voulust dire que les Moines peuvent estre plus parfaits que Dieu même , qui est un blasphème horrible , & dont les Diables même fremiroient.*

Nous pouvons apliquer aus Moines ce que disoit Iesus Christ aus Pharisiens : En S. Luc chap. 16. vers. 15. *C'est vous qui vous justifiez vous mêmes devant les hommes : mais Dieu connoit vos cœurs: car ce qui est haut aus hommes , est abomination devant Dieu.*



L VI.

Que nos bonnes œuvres nous justifient devant Dieu. Concile de Trente , Sess. 6. Belarmin De Justif. l.4.c.18.

Contre ce qui est écrit au Pseaume 142: vers. 2. N'entre point en jugement avec ton serviteur : car devant toi aucun vivant ne sera justifié. Notez que le mot de justifier se prend quelquefois pour déclarer quelcun juste & le faire connoître tel: comme lors qu'il est dit que les peagers justifierent Dieu ; & que la sapience a été justifiée par ses enfans. Math. 11. 19. Luc 7. 29. En ce sens-là l'homme peut estre dit justifié par les œuvres , & devant Dieu & devant les hommes: car c'est par les œuvres qu'il fait connoître qu'il est véritablement juste ; Et c'est de quoy parle S. Iaques au chapitre second. Mais le plus souvent le mot de justifier se prend selon l'usage du barreau pour absoudre ; & il est opposé à condamner comme Deut. 25. 1. Proverb. 17. 15: Rom. 8. 33. 34. C'est en ce sens-là que nous le prenons en cette section. Car nous examinons quelle est la justice en verit de laquelle

naus



nous pouvons subsister devant le tribunal de Dieu, & obtenir l'arrest de nôtre absolution; Et nous soutenons que ce ne peut estre la justice de nos œuvres: veu ce que dit David que devant Dieu aucun vivant ne sera justifié.

Aus Romainz chap. 3. vers. 20. Nulle chair ne sera justifiée devant lui par les œuvres de la loy : car par la loy est donnée connoissance du peché. Notez l'argument de l'Apôtre. Ce qui donne connoissance du peché, ne peut estre nôtre justice devant Dieu. Or là loy nous donne connoissance du peché, Elle ne peut donc estre nôtre justice devant Dieu.

Verset 28. Nous croyons que l'homme est justifié par foi, sans les œuvres de la loi. Notez que la vraye fai n'est point sans les bonnes œuvres, & qu'elle ne pourroit pas nous justifier si elle en estoit destituée: mais c'est elle seule qui nous justifie, c'est à dire que c'est elle seule qui embrasse la justice qui nous sauve. Tout ainsi que l'œil n'est pas seul: mais c'est tuy seul qui void. Et que la lumiere n'est pas seule: mais que c'est elle seule qui éclaire.

Chapitre 4. vers. 2. & 3. Certes si A²braham a été justifié par les œuvres de

la loy, il a dequoи se vanter, mais non pas envers Dieu. Mais que dit l'Ecriture ? Abraham a creu à Dieu, & il lui a esté reputé à justice. Notez que quand l'Apôtre dit, qu'Abraham n'a point esté justifié envers Dieu par les œuvres, cela ne peut estre entendu des œuvres de la loi ceremoniele, qui n'a esté donnée que quatre cens trente ans depuis la justification d'Abraham, Galat. 3. 17.

Vers. 4. & 5. Or à celui qui œuvre, le loyer ne lui est point reputé pour grace, mais pour chose deuë. Mais à celui qui n'œuvre point, ains croit en celui qui justifie le méchant, sa foi lui est reputée à justice, Notez que la foy & les œuvres sont opposées en égard à l'acte de nous justifier, mais non pas en égard à leur existence : car la vraye foy & les bonnes œuvres sont des choses inseparables.

Vers. 23. & 24. Or qu'il lui ait esté reputé à justice, n'a point esté écrit seulement pour (Abraham) mais aussi pour nous, ausquels sera reputé, qui croyons en celuy qui a ressuscité des morts nôtre Seigneur Iesus Christ. Notez bien que la justification d'Abraham, pere des Croyans, est le modèle de la nôtre. De sorte

que

que comme il a esté justifié par la foy , nous sommes aussi justifiés par le même moyen.

Chap. 5. vers. 1. Estant donc justifiez par foi , ayons paix envers Dieu par nôtre Seigneur Iesus Christ. Notez que ceus qui veulent estre justifiez par les œuvres , sont en une continue inquietude. Mais la justification par la foi , produit une paix de conscience , & une joye inenarrable.

Aus Galates chap. 2. vers. 16. Sachans donc que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loy , mais par la foi de Iesus Christ , nous aussi avons creu en Iesus Christ , afin que nous fussions justifiez par la foi de Christ , & non point par les œuvres de la loy , pour ce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi. Notez que par les œuvres de la loy , on ne peut pas entendre les œuvres que les hommes font en l'état de la nature corrompue , veu quel Apôtre parle aux Eglises de Galatie , qui avoyent receu l'Evangile du Fils de Dieu.

Verset 21. Je ne rejete point la grace de Dieu : car si la justice est par la loi , Christ donc est mort en vain. Notez que si nous pouvions estre justifiez par la loi , nous

*n'aurions point besoin du salut qui est Iesu
Christ.*

Chapitre 3. vers. 8. & 9. L'Ecriture prevoyant que Dieu justifie les Gentils par la foi, a devant annoncé à Abraham, disant, Toutes gens seront benites en toy. Ceus donc qui sont de la foi, sont benis avec le fidele Abraham. Remarquez qu' Abraham estoit fidele du tems que l'A-
pôtre dit, qu'il n'a point esté justifié devant Dieu par ses œuvres; pour confirmer encore que nous ne sommes pas justifiés devant Dieu par les œuvres que nous faisons, depuis que Dieu nous a donné la foi.

Verset 10. Car tous ceus qui sont des œuvres de la loi, sont sous malédiction: car il est écrit, Maudit est quiconque n'est permanent en toutes les choses qui sont écrites au livre de la loi, pour les faire, Notez qu'il est ici question de la loy morale, comme il paroit par la confrontation du vint-setiéme chapitre du Deuteronomie, d'où ce passage est tire: tellement que ceus de l'E-
glise Romaine qui pretendent d'estre justifiés par leurs œuvres, atirent sur eux cette male-
dition épouvantable.

Verset 11. Or qu'en la loy nul n'est justifié envers Dieu, il apert, car le juste vivra.

vivra de foi. L'argument de l'Apôtre est tel , Cela seul par quoi nous avons la vie, nous justifie envers Dieu. Or c'est par la foi que nous avons la vie. C'est donc par la foy seule que nous sommes justifiés envers Dieu.

Verset 12. La loi n'est point de la foi, mais qui fera ces choses vivra en icelles. Notez qu'il n'y a que deus moyens pour avoir la vie éternelle : ou accomplir exactement & parfaitement toutes les œuvres de la loi (ce que nul homine n'a jamais fait ni ne fera) ou embrasser par la foi la justice du Fils de Dieu, lequel a été livré pour nos pechez, & est ressuscité pour nostre justification, Aus Romains c. 4. vers. 5.

Galates chap. 5. vers. 4. Vous tous qui voulez estre justifiés par la loy, vous vous aneantissez de Christ, & estes decheus de la grace. Ceus qui veulent estre justifiés par les œuvres de la loy , se privent de la grace de Dieu en Iesus Christ. Or l'Egliſe Romaine veut estre justifiée par les œuvres de la loi. Elle se prive donc de la grace de Dieu en Iesus Christ. Mais quant à nous, nous desirons d'ensuivre l'exemple de l'Apôtre.

S. Paul aus Philippiens ch.3. vers. 6.7.8. & 9. Quant à la justice qui est en la loi

conversant sans reproche. Mais ce qui m'estoit gain, je l'ai reputé estre dommage pour l'amour de Christ. Voire certes j'estime toutes choses estre dommage, pour l'excellence de la connoissance de Iesus Christ mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes ces choses, & les tien comme fierte, afin que je gagne Christ. Et que je sois trouvé en icelui, n'ayant point ma justice, qui est par la loy, mais celle qui est par la foy de Iesus Christ, c'est asçavoir la justice qui est de Dieu par la foy.

LVII.

Que nos bonnes œuvres méritent la vie éternelle, non seulement en égard à la promesse de Dieu, mais aussi par leur propre dignité. Bellarmin *De justif.* l. 5. c. 17.
C'est l'opinion de la plupart des Iesuites.

Contre ce qui est écrit aux Romains chap. 6. vers. 23. Les gages de peché, c'est mort : & la grace de Dieu c'est vie éternelle par Iesus Christ notre Seigneur. Notez que l'Apôtre ayant dit, Les gages du



du peché, c'est la mort, ne dit point en l'opposition, les gages de la justice, c'est la vie éternelle, mais, la grace de Dieu, c'est la vie éternelle par Iesus Christ, pour nous apprendre que la vie éternelle est un don gratuit, & non pas un salaire mérité.

Aus Romains 11. vers. 6. Si c'est par grace, ce n'est point par les œuvres: autrement grace n'est plus grace. Notez que l'Eglise Romaine, pour excuser son orgueil, dit que c'est Dieu qui nous donne la grace de meriter: mais c'est une contradiction évidente, car la grace empêche le merite, si c'est par grace, ce n'est point par œuvre, &c. Ajoutez ce qui est en l'original, Et si c'est par les œuvres, ce n'est point par grace, autrement œuvre n'est point œuvre. Mais par un sacrilège horrible, la Bible de l'Eglise Romaine a retranché ces divines paroles.

En Exode chap. 20. vers. 6. Et faisant misericorde en mille, à ceux qui m'aiment & gardent mes commandemens. Prenez bien garde que ceux qui rendent le plus d'obéissance aux commandemens de Dieu, ont besoin de sa misericorde. Tant s'en faut qu'ils puissent meriter envers lui.



En Job chap. 4^e. vers. 2. Qui m'a donné paravant quelque chose , afin que je lui rende: tout ce qui est sous le Ciel est à moi. Celui qui ne peut rien donner à Dieu , ne peut meriter envers Dieu. Or l'homme ne peut rien donner à Dieu. Il ne peut donc rien meriter envers Dieu.

Au Pseaume 15. vers. 2. l'ai dit , O Seigneur , tu es mon Dieu : car tu n'as point afaire de mes biens. Celui duquel les biens ne peuvent servir à Dieu , ne peut meriter envers Dieu. Or nos biens ne peuvent servir à Dieu. Nous ne pouvons donc meriter envers Dieu.

Pseaume 142. vers. 2. N'entre point en jugement avec ton serviteur , car devant toi aucun vivant ne sera justifié. Si nous meritions devant Dieu , nous ne craindrions point l'examen de sa justice.

En S. Mathieu chap. 25. vers. 34. Venez les benis de mon Pere , possedez (selon l'emphase du Grec possedez en héritage) le Royaume qui vous a été apresté dès la fondation du monde. Notez que le Royaume des Cieux , nous estoit préparé avant que le monde fust fait: où estoient alors nos pretendus merites?

Je say bien qu'il est ajouté : Car j'ay eu faim,

faim , & vous m'avez donné à manger: j'ay eu soif , & vous m'avez donné à boire &c. Nôtre Seigneur ayant voulu montrer par-là , que c'est à juste titre qu'il les reconnoit pour enfans de Dieu . & qu'il leur ajuge l'heritage de leur Pere celeste: ven que durant leur vie ils ont fait paroître les fruits de leur adoption. Ioint que pour nous encourager aux œuvres de charité , il leur promet cette glorieuse recompense. Mais il est plus clair que le Soleil , que c'est une recompense de grace , de faveur & de misericorde , & non pas un salaire mérité. Car quelle proportion y a t-il entre un verre d'eau froide , & le Royaume des Cieus?

En S. Luc chap. 12. vers. 32. Ne craignez point , petit troupeau : car il a pleu à votre Pere de vous donner le Royaume. Notez encore , que le Royaume des Cieus est représenté comme une donation gratuite ; & de fait qui le pourroit mériter?

Chapitre 17. vers. 10. Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées , dites , Nous sommes serviteurs inutiles , ce que nous devions faire , nous l'avons fait. Si cens qui font toutes



les choses qui leur sont commandées, sont serviteurs inutiles, n'est-ce pas chose ridicule de dire, que ceux là sont serviteurs meritans, qui ont mille fois transgressé le commandement de leur maître?

Aus Romains chap. 8. vers. 18. I'estime que les souffrances du tems présent ne sont à l'equipotent (*il y a en la version vulgaire que l'Eglise Romaine tient pour Canonique, ne sont point condignes*) de la gloire à venir, laquelle sera revelée en nous. Si les souffrances même des plus glorieux Martyrs, n'ont point de dignité equipolente à la gloire à venir, qui est celui qui se peut vanter d'avoir des merites de condignité?

En la 1. aus Corinthiens chap. 4. vers. 7. Qu'est-ce que tu as, que tu n'ayes receu? & si tu l'as receu, pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu ne l'avois point receu? En rendant à Dieu ce qui est à lui, on ne le peut obliger par merites.

Chap. 6. vers. 19. & 20. Vous n'estes point à vous mèmes: car vous estes achetez de grand prix. Notez que comme l'esclave ne peut rien mériter envers le maître qui l'a acheté, nous ne pouvons rien mériter envers Dieu, qui nous a achetez au prix

prix du sang de son propre Fils.

Aus Ephes. chap. 2. vers 8. & 9. Vous estes sauvez de grace par la foi , & cela non point de vous car c'est don de Dieu: non point par œuvre , afin que nul ne se glorifie. *Là où il n'y a point de sujet de gloire, il n'y a point de merite.*

Notez que quand l'Apôtre dit en ce lieu, que nous ne sommes point sauvez par œuvre , il ne parle point des œuvres que nous faisons avant la grace , selon l'échapatoire des Docteurs de l'Eglise Romaine : mais il parle des œuvres même que nous faisons en l'état de grace. Et en nous acheminant au but de notre vocation supernelle : comme il paroit par le verset dixième. Car nous sommes son ouvrage , estans creez en Iesus Christ à bonnes œuvres, que Dieu a préparées , afin que cheminions en icelles. Souvenez vous donc que les bonnes œuvres ne sont point la cause meritoire du Royaume des Cieux, mais que c'est le chemin que Dieu nous a préparé pour aler en son Royaume.

Aus Philippiens chap. 2. vers. 13. Car c'est Dieu qui fait en nous & le vouloir, & le parfaire selon sa bonne volonté. L'ouvrage ne peut avoir de merite au regard de l'ouvrier qui le produit. Or c'est Dieu

qui produit en nous tout ce qu'il y a de bien.
Donc ce qu'il y a de bien en nous, ne peut estre
meritoire au regard de Dieu.

A Tite ch. 3. vers. 4. & 5. Quand la bénignité & humanité de Dieu notre Sauveur, est aparue, il nous a sauvez non point par œuvres de justice que nous ayons faites, mais selon sa misericorde. La misericorde de Dieu ne s'accorde point avec le merite des hommes, comme déjà nous l'avons remarqué.

Verset 7. Afin qu'estans justifiez par la grace d'icelui, nous soyons heritiers selon l'esperance de vie eternelle. Notez que nous avons la vie eternelle, comme heritiers de Dieu, & non pas en qualité de mercenaires.

Aus Ebreus chap. 10. vers. 19. & 20. Nousavons confiance d'entrer au lieu saint par le sang de Christ, par le chemin lequel il nous a dédié nouveau & viuant par le voile, c'est à dire par sa chair. Que nos Adversaires taschent tant qu'ils voudront d'écheler le Ciel par leurs merites, quant à nous nous esperons d'y entrer par le chemin que le sang de Iesus Christ nous a tracé.

LVIII.

Que l'on peut meriter non seulement la vie éternelle, mais vne augmentation de gloire. Conc. de Trente, Sess. 6. Bellarmine
De Iustific. lib. 5. cap. 20.

Contre ce qui est écrit aus Romains chap. 8. vers. 18. L'estime que les souffrances du tems présent ne sont à l'équivalent de la gloire à venir , laquelle sera revelée en nous. Si les Martyrs n'ont point de dignité equipolente à la gloire qui doit estre revelée aus enfans de Dieu , qui est l'homme mortel qui puisse meriter par ses œuvres vne augmentation de gloire?

En la 1. aus Corinth. chap. 2. vers. 9. Les choses qu'œil n'a point veuës , ni oreille ouïes , & qui ne sont point montées en cœur d'homme , sont celles que Dieu a préparées à ceux qui l'aiment. Considérez combien est grande la folie de ces ames orgueilleuses qui pretendent meriter des degrés de gloire en la vie éternelle. Ils n'ont jamais compris la moindre étincelle de cette gloire , de laquelle ils parlent comme les aveugles des couleurs. Car si la doctrine

K



même de l'Evangile, n'est point montée au cœur de l'homme, qui pourroit comprendre les gloires qui s'en doivent ensuivre?

En la 2. aus Corinth. chap. 4. vers. 17. & 18. Car notre legere affliction qui ne fait que passer, produit en nous vn poids eternel de gloire merveilleusement excellente. Quand nous ne regardons point aus choses visibles, mais aus invisibles: car les choses visibles sont pour vn temps, mais les invisibles sont éternelles. Comment pourrions-nous mériter non seulement la vie éternelle, mais aussi une augmentation de gloire: veu qu'entre tout ce qui est de plus excellent au monde, & la felicité du Royaume des Cieux, il n'y a non plus de proportion qu'entre un moment & l'éternité?

LIX.

Que nous pouvons satisfaire à la justice de Dieu par nos propres soufrances. Concile de Trente Sess. 4. Bellarmin De indulgent. lib. I. c. 2. de pœnit. lib. 4. cap. 7.

Contre ce qui est écrit en Iob chap. 36. vers. 5. 6. 7. 8. Regarde en haut le Ciel

Ciel, & le considere, & contemple que les Cieus sont plus hauts que toi. Si tu peches, que lui nuiras-tu? & quand tes iniquitez seront multipliees, que feras-tu contre lui? mais aussi quand tu feras justement, que lui donneras-tu? ou que recevra-il de ta main? ton infidelite nuira à l'homme semblable à toi, & ta justice aidera le fils de l'homme. Notez que comme nos injustices ne peuvent nuire à Dieu, aussi nos actions & nos souffrances pour justice ne lui peuvent profiter.

Pseaume 15. vers. 2. I'ai dit au Seigneur, Tu es mon Dieu, car tu n'as pas afaire de mes biens: Disons aussi, Tu n'as pas afaire de mes mœurs.

En Michée chapitre 6. vers. 6. 7. & 8. Qu'ofrirai-je au Seigneur qui soit digne? ployerai-je les genous au Dieu souverain? lui ofrirai-je des holocaustes & des veaux au dessous d'un an? Le Seigneur peut-il estre rapaisé par mille moutons, ou par beaucoup de miliers de boucs gras? Donnerai-je mon premier né pour mon péché? le fruit de mon ventre pour le péché de mon ame? Par quel moyen pourrai-je satisfaire à la justice de mon Dieu? j'aurai-je le Carême? ferai-je des prières de

K. 2



quarante heures? donnerai-je tout mon bien à la nouriture des pauvres? Mais toutes ces choses-là ne sauroient expier mes pechez. Et elles n'ont point de rapport à sa Iustice.

Luc 17. 10. Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous seront commandées, dites, Nous sommes serviteurs inutiles, ce que nous devions faire , nous l'avons fait. Notez que Dieu ne nous commande pas seulement d'obeir à sa loy , mais aussi de souffrir pour son nom , quand nous y sommes apelez. Jamais nous ne souffrirons pour sa gloire, ce que Iesus Christ a enduré pour notre salut.

Aus Romains chap. 11. vers. 35. Qui est ce qui lui a donné le premier, & il lui fera rendu? Si nous pouvions satisfaire à la justice de Dieu, nous pourrions donner quelque chose à Dieu.

En la 1. aus Corinth. chap. 4. vers. 7. Qu'est ce que tu as, que tu n'ayes receu? Donc la patience en nos mans est un don de Dieu, & non pas une satisfaction à sa justice.

Chap. 6. vers. 19. Vous n'estes point à vous mèmes. Or celui qui n'est point à soi-même , ne peut satisfaire par aucune soufrance

soufrance à celui à qui il appartient.

2. Corinthiens chap. 12. vers. 9. *Le Seigneur m'a dit, ma grace te suffit: car la vertu se parfaît en infirmité. Je me glorifierai donc très volontiers en mes infirmités, afin que la puissance de Christ habite en moi Notez que c'est par la vertu de Dieu que nous demeurons victorieux en nos plus grans combats. C'est pourquoi l'Apôtre ayant demandé, Qui nous séparera de la charité de Christ? Sera-ce opression, ou angoisse, ou nudité, ou peril, ou persécution, ou glaive? Répond, Ains en toutes ces choses nous sommes vainqueurs par celui qui nous a aimez, Rom. 8. 35. 37. Puis que l'honneur de la victoire appartient au Fils de Dieu, c'est de sa pure grace qu'il nous donne la couronne.*

Apocalypse chap. 2. vers. 10. Ne crain rien des choses que tu as à souffrir: voici le diable doit metre aucun d'entre vous en prison, à ce que soyez éprouvez, & aurez tribulation de dix jours. Sois fidèle jusques à la mort, & je te donnerai la couronne de vie. Notez que *celui qui a enduré la persécution & la mort, pour le témoignage de l'Evangile, a cependant besoin que le Royaume de Dieu lui soit donné de pure grace.*



Chapitre 7. vers. 13. 14. 15. Lots vii
des anciens prit la parole , me disant,
Ceus qui sont vêtus de longues robes
blanches, qui sont ils, & d'où sont-ils ve-
nus? Et je lui di , Seigneur tu le sais. Et
il me dit. Ce sont ceus qui sont venus de
grande tribulation; & qui ont lavé leurs
longues robes & les ont blanchies au
sang de l'Agneau: pour ce sont-ils devant
le trône de Dieu, lui servent jour & nuit
en son temple; & celui qui est assis au trô-
ne habitera sur eux. Notez que les Mar-
tyrs eux mêmes qui ont le plus souffert sont au
Ciel , non point par le merite de leurs sou-
frances, mais pour avoir esté lavez au sang
de Iesus Christ.

L X.

*Qu'il y a des personnes qui endurent plus de
pénit, que leurs pechez ne meritent.* Bel-
larmin De Indulgencie l. 1. c. 2.

Contre ce qui est écrit au Pseaume 129.
vers. 3. Si tu prens garde aus ini-
quitez, Seigneur, qui est celui qui pour-
ra soutenir? Ce seront les Moines si on les
en croit.

Pseaume



Pseaume 142. vers. 2. N'entre point en jugement avec ton serviteur. Notez que selon ces gens, non seulement on pourra conter avec la justice de Dieu, mais que Dieu devra de rester.

Pseaume 89. vers. 7. & 8. Nous sommes consumez par ton ire, & par ta fureur nous sommes troublez. Tu as mis nos iniquitez en ta presence, & notre vie en la clarté de ta face. Notez que le Prophète Moïse parle des calamitez de cette vie, & qu'il les rapporte toutes à nos pechez. Pechez qui meritent non seulement les peines temporelles, mais aussi des peines infinies: ven qu'ils sont commis contre Dieu, qui est une bonté infinie.

En Daniel chap. 9. vers. 7. O Seigneur à toi appartient la justice, & à nous confusion de face! Si l'Eglise Romaine disoit vrai, nous pourrions lever la teste devant Dieu, & lui demander ce qu'il nous devroit de rester.

Aus Rom. 6. 23. Les gages de peché c'est mort. Notez qu'il n'y a point de peine temporelle plus grande que la mort, & cependant elle est denue à nos pechez.

Aus Galat. chap. 3. vers. 10. Maudit est quiconque n'est permanent en toutes



les choses qui sont écrites au livre de la ley pour les faire. Notez que nous meritons tous, les peines les plus horribles, & que nous avons atiré sur nous la malédiction éternelle, nis que nous avons transgressé la loi de Dieu.

En S. Iaques chap. 2. vers. 10. Qui conque aura gardé toute la loy, s'il vient à faillir en vn, est coupable de tous. Or qui est ce qui peut dire qu'il n'a failli en aucun point, ven que Job reconnoit que s'il veut disputer contre Dieu, il ne lui pourroit répondre vn pour mille, Job 9. 3. Nous sommes donc punissables comme transgessers de toute la loi.

En l'Apocalypse chap. 7. vers. 14. 15. Ils sont venus de grande tribulation, & ont lavé leurs longues robes, & les ont blanchies au sang de l'Agneau, pour ce sont-ils devant le trône de Dieu. Notez que les Martyrs eus-mêmes ne sont point netoyez en leur sang, mais au sang de Jesus Christ.

Que

L X I.

*Que les satisfactions surabondantes des
Saints & des Martyrs, sont mises au
tresor de l'Eglise, & dispensées par les in-
dulgences du Pape. Bellarmin De in-
dulgent. lib. 1. cap. 2. & 3. Tolet. De
instruet. Sacerdot. lib. 6. cap. 21.*

Contre ce qui est écrit aus Galates chap. 6. veis. 6. & 7. Que chacun prouve son œuvre, & alors il aura de quoi se glorifier en soi même SEULEMENT, & non point en autrui. Car chacun portera son fardeau. *Il n'appartient qu'à Iesus Christ de porter le fardeau d'autrui.* Vrayment icelui a porté nos langueurs, lui même a porté nos douleurs, *Esaie chap. 53. vers. 4.*

En Exode chap. 32. vers. 31. 32. 33. & 34. Moïse dit, Je te prie Seigneur, ce peuple a perpetré un tres-grand peché, & s'est fait des Dieus d'or: ou pardonne leur cette faute, ou sinon efface-moi de ton livre que tu as écrit. Auquel le Seigneur répondit, Qui aura péché contre moi, je l'effacerais de mon livre.

Notez que le
K §



Prophète Moïse n'est pas receu à porter la
tête du peuple d'Israël, mais il faut croire
que les Moines ont plus de privilege.

En Esäe chap. 43. vers. 11. Je suis le
Seigneur, & n'y a point d'autre Sauveur
que moi. Mais si nous en croyons le Car-
dinal Bellarmin, les Saints sont en quel-
que façon NOS REDEMPTEURS, De
indulgentiis l. 1. c. 4.

Chapitre 48. vers. 9. Pour l'amour de
mon nom j'éloigneray ma fureur, & te
briderai à ma louange que tu ne meures.
Notez que si Dieu épargne les pecheurs,
c'est à cause de soy-même. Car il est jaloux
de son honneur, & ne donnera pas sa gloi-
re à vn autre, Esäe 42. 8.

En Ieremie chap. 17. vers. 5. Maudit
soit l'homme qui se confie en l'homme.
Cens là donc sont bien mal heureux, qui se
confient aux œuvres du Convent.

Ezechiel 18. 20. L'ame qui pechera,
celle-même mourra. Que les Moines se
donnent la discipline tant qu'il leur plaira;
et qu'à l'exemple des Prestres de Bahal ils
se fassent des incisions avec des couteaus
& des lancetes, jusques à ce qu'ils soyent
tout pleins de sang. 3. Rois 18. vers. 28.
cela ne vous peut garentir de l'ire de Dieu,

ni

ni vous metre à couvert des fleaus de sa juste vengeance. Le Seigneur se rit de l'extravagance de toutes vos belles Confrairies; Et un jour il vous dira comme aux foles Vierges qui s'atendoient à l'huile de leurs compagnes. Je ne vous connois point Math: 25. vers. 12.

Habacuc 2. 4. Le juste vivra en sa foi.
Les soufrances d'autrui ne nous serviront non plus que la foi d'autrui.

En S. Iean 1. 29. Iean void Iesus venir à lui, & dit, Voici l'Agneau de Dieu, voici qui ôte les pechez du monde. Mais voici un blasphème du Cardinal Bellarmin, Les saints hommes peuvent en quelque façon RACHETER NOS PECHEZ PAR LEURS PASSIONS, De indulgentiis lib.

I. chap 4.

Aus Actes chap. 4. vers. 12. Il n'y a point de salut en aucun autre. Car aussi il n'y a point d'autre nom sous le Ciel qui soit donné aux hommes, par lequel il nous faille estre sauvez. Disons donc avec S. Pierre, Iean 6. 68. A qui ironnons? tu as les paroles de vie éternelle.

En la 1. aus Corinthiens. chap. 1. vers. 12. & 13. Un chacun de vous dit, Je suis



de Paul, & moi d'Apollon, & moi de Cephas, & moi de Christ. Christ est-il divisé? Paul a-t-il été crucifié pour vous? ou avez vous été baptisé au nom de Paul? C'est ainsi que nous pouvons parler à l'Eglise Romaine, quand l'un dit, *Je suis de saint François, & moi des Dominicains, & moi de la compagnie de Jésus.* Jésus est-il divisé de Christ? S. François a-t-il été crucifié pour vous, ou avez vous été baptisé au nom de Dominique ou d'Ignace Loyola.

En la 2. aus Corinthe. chap. 5. vers. 10. Il nous faut tous comparaître devant le siège judiciaire de Christ; afin que chacun rapporte en son corps selon qu'il aura fait, ou bien, ou mal. *En vain aleguerons-nous les jures & les aumônes d'autrui: qui sert à Dieu par procureur, ira en Enfer en propre personne.*

i. Timoth. chap. 2. vers. 5. & 6. Il y a un Dieu, & un Moyenneur entre Dieu & les hommes, asçavoir Jésus Christ homme, qui s'est donné soi-même en rançon pour nous tous. Mais selon le Cardinal Bellarmin, les passions des Saints sont des justes compensations pour nous racheter des pénes que nous devons à Dieu, *De indugentiis lib. 1. cap. 4.*

En

En la 1. de S. Pierre chap. 2. vers. 24.
 Lequel même a po té nos pechez en son corps sur le bois, afin qu'estans morts à pechez, nous vivions à justice, par la meurtrisseure duquel mé ne vous avez été gueris. Notez que celui-là seul nous guerit par sa meurtrisseure, qui a expié nos pechez en la croix, par ses soufrances. Or cela ne peut estre dit d'aucun Saint.

En l'Apocalypse cha. 7. vers. 14. Ceus-ci sont venus de grande tribulation, & ils ont lavé leurs robes, & les ont blanchies au sang de l'Agneau. Tant s'en faut que ceus qui ont soufert, pretendent de nous laver en leur sang, qu'ils ont eus-mêmes lavé & blanchi leurs robes au sang de notre grand Dieu & Sauveur.

Chap. 14. vers. 13 Bien-heureus sont les morts qui meurent au Seigneur : désormais, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leur labeur: car leurs œuvres les suivent. Notez que les œuvres des Martyrs les suivent, quand ils s'en vont au Ciel. Il est donc faux qu'elles demeurent en terre au tresor de l'Eglise, pour estre dispensées par les indulgences du Pape.

Que:

LXII.

Que les Ministres de l'Evangile pardonnent
les pechez non pas comme Ambassadeurs
de Iesus Christ & Herauts de sa grace:
mais comme Iuges & par forme de iuris-
diction. Concile de Trente , Sess. 14.
Canon. 9. Bellarmin De pænitentia lib.
3. cap. 2.-

Contre ce qui est écrit en S. Marc
chap. 2. vers. 7. Qui est ce qui peut
remettre les pechez sinon Dieu seul? No-
tez qu'il n'y a que Dieu seul qui pardonne
les pechez avec autorité & puissance.

En Esaie chap. 43. vers. 25. Je suis, je
suis celui qui abolis tes iniquitez à cause
de moi; & n'aurai pas souvenance de
tes pechez. C'est à celui-là seul qui est
offensé de pardonner les offenses. Or c'est Dieu
seul qui est offensé par nos crimes.

Saint Iaques chap. 4. vers. 12. Il y a un
seul Legislateur & juge, qui peut sauver
& détruire: toi qui es-tu qui juges ton
prochain? Notez qu'il est ici question d'un
Legislateur qui donne des loix à la conscienc-
e, & qu'il n'y a que Dieu seul qui remette les
pechez.

pechez comme Iuge. Les Ministres de l'E-
vangile sont comme les Herans qui publient
la grace du Prince.

Luc chap. 24. vers. 46. Il faloit que le Christ soufrit, & ressuscitast des morts au troisième jour, & qu'on preschast en son nom penitence & remission des pechez en toutes nations. Notez que le propre des vrays Pasteurs, est d'annoncer la remission des pechez au nom & en l'autorité de Iesus Christ le grand Pasteur des brebis.

Actes chapitre 13. vers. 38. Parquoi, hommes freres, il vous soit notoire que par iceluy vous est annoncée la remission des pechez.

En la 2. aus Corinth chap. 5. vers. 8. & 19. Le tout est de Dieu qui nous a reconciliez à soi par Iesus Christ, & nous a donné le ministere de reconciliation. Car Dieu estoit en Christ, se reconciliant le monde, en ne leur imputant point leurs forfaits; & a mis en nous la parole de reconciliation.

Verset 20. Nous sommes donc Ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortoit par nous : nous suplions pour Christ que vous-vous reconciliez à Dieu.

Notez que les vrays Pasteurs qui nous annoncent le pardon de nos pechez. le font comme ministre de Dieu , & comme ambassadeurs de Iesus Christ.

En l'Apocalypse chap. 3. vers. 7. Nôtre Seigneur Iesus Christ est décrit en ces termes , Le Saint & le Veritable , qui a la clef de David , qui ouvre , & nul ne ferme ; qui ferme , & nul n'ouvre. Notez que Iesus Christ a donné aus fideles Pasteurs la clef du Royanme des Cieus. Ils ouvrent le Ciel quand ils annoncent la grace de Dieu aus pecheurs repentans. Ils ferment le Ciel quand ils annoncent les jugemens de Dieu aus pecheurs impenitens : mais s'ils sont ignorans ou méchans, qu'ils pardonnent aus impenitens , & excommunient les gens de bien, ce qu'ils font en terre n'est point ratifié au Ciel.

Que

LXIII.

Que Iesus Christ s'est offert à Dieu en sacrifice pour tous hommes indiferemment.

Bellarmin De Missa , lib. 2. cap. 2.

C'est la doctrine qui est aujourd'huy établie par le Pape; Et il declare Heretiques ceus qui ne la croient pas.

Contre ce qui est écrit en S. Mathieu chap. 1. vers. 21. où l'Ange dit à Joseph touchant la bien-heureuse Vierge, Elle enfantera un fils, & apelera son nom IESVS: car il sauvera son peuple de leurs pechez. Notez que l'Ange ne dit pas que Iesus Christ sauvera tous les hommes du monde, mais qu'il sauvera son peuple. Ce n'est pas qu'il ne puisse ou qu'il ne veuille sauver tous ceux qui croient en lui & qui se repentent de leurs fautes: mais c'est que la foi n'est point à tous; 2. Thess. chap. 3. v 2.

Au chap. 26. vers. 28. Iesus Christ administrant la coupe prononce ces paroles, Ceci est mon sang du Nouveau Testam-
ment, lequel sera épandu pour plusieurs en remission des pechez. Notez que Iesus

Christ, ne dit pas que son sang sera répandu pour tous, mais pour plusieurs.

En S Iean chap. 10. vers. 14. & 15. *Le suis le bon Pasteur, & connoi mes brebis, & suis connu des miennes : comme mon Pere me connoit, aussi connoi-je mon Pere, & mets ma vie pour mes brebis. Notez que les reprovez ne sont point des brebis de Iesus Christ : c'est pourquoi il n'a point mis sa vie pour eux.*

Au Chap. 17. vers. 9. *Notre Seigneur parlant de ceus què le Pere lui a donnez, dit, Le prie pour eux : je ne prie point pour le monde, mais pour ceus lesquels tu m'as donnez : car ils sont tiens. Remarquez bien ceci : car la priere de Iesus Christ est une partie de son sacrifice. D'où nous argumentons ainsi : Iesus Christ ne s'est point ofert à Dieu en sacrifice pour ceus pour lesquels il ne prie point. Or il ne prie point pour le monde. Il ne s'est point donc ofert à Dieu en sacrifice pour le monde.*

Vers. 19. *Et pour eux je me sanctifie moi-même, afin qu'eus aussi soyent sanctifiez en verité. Notez que Iesus Christ parle encore de ceus que Dieu a éléus du monde : c'est pour l'amour d'eus qu'il s'est sanctifié, c'est à dire, consacré à la mort.*

Aus

Aus Actes chap. 20. vers. 28. L'Apôtre S. Paul parle en cette sorte aux Evesques de l'Eglise d'Ephese, Prenez donc garde à vous, & à tout le troupeau, auquel le S. Esprit vous a mis Evesques, pour paître l'Eglise de Dieu, laquelle il a aquise pour son propre sang. Notez que l'on ne peut pas dire que Iesus Christ s'est aquis les mondains par son propre sang. Il domine sur eux comme Seigneur, & non pas comme leur Redempteur.

Aus Ephesiens chap. 5. vers. 23. Le mari est chef de la femme, ainsi que Christ est chef de l'Eglise, & pareillement est le sauveur de son corps. Or tes reprovez ne sont point membres de ce corps mystique.

Verset 25.26. & 27. Christ a aimé l'Eglise & s'est livré soi-même pour elle, afin qu'il la sanctifiast, la netoyant par l'aveugement d'eau par la parole de vie afin qu'il se la rendist vne Eglise glorieuse, n'ayant point de tache, ni de ride, ni autre telle chose; ains qu'elle soit sainte, & sans macule. Notez que rien de tout cela ne convient aux mondains. Ils n'ont point de part à la vraye sanctification. Ils n'ont point non plus de part à la redemption.

Aus Ebreus chap. 9. vers. 28. Christ ayant esté ofert vne fois pour abolir les pechez de plusieurs, aparoistra seconde-ment sans peché à ceus qui l'atendent à salut. Notez que la mort de Iesus Christ est suffisante pour racheter tout le monde, voire un milion de mondes, s'il y en avoit autant. Mais l'application n'en est pas faite à tous, autrement ils seroyent tous sauvez.

En la 1. de S. Pierre chap. 2. vers. 6. 7. 8. & 9. A raison de quoy aussi il est contenu en l'Ecriture, Voici, je mets en Sion la maistresse pierre du coin, prouvée, éleuë, & precieuse; & qui croira en elle ne sera point confus. Elle est donc hon-neur à vous qui croyez : mais quant aux incredules, la pierre que les edifiants ont rejetée, a esté faite le principal du coin, & pierre d'ofension, & pierre de scandale, lesquels heurtent contre la parole, & ne croyent en ce à quoy aussi ils ont esté ordonnez. Mais vous estes la generation éleuë, la Sacrificature royale, la gent sainte, le peuple aquis, afin que vous annonciez les vertus de celuy qui vous a appelez des tenebres à sa merveilleuse lumiere.

Que



LXIV.

*Que la justice de notre Seigneur Iesus Christ,
ne nous est point imputée pour nous justi-
fier ; & qu'elle ne nous est point nécessai-
re. Bellarmin De justificat. l. 2 c. 7.*

Contre ce qui est écrit aus Romains chap. 5. vers. 19. Comme par la desobeissance d'un homme plusieurs ont été rendus pecheurs, ainsi par l'obeissance d'un , plusieurs seront rendus justes. Notez que comme le peché d'Adam nous est imputé , parce que nous avons tous péché en Adam: aussi la justice de Iesus Christ nous est imputée, parce qu'en la personne de Iesus Christ notre chef, nous avons accompli toute justice.

En Esaïe chap. 53. vers. 5. Il a été navré pour nos iniquitez il a été froissé pour nos pechez : la discipline de notre paix est sur lui ; & sommes gueris par sa playce. Voyez comment la mort & passion de Iesus Christ , nous est imputée , comme si nous l'avions soufferte en nos propres personnes.

Vers. 11. Mon juste serviteur en justi-



fiera plusieurs par sa science, & lui-même portera leurs iniquitez, Notez que Iesus Christ nous justifie en portant sur soi nos pechez : Et en endurant la pene qu'ils auoyent meritee.

En Ieremie chap. 23. vers. 6. Et l'apeleront de ce nom , Le Seigneur nôtre juste (Il y a en l'Ebreu nôtre justice) Or Iesus Christ est apelé nôtre justice , parce que c'est sa seule justice gratuitement imputée, qui nous fait subsister devant Dieu.

Aus Romains chap. 3. vers. 24. 25. & 26. Estant justifiez gratuitement par sa grace, par la redemption qui est en Iesus Christ, que Dieu a proposé propiciateur par la foi au sang d'icelui , pour demontrer sa justice pour la remission des pechez precedens, lesquels Dieu a suporté, pour demontrer sa justice au tems present, afin qu'il soit juste , & justifiant celui qui est de la foi de Iesus Christ. Notez que nôtre justification consiste en la remission gratuite de nos pechez.

Chapitre 4. vers. 6. 7. & 8. Comme aussi David declare la beatitude de l'homme , à qui Dieu alouë justice sans œuvres. Bien-heureus sont ceus desquels les iniquitez sont pardonnees, & desquels les

les pechez sont couvers. Bien-heureus est l'homme auquel le Seigneur n'aura point imputé le peché. Notez que Dieu ne nous imputant point nos pechez, nous impute la justice de Iesus Christ.

Vers. 25. Lequel a esté livré pour nos pechez, & est ressuscité pour notre justification. Sa mort est notre rançon, & sa resurrection est comme la quittance & comme le témoignage assuré que la justice de Dieu est satisfaite. Il est mort pour expier nos pechez : il est ressuscité pour nous apliquer le merite de sa mort.

En la 1. aus Corinthiens chap. 1. vers. 30. Lequel nous a esté fait de par Dieu sapience, & justice, & sanctification, & redemp^{tion}. Notez que l'Apôtre dit que Iesus Christ nous a esté fait, sapience & sanctification, parce que c'est lui qui nous instruit & qui nous sanctifie par son Esprit; & qu'il nous a esté fait Justice & redemp^{tion}, parce qu'il nous applique sa justice. Et que par son sang nous avons redemp^{tion} asçavoit remission des pechez, selon les richesses de sa grace, Ephes. ch. 1. vers. 7.

En la 2. aus Corinthiens chap. 5. vers. 19. Car Dieu estoit en Christ, le recon-

ciliant le monde, en ne leur imputant point leurs forfaits. C'est la seconde fois que l'Apôtre pose notre justification en ce que Dieu ne nous impute point nos pechez: cependant l'Eglise Romaine se moque de cette doctrine.

Verset 21. Car il a fait celui qui n'a point connu peché, estre peché pour nous, afin que nous fussions faits justice de Dieu en lui. *Voyez ici un tres-heureux échange. Iesus Christ se charge de nos pechez, & il nous revest de sa justice.*

Galates 3.13. Christ nous a rachetez de la malediction de la loy, quand il a été fait pour nous malediction. Notez que comme Iesus a été fait malediction pour nous, aussi Dieu nous a benits en lui, en toute benédiction spirituelle, és choses celestes. Ephes. 1.3.

En la 1. de S. Pierre, chap. 2. vers. 24. Lequel même a porté nos pechez en son corps sur le bois, afin qu'estans morts à peché, nous vivions en justice: par la meurtrisseure duquel même vous avez été gueris. Notez que nous devons nous adonner à la sainteté de vie & qu'il y a une justice inherente en nos armes: mais ce qui nous fait subsister devant Dieu, c'est la croix de notre



nôtre Seigneur Iesus Christ & sa tres parfaite justice.

Considerez sur quelle justice s'apuye l'A-
pôtre S. Paul, Aus Philippiens 3. vers. 9.
Que je sois trouvé en icelui, n'ayant
point ma justice qui est par la loi, mais
celle qui est par la foi de Iesus Christ; c'est
ascavoir la justice qui est de Dieu par la
foi. C'est sur la même justice que nous-nous
apuyons.

Voyez la vraye image de la justification
de l'Eglise Romaine & de la nôtre.

En S. Luc chap. 18. vers. 10. 11. & 12.
Deus hommes montoyent au temple
pour faire oraison, lvn Pharisiens, & l'autre peager: le Pharisiens se tenant debout,
prioit en soi-même telles choses, Dieu,
je te ren graces (notez qu'il reconnoit que
Dieu est l'auteur de ses bonnes œuvres, ven
qu'il en rend action de grâces) que je ne
suis point comme les autres hommes,
ravisseurs, injustes, adulteres, mêmes
aussi comme ce peager. Le jûne deus fois
la semaine, je donne la dîme de toutes les
choses que je possede. Voila la vraye des-
cription des Moines de ce siecle, & de la
bonne opinion qu'ils ont de leur propre ju-
stice: & voici le modele de notre humilité.

L



Vers. 13. & 14. Et le peager se tenant
loin, ne vouloit même lever les yeus vers
le Ciel, mais frapoit sa poictrine, disant:
Dieu, sois propice à moy qui suis pe-
cheur. Je vous di que cestui-ci descendit
justifié en sa maison plutôt que l'autre.
*Nous serons donc, Dieu aidant, plutôt ju-
stifiés que ceus qui tiennent la doctrine de
l'Eglise Romaine, car nous ne nous apuyons
point sur nos œuvres, mais seulement sur la
misericorde de Dieu, & sur le merite infiny
de notre Sauveur & Redempteur Iesus
Christ.*

L X V.

*Que notre Sauveur Iesus Christ nous a dé-
livréz de la coulpe, mais non pas de tou-
te la péné qui estoit deue à nos pechez.
Concile de Trente, Sess. 6. can. 30.
Bellarmin De Purgat. l. 1. c. 14.*

Contre ce qui est écrit aus Romains
chap. 8. vers. 1. Il n'y a donc main-
tenant aucune condannation à ceus qui
sont en Iesus Christ. Où il n'y a nulle con-
damnation, la justice de Dieu n'ordonne au-
cune péné: or il n'y a nulle condannation à
cens

ceus qui sont en Iesus Christ. Donc, la justice de Dieu ne leur ordonne aucune peine.

Iean chap. 5. vers. 24. En vérité, en vérité je vous di, que celui qui oit ma parole, & croit à celuy qui m'a envoyé, à vie éternelle, & ne viendra point en condamnation, mais passera de mort à vie. Celuy qui n'est point sujet à la condamnation, ne peut estre sujet à la peine que la justice fai^{re} souffrir.

Galates 3. 13. Christ nous a racheté de la malédiction de la loy, quand il a été fait pour nous malédiction. Notez que les malédictions de la loy, nous ajoutent aux peines, & que Iesus Christ nous en a racheté par les souffrances de sa croix.

En Esaie chap. 53. vers. 4. 5. Vraiment iceluy a porté nos langueurs, lui même a porté nos douleurs, & nous l'avons estimé comme lepreux, & frapé de Dieu, & abaissé. Mais icelui a été navré pour nos iniquitez, il a été froissé pour nos pechez : la discipline de notre paix est sur lui, & sommes gueris par sa playe. Notez que comme l'Eglise Romaine prouve avec nous, que Iesus Christ nous a delivré de la coulpe, parce qu'il est écrit qu'il a porté nos pechez : ainsi prouvons-nous

qu'il nous a delivrez de la pene, parce qu'il est écrit qu'il a porté nos douleurs. La raison est également bonne.

En la 1. de S. Pierre chap. 2. vers. 24. Lequel même a porté nos pechez en son corps sur le bois , afin qu'estans morts à peché , nous vivions en justice: par la meurtrisseure duquel mémes vous avez été gueris. Notez que la bature regarde la pene. Etre guéri par la batture de Iesus Christ, c'est estre delivré de la pene.

Colossiens chap. 2. vers. 13. & 14. Il vous a vivifiez ensemble avec lui , vous ayant pardonné tous vos pechez , en ayant efacé l'obligation qui estoit contre nous par decret, & nous estoit contraire, & qu'il a abolie & fichée en la croix. Notez que c'est une tyrannie de punir pour vne faute pardonnée , & de metre en prison pour vne dete aquitée.

Notez que lors que nous demandons que l'on nous pardöne nos pechez, nous entendons que l'on ne nous en fasse point souffrir la pene. J'ai dit , Je confesserai contre moi mon injustice au Seigneur , & tu as pardonné l'impieré de mon peché Pse. 31.5. Il y a on l'Ebreu & tu as ôté la pene de mon peché.

Concluons

Concluons donc avec l'Apôtre aux Ro-
mains chap. 8. vers. 33. 34. Qui inten-
tera accusation contre les élus de Dieu?
Dieu qui justifie, Qui sera celui qui con-
dannera? Iesus Christ qui est mort, & qui
plus est ressuscité: lequel aussi est à la dex-
tre de Dieu, & qui fait aussi requeste pour
nous. Remarquez qu'en tout ce chapitre
nous disputons contre les pénitentiaires
à la justice de Dieu, & que l'on pretend e-
stre à souffrir apres cette vie & non pas con-
tre les châtimens, desquels le Seigneur châ-
tie durant cette vie, ceux qu'il aime & qu'il
avouë pour ses enfans, Ebreus 12.

LXVI.

*Qu'outre le sang de Iesus Christ , il y a vn
Purgatoire pour l'expiation de nos pe-
chez, & que celui qui ne le croit pas sera
donné. Concile de Florence. Bellarmin
De Purgatorio l. 1. c. 15.*

COntre ce qui est écrit en la 1. de S.
Iean chapitre 1. vers. 7. Si nous
cheminons en lumiere, comme lui est en
lumiere , nous avons communion lvn
avec l'autre , & le sang de son Fils Iesus

L 3



Christ nous netoye de tout peché. Notez qu'il n'est pas dit simplement que nous sommes netoyez du peché, mais que nous sommes netoyez de tout peché par le sang de Christ. Il n'y a que ce sang-là qui puisse éfacer les taches de nos ames.

Verset 9. Si nous confessons nos pechez, il est fidele & juste pour pardonner nos pechez, & nous netoyer de toute iniquité. Que reste-t-il à purger à celui qui est netoyé non pas de quelque, mais de toute iniquité?

Au Pseaume 50. vers. 9. Seigneur, tu m'arrousseras d'hysope; & je serai net; tu me laveras, & serai blanchi plus que la nége. Cens donc qui parlent de purger cens que Dieu à lavez, entreprenent de blanchir la nége.

Esaïe chap. 1. vers. 18. Quand vos pechez seroyent rouges comme l'écarlate, si seront-ils blanchis comme la nége: & quand ils seroyent rouges comme le vermillon, si seront-ils blancs comme laine. Notez que ces paroles sont pour la consolation des plus grands pecheurs qui se convertissent à Dieu. Or ce seroit une pauvre consolation, si apres avoir esté blanchis comme la nége, ils devoyent brûler dans un feu ardent.

Chapitre 38. vers. 17. Tu as delivré
mon ame qu'elle ne fust perie: tu as jeté
tous mes pechez derriere toi. Notez que
quand Dieu a pardonné nos pechez , il ne
les regarde plus. Et partant il ne les punit
plus.

Chap. 44. vers. 22. I'ai efacé tes iniqui-
tez comme la nuée; & tes pechez, com-
me la petite nuée. *Quand le crediteur
a efacé des detes , il n'en demande plus le
payement: quand Dieu a pardonné les fau-
tes, il n'en demande plus d'expiation.*

En S. Iean chap. 1. vers. 29. Iean voit
Iesus venir à lui, & dit , voicy l'Agneau
de Dieu , qui ôte les pechez du monde.
*Comment est ce que Iesus Christ a ôté nos
pechez , si nous en sentons encore le far-
deau?*

Aus Actes chap. 4. vers. 12. Et n'y a
point de salut en aucun autre. Notez que
*si nous pouvions expier nos pechez par nos
soufrances , nous serions en quelque façon
nos redempteurs.*

Aus Ebr. chap. 1. vers. 3. Lequel Fils
estant la splendeur de la gloire , & la fi-
gure de la substance d'icelui , & souve-
nant toutes choses par sa parole puissan-
te , ayant fait la purgation des pechez.



Ajoutez ce qui est en l'original s'il aut^{re}, par soi-même. Mais quelque main sacrilege a supprimé ces paroles, parce qu'elles estoient trop pressantes.

Chapitre 9. vers. 26. En la consommation des siecles, il est aparut vne fois pour la destruction de peché, par le sacrifice de soi-même. Les choses qui ne sont point, ne sont point sujetes à accident. Or le peché est consideré comme n'estant point : ven qu'il est détruit par la mort de Iesus Christ. Il ne peut donc estre sujet au feu du Purgatoire.

1. S. Iean chap. 2. vers. 1. & 2. Mes petits enfans, je vous écri ces choses, afin que ne pechiez point: que si aucun a peché, nous avons vn Avocat envers le Père, Iesus Christ le juste. Car c'est lui qui est propiciation pour nos pechez; & non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceus de tout le monde. Puis que Iesus Christ a expié nos pechez par sa mort, Dieu ne nous oblige pas à les expier par nos soufrances: car il ne demande jamais deus payemens d'une deite.

Apocal ch.7.v.13.14. & 15. Lors vn des Anciens print la parole, me disant, Ceus qui sont vétus de longues robes blanchies,

qui

qui sont-ils? & d'où sont-ils venus? & je lui di , Seigneur , tu le sais. Et il me dit, Ce sont ceus qui sont venus de grande tribulation, & qui ont lavé leurs longues robes, & les ont blanchies au sang de l'Agneau. Pource sont-ils devant le trône de Dieu , & lui servent jour & nuit en son temple, & celui qui est assis au trône habitera sur eux. Notez qu'il ne dit pas qu'ils sont devant le trône de Dieu , parce qu'ils ont esté purgez au feu de Purgatoire, mais pour avoir lavé & blanchi leurs robes au sang de l'Agneau.

Apocalypse chap. 1. vers. 6. Qui nous a aimez & nous a lavez de nos pechez en son sang ; & nous a faits Royaume & Sacrificateurs à Dieu & à son Pere : à lui soit gloire & force és siecles des siecles, Amen.

L. 55



LXVII.

*Que les ames des enfans de Dieu, au sortir
du corps s'en vont en vn lieu de tour-
ment. Bellarmin De Purgat. l. I. c. 10.
11. &c.*

Contre ce qui est écrit en l'Apocalypse chap. 14. vers. 13. l'ouy vne voix du Ciel, me disant, Ecri, bien-heureus sont les morts qui meurent au Seigneur. Desormais dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs labeurs: car leurs œuvres les suivent. Tous ceus qui meurent au Seigneur se reposent de leurs labeurs. Or tous les Fideles qui meurent, meurent au Seigneur. Car soit que nous vivions, nous vivons au Seigneur: ou soit que nous mourions, nous mourons au Seigneur. Soit donc que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur; Rom. 14. vers. 8. Donc tous les Fideles qui meurent, se reposent de leurs labeurs, & par consequent ils ne vont point en Purgatoire. Car estre tourmenté dans vn feu ardent, n'est point se reposer de ses travaus.

*Esaïe chap. 57. vers. 1. 2. Le juste se
meurt,*



meurt, & n'y a aucun qui y pense en son cœur; & les hommes de misericorde sont recueillis, pour ce qu'il n'y a aucun qui entende : car le juste est recueilli arrière de la face de la malice. La paix vienne, que celui se repose en sa couche , qui a cheminé en sa droite voye. C'est parler contre le sens commun de dire que ceux-là sont recueillis arrière du mal & en un lieu de repos qui brûlent dans un feu set fois plus chaud que le nôtre , & qui ne difere de celuy de l'Enfer , qu'au regard de la dureté.

Eclesiaste chap. II. vers. 3. Si le bois chet envers Midi ou envers Aquilon , en quelque lieu qu'il cherra , il demeurera là. Tels que la mort nous trouvera, tels aussi Dieu nous jugera; & de ce jugement il n'y a point d'apel.

Au livre de la Sapience chap. 3. vers. I. Les âmes des justes sont en la main de Dieu , & le tourment de la mort ne les touchera point. Notez que ce passage est tiré d'un livre Apocryphe: mais l'Eglise Romaine, qui le tient pour Canonique, n'en peut rejeter le témoignage. Or il ne se peut dire rien de plus formel : car il y a mot pour mot au Grec & en la version Latine de l'impreſſion



sion de Paris 1628. Aucun tourment ne les touchera.

En l'Eclesiastique chap. 38. vers. 24.
Fai reposer la memoire du mort en son repos, & le console à l'issue de son esprit. *Il y a selon le Grec.* Depuis qu'un trespassé repose, laisse sa memoire en repos, & reçoi consolation à cause de lui quand son esprit sera departi. Notez que ce passage est de même qualité que le précédent, & qu'il est directement contre ceux de l'Eglise Romaine, qui se travaillent pour les morts & qui pretendent de les soulager de leurs penes par des Messes, par des offrandes, & par des autres choses semblables.

Au Pscaume 102. vers. 10. 11. 12. & 13.
Il ne nous a point fait selon nos pechez, & ne nous a point rendu selon nos iniquitez. Car selon la hauteur du Ciel à la terre, il a confirmé sa misericorde sur ceux qui le craignent. D'autant qu'Orient est esloigné d'Occident, d'autant a'il fait nos iniquitez être loin de nous. Ainsi que le pere a pitié de ses enfans, ainsi le Seigneur a eu pitié de ceux qui le craignent. Notez qu'il n'y a point de pere si cruel qui prist plaisir à voir brûler son enfant.

enfant, pour des fautes qu'il lui auroit pardonnées; & sur tout de le voir dans ce tourment, non pour l'amendement de l'enfant, mais pour faire satisfaction à sa justice. Or Dieu surpassé en compassion les meilleurs peres, & les plus tendres meres. Il n'y a donc nulle apparence que pour des fautes qu'il a pardonnées & qu'il a lavées au sang de son Fils, il jette ses enfans dans les flammes ardentes du pretendu Purgatoire. Sur tout, ven que nos adversaires disent que c'est non pas pour amender le pecheur, mais pour faire satisfaction à la justice de Dieu.

En S. Iean chap. 5. vers. 24. En vérité, en vérité je vous di, que celui qui oit ma parole, & croit à celui qui m'a envoyé, a vie éternelle, & ne viendra point en condamnation, mais passera de mort à vie. Notez qu'il n'est point dit que celuy qui croit en Iesus Christ passera de la mort en Purgatoire; mais qu'il passera de la mort à la vie.

En la 2. aus Corinthiens chap. 5. vers. 1. Car nous savons que si notre habitation terrestre de cette loge est détruite, nous avons vn edifice de par Dieu, asçavoir vne maison qui n'est point faite de main, mais éternelle és Cieux. *Cens qui*

en délogeant de ce corps sont introduis au Ciel, ne vont point en Purgatoire : car c'est un lieu sotterrain. Or en délogeant de ce corps, Dieu nous introduit au Ciel. Il est donc faux que nous allions en ce lieu sotterrain qu'on appelle Purgatoire.

Verset 2. Car aussi pour cela nous gémissons, desirans estre revêtus de nôtre domicile qui est au Ciel. Si la mort estoit suivie de tourmens si horribles que sont ceux que l'on represente en Purgatoire, il y auroit sujet de s'en éfryer & de la fuir. Bien loin de luy aler au devant & de la souhaiter avec tant d'ardeur.

Verset 4. Carnous qui sommes en cette loge, gémissons estans chargez: pour ce que nous desirons, non point d'estre dépouillez, mais d'estre revêtus, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie. Si en dépouillant ce corps mortel, nous ne revêtrions point immédiatement le domicile de la gloire celeste, nous demeurerions quelque tems nuds & dépouillez. Ce qui est contre la consolation que nous donne l'Apôtre.

Verset 6. 7. & 8. Parquoy en ayant toujours confiance, & sachans que quand nous sommes en ce corps, nous sommes absens du Seigneur. Car nous cheminons

nons-

nons par foy & non par veüe. Mais nous nous assurons & avons bonne volonté mieus estre hors du corps & estre avec le Seigneur. *Ceux qui eſtant hors du corps, ſont avec le Seigneur, ne décedent point en Purgatoire: car Iefus Christ eſt là hant des Ciel à la dextre de Dieu. Or eſtant hors du corps, nous ſommes avec le Seigneur pleins de joye & de felicité. Mais ſi on en croit les revelations des adverſaires, les Diables tourmentent les ames qui ſont en Purgatoire.* Voyez Bellarmin livr. 2. du Purgatoire, au chap. 13.

Au 4. des Rois, chap. 22. vers. 20. Dieu parle ainsi au bon Roy Iofias, Je t'assemblay avec tes peres, & ſeras assemblé en paix en ton ſepulcre, aſin que tes yeus ne voyent tous les maus que je dois faire venir ſur ce lieu ci. Si tu ſortir de cette vie, les ames des Fideles vont en Purgatoire, Dieu exemptoit Iofias d'un petit mal, pour le precipiter en un plus grand: car l'affliction de Ierusalem n'eſt point comparable aux tourmens du Purgatoire.

En S. Luc chap. 2. vers. 29. & 30. Si-méon ſe préparant à la mort dit, Seigneur, tu laiffes aller maintenant ton ſerviteur en paix ſelon ta parole: car mes yeus ont



veu ton salutaire. Notez que mourir c'est s'en aler en paix. Or je ne say quelle paix ni quel repos on peut avoir dans un feu ardent.

Chapitre 16. vers. 25. Abraham parle en cette sorte au mauvais Riche, Fils, souvienne-toi que tu as receu des biens en ta vie, & le Lazare semblablement des maus, & maintenant il est consolé, & tu es tourmenté. Notez que l'Esprit de Dieu, opose ici la consolation au tourment: mais si on reçoit le témoignage de l'Eglise Romaine, on pourra dire de ceus qui sont en Purgatoire, qu'ils sont consolez, & qu'ils sont grièvement tourmentez.

Aus Actes chap. 7. vers. 55. S. Etienne, lors qu'on le lapidoit, dit, Voici, je voi les Cieus ouvers & le Fils de l'homme estant à la dextre de la vertu de Dieu. Et vers. 58. Seigneur Iesus reçoi mon esprit. Notez que S. Etienne mourant s'en va à ce Iesus qu'il voyoit à la dextre de Dieu. Bien loin de décendre en un lieu de tourment.

S. Paul aus Philippiens 1. 21. Christ m'est vivre, & mourir gain. Mais selon l'Eglise Romaine mourir nous est un dommages.

Verset

Verset 23. Je suis enserré des deus cô-
tez, ayant desir d'estre séparé du corps, &
estre avec Christ: ce qui m'est beaucoup
meilleur. Mais si nous croyons l'Eglise Ro-
maine, il nous seroit beaucoup meilleur de de-
meurer en ce corps: veu que tous les tour-
mens de cette vie, ne sont rien au prix des
pénes du Purgatoire.

En S. Luc chap. 23. vers. 42. & 43. Le
brigand repentant disoit à Iesus, Seigneur,
aye memoire de moi quand tu viendras
en ton regne. Iesus lui dit, Je te di en
verité qu'aujourd'hui tu seras avec moi en
Paradis. Notez qu'il n'y a personne qui
meritast mieus d'estre envoyé en Purgatoire
que ce brigand: car il n'avoit point eu de
tems pour faire penitence de ses brigandages:
cependant Iesus Christ ne lui dit pas,
Quand tu auras esté quelques années en
Purgatoire, je te recevrai en paradis:
mais Aujourd'hui tu seras avec moi en pa-
radis.



LXVIII.

Que l'homme fidèle ne doit point estre assuré de son salut. Bellarmin De justificatione , lib. 5. ca. 3. 4. &c. Concile de Trente Sess. 6. c. 12.

Contre ce qui est écrit en S. Iean chap. 3. vers. 16. Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son seul Fils , afin que quiconque croit en lui, ne perisse , mais ait vie éternelle. Notez que comme les commandemens de la loi s'appliquent à tout homme en particulier, ainsi chaque croyant se doit appliquer les promesses de l'Evangile.

Verset 36. Qui croit au Fils a vie éternelle Notez qu'il ne dit pas qu'il aura, mais qu'il a la vie éternelle , parce que dès ici bas, Dieu donne aux croyans les premices de leur beatitude.

En S. Luc, chap. 12. vers. 32. Ne craignez point petit troupeau; car il a plu à votre Pere de vous donner le Royaume. Notez que la raison aleguée par notre Seigneur est efficacieuse , non seulement pour chasser la crainte des ennemis de dehors, mais

mais aussi pour combattre la désiance qui travaille en dedans.

Aus Romains, chap. 5. vers. 1. Estans donc justifiez par foy , ayons paix envers Dieu par notre Seigneur Iesus Christ. Or il est impossible d'avoir paix envers Dieu par Iesus Christ, sans estre assurez de sa grace. C'est pourquoy il est ajouté au verset suivant : Par lequel nous avons accés par foi à cette grace , en laquelle nous nous tenons fermes , & nous glorifions en l'esperance de la gloire des fils de Dieu.

Aus Romains chap. 8. vers. 1. Il n'y a donc maintenant aucune condamnation à ceus qui sont en Iesus Christ. Comment seroit il possible d'estre en Iesus Christ sans le savoir.

Verset 9. Or vous n'estes point en la chair, mais en l'Esprit : voire si l'Esprit de Dieu habite en vous : mais si aucun n'a point l'Esprit de Christ , il n'est point à lui. Notez que ceus qui disent qu'ils n'ont point l'Esprit de Christ , confessent netement qu'ils ne sont pas vrays Chrestiens.

Verset 11. Si l'Esprit de celuy qui a ressuscité Iesus des morts habite en vous.

celuy qui a ressuscité Iesus Christ des morts , vivifiera aussi vos corps mortels , à cause de son Esprit habitant en vous , Notez que l'habitation du S. Esprit en nos cœurs , est vngage assuré de notre resurrection en gloire .

Verset 14. Tous ceus qui sont menez de l'Esprit de Dieu , sont enfans de Dieu .

Verset 15. Car vous n'avez point receu vn esprit de servitude derechef en crainte , ains vous avez receu l'Esprit d'adoption des enfans de Dieu , par lequel nous crions Abba Pere . Veu que le Saint Esprit non seulement nous fait dire , mais qu'il nous fait crier sans crainte , Abba Pere , nous n'avons nul sujet de douter de notre adoption : car celuy qui nous en assure , est l'Esprit de vérité . Iean 14.

Verset 16. Ce même Esprit rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfans de Dieu . Notez que ceus qui recevans ce témoignage , s'assurent d'estre enfans de Dieu , se doivent aussi assurer de la vie éternelle , qui est l'héritage de D. en . Car il est ajouté .

Verset 17. Et si nous sommes enfans , nous sommes donc heritiers , heritiers , di- je ,

des
ecls,
ous,
nos
erre-
me-
s de
re-
en
d'a-
quel
aint
qu'il
ere,
e a-
'Es-
té-
om-
qui
en-
e la
Car
ans,
di-
je,
je, de Dieu, & coheritiers de Christ: voire si nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiez avec lui. Notez que tous cens qui portent la croix de Iesus Christ, se peuvent aussi assurer de porter sa couronne de gloire.

Verset 37. En toutes ces choses nous sommes vainqueurs par celuy qui nous a aimez. Notez que l'Apôtre dit cela pour nous consoler contre les afflictions. Or la consolation seroit ridicule, si chaque Fidele n'en pouvoit dire autant.

Chapitre 10. vers 9. Si tu confesses le Seigneur Iesus de ta bouche, & que tu croyes en ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. Notez que ces paroles s'adressent à chaque Fidele, en particulier.

Aus Galates chap. 4. vers. 6. Et pourtant que vous estes enfans de Dieu, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils en vos cœurs, criant Abba Pere. Notez que l'Apôtre ne dit pas simplement que Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils en nos cœurs, criant Abba Pere : mais qu'il l'a envoyé pourtant que nous sommes enfans de Dieu. Par ceci donc connoissons-nous que nous demeurons en lui, & luy en nous: & qu'il nous a donné

de son S. Esprit, 1. Jean 4. vers. 13.

En la 2. aus Corinthiens chap. 1. vers. 21. & 22. Or celui qui nous conferme avec vous en Christ, & qui nous a oincts, c'est Dieu : lequel aussi nous a scellez, & nous a donné les arrhes de l'Esprit en nos cœurs. Notez que toute la sainte Trinité, assure ici notre salut. Car celuy qui nous confirme, c'est Dieu : celuy en qui il nous confirme, c'est Iesu Christ ; & le S. Esprit est le sœu & l'arrhe de l'heritage.

Aus Ephesiens chap. 1 .vers. 13. & 14. En quis (Iesus Christ) vous aussi, ayans ouï la parole de vérité, asçavoit l'Evangile de votre salut : auquel aussi ayans creu, vous estes scellez du S. Esprit de la promesse : lequel est arrhe de notre heritage, jusques à la redemption de l'aquisition, à la louange de sa gloire. Notez qu'il ne dit pas que le S. Esprit est gage, mais qu'il est arrhe. Orl'arrhe est une partie du payement ; & par ainsi, dès ici bas nous avons les avant-gousts de la vie éternelle.

Aus Ephesiens chap. 2. vers. 19. Vous n'estes plus étrangers & forains, mais citoyens, avec les saints, & domestiques de Dieu. Selon l'Eglise Romaine il faudroit dire, Peut estre que vous estes domestiques

ques de Dieu: mais c'est vne presomption de vous en assurer.

Ephesiens chap. 3. vers. 12. Par lequel (*Iesus Christ*) nous avons hardiesse & accès en confiance , par la foi que nous avons en lui. *Notez que nous n'avons pas feulmene accez à Dieu par Iesus Christ, mais accès en confiance.*

Aus Ebreus 2.14.& 15. Veu donc que les enfans participent à la chair & au sang; lui aussi semblablement y a participé, afin que par mort il détruisist celui qui avoit l'empire de mort , c'est asçavoir le Diable,& qu'il delivraſt tous ceus qui pour crainte de mort estoient toute leur vie assujetis à servitude. *Notez que Iesus Christ nous a delivrez de la servitude & de la crainte de la mort. Or on ne peut ne craindre plus la mort , sans estre assuré d'une meilleure vie.*

Chapitre 4. vers. 16. Alons avec confiance au trône de sa grace. Car si lors que nous estions ennemis, nous ayons été reconciliez à Dieu par la mort de son Fils, beaucoup plutôt estans déjà reconciliez : nous serons sauvez par sa vie, Rom. chap. 5. vers. 10.

Chapitre 6. vers. 17. & 18. Dieu vou-



lant plus amplement montrer l'immuable fermeté de son conseil , aus heritiers de la promesse , il a entreposé jurement: afin que par deus choses immuables (es- quelles il est impossible que Dieu mente) nous ayons ferme consolation , nous qui avons nôtre refuge à obtenir l'esperance qui nous est proposée. Ces deus choses immuables sont , 1. la declaration que Dieu nous fait en l'Evangile , de sa grace envers nous, par Iesus Christ. 2. Le jurement par lequel Dieu confirme cette declaration. A quo se rapportent les Sacremens du Batême, & de la Sainte Cene.

Verset 19. Laquelle nous tenons comme vne ancre seure & ferme de l'ame, & penetrant jusques au dedans du voile. Notez que comme le navire est assuré , lors que l'ancre est posé en un lieu ferme , le Fidele doit estre assuré de son salut : veu que son esperance est enracinée dans le Ciel , où il n'arrive point de changement.

Verset 20. Où Iesus est entré precurseur pour nous. Notez que ce Iesus est allé prendre possession du Royaume des Cieux , & en son nom , & au nôtre. Car Dieu nous a ressuscitez ensemble , & nous a fait seoir ensemble és lieus celestes en Iesus Christ, Ephes. 2.6.

Chap.

Chap. 10. 22. Alons avec vray cœur en pléne foi, ayans les cœurs netoyez de mauvaise conscience, & le corps lavé d'eau nete. *Il n'y a rien de plus contraire à cette pléne servitude de foi que la désiance de l'Eglise Romaine.*

En S. Iaques chap. 1. vers 6. Celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité du vent & demené. *Nous n'avons point de sujet de douter, puis que nous sommes assurés de la misericorde du Pere, du mérite du Fils, & de l'application du S. Esprit.*

En la 2. de S. Pierre chap. 1. vers. 10. & 11 Pourtant, freres, étudiez-vous plutôt, que par bonnes œuvres vous rendiez ferme votre vocation & election : car en ce faisant vous ne pecherez jamais. Car par ainsi l'entrée au Royaume éternel de notre Seigneur & Sauveur Iesus Christ, vous sera abondamment baillée. *Ces paroles seroient tout à fait ridicules, si personne ne pouvoit estre assuré de son salut, sans quelque révélation spéciale.*

En la 1. de S. Iean chap. 3. vers. 14. En ce que nous aimons les freres, nous savons que nous sommes transferez de la mort à la vie. *L'amour que nous portons à votre prochain, est une marque de l'a-*

M



mour que Dieu nous porte.

Verlet 24. Celui qui garde ses commandemens demeure en lui , & lui en icelui: & par ceci nous connoissons qu'il demeure en nous, par l'Esprit qu'il nous a donné. Celui-là donc qui s'adonne à craindre Dieu, & qui se plait à obeir à ses commandemens : que Dieu éclaire de sa lumiere, & qu'il revêt de son Esprit, reconnoit par là qu'il est en la grace & en la misericorde de Dieu.

Chapitre 4. vers. 18. Il n'y a point de crainte en charité, ains la parfaite charité chasse dehors la crainte. Notez que ni l'Apôtre, ni nous, ne condannons pas la crainte de precaution, par laquelle nous craignons d'ofenser Dieu, mais la crainte de défiance, par laquelle nous doutons de sa bonté & de ta vérité de ses promesses.

Chapitre 5. vers. 10.. Qui croit au Fils de Dieu , il a le témoigrage de Dieu en soi : qui ne croit point au Fils , il le fait menteur, car il n'a point creu au témoignage que Dieu a témoigné de son Fils. Notez que c'est ofenser Dieu , de douter de la vérité de ses promesses , & du merite de son Fils. L'Eglise Romaine , sous pretexte de modestie, accuse Dieu de mensonge.

Le



Le Patriarche Jacob estoit assuré de son salut, quand il dit au lit de la mort : Seigneur, j'atendrai ton salutaire, Gen.chap. 49. vers. 18.

Job s'affure de son salut, chap. 19. vers. 25. 26. & 27. Je sai bien que mon Rédempteur vit, & qu'il me doit relever de la terre au dernier jour ; & que d'abord je serai environné de ma peau, & qu'en ma chair je verrai Dieu lequel moi-même je doi voir, & mes yeux le regarderont, & non autre : cette mienne esperance est mise en mon sein.

Le Roi David s'affure de son salut, Psea. 16. vers. 15. J'apparoirai devant ta face en justice : je serai rassasié quand ta gloire apparaîtra.

La bien-heureuse Vierge ne doutoit point de son salut, quand elle dit en S. Luc chap. 1. vers. 47. Mon ame magnifie le Seigneur, & mon esprit s'est éjouï en Dieu mon Sauveur. On dira que cela est bon pour la mère de notre Seigneur, & non pas pour les autres Fideles : mais notre Seigneur nous dit, Quiconque fera la volonté de mon Pere qui est es Cieux, iceluy est mon frere, ma mère, & ma sœur, Math. 12. 50.

Simeon parle de son salut avec assurance,

M 2



Luc. 2. vers. 29. & 30. Seigneur, tu laisses aler maintenant ton serviteur en paix selon ta parole. Car mes yeus ont veu ton salutaire. *Vous direz que Simeon avoit Iesus Christ entre ses bras, mais nous le tenons de plus près: car il habite en nos cœurs par la foy, Ephes. chap. 3. 17.*

S. Etienne ne doute point de son salut, quand il dit, lors qu'on le lapidoit, Seigneur Iesus, reçoi mon esprit, Act 7. 58. Notez que tous ceus qui soufrent pour Iesus Christ en peuvent dire autant. Parole loyale: Car si nous mourons avec lui: nous vivrons aussi avec lui: si nous soufrons, nous regnerons aussi avec lui, 2. Tim. chap. vers. 11. 12.

L'Apôtre S. Paul s'affure de son salut, 1. Timoth. chap. 1. vers. 15. & 16. Parole fidele, & digne d'estre entierement receue, que Iesus Christ est venu en ce monde pour sauver les pecheurs, desquels je suis le premier: mais pour cette cause misericorde m'a été faite, afin que Iesus Christ montrast en moi le premier toute clemence, pour vn exemplaire à ceus qui viendroyent à croire en lui à vie éternelle.

2. Timoth. chap. 1. vers. 12. Je scai à qui



qui j'ay creu, & suis certain qu'il est puissant de garder mon dépôt jusqu'à cette journée-là.

Chap. 4. vers. 7. & 8. J'ay combattu le bon combat, j'ay achevé mon cours, j'ay gardé la foy. Quant au reste, la couronne de justice m'est gardée, laquelle me rendra le Seigneur juste juge en cette journée-là; & non seulement à moi, mais aussi à ceus qui aiment son avenir.

Verset 18. Le Seigneur aussi me délivrera de toute mauvaise œuvre, & me sauvera en son Royaume celeste. A lui soit gloire aus siecles des siecles, Amen.

LXIX.

Que les Fideles & regenerez, peuvent dechoir totalement de la grace de Dieu, & perir finalement. Concile de Trente Sess. 6. cap. 3. Bellarmin De justific. lib. 3. c. 14.

Contre ce qui est écrit en Ieremie chap. 31. vers. 3. Je t'ay aimé de charité perpetuelle, & pourtant en ayant pitié de toi, je t'ay atiré. Notez que comme

M 3



Dieu est immuable au regard de son essence, aussi est-il invariable au regard de la bien-vueillance qu'il porte à ses élens. Car je suis le Seigneur, & ne me change point: aussi vous enfans de Iacob n'êtes point consumez, Malac. 3.6.

Vers. 31. 32. 33. Voici les jours viendront, dit le Seigneur, & je feray vne nouvelle alliance à la maison d'Israël & à la maison de Iuda. Non pas selon l'alliance que j'ay faite avec vos peres, au jour que je pris leur main pour les faire sortir hors de la terre d'Egypte: laquelle alliance ils ont fait vaine, & ay dominé sur eus, dit le Seigneur. Mais cette sera l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël. Apres ces jours-ci, dit le Seigneur, je donnerai ma loi au milieu d'eus, & l'écrirai en leur cœur: & je feray leur Dieu, & iceus seront mon peuple. Notez que le propre de la nouvelle alliance, est que les clauses en sont éternelles, & c'est en quoy elle difere de l'ancienne.

Chapitre 32. vers. 39. & 40. Et je leur donnerai vn cœur & vne voye, afin qu'ils me craignent à toujours, & que bien leur soit, & à leurs fils apres eus. Et je leur ferai vne alliance éternelle, & ne cesserai

jamais



jamais de leur bien-faire : & donnerai la crainte de moi en leur cœur , afin qu'ils ne se retirent plus de moi. Notez que comme Dieu nous aime d'une amour éternelle , il forme nos cœurs à une amour reciproque.

En Osée chap. 2. vers. 19. Je t'épouserai pour moi à toujours; & t'épouserai en justice, & en jugement , & en miséricorde , & en misérations. Ce passage établit puissamment la perseverance des Saints. Car puis que Dieu nous a épouséz pour soy à toujours, il n'y a rien qui puisse rompre l'union de nos ames avec lui.

En S. Jean chap. 13. vers. 1. Iesus sachant que son heure estoit venue pour passer de ce monde à son Pere , comme ainsi fust qu'il eust aimé les siens qui estoient au monde ; il les aima iusqu'à la fin. Ce qui n'a point de commencement, n'a point de fin. L'amour de Iesus Christ envers les siens est éternelle: c'est pourquoi elle ne finira jamais.

Chapitre 14. verl. 16. Je prierai le Pere , & il vous donnera vn autre Consolateur, pour demeurer avec vous éternellement. Notez que Dieu nous donne son S. Esprit, non pas pour demeurer en nous quel-



que tems, mais pour y demeurer éternelle-
ment.

Aus Ephesiens chap. i. vers. 14. Le-
quel est arre de notre héritage, jusques à
la redemption de l'aquisition à la louan-
ge de sa gloire. Notez que le Saint Esprit
est apelé arre & non pas gage, parce que le
gage se rend à celui qui a accompli sa promes-
se, mais l'arre demeure à celuy à qui il a
esté donné, & fait une partie de la chose
promise.

Aus Romains chap. ii. vers. 29. Les
dons & la vocation de Dieu sont sans pe-
nitence. Disons donc, si Dieu nous a ren-
dus participants de sa grace, & de sa voca-
tion céleste, il achevera l'œuvre de notre sa-
lut, & la couronnera de sa gloire.

Nombres chap. 23. vers. 19. Dieu n'est
point comme l'homme qu'il mente, ne
comme le fils de l'homme qu'il se chan-
ge. Icelui a-il dit, & ne le fera point? a-
il parlé, & ne l'accomplira point.

En S. Luc chap. 10. vers. 20. Ne vous
éjouissez point en ce que les esprits sont
sujets à vous : mais éjouissez vous plutôt
que vos noms sont écrits és Cieux. Puis
que nos noms sont écrits aux Cieux, qui est ce
qui les pourroit effacer? Que si personne
n'ose

n'ose contredire aus lettres qui sor ten-
voyées au nom du Roi, & signées de so i
anneau, Esther chap. 8. vers. 8. qui pour-
roit revoquer ce que Dieu a écrit de son
doigt , & qu'il a seellé dn sœau de son Es-
prit?

Aus Ebr. chap. 12. vers. 23. Vous estes
venus à l'Eglise des premiers-nés qui sont
écrits és Cieus. Si Pilate ne voulut point
changer le dicton de la croix, disant,Ce que
j'ay écrit, je l'ay écrit, Iean 19. 22. Esti-
merions-nous que Dieu changeast quelque
chose en son livre de vie ? Pilate écri-
voit sans connoissance : mais chaque clause
du livre de vie est un arrest du conseil de
Dieu.

Aus Romains chap. 5. vers. 5. Espe-
rance ne confond point, pour autant que
la charité de Dieu est épandue en nos
cœurs par le S. Esprit qui nous a été
donné. *Disons donc avec le Psalmiste,*
Seigneur j'ay esperé en toi , je ne serai
point confondu éternellement, Pseaume
30.vers.1.

Chap. 10. vers. 11. Quiconque croit
en lui ne sera point confus. Certes si nous
apuyions nôtre salut sur le merite de nos œu-

M 5



vres , il n'y auroit rien de plus inconstant : mais estant apuyé sur la vérité des promesses de Dieu , & sur le mérite infiny de notre Sauveur , il n'y a rien de plus ferme ni de plus invariable .

Pseaume 36. vers. 28. Le Seigneur aime jugement , & ne laissera point ses Saints : ils seront conservez éternellement .

Pseaume 47. vers. 14. Car iceluy Dieu est notre Dieu éternellement , & au siecle du siecle : il nous gouvernera à toujousmais .

Pseaume 72. vers. 22. & 23. Je suis toujours avec toi . Tu as tenu ma main dextre , & m'as mené à ta volonté , & m'as reçeu avec gloire .

Aus Philippiens chap. 1. vers. 6. Confiant de cela , que celui qui a commencé cette bonne œuvre en vous , la parfera jusqu'à la journée de Iesus Christ . *Car Dieu ne délaisse point imparfaite l'œuvre de ses mains , Pseaume 138.*

Chap. 2. vers. 13. C'est Dieu qui fait en vous & le vouloir , & le parfaire , selon sa bonne volonté . *Quelqu'on pourra dire , Je ne doute point de la volonté de Dieu , mais je ne suis pas assuré de la mienne . L'Apôtre*

nous .

nous leve ici toute difficulté, en disant que c'est Dieu qui fait en nous le vouloir & le parfaire; Et même qu'il le fait avec efficacité; car ces mots-là sont dans l'original.

1. Corinthiens chap. 1. vers. 7. & 8.
Tellement qu'il ne vous defaut, en aucune grace, cependant qu'atendez la manifestation de notre Seigneur Iesus Christ, lequel aussi vous confermera jusques à la fin.

En S. Iean chap. 6. vers. 37. Tout ce que mon Pere me donne viendra à moi; & je ne jete point hors celuy qui vient à moy. Notez que tous ceux que le Pere a destiné au Fils vont à luy; & que pas un d'eus n'est jeté dehors.

Rom. ch.8. v.29 & 30. Ceus qu'il a auparavant connus, il les a aussi predestinez à estre faits conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit le premier né entre plusieurs freres. Et ceus qu'il a predestinez, il les a aussi apelez: & ceus qu'il a apelez, il les a aussi justifiez: & ceus qu'il a justifiez, il les a aussi glorifiez. Notez que tous les chainons de cette chaîne d'or, tiennent l'un à l'autre, & qu'ils ne se peuvent separer. Dieu n'abandonne point l'œuvre de notre salut,



qu'il ne nous ait tous élevéz au comble de la felicité celeste.

En S. Iean chap. 10. vers. 27. & 28.
Mes brebis oyent ma voix, & je les connoi, & aussi elles me suiuient; & je leur donne vie eternelle, & ne periront jamais: nul aussi ne les ravira de ma main. *Si par quelque cause que ce soit, le Fidele dechoit de la grace de Dieu, ces paroles du Fils de Dieu ne seroyent pas veritables.*

Verset 29. Ce que mon Pere m'a donné est plus grand que toute chose & personne ne les peut ravir des mains de mon Pere. *Dieu a plus de force pour nous conserver, que le Diable, le monde & notre chair n'ont de pouvoir pour nous perdre.*

Aus Romains chap. 8. vers. 33. & 34. *Qui intentera accusation contre les élus de Dieu? Dieu qui justifie: Qui sera celui qui condannera? Iesus Christ qui est mort, qui plus est ressuscité; lequel aussi est à la dextre de Dieu, & qui fait aussi requeste pour nous. Le Diable, qui estoit l'accuseur de nous & de nos frères, a été déjeté, & nous l'avons vaincu par le sang de l'Agneau,* Apocal. 12.

Vers. 35. *& suivans. Qui donc nous separera*

separera de la charité de Christ? sera-ce oppression ou angoisse, ou faim , ou nudité, ou peril, ou persécution , ou glaive? Ainsi qu'il est écrit, Nous sommes livrez à mort pour l'amour de toy , tous les jours; & sommes estimatez comme brebis de l'occision , ains en toutes ces choses nous sommes vainqueurs , par celui qui nous a aimez. Car je suis certain que ne mort, ne vie, ni Anges ne principautez, ne vertus, ne choses présentes, ne choses à venir, ne force, ne hautesse, ne profondeur , n'aucune autre creature (*que peut-on dire davantage?*) ne nous pourra separer de la charité de Dieu qui est en Iesus Christ notre Seigneur. Notez que *comme il n'y a rien hors de nous, aussi n'y a-t-il rien en nous qui nous puisse separer de cette amour de Dieu.* Car ce seroit une pauvre consolation d'estre victorieux du Diable & du monde, si nous étions vaincus par le peché. Que me serviroit de savoir qu'aucune puissance exterieure ne me peut separer de la dilection de Dieu, si ma volonté m'en separe?

En S. Mathieu chapitre 24. vers. 24.
Faus Christes & faus Prophetes se leveront & feront grans signes & miracles,

voire pour seduire les éléus même, s'il estoit possible. Il est donc impossible que les éléus soyent seduits.

Luc chap. 22. vers. 31. & 32. Le Seigneur dit à Simon; Simon, voici Satan a demandé de vous cribler comme le blé: mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne defaille point. Notez que ce qui est dit à S. Pierre appartient à tous les Fideles. Car cela lui est dit non point entant qu'Apôtre, mais entant que Fidele. Or tous les Fideles ont une foy de pareil prix avec les Apôtres, Et de là vient que S. Pierre écrivant à ceus de son temps dit, A ceus qui ont obtenu une foy pareille avec nous par la justice de notre Dieu & Sauveur Iesus Christ 2. Pierre 1. vers. 1. Notre foi donc peut faillir, mais elle ne peut pas defaillir.

1. Pierre chapitre 1. vers. 23. Estans regenerez, non point par semence corruptible, mais incorruptible, par la parole de Dieu vivante & demeurante à toujours. Notez que la semence de notre regeneration est incorruptible: telle qu'est la semence, tels sont ceus qui en sont engendrez.

1. Jean chap. 3. vers. 9. Quiconque est né

né de Dieu ne fait point de peché : car la semence d'icelui demeure en lui , & ne peut pecher, pource qu'il est né de Dieu. Notez que S. Iean ne dit pas seulement que celui qui est né de Dieu ne peche point: mais qu'il ne peut pecher , c'est à dire, qu'il ne peut pas faire le métier de peché , ni perir finalement.

En la 2. à Timothée chap. 2. S. Paul ayant décrit la revolte d'Hymenée & de Philetæ, ajoute vers. 19. Toutefois le fondement de Dieu demeure ferme , ayant ce seuil , Le Seigneur connoit ceus qui sont siens. Ceus qui s'abandonnent au vice, ou à l'impieté n'ont jamais été edifiez sur le rocher des siecles , ni seclez du Sean du Dieu vivant. Dieu ne les reconnoit point pour ses enfans.

En la 1. de S. Iean chap. 2. vers. 19. Ils sont sortis d'entre nous : mais ils n'estoyent point d'entre nous : car s'ils eussent esté d'entre nous , ils fussent demeuréz avec nous : mais c'est afin qu'il fust manifesté , que tous ne sont pas d'entre nous. Notez que les hypocrites que Dieu chasse dehors, n'ont jamais été vrais membres de l'Eglise. C'est de la paille mêlée avec le bon grain.



En S. Iean chap. 17. vers. 12. I'ay gardé ceus que tu m'as donnez, & nul d'eus n'est peri, sinon le Fils de perdition : afin que l'Ecriture fust accomplie.

Verset 11. Père saint , garde les en ton Nom, ceus, di-je, que tu m'as donnez, afin qu'ils soyent yn ainsi que nous,

Verset 20. & 21. Or ne prie-je point seulement pour eus (*assavoir pour les Apôtres*) mais aussi pour ceus qui croiront en moi par leur parole : afin que tous soyent vn , ainsi que toi Père es en moi, & moi entoi; afin qu'eus aussi soyent vn en nous. *Tandis que le Fils demeurera uni au Père , nous demeurerons inseparablement unis avec le Père & le Fils.*

Verset 24. Père, je veus que ceus que tu m'as donnez , là où je suis , ils soyent aussi avec moi , afin qu'ils contemplent ma gloire, laquelle tu m'as donnée : car tu m'as aimé devant la fondation du monde. *Tous cens donc qui estans apelez de Dieu d'une vocation salutaire, serangent au troupeau de son Fils , seront glorifiez éternellement : car le Fils est exaucé en tout ce qu'il demande au Père , Iean 11.*

Que

LXX.

Que les Sacremens conferent la grace par la force de leur action exterieure, de même que le feu brûle par sa chaleur, qui est ce qu'on appelle œuvre œuvrée. Concile de Trente, Sess. 7. Bellarmin *De effectu sacr. l. 2. cap. 1.*

Contre ce qui est écrit en la 1. de S. Pierre chap. 3. vers. 20. 21. En l' Arche de Noé petit nombre asçavoit huit personnes furent sauvez par eau. Pareillement aussi maintenant le Batême, qui est de pareille forme, vous sauve, non point la deposition des ordurés de la chair, ains l'examination de bonne conscience devant Dieu, par la resurrection de Iesus Christ. Il ne se peut rien ouïr de plus exprés. Car si le Batême extérieur sauve, & qu'il confere la grace par quelque vertu qui luy soit inherente, la comparaison n'est pas bonne entre l' Arche de Noé, en laquelle peu de personnes furent sauvez, par un privilege special, & le Batême d'eau qui se confere indiferemment à tous. C'est pourquoy S. Pierre nous fait entendre qu'il ne



parle point du Batême qui lave les ordures du corps, mais de celui qui purifie le cœur, & qui justifie le pecheur. Et afin d'ôter toute opinion que ces graces spirituelles qui nous font subsister devant Dieu, procedent de quelque vertu qui soit en l'eau materielle, il les attribue à la resurrection de notre Seigneur Iesus Christ, suivant le dire de l'Apôtre aus Romains chap. 4 vers. 25. Il a esté livré pour nos pechez, & est ressuscité pour notre justification.

Et au chap. 6. vers. 4. Nous sommes ensevelis avec lui en sa mort par le batême, afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Pere, nous aussi pareillement cheminions en nouveauté de vie. Notez que notre sanctification est rapportée à la mort & à la resurrection de Iesus Christ, comme à sa vraye cause, & au Sacrement extérieur du Batême comme à son signe & à son symbole.

En S. Marc chap. 16. vers. 16. Qui croira & sera batisé, sera sauvé: mais qui ne croira point sera condanné. La foi nous peut sauver sans les Sacremens, mais les Sacremens ne nous peuvent sauver sans la foi.

En S. Iean chap. 3. vers. 8. L'Esprit souffle

flé où il veut , & tu ois le son d'icelui :
mais tu ne sais d'où il vient , ne où il va :
ainsi est tout homme qui est né de l'Es-
prit . Remarquez en ce passage non seulement
la liberté de Dieu à conferer ses graces à
qui il veut , & par les moyens qu'il lui plait ,
mais aussi que ses operations se font sentir à
nos ames , contre le Cardinal Bellarmin , qui
enseigne que même en dormant & sans le
sentir on est lavé & regeneré par la vertu
que le S. Esprit a mise en l'eau du Batême .
Bellarmin De sacr. l. 1. c. 9.

Aus Ephesiens chap. 5. vers. 25. & 26.
Christ a aimé l'Eglise , & s'est livré soi
même pour elle , afin qu'il la sanctifiast ,
la netoyant par lavement d'eau par la pa-
role de vie . Notez que selon l'ordinaire
des Sacremens , d'atribuer au signe ce qui
convient à la chose signifiée . L'Apôtre dit que
le lavement d'eau nous netoye , parce que c'est
le Symbole du sang de Iesus Christ , qui
nous netoye de tout peché , 1. Iean 1 .
Mais de peur que quelqu'un n'atribue à
l'eau ce qui convient au sang de notre Sei-
gneur , & à la vertu de son Esprit , l'Apôtre
joint le lavement d'eau & la parole . Car
comme il n'y a point une vertu sanctifiante
en la parole exterienne , il n'y en a non plus .



au lavement d'eau. Et de fait, qu'elle apparence que de l'eau materielle agisse en nos ames, qui sont spirituelles, & que ce qui ne passe point la peau du corps, ôte les ordures de la conscience?

Aus Ebrieus chap. 4. vers. 2. Car aussi il nous a été annoncé comme à ceus-là, mais la parole de la predication ne leur a rien profité, pour ce qu'elle n'estoit point mêlée avec la foi en ceus qui l'ouïrent. Notez que si la foi est nécessairement requise en ceus qui oyent la parole de Dieu; elle n'est pas moins nécessaire en ceus qui reçoivent les Sacremens, s'ils en sont capables. Or par la foi nous entendons, non point un faux masque de foi, telle que la definit l'Eglise Romaine, mais une vraye & vive foi accompagnée de repentance.

Notez que souvent l'Ecriture dit que nous sommes justifiez par la foi, comme aus Actes chap. 13. vers. 39. aus Rom. chapitre 3. vers. 27. chapitre 4. vers. 3. chapitre 5. vers. 1. aus Galates chapitre 2. vers. 16. &c. Elle dit aussi que le juste vit de sa foi. Habacuc chapitre 2. vers. 4. aus Rom. chap. 1. vers. 17. aus Galates chap. 3. vers. 11. aus Ebrieus chap. 10. vers. 30. Mais elle ne dit en aucun lieu que nous sommes

sommes justifiez, où que nous vivons par les Sacre m.ens.

Notez encore que le S. Esprit apelle bien les Sacremens signes & seaux de la grace de Dieu. Comme en la Genese ch. 17. vers. 11. Vous circoncirez la chair de votre prepuce, & sera en signe de mon alliance entre moi & vous.

Et aus Rom. chap. 4. vers. 11. Puis il receut (*assavoir Abraham*) le signe de la Circoncision pour vn seau de la justice de foi.

Mais il ne se trouvera point que jamais les Sacremens soyent apelez vaisseaus contenant la grace de Dieu.

Notez encore que plusieurs Docteurs de l'Eglise Romaine mettent la Circoncision en même rang que les Sacremens de la nouvelle alliance, & lui attribuent de mêmes effets. C'est l'opinion de ces fameus Scolastiques Alexandre d'Alés, Bonaventure, Scotus & Gabriel, comme le reconnoit Bellarmin De Sacram. l. 2. c. 3. Et de fait la Circoncision estoit le seau de l'alliance, par laquelle Dieu se donnoit à Abraham & à sa posterité, Gen. c. 17. v. 7. Il ne pouvoit pas donner davantage. C' estoit aussi le seau de la justice de la foi, Rom. 4. 11. Or la justice de la foi est la ju-



stice que nous avons en l'Evangile. Oyons donc comment l'Ecriture parle de la Circoncision Aus Rom. chap. 2. vers. 25. Vray est que la circoncision est profitable, si tu gardes la loi: mais si tu es transgresseur de la loi, ta circoncision devient prepuce. Disons de même, Ton Batême est profitable, si tu vis conformément à l'Evangile: mais si tu vis contre les règles de l'Evangile, ton Batême se tourne en condamnation.

Verset 28. & 29. Celui n'est point Juif, qui l'est par le dehors; & celle n'est point circoncision qui est faite par dehors en la chair: mais celui est Juif qui l'est au dedans, & la circoncision est celle qui est du cœur en esprit, non point en la lettre: de laquelle la louange ne vient point des hommes, mais de Dieu. Disons aussi, Celui-là n'est point Chrestien qui ne l'est qu'en dehors: celui-là n'est point Batême qui se fait en versant de l'eau sur la peau du corps. Mais celui-là est Chrestien qui l'est en dedans: celui-là est le vrai Batême qui se fait au cœur par l'opération interieure de l'Esprit de Dieu. La gloire de notre salut n'appartient pas à des elemens corruptibles.

Chapitre 4. vers. 9. & 10. Cette beatitude

titude donc est-elle seulement en la circoncision, ou aussi prépuce? Car nous disons que la foi a été réputée à Abraham à justice. Comment donc lui a elle été réputée: a ce été en la circoncision, ou au prépuce? ce n'a point été durant la circoncision, mais durant le prépuce. Notez que comme Abraham a été justifié avant que d'être circoncis, ainsi Corneille & ceux de sa compagnie receurent le S. Esprit avant que d'être baptisé: dont aussi S. Pierre disoit, pourroit aucun empêcher l'eau pour ne baptiser ceux qui ont reçu le S. Esprit comme nous? aus Actes chap. 10. vers. 47. Pour nous apprendre que Dieu n'a point attaché sa grâce ni à la Circoncision extérieure, ni à l'eau du Baptême.

En la 1. aus Corinthiens chap. 7. vers. 19. La circoncision n'est rien, & le prépuce n'est rien: mais l'observation des commandemens de Dieu. Ainsi le Baptême n'est rien, & le lavement d'eau n'est rien, mais la foi en Iesus Christ, & la nouvelle creature.

Aus Galates chap. 5. vers. 6. Ne circoncision, ne prépuce ne vaut aucune chose en Iesus Christ, ains la foi eue-

vrante par charité. Nous en pouvons dire autant du Batême extérieur. Car ce n'est pas la privation, mais le mépris du Batême qui peut attirer sur nous la condannation du Ciel.

LXXI.

*Que ceux qui meurent sans Batême, sont
dannez de dannation & mort éternelle,
Bellarmine De amiss grat. & statu pecc.
l.6. c. 2.*

Contre ce qui est écrit en S. Jean chap. 3. vers. 16. Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils, afin que qui-conque croit en lui ne perisse, mais ait vie éternelle. Or quelques vns peuvent croire & n'estre point batissez, comme des personnes qui se convertiroient parmi les Turcs, ou à l'article de la mort. Donc quelques vns peuvent estre sauvez, & n'estre point batissez.

En Esaïe chap. 43. vers. 25. Je suis, je suis celui qui abolis tes iniquitez à cause de moi, & n'aurai pas souvenance de tes pechez. Notez que Dieu n'atache point sa grace à de l'eau. Quand il lui plait, il lave

lave le cœur sans laver le corps. Il n'y a rien de plus contraire à l'analogie de la foi, que de faire dépendre le salut d'un enfant de la volonté d'une sage femme. Car si elle batise l'enfant au sortir du ventre, le voila sauvé : mais si elle l'écrase le voila dansné.

En Ezechiel chap. 18. vers. 20. L'ame qui pechera , celle même mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son pere , & le pere ne portera pas l'iniquité de son fils. Notez que si un petit enfant n'est pas batisé, cela ne provient pas de sa faute. Il ne sera donc pas puni pour la negligence de ses parens , ou pour le défaut de commodité.

En S. Marc. chap. 16. vers. 16. Qui croira & sera batisé, sera sauvé : mais qui ne croira point sera condanné. Notez que Iesus Christ ayant dit , Qui croira & sera batisé, sera sauvé , n'a point ajouté en l'oposition, mais qui n'aura point été batisé, sera condanné : mais seulement , qui n'aura point cru sera condanné: voulant aler au devant de l'abus , & nous apprendre que ce sera le défaut de la foi , & non pas la privation du Batême d'eau qui nous danne-
ra.

N



En la 1. de S. Pierre chap. 3. vers. 21.
 Pareillement aussi maintenant le Batême,
 qui est de pareille forme, vous sauve, non
 point la déposition des ordures de la
 chair, ains l'examination de bonne con-
 science devant Dieu, par la resurrection
 de Iesus Christ. Le Batême qui nous sauve,
 n'est point celui par lequel les ordures de la
 chair sont netoyées. Or le Batême d'eau est
 celui par lequel les ordures de la chair sont
 netoyées. Donc le Batême d'eau n'est point
 celui qui nous sauve. Et par consequent il
 n'est pas de nécessité tellement absolue, que
 celuy qui en est privé, ne puisse estre sauvé si
 cette privation là ne provient pas de sa fau-
 te.

Notez que ce ne sont pas les Sacremens
 qui font que les enfans ont part à l'alliance de
 Dieu, & à ses fruits, mais au contraire ils
 reçoivent les Sacremens, parce qu'ils apar-
 tiennent à l'alliance de Dieu.

En la Genèse chap. 17. vers. 7. Dieu
 dit à Abraham, J'établirai donc mon
 alliance entre moi & toi, & entre ta se-
 mence après toi, en leurs générations,
 par alliance perpetuelle; afin que je sois le
 Dieu de toi & de ta semence après toi.
 Notez que ce n'estoit pas la Circumcision qui,
 suivant

Suivant les clauses de l'alliance, les faisoit enfans de Dieu : car elle estoit le signe & le sœu de l'alliance, Gen. 17. vers. 11. Rom. 4. vers. 11. mais elle n'en estoit pas la cause.

En S. Mathieu chap. 19. vers. 14. Laissez les petis enfans, & ne les empeschez point de venir à moi: car à tels est le Royaume des Cieus. Notez que comme la couronne qui est mise sur la teste des enfans des Rois, ne leur aquiert pas le droit du Royaume : mais parce que le Royaume leur appartient, la couronne qui en est le symbole ne leur peut pas estre deniée. Ainsi le Batême n'aquiert pas aux enfans le droit du Royaume des Cieus: mais parce que le Royaume des Cieus leur a esté aquis par le sang de Iesus Christ, le Batême, qui en est le Sacrement, leur est administré.

Aus Actes chap. 2. vers. 39. La promesse est faite à vous & à vos enfans, & à tous ceus qui sont loin, autant que le Seigneur notre Dieu en apeletra. Les petis enfans des Fideles mourans sans Batême, ne laisseront pas d'estre sauvez, puis qu'il a plu à Dieu de leur faire la promesse du salut & de la vie éternelle. La promesse de Dieu pour n'estre pas seellée par le Sacrement extérieur, n'est pas moins véritable ni moins constante.

Notez encore que Dieu confere la justification, la sanctification, & les autres graces, même avant l'usage des Sacremens. Abraham a été justifié avant que d'estre circoncis, Rom. chap. 4. vers. 10. Corneille receut le S. Esprit avant que d'estre baptisé, Act. 10. 19.

Ieremie a été sanctifié dès le ventre. En Ieremie chap. 1. vers. 5. Devant que je te formasse au ventre, je t'ai connu, & t'ai sanctifié avant que tu sortisses de la matrice; & t'ai mis Prophete entre les gens. Si Dieu a sanctifié son Prophete dès la matrice, pourquoi trouve-t-on étrange que nous disions que Dieu nous sanctifie dès le ventre: nous, dis-je, que Dieu apelle à une Royauté éternelle sur les Cieux?

S. Jean Batiste a été sanctifié dès le ventre, en S. Luc chap. 1. vers. 15. Il sera rempli du S. Esprit dès le ventre de sa mère.

Verset 41. Quand Elizabeth eut oui la salutation de Marie, l'enfant tressaillit en son ventre, & fut Elizabeth remplie du S. Esprit. Encore que toutes les femmes fidèles n'ayent pas l'Esprit de Dieu en telle mesure que sainte Elizabeth, qui oseroit assurer qu'elles en sont destituées? Et si le Saint Esprit

Esprit habite en elles , qui assurera qu'il ne sanctifie pas leur fruit, encore que la maniere nous en soit inconque? Car qui est-ce qui a connu la pensee du Seigneur? Romains 11. 34. C'est-pourquoi l'Ecriture nous dit que les enfans des Fideles sont Saints, en la 1. aus Corinthiens chap.7. vers. 13. & 14. Si quelque femme fidele a mari infidele, & il consent d'habiter avec elle , qu'elle ne le laisse point : car le mari infidele est sanctifie par la femme fidele , & la femme infidele est sanctifiee par le mari fidele : autrement vos enfans seroyent souilliez : or maintenant ils sont saints. Quelques uns veulent dire que l'Apotre veut seulement enseigner que les enfans qui naissent de tels mariages sont legitimes: mais notez qu'il n'oppose point des enfans legitimes à des enfans bâtards : mais qu'il oppose des enfans saints , à des enfans souilliez. Notez encore qu'il ne dit pas que tels enfans seront sanctifiez par l'eau du Batême , mais remontant jusques à leur origine & à leur conception , il dit que le mari infidele est sanctifie en la femme, &c. Que l'on ne trouve plus donc étrange si nous disons que les enfans des Fideles sont sanctifiez dès le ventre. Car par là nous



n'entendons pas qu'ils sont regenerez par l'Esprit de Dieu: mais qu'ils sont consacrez à Dieu, & qu'ils luy apartiennent en vertu de l'alliance par laquelle il est notre Dieu, & le Dieu de notre posterité. En la Gen.ch. 17. vers.7. Et aus Actes chap. 2. vers. 39. La promesse est faite à vous & à vos enfans.

En S. Luc chap. 23. vers. 42. & 43. L'un des brigans disoit à Iesus, Seigneur aye memoire de moi quand tu viendras en ton regne. Lors Iesus lui dit, Je te dirai en vérité qu'aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis. Voyez ici un pecheur entrant en Paradis sans Batême, même apres ces paroles, Si quelqu'un n'est né d'eau & d'esprit, &c.

Notez que le Batême a succédé à la Circoncision, comme l'enseigne l'Apôtre aux Colossiens chap. 2. vers. 11. & 12. Par lequel (assavoir Iesus Christ) vous estes circoncis d'une circoncision faite sans main, par le dépouillement du corps de la chair, assavoir par la circoncision de Iesus Christ, estans en sevelis avec lui par le Batême: en qui aussi vous estes ensemble ressuscitez, par la foi de l'operation de Dieu, qui l'a ressuscité des morts.

Bellarmin



Bellarmin declare formellement que cette vérité est connue de tous. De sacram. lib. 2. cap. 10. Or voici l'ordonnance de la Circoncision.

En la Genèse chap. 17. vers. 12. & Levitic. 12. 3. Tout enfant masle âgé de huit jours sera circoncis. Notez que Dieu n'ajoute pas, si ce n'est en cas de nécessité. Or si le salut eust été attaché à la Circoncision, Dieu qui est la sagesse même, eust bien mal pourvu au salut des enfans. Cette loy eust été bien cruelle pour eux. Car combien y meurt il d'enfans avant le huitième jour?

Au chap. 5. de Iosué vers. 5. Le peuple qui fut né au desert, par l'espace de quarante ans, qu'il fut au chemin du très-large desert, ne fut pas circoncis. Notez que les enfans d'Israël furent au desert l'espace de quarante ans. Or est-il vrai-semblable que tout le peuple qui n'quit & qui mourut durant ce temps-là, fussent tous privés du salut éternel?

Au 2. des Rois chapitre 12. vers. 22. &c 23. David se consolant sur la mort de son enfant, disoit, J'ai jûné & pleuré pour l'enfant quand il vivoit encore, car je disois, Qui sait si par aventure le Sei-



gneur le me donnera , & que l'enfant vive ? Mais maintenant puis qu'il est mort, pourquoi j'unerai-je ? Le pourrai-je plus faire revenir ? J'irai plutôt à lui, mais cetui ne retournera point à moy. Cet exemple est sans repartie : car c'est enfant estoit mort le septième jour vers. 18. & partant il n'estoit pas circoncis. Cependant David ne le croit ni en Enfer , ni au limbe, mais au lieu des Bien-heureux, auquel il aspiroit lui-même.

Notez que toutes les femmes & les filles d'Israël n'estoient pas capables de la Circoncision. Cependant ce seroit un prodige de soutenir que toutes les femmes qui ont vécu sous l'Ancien Testament ne verront jamais Dieu.

Que

LXXII.

*Que les hommes apres le Batême sont sans peché. Concile de Trente, Sess. 5. Bel-
latmin Desacré. bapt. l.i.c. 13.*

Contre ce qui est écrit en l'Eclesie
chap.7.vers. 21. Il n'est aucun hom-
me juste en la terre qui face bien , & qui
ne peche. Notez que cette maxime est tel-
lement generale, que nos adversaires qui ont
quelque pudeur n'oseroient dire qu'ils sont
sans peché: cependant ils ont esté tous bati-
sez.

Aus Galates chap. 5. vers. 17. La chair
convoite contre l'esprit , & l'esprit con-
tre la chair : & ces choses sont contraires
l'une à l'autre , tellement que vous ne
faites point tout ce que vous voulez. Il
n'y a point de Fidele qui durant cette vie
n'experience ce combat interieur.

Notez qu'il faut ici distinguer entre le
péché regnant, & le péché habitant. Nous
avouons que le péché ne regne plus en la per-
sonne des regenerez, suivant le dire de l'A-
pôtre aux Romains chap. 6. vers. 12. Que
péché donc ne regne point en votre corps

N. 5.



mortel pour luy obeir en ses concupis-
cences.

*Mais nous soutenons, & l'experience le
verifie, que tandis que nous sommes en ce
miserable monde, il y a en nous des restes du
peché & de la corruption qui nous est natu-
relle.*

*S. Paul estoit batizé; cependant voici
comme il soupire sous le fais du peché, aus
Romains chap. 7. vers 14. 15. 16 & 17.
Nous savons que la loy est spirituelle:
mais je suis charnel, vendu sous peché.
Car je n'entens point ce que je fai, veu
que je ne fai point le bien que je veus,
mais je fai le mal que je hay. Or si je fai
ce que je ne veus point, je consens à la loy
qu'elle est bonne. Maintenant donc ce
n'est plus moi qui fai cela, mais c'est le pe-
ché habitant en moi.*

*Verset 18. 19. & 20. Car je fai qu'en
moi (c'est à dire en ma chair) n'habite
point de bien. Car le vouloir est bien en
moi, mais je ne trouve point le moyeu de
pafaire le bien: car je ne fai point le bien
que je veus, ains je fai le mal que je ne
veus point. Que si je fai ce que je ne
veus point, ce n'est plus moi qui le fay,
mais le peché qui habite en moi.*

Verset

Verset 21. 22. 23. & 24. Je trouve donc la loi estre bonne , quand je veus bien faire, & que le mal gist en moi. Car je prens plaisir à la loy de Dieu quant à l'homme de dedans: mais je voi vne autre loi en mes membres, bataillant contre la loi de mon entendement , & me rendant captif à la loi de peché , qui est en mes membres. Las, moi homme misérable qui me delivrera du corps de cette mort?

S. Iaques estoit batizé : cependant il se met au rang des pecheurs, chapitre 3. vers. 2. Noustous ofensons en plusieurs chosés.

S. Jean estoit batizé: cependant il confesse ses pechez aussi b. en que les autres , en sa 1. chap. i. vers 8. Si nous disons que nous n'avons point de peché , nous nous seduisons nous-mêmes, & verité n'est point en nous. Je ne sai si les Docteurs de l'Eglise Romaine voudroyent soutenir qu'ils sont plus saints que ne l'estoyent tous les Apôtres.

Notez qu'en l'Oraison Dominicale, Iesus Christ nous aprend tous à dire , Pardonne nous nos pechez. Si les personnes batisées n'avoient plus de peché , ils n'auroyent



plus besoin de faire cette priere.

Notez encore que l'Eglise Romaine confesse que la convoitise demeure apres le Batême. De là nous formons cet argument insoluble.

Quiconque enseigne que la convoitise demeure apres le Batême, confesse que le peché demeure apres le Batême, vnu que la convoitise est peché, comme il a été prouvé en la section 46. par des passages formels.

Or l'Eglise Romaine enseigne que la convoitise demeure apres le Batême. Cela est formel au Concile de Trente, Sess. 5. can. 5. Et en Bellarmin, De sacr. bapt. l. I. c. 13.

Donc l'Eglise Romaine confesse contre soi-même, que le peché demeure apres le Batême.

Que

LXXIII.

Que notre Seigneur Iesus Christ est au milieu de nous, de presence corporelle. Concile de Trente, Sess. 13. Bellarmin De sacr. Euchar. l. I. c. I. & 3..

Contre ce qui est écrit aux Actes chap. 3. vers. 21. Lequel il faut que le Ciel contienne , jusqu'au tems de la restauration de tout ce que Dieu a predit par la bouche de tous ses saints Prophètes , dès le commencement du monde. Notez que le Ciel doit contenir Iesus Christ jusques à la fin du monde , au regard de son humanité. Et par consequent il est faux que les Prestres l'ayent entre leurs mains.

En S. Mathieu chap. 23. vers. 39 Dès cette heure vous ne me verrez plus, jusqu'à ce que disiez , Benit soit celui qui vient au nom du Seigneur. Ce sera au jour du jugement:

Chapitre 26. vers. 11. Vous avez toujours les pauvres avec vous , mais vous ne m'aurez point toujours. Si Iesus Christ se trouve par tout où l'on chante la Messe , nous l'aurons toujours avec nous ; & même.



beaucoup mieux que ne l'avoient les Apôtres.

Il ne sert de rien de dire que Iesus Christ n'est plus avec nous en la même façon qu'il y estoit alors. Car il prononce ces paroles à l'occasion d'une femme qui avoit répandu sur sa teste une boite de parfum de grand prix: dont ses disciples estans faschez disoient, A quoi sert ce degast? car cest oignement pouvoit estre vendu beaucoup & donné aux pauvres, v. 8. & 9. Or si Iesus Christ est au milieu de nous, au sens même que le prend l'Eglise Romaine, les disciples pouvoient lui répondre, Nous t'aurons Seigneur avec nous, aussi long tems que les pauvres Et la depense qu'a fait cette pauvre femme, n'est rien au pris de celle qui se fera un jour en tapissant les rues, en parant tes autels, en t'enfermant en de riches & precieus ciboires, & en te dressant des superbes & magnifiques Reposes.

En S. Iean chap. 16. vers. 28. Je suis issu du Pere, & suis venu au monde: de chef je delaisse le monde, & m'en vais au Pere. Notez que Iesus Christ a delaisssé le monde au regard de sa presence corporelle: mais quant à son Esprit il dit en S. Math. chap.

chap. 18. vers. 20. Je suis avec vous tou-
jours jusqu'à la fin du monde.

Au chapitre 14. vers. 16. Je prieray le
Pere, & il vous donnera vn autre Conso-
lateur, pour demeurer avec vous eternel-
lement. Notez que si nous avions toujours
Jesus Christ avec nous, nous n'aurions point
besoin de Consolateur, pour nous consoler
de son absence.

Verset 23. Si aucun m'aime il gardera
ma parole, & mon Pere l'aimera, & nous
viendrons à luy, & ferons demeurance
chez lui. Notez que le Pere ne peut venir
à nous de presence corporelle. Car il est Es-
prit, Iean 4. Pourquoy est-ce que le Fils
sans estre present de corps, ne viendra pas à
nous aussi bien que le Pere, par son éternelle
Divinité?

Ephe siens 3. 17. Christ habite en vos
cœurs par foy. Notez que l'habitation de
Jesus Christ en nous est spirituelle, ven qu'il
le est en nos cœurs par la foi.

En la 2. aus Corinthiens chap. 5. vers.
16. Nous ne connoissons personne selon
la chair : même encore que nous ayons
connu Christ selon la chair, toutefois
maintenant nous ne le connoissons plus.
Notez que nous ne connoissons pas notre Seigneur



gneur Iesus Christ d'une façon corporelle & charnelle: mais nous le connoissons en foy & en esprit, & ne sommes point comme les disciples du Prophete Elie, qui cherchoyent en terre leur maître que Dieu avoit enlevé au Ciel, Aa 4. livre des Rois, ch. 2.

Colossiens chap. 3. vers. 1. Si vous estes ressuscitez avec Christ, cherchez les choses qui sont en haut, là où Christ est assis à la dextre de Dieu Notez que Iesus Christ doit estre cherché à la dextre de Dieu, & non pas entre les mains du Prestre, ni sur un autel.

Nous lisons bien que Iesus Christ a été enlevé de la terre, & qu'il est monté au Ciel, Luc 24. 51. Actes chap. 1. vers. 9. Mais nous n'apprenons point qu'il en doive décedre, quelors qu'il viendra pour juger les vivans & les morts.

En S. Mathieu chap. 24. vers. 26. Si on vous dit, Voicy, il est au desert, ne sortez point. Voici, il est és cabinets, (Notez que le mot Grec signifie ciboire ou garde-manger) ne le croyez point. C'est pourquoi quand les Prestres disent qu'ils ont Iesus Christ entre leurs mains, qu'ils le promènent par les rues, ou qu'ils l'enferment dans le ciboire, nous ne le croyons point.

Que

LXXIV.

Que le corps de Iesus Christ est en plusieurs lieus invisible & impalpable. Conc. de Trente, Sess. 13. Bellarmin De Eucharist. libr. 3. cap. 3. & 4.

Contre ce qui est écrit aus Ebreus chap. 2. vers. 17. Il a fallu qu'il fust semblable en toutes choses à ses frères. Notez que Iesus Christ est semblable à nous en toutes choses excepté le péché. Donc son corps est visible, & circonscrit d'un lieu comme les nôtres.

En S. Mathieu chap. 28. vers. 5. & 6. L'Ange prenant la parole dit aus femmes, Vous autres ne craignez point : car je sai que vous cherchez Iesus qui a été crucifié : il n'est point ici, car il est ressuscité. Notez que si, selon l'Eglise Romaine, le corps de Iesus Christ estoit en plusieurs lieux en même tems, la raison de l'Ange eust été nulle : car Iesus Christ pourroit estre ressuscité, & estre en même tems dans le sepulcre.

En S. Luc chap. 24. vers. 39. & 40. Notre Seigneur Iesus Christ apres sa resur-



rection parle ainsi à ses disciples, Voyez mes mains & pieds : car ce suis-je moi-même. Tastez moi, & voyez : car vn esprit n'a ne chair, ni os, comme vous voyez que j'ai. Quand il eut dit ces choses, il leur montra ses mains & ses pieds. *Voyez ici Iesus Christ, qui apres sa resurrectio a sa chair visible & palpable, comme auparavant.* La resurrection ayant aporté de la gloire à la nature, mais ne l'ayant pas abolie. D'où nous argumentons ainsi. Ce qui n'a ni mains ni pieds, ni chair ni os, ne peut estre le corps naturel de Iesus Christ. Or ce que le Prestre tient en la Messe, n'a ni mains ni pieds ni chair ni os, comme nous l'apprend la veüe & le toucher. Ce n'est donc pas & ce ne peut estre le corps naturel de notre Seigneur Iesus Christ.

En S. Iean chap. 20. vers. 27. Puis il dit à Thomas, Mets ton doigt ici, & regarde mes mains : avance aussi ta main, & la mets en mon côté ; & ne sais point incredule, ains fidele. Notez qu'en ce que le Prestre tient, on n'a garde de sentir ni de voir les playes des mains & du côté de Iesus Christ : ven qu'ils tiennent que les mains & le côté, & toutes les autres parties du corps sont

sont sous un point. C'est donc un autre Iesus Christ.

En S. Math. chap. 24. vers. 27. Comme l'éclair sort d'Orient, & se montre jusques en Occident, autant en sera-t-il aussi de l'avenement du Fils de l'homme. Notez que Iesus Christ est tellement glorieux, qu'en tout lieu où il est, on aperçoit les rayons de sa gloire.

Aus Actes chap. 1. vers. 10. & 11. Et comme ils (les Apôtres) le regardoyent aler au Ciel, voici deus hommes se presenterent devant eus en vêtemens blancs, lesquels aussi dirent, Hommes Galiléens, pourquoi vous arrestez vous regardans au Ciel? Cestui Iesus qui a été enlevé en haut, d'avec vous, au Ciel, viendra ainsi que vous l'avez ven aler au Ciel. Notez qu'il estoit monté au Ciel, les disciples le regardans; & on veut qu'il décende en terre d'une façon invisible.

En l'Apocalypse chap. 1. vers. 7. Voici il vient avec les nuées, & tout œil le verra même ceus qui l'ont percé. Mais en la Messe mil œil corporel ne peut voir Iesus Christ; Et même les Prestres qui se vantent de l'y faire venir n'oseroient dire qu'ils l'y voyent.



LXXV.

Qu'apres la consecration il n'y a plus de pain ni de vin au Sacrement de la Cene du Seigneur, Concile de Trente, Sess. 13. cap.4. can.2. Bellarmin De Euchar. l. 3. c. 18.

Contre ce qui est écrit en S. Mathieu chap. 26. vers. 29. Où Iesus Christ distribuant le calice à ses Apôtre, prononce ces paroles, Je vous di que dès cette heure je ne boirai de ce fruit de vigne jusqu'à ce jour là que je le boirai nouveau avec vous au Royaume de mon Père. Notez que Iesus Christ avoit rendu graces, quand il apele fruit de vigne ce qu'il avoit bu avec ses Apôtres. Et qu'il l'apele fruit de vigne pour nous apprendre que c'est vraiment du vin en substance, que nous buvons en sa sainte Cène.

En la 1. aus Corinthiens chap. 10. vers. 16. Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps du Seigneur?

gneur? Notez que quand pour prouver à nos Adversaires, que ce que nous recevons en la Sainte Cene est du pain en substance, nous aleguons l'Ecriture sainte qui souvent l'apele pain, ils ont acoustumé de repliquer que par ce pain il faut entendre Iesus Christ lui même qui se dit le pain vif & le pain décendu du Ciel, Iean chap. 6. Mais voici vn passage qui coupe la gorge à l'erreur. Car le pain dont parle l'Apôtre est vn pain que nous rompons. Or nous ne rompons point la substance du corps de Iesus Christ. Donc le pain duquel parle l'Apôtre n'est point la substance du corps de Iesus Christ. Ioint que l'Apôtre distingue fermellement ce pain d'avec le corps de notre Seigneur Iesus Christ, en disant, Le pain que nous rompons n'est-il pas la communion du corps du Seigneur? Ne voyez vous pas bien que la communion à vne chose n'est pas cette chose-là même, & que ce n'en est qu'un accident, Et par consequent qu'il y a une difference essentielle entre le pain que nous rompons & le corps du Seigneur.

Verset 17. Car nous qui sommes plusieurs, sommes vn pain & vn corps, d'aut-

s de
Cene
Sess.
bar.

nien
rist
non-
ette
gne
ou-
Pe-
ndu
e ce
qui il
ren-
tan-
Ce-

vers-
est-
Sei-
eur?

tant que nous sommes tous participants
d'un même pain & d'un même calice.
*Comme vous avez vu que c'est du pain à
l'heure de la fraction, remarquez encore que
c'est du pain en la participation.*

Au Chapitre 11. vers. 23. 24. 25. 26. 27.
& 28. I'ai receu du Seigneur ce qu'aussi
je vous ay baillé, c'est que le Seigneur
Iesus, en la nuit en laquelle il fut trahi,
prit du pain; & ayant rendu graces, le
rompit, & dit, Prenez, mangez, ceci est
mon corps qui sera livré pour vous: fai-
tes ceci en memoire de moi. Semblable-
ment aussi il prit le calice apres qu'il eut
soupé, disant, Ce calice est la nouvelle
aliiance en mon sang: faites ceci toutes
les fois que vous en boirez, en memoire
de moi. Car toutes les fois que vous man-
gerez ce pain, & boirez ce calice, vous
annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à
ce qu'il vienne Parquoi quiconque man-
gera ce pain, ou boira le calice du Sei-
gneur indignement, sera coupable du
corps & du sang du Seigneur. Que l'hom-
me donc s'éprouve soi-même, & ainsi
mange de ce pain, & boive de ce calice.
*Notez que Iesus Christ a donné à ses Apô-
tres, ce qu'il avoit pris & qu'il avoit
ben-*

beni. Or il avoit pris & benit du pain. Notez encore que par quatre fois l'Apôtre appelle pain, ce que nous rompons & que nous mangeons en la Cène. Or nous le rompons & nous ne le mangeons qu'apres la consecratio.

LXXVI.

Que la substance du pain & du vin se change en la propre substance du corps & du sang de Iesus Christ. Concile de Trente, Sess. 13. cap. 4. can. 2. Bellarmin De Eucharist. lib. 3. c. 18.

Contre ce qui est écrit en S. Luc chap. 22. vers. 19. Iesus Christ print du pain & rendit graces, & le rompit, & leur donna, disant, Ceci est mon corps, lequel se donne pour vous: faites ceci en memoire de moi. Notez 1. Que notre Seigneur ne dit pas. Que cecy soit changé & transsubstantié en mon corps: comme Dieu dit en creant le monde, Que la lumiere soit. Notez que notre Seigneur ne dit pas Cecy sera mon corps: mais qu'il dit Cecy est mon corps. Or selon la creance de l'Eglise Romaine il faudroit qu'il y eust. Cecy sera mon corps: car on dit que ce n'est point le

corps qu'après que le Prestre a prononcé la dernière syllabe de ces cinq paroles. Hoc enim est corpus meum. Notez 3. que nôtre Seigneur n'a point prononcé cette partie enim, cependant on en fait une partie essentielle de la consecration. Notez 4. que le pain demeurant pain devient le corps de Iesus Christ en sacrement & en mystere : de même que la pierre du desert qui fut frapée par Moïse demeura pierre & ne fut point transsubstantiée : cependant il est dit la pierre estoit Christ, Et comme le calice demeure calice, tel qu'il estoit, & cependant il est appelé le Nouveau Testament. Notez 5. que le corps de Iesus Christ est en la Cène, en même façon qu'il y est rompu. Or il n'y est rompu qu'en Sacrement. Notez 6. que la commemoration n'est point des choses présentes.

Verset 20. Semblablement aussi leur bailla le calice apres souper, disant, Ce calice est le Nouveau Testament en mon sang, qui sera répandu pour vous. Pensez bien ces paroles & vous y trouverez la confusion de l'erreur, & la nécessité d'interpréter figurement les paroles de nôtre Seigneur Iesus Christ. Car 1. à parler proprement & à la leure, un calice n'est point un

Nouveau



Nouveau Testament 2. le Calice n'est point transsubstantié, ni au Nouveau Testament ni au sang de Iesus Christ : car il demeure calice. 3. Ce qui est dans le calice ne peut non plus estre dit à la lettre le Nouveau Testament: car du vin n'est point un Nouveau Testament. 4. Méme le sang de Iesus Christ ne peut non plus à parler proprement estre appellé le Nouveau Testament; Et de fait notre Seigneur distingue formellement l'un d'avec l'autre : Ce Calice est le Nouveau Testament en mon sang. Enfin, ce ne peut estre en substance le sang qui a été répandu en la croix en remission de nos pechez. Car nous ne lissons pas que le sang qui est sorti des veines de Iesus Christ, y soit r'entré pour estre derechef répandu. Mais c'en est le Sacrement & la commemoration.

En S. Marc chap. 14. vers. 23. &c 24. Et ayant pris le calice, il rendit graces, & le leur donna : & de celui en beurcent tous. Et il leur dit , Ceci est mon sang du Nouveau Testament, qui sera répandu pour plusieurs. Notez que les Apôtres avoyent bien lors que Iesus Christ dit ; Ceci est mon sang, &c. Tellement que si en vertu de ces paroles, la transsubstantiation se fait, le vin aura été transsubstantié en l'esto-

O



mac des Disciples, & non pas aupara-
vant.

En la 1. aus Corinthiens chap. 10.
vers. 16. Le calice de benediction , le-
quel nous benissons,n'est-ce pas la com-
munication du sang de Christ ? & le pain
que nous rompons , n'est-il pas la com-
munion du corps du Seigneur ? Notez
*qu'autre chose est le sang de Christ , & autre
chose la communion du sang de Christ : au-
tre chose est le corps du Seigneur, autre chose
la communion du corps du Seigneur : Et par
consequant puis que le calice est la com-
munication du sang de Christ , ce n'est
point le sang de Christ en substance. Et puis
que le pain que nous rompons est la com-
munion du corps du Seigneur , ce n'est
point le corps du Seigneur en sa propre sub-
stance.*

Verset 20. Les choses que les Gentils
sacrifient, il les sacrifient aus Diables &
non point à Dieu : & je ne veus point
que soyéz participans des Diables. No-
tez que comme les idolâtres participant aux
Diables,sans que la substance des choses sa-
crifiées aux idoles se convertisse en la sub-
stance des Diables: ainsi les Fideles parti-
cipent à Iesus Christ, sans que la substance
du

du pain & du vin se convertisse en la substance du corps & du sang de Iesus Christ.

Chapitre 11. verl. 26. Toutes les fois que vous mangerez ce pain, & boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il viene. Nous argumentons ainsi des paroles de l'Apôtre. Ce qui a esté institué à cause de l'absence de quelque chose, & qui ne doit estre célébré que durant son absence ne peut pas estre cette chose-là à parler proprement. Or ce que nous mangeons & que nous buvons era la sainte Cène, a esté institué à cause de l'absence de Iesus Christ, & qui ne doit estre célébré que durant son absence. Ce ne peut pas donc estre Iesus Christ à parler proprement.

Notez que l'Ecriture nous dit que Iesus Christ a esté fait de la semence de David, Rom. 1. 3. & qu'il a esté fait de femme, Gal. 4. 4. mais elle ne dit en aucun lieu que Iesus Christ a esté fait de pain. Ces sont les chimères de l'esprit de mensonge.



LXXVII.

Que Iesus Christ se reçoit par la bouche du corps. Concile de Trente, Seff. 13. cap. 8. can. 8. Bellarmin De Euchar. lib. I. &c.

Contre ce qui est écrit en S. Jean chap. 6. vers. 27. 28. & 29. Travaillez, non point pour avoir la viande qui perit, mais celle qui est permanente à la vie éternelle: laquelle le Fils de l'homme vous donnera. Car Dieu le Père l'a marqué de son cachet. Ils lui dirent donc, Que ferons-nous pour ouvrir les œuvres de Dieu? Iesus répondit, & leur dit, L'œuvre de Dieu c'est, que vous croyez en celui qu'il vous a envoyé. Notez que les Juifs interrogent Iesus Christ de la manière de participer à cette viande sacrée. C'est cela dont il est question entre nous & nos adversaires. Iesus Christ répond que l'œuvre qu'il faut faire c'est de croire en lui. C'est là notre créance.

Verset 35. Et Iesus leur dit, Je suis le pain de vie, qui vient à moi n'aura point de faim, & qui croit en moi n'aura jamais soif.

soif. Il est impossible de dire plus clairement, que le moyen de manger & boire Iesus Christ, est de croire en lui. Car venir à Iesus Christ & croire en lui c'est une même chose : comme un celebre Iesuite est constraint de le reconnoistre Maldonat in lo. 6. 35. N'aprestez donc point les dens & le ventre : croyez en lui, & vous l'avez mangé.

Verset 36. Mais je vous ay dit que vous m'avez veu, & si n'avez point creu. Comme au verset precedent Iesus a montré que c'est par la foi que l'on mange sa chair, & que l'on boit son sang : aussi il done maintenant à entendre que ce qui empesche d'avoir communion avec lui, c'est l'incredulité. Approcher de Iesus Christ sans la foi, c'est approcher d'une source sans vaisseau, pour y puiser.

Verset 53. En verité, en verité je vous di, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang, vous n'aurez point vie en vous. Or plusieurs sont sauvez qui ne mangent point Iesus Christ de la bouche du corps, comme le brigand converti en la croix. Il faut donc qu'ils mangent la chair de Iesus Christ & qu'ils boivent son sang, en la maniere que nous l'enseignons, c'est à dire spirituellement & par la foy.

Verset 62. Que sera-ce donc si vous voyez le Fils de l'homme monter où il estoit premierement ? Notez que Iesus Christ parle de son ascension au Ciel afin que personne ne s'Imagine d'avoir son corps naturel icy bas en la terre pour le pouvoir avaler.

Verset 63. C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne profite rien : les paroles que je vous ay dites , sont esprit & vie. Notez que quand la masse entiere de la chair de Iesus Christ entreroit dans nos corps, cela nous seroit inutile, mais son Esprit s'unissant à nos esprits , les regenere , & leur applique le merite de la chair , qui a esté donnée en la croix pour la vie du monde ; v. 51.

Chapitre 7. vers. 37. & 38. Or en la dernière & grande journée de la feste, Iesus se trouva là criant , & disant , Si quelqu'un a soif, vienne à moy & boive. Qui croit en moi, comme dit l'Ecriture, il decoulera fleuves d'eau vive de son ventre. Notez que l'on mange Iesus Christ en même façon que l'on le boit. Or vous voyez que l'on le boit par la foi , & tous les Douteurs de l'Eglise Romaine , en conviennent. On le mange donc aussi par la foi.

En la 1. aus Corinthiens cha. 10. vers. 3. & 4. Et tous ont mangé d'une même viande

viande spirituelle , & ont tous beu d vn
même bruvage spirituel: car ils buvoient
de la pierre spirituelle qui les suivoit , &
la pierre estoit Christ. Notez que l' Apô-
tre parle des peres de l' Ancien Testamene
qui n'ont pû manger ni boire Iesus Christ que
d' une facon spirituelle: ven que Iesus Christ
n' estoit point encore incarné.

Et aus Ephesiens cha. 3. vers. 17. Christ
habite en vos cœurs par foi. Notez que
telle qu' est l' habitation de Iesus Christ en
nous, telle en est la reception: l' une & l' autre
est spirituelle.

LXXVIII.

*Que les méchans & les ames dannées peu-
vent manger la chair & boire le sang de
Iesus Christ. Concile de Trente, Sess.
13 c.8.Bellarmin De Euchar.li.1.ca.7.*

COntre ce qui est écrit en S. Mathieu
chap.7. vers. 6. Ne donnez point la
chose sainte aus chiens, & ne jetez point
vos perles devant les pourceaus. *Les or-
donnances de notre Dieu sont tirées sur le
modele de ses actions. S'il nous défend de je-
ter les choses saintes aus chiens, quelle*



aparence que lui qui est le Saint des Saints,
& la pierre eleue & precieuse, se donne à
ceus qui blasphemement contre lui , & qui se
veautrent dans l'ordure du vice? Daniel 9.
1. Pier. 2.

En S. Iean chap. 6. vers. 51. Je suis le
pain vif qui suis décendu du Ciel : si au-
cun mange de ce pain il vivra éternelle-
ment. Or les méchans ne vivent point éter-
nellement : ils peuvent donc bien manger le
pain de la sainte Cene , mais ils ne mangent
point le vrai pain qui est décendu du Ciel &
qui donne la vie au monde.

Verset 55. Car ma chair est vraiment
viande, & mon sang est vraiment bruva-
ge. Notez que tous ceux qui communient à
Jesus Christ , sont nourris en l'esperance de
la vie éternelle. Cela ne convient pas aux re-
prouvez.

Verset 56. Qui mange ma chair & boit
mon sang, il demeure en moy, & moi en
lui. Or les méchans ne demeurent point en
Jesus Christ , & Jesus Christ ne demeure
point en eus. Les méchans donc ne mangent
point la chair de Jesus Christ , & ne boivent
point son sang.

Vers. 57. Comme le Pere vivant m'a
envoyé, aussi je vi à cause de mon Pere;

&

& celui qui me mangera vivra aussi à cause de moi. Or les méchans ne vivent point à cause de Iesus Christ: ils ne mangent donc point Iesus Christ.

LXXIX.

Que le peuple Chrestien pour lequel Iesus Christ a répandu son sang ne doit point avoir l'usage du calice. Concile de Constance Sess. 13. Concile de Trente Sess. 21. can. 1. & 2. Bellarmin De Eucharist. lib. 4. cap. 20. &c.

Contre ce qui est écrit en S. Mathieu chap. 26. vers. 27. Et prenant le calice il rendit graces; & le leur donna, disant, Buvez tous de ce. Notez que les Apôtres n'estoyent pas là en qualité d'Apôtres, Iesus Christ faisoit office de Pasteur, & eus estoyent le troupeau. Notez en second lieu que cens-là mêmes qui selon les maximes de Rome, representent les Apôtres, ne communient point sous les deus espèces. Il n'y a que celui qui représente Iesus Christ. Pour exemple, qu'un Prestre consacre & que douze autres Prestres communient, il n'y a que le Prestre qui a consacré qui participe.

O s



au calice. Les autres Prestres en seront privés aussi bien que le peuple. Voicy les propres mots du Concile de Trente en la Sess. 21. au Canon. 2. Si quelcun dit, que l'Eglise Catholique n'a pas esté menée de justes causes & raisons à faire communier les Laics & les Clercs qui ne célébrent pas seulement sous l'espece de pain ou qu'el-
le a faillly en cela, anathème.

Verset 28. Car ceci est mon sang du nouveau Testament, lequel sera épandu pour plusieurs en remission des pechez. Notez que le commandement appartient à tous ceus ausquels appartient la raison du commandement. Et par conséquent tout le peuple Chrestien doit participer au calice: puis qu'à tout le peuple Chrestien appartient la remission des pechez au sang de Jesus Christ.

En S. Marc. 14. 23. Et ayant pris le calice il rendit graces, & leur donna, & de celui en burent tous. Notez que comme Jesus Christ avoit dit, Buvez-en tous, il est expressément remarqué, qu'ils en burent tous. Ce n'est point sans mystere que cette communion de tous est remarquée touchant la coupe, & non pas touchant le pain. L'Esprit de Dieu nous a voulu

a voulu prémunir contre l'abus à venir,
et rendre les hommes du tout inexcusables.

En S. Iean 6. 53. En verité, en verité je vous di, Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang, vous n'aurez point vie en vous. Notez que nos Adversaires croient qu'en ce passage il est parlé de l'Eucharistie. Et par consequent ils privent, entant qu'en eux est, tout le pauvre peuple de la vie éternelle : veu qu'ils ne leur permettent pas de boire le sang de Jesus Christ.

Notez que sous l'ancienne Aliance, les Israélites avoyent le Sacrement, non seulement du manger, mais aussi du boire.

En la 1. aus Corinthiens 10. vers. 3. & 4. Et tous ont mangé d'une même viande spirituelle, & ont tous bu d'un même bruvage spirituel : car ils buvoient de la pierre spirituelle qui les suivoit, & la pierre estoit Christ. Pourquoi veut-on rendre la condition des Chrestiens pire que celle des Juifs ? De quelle audace entreprend-on de separer ce que Dieu a joint.

Verset 16. Le calice de benediction, lequel nous benissons, n'est-ce pas la



communication du sang de Christ? Pour-
quoy veut-on empescher le peuple Chrestien
de communier au sang de Iesus Christ?

Verset 17. Car nous qui sommes plu-
sieurs, sommes participans d'un même
pain & d'un même calice. Notez que ces
mots, & d'un même calice, ne se trouvent
point dans les exemplaires Grecs qui sont en
nos mains. De sorte qu'il faut qu'ils soyent
dans quelque exemplaire que nous n'avons
pas vu: ou qu'ils ayent esté ajoutez lors que
le peuple communioit encore sous les deus es-
peces. Et par une providence de Dieu admi-
rable ils y sont demeurez pour fermer à ja-
mais la bouche aus adversaires. Ils se per-
cent eus mèmes de leur propre couteau.

Chapitre 11. vers. 25. Ce calice est la
nouvelle alliance en mon sang. Notez que,
ceus qui ont part à l'alliance doivent avoir
part aus seas de l'alliance. Or tous les Fi-
deles ont part à l'alliance. Ils doivent donc
participer au calice qui est le seaux de l'alliance.

Faites ceci toutes les fois que vous en
boirez en memoire de moi. Notez que
tous ceus qui doivent celebrer la memoire de
la mort & passion de Iesus Christ, doivent
participer à la coupe. Or tous les vrays
Chrestiens

Chrestiens doivent celebtrer à jamais la me-
moire de la mort & passion de Iesu Christ.
Et par consequent ils doivent tous partici-
per à la coupe.

Verset 26. Car toutes les fois que vous
mangerez ce pain, & boirez ce calice,
vous annoncerez la mort du Seigneur,
jusqu'à ce qu'il vienne. Tous ceux pour les-
quels Iesu Christ est mort, sont obligez à an-
noncer sa mort. Or il n'est pas mort seulement
pour les Pasteurs & les Ministres de l'E-
vangile, mais aussi pour le peuple.

Verset 28. Que l'homme donc s'éprou-
ve soi-même, & ainsi mange de ce pain,
& boive de ce calice. Notez que comme
tout Fidele est obligé à s'éprouver, & à s'e-
xaminer sa conscience, aussi tout Fidele doit
boire du calice.

Notez que l'Eglise Romaine acorde le ca-
lice aux Rois au moins le jour de leur sacre
comme si les ames des Grands estoient plus
precieuses devant Dieu que les ames des pen-
tis: comme si Iesu Christ ne nous avoit pas
tous rachetez par un même sang. Joint que si
les Rois & les Sacrificateurs doivent avoir
le calice, il nous appartient à tous: car Iesu
Christ nous a faits Rois & Sacrificateurs
à Dieu son Pere, Apoc. 1.6.



LXXX.

Que la Messe n'est pas seulement la commémoration du sacrifice de la croix. Mais que les Prestres y offrent en effet le corps & le sang de Iesus Christ en sacrifice propitiatoire, pour la remission des pechez des vivans & des morts. Concile de Trente Sess. 22. cap. 1. & 2. can. 1. 2. 3. Bellarmin De Missa lib. 1. c. 5. &c.

Conire ce qui est écrit aus Ebreus chap. 5. vers. 4. Nul ne s'atribue cet honneur (de Sacrificateur) ains celui qui est apelé de Dieu, comme Aaron Or où est-ce que Iesus Christ a ordonné des Sacrificateurs de son corps ? Où est-ce qu'il a dit , Offrez moi en sacrifice propiciatoire pour la remif-
fion des pechez des vivans & des morts?

En la 1. aus Corinthiens chap. 11. vers. 26. Toutes les fois que vous mangerez ce pain, & boirez ce Calice , vous annoncerez la mort du Seigneur jusques à ce qu'il vienne. Notez que la sainte Cene est instituée pour annoncer la mort de Iesus Christ, & non pas pour le sacrifier.

Remarquez aussi que lors que la sainte Cene

Cene fut instituée, Iesus Christ estoit à table & non pas près d'un autel: qu'il n'ofrit rien à Dieu, mais il distribua du pain & du vin à ses Disciples. Lisez l'institution toute entière, vous n'y trouverez ni élévation d'Hostie, ni adoration du sacrement, ni rien qui approche des ceremonies de la Messe.

Aus Ebrieus chap. 7: vers. 23. & 24. Plusieurs autres (sous la loy de Moïse) ont été faits Prestres, pource que par mort ils estoient empeschez de demeurer. Mais cestui-ci, (Iesus Christ) pource qu'il demeure éternellement en (selon le mot Grec a) vne Prestrise perpetuelle. Notez que la Sacrificature de l'Eglise Romaine a tous mèmes défauts que la Sacrificature de la loy Mosaique: car les Prestres succèdent les uns aux autres, comme jadis les Sacrificateurs & les Levites. Mais Iesus Christ étant toujours vivant n'a pas besoin de successeur, ni de Vicaire qui exerce sa charge.

Vers. 25. Et pourtant aussi peut-il sauver à perpetuité, s'approchant de Dieu par lui-même, toujours vivant pour intercéder pour nous. Notez que la Sacrificature de Iesus Christ ne consiste pas seulement en l'oblation qu'il a faite pour nous en la croix, mais en ce qu'il prie pour nous, & qu'il nous



applique le merite infini de sa mort.

Verset 26. &c 27. Car il nous faloit vn tel Pontife, saint, innocent, sans macule, séparé des pecheurs, exalté par dessus les Cieus, qui n'eust point nécessité comme les Prestres d'ofrir tous les jours sacrifices: premierement pour ses pechez, puis apres pour ceus du peuple: car il a fait ceci vne fois, s'estant ofert soi-même. Notez que ceus qui ont besoin d'ofrir pour leurs propres pechez ne sont point propres à ofrir des sacrifices pour les pechez d'autrui. Que les Prestres donc se retirent de l'Autel.

Chapitre 9. vers. 11. & 12. Christ étant venu Pontife des biens à venir, par vn plus grand & plus parfait tabernacle, non point fait de main, c'est à dire non point de cette creation, & non par sang de boucs, ou de veaus: mais par son propre sang, est entré vne fois es lieus saints, ayant obtenu vne redemption éternelle. Notez que le sang que Iesus Christ a répandu sur la Croix, est d'une éternelle vigueur, & d'un merite infini. Pour avoir part à son sacrifice, il n'est pas besoin de le sacrifier: mais il le faut embrasser par la foy & par la repentance.

Verset 13. &c 14. Car si le sang des taureaux

taureaus & des boucs, & la cendre de la genice épandue sanctifie les souilliez quant à la pureté de la chair, combien plus le sang de Christ, qui par le S. Esprit, s'est ofert à Dieu soi-même, sans nulle tache netoyera il nôtre conscience des œuvres mortes pour servir au Dieu vivant? Notez que Iesus Christ est le Sacrificateur, l'Autel, & l'Hostie immaculée, qui nous rachete & qui nous sanctifie.

Verset 22. Presque toutes choses felon la loy sont netoyées par sang; & sans effusion de sang ne se fait point de remission. Or en la Messe il n'y a point d'effusion de sang. C'est donc en vain qu'on espere d'obtenir par elle remission de ses pechez.

Verset 25. Iesus Christ ne s'ofre point souventefois soi-même, comme le Pontife entre és lieus saints chacun an avec autre sang. Tous ceus qui disent que Iesus Christ s'ofre tous les jours, contredisent formellement à l'Apôtre qui dit, que Iesus Christ ne s'ofre pas souventefois. Or ceus de l'Eglise Romaine disent que Iesus Christ s'ofre tous les jours en la Messe par les mains des Prestres. Ils contredisent donc formellement à l'Apôtre, qui dit, qu'il ne s'ofre pas souventefois.



Verset 26. Autrement il lui eust falu souventefois souffrir depuis le commencement du monde , mais maintenant en la consommation des siecles , il est aparu vne fois pour la destruiction de peché par le sacrifice de soi-même. Notez que l'Apôtre joint les souffrances & l'oblation. Si Iesus Christ ne soufre point souventefois, il ne s'ofre point souventefois. Or Iesus Christ ne soufre point souventefois. Donc il ne s'ofre point souventefois. Car Christ estant ressuscité des morts , ne meurt plus , la mort n'a plus de domination sur lui Róm. 6.9.

Verset 27. & 28. Et toutainsi qu'il est ordonné aus hommes de mourir vne fois , & apres cela le jugement. Pareillement aussi Christ ayant esté ofert vne fois pour abolir les pechez de plusieurs , apparoitra secondelement sans peché à ceus qui l'arentent à salut. Apres cela il ne reste plus de dificulté. Ofrir Iesus Christ qui a esté ofert , c'est comme qui tueroit un homme mort.

C'est en vain que l'on distingue entre le sacrifice sanglant & non sanglant ; & entre le sacrifice d'impertration & d'application. Car comme un même homme ne meurt pas de diverses sortes de mort : aussi Iesus Christ ne

peut-

peut estre sacrifié en diverses manieres. Et comme il n'y a du tout rien entre la mort & le jugement de l'homme, aussi entre l'oblation que Iesus Christ a faite de son corps en la croix, & son retour pour juger les vivans & les morts , il ne se peut imaginer aucun sacrifice de Iesus Christ.

Chapitre 10. vers. 1.& 2. Car la loy ayant l'ombre des biens à venir, non pas l'image vive des choses, ne pouvoit jamais par les mémés sacrifices lesquels on ofroit chacun an continuellement , sanctifier ceus qui y venoyent. Autrement ils eussent cessé d'estre oferts, veu que les sacrificians netoyez vne fois, n'eussent plus eu aucune conscience de peché. Notez que la Messe a le même defaut que les sacrifices anciens: C'est pourquoy nous la combatōs par l'argument de l'Apôtre. Le sacrifice qui se reitere souuent ne peut sanctifier ceus qui s'y adressent. Or la Messe est un sacrifice qui se reitere souvent. Donc la Messe ne peut sanctifier ceus qui s'y adressent.

Chapitre 10. vers. 10. Par laquelle volonté nous sommes sanctifiez par l'oblation vne fois faite du corps de Iesus Christ. Reitterer cette oblation, c'est manifestement l'accuser d'insuffisance. C'est en-



*treprendre de renverser la croix de Iesu
Christ.*

Vers. 14. Car par vne oblation, (le mot Grec signifie vne scule) il a parfait à perpétuité ceus qui sont sanctifiez. Vne seule oblation de Iesu Christ a accomply l'œuvre de notre redemption, & dix milions de Messes ne sauroient donner l'assurance du salut à une conscience pecheresse.

Vers. 17. & 18. Je n'aurai plus souvenance de leurs pechez & iniquitez. Or là où il y a remission de ces choses il n'y a plus d'oblation pour le peché. Où il y a remission des pechez il n'y a plus d'oblation pour le peché. Or il y a en la croix de Iesu Christ, remission des pechez. Il n'y a donc plus d'oblation pour le peché; & par consequent la Messe est vne invention humaine.

Vers. 19. 20. 20. 21. & 22. Veu donc frères que nous avons confiance d'entrer aux lieus saints par le sang de Christ, par le chemin lequel il nous a dédié nouveau & vivant par le voile: c'est à dire, par sa chair, & que nous avons vn grand Prestre commis sur la maison de Dieu. Alons avec vrai cœur en pléine foi, ayans les coeurs netoyez de mauvaise conscience, & le corps lavé d'eau nete.

Notez

Notez que pendant que le souverain Sacrificateur estoit au Sanctuaire, il ne se faisoit aucun sacrifice, Levit. 16. Or Iesus Christ est entré au Ciel figuré par le Sanctuaire, Ebr. 9. Donc pendant que Iesus Christ est au Ciel, il ne se doit faire aucun sacrifice.

Notez encore qu'en tout le Nouveau Testament, non seulement il n'y a aucun passage qui dise, que Iesus Christ ait ordonné des Sacrificateurs de son corps; mais aussi que les Pasteurs & Ministres de l'Evangile, ne sont jamais apelez en particulier Sacrificateurs. Mais cette qualité est donnée en general à tout le peuple Chrestien, à cause des prières & des actions de graces qu'ils ofrent à Dieu par Iesus Christ.

1. Pierre chap. 2. vers. 5. Vous aussi (il parle à tous les Fideles) comme pierres vives, soyez edifiez pour maison spirituelle & sainte Sacrificature, pour ofrir sacrifices spirituels agreeables à Dieu par Iesus Christ.

Vers. 9. Vous estes la generation élueë, la Sacrificature royale, la gent sainte, le peuple aquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a apelez des tenebres à sa merveilleuse lumiere. Remarquez ici Lecteur, combien est grand &

insupportable l'orgueil des Prestres , qui s'ap-
pliquent en particulier ce que l'Esprit de
Dieu attribue à l'Eglise en general.

Aus Romainz chap. 12. vers. 1. Je vous
prie donc , freres , par la misericorde de
Dieu, que vous ofriez vos corps en sacri-
fice vivant, saint, plaisant à Dieu,vôtre rai-
sonnable service. Notez ici Lecteur , que
le sacrifice des Chrestiens consiste à s'ofrir
soy-même à Dieu par une bonne vie , & non
pas à ofrir Iesus Christ, qui s'estant une fois
offert soy-même en la croix, est maintenant à
la dextre de Dieu , où il intercede pour
nous.

Aus Ebreus chap. 13. vers. 15. Ofrons
donc par lui sacrifice de louange,toujouors
à Dieu:c'est à dire le fruit des levres con-
fessans son nom.

Apocalypse chap. 1. vers. 6. A celui
qui nous a aimez , & nous a lavez de nos
pechez en son sang , & nous a faits Roy-
aume & Sacrificateurs à Dieu , & à son
Pere : à lui soit gloire & force és siecles
des siecles, Amen.

QVE

*QUE LES DOCTEURS DE
l'Eglise Romaine aleguent contre nous les
mêmes Prejugez que les Pharisiens ale-
guoyent contre notre Seigneur Iesus
Christ.*

EN ce siecle miserable nous avons ce bon-heur d'estre rendus conformes au Fils eternel de Dieu. Car nous souffrons pour vne même querelle , & nous combatons pour vne même cause. Et qui plus est nous sommes ataquez avec vne pareille injustice & nous-nous defendons de mêmes armes.

SECTION I.

On nous acuse de nouveauté.

Premierement on accusoit de nouveauté la doctrine de notre Seigneur Iesus Christ , comme l'enseigne S. Marc chap.1. vers.27. *Ils s'enqueroyent entre-eus,* disant, *Qu'est ceci? quelle doctrine nouvelle est ceci?* Et au 17. des Actes , l'Apôtre S. Paul estant trainé en l'Areopage , on lui demande, *Quelle est cette nouvelle doctrine*



dont tu parles? C'est la chanson surannée de nos Adversaires, qui nous apelent de nouveaux-venus, & qui disent que nôtre doctrine est la nouvelle.

Mais Iesus Christ disoit, à ces grans sceptateurs d'Antiquité *Du commencement il n'estoit pas ainsi*, Math. 19. 8. C'est là aujourduy nôtre defense, quand on nous objecte Il y a tant d'années que l'on chante la Messe, que l'on croit le Purgatoire, que l'on venere les Images, que l'on invoque les Saints. Nous répondons avec le Fils de Dieu. *Du commencement (du tems des Prophètes & des Apôtres) il n'estoit pas ainsi.* Nous avons de nôtre côté l'Ecriture sainte, qui est l'antiquité la plus certaine. Voulez vous donc savoir combien de tems il y a que nôtre Religion est au monde? Contez les siecles qui ont couru depuis le tems des Apôtres. Car nous ne croyons rien du tout nécessaire à salut qui n'ait été creu & enseigné par ces hommes inspirés d'en haut, & par lesquels il a plu à Dieu de nous reveler les sacrés de son Royaume.

S E C T.

SECTION II.

*On dit que nous sommes des personnes
inconnues.*

Les Pharsiens disoient de nôtre Seigneur Iesus Christ que c'estoit vne personne inconnue. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse : mais quant à cetuy-cy nous ne savons d'où il est, Jean 9.29. C'est la ridicule exclamation de l'Eglise Romaine. Qui estes-vous? Estes-vous venus des cavernes de Geneve? Nous connoissons saint Pierre & saint Paul. Nous en faisons mention en toutes nos Bulles. Mais quant à vous , nous ne savons qui vous estes.

Nôtre Sauveur disoit aus Juifs, *Enquerez-vous diligemment des Ecritures : car vous estimatez avoir par elles la vie éternelle,* & ce sont elles qui portent témoignage de moi. Moïse auquel vous avez espérance est celui qui vous acusera. Car il a écrit de moi, Jean 5. vers. 39. 45.46. Ainsi nous disons aujourdui à ceus de la communion de Rome, La doctrine que nous annonçons au nom du Fils de Dieu , vous apprendra

P



qui nous sommes. Lisez l'Evangile ; & vous y trouverez l'origine & le modele de notre Religion. S. Pierre & S. Paul ausquels vous mettez vòtre confiance , ce sont ceus qui vous acuseront. Car si vous croyez à S. Pierre & à S. Paul & aux autres Apôtres du Seigneur Iesus, vous croiriez aussi à la Verité que nous preschons. Car ce que nous publions & dont nous faisons profession, a esté écrit par ces excellens organes de l'Esprit de Dieu. Mais ils n'ont pas dit le moindre mot de toutes les mauvaises doctrines , de toutes les vaines ceremonies , ni de tout le faux service que nous avons bany de nos Eglises.

SECTION III.

*On veut que nous rendions raison de
notre vocation.*

ON demandoit à Iesus Christ raison de sa vocation. Les principaux Sacrificateurs & les anciens du peuple vinrent à lui comme il enseignoit, & dirent, De quelle autorité fais tu ces choses? Et qui est-ce qui t'a donné cette autorité? Mathieu 21. 23.

La



La même demande nous est faite à toute heure. Où sont vos lettres d'envoi ? Qui vous a donné autorité de prescher contre l'Eglise Romaine , & de découvrir ses erreurs?

Iesus Christ répondant leur dit, *Je vous interrogueray aussi d'une chose, laquelle si vous me dites, je vous diray aussi de quelle autorité je fay ces choses.* *Le Batême de Jean d'où estoit il? du Ciel ou des hommes?* Or ils disputoyent en eus-mêmes, disant, Si nous disons du Ciel, il dira, Pourquoi donc ne l'avez vous point creu? Et si nous disons, des hommes, nous craignons les troupes, car vous tiennent Jean pour Prophete, Vers. 24. 25. 26. Ainsi nous nous ofrons à rendre raison de notre vocation, quand nos Adversaires auront répondu à la demande que nous leur avons faite depuis plusieurs années, D'où vient la Sacrificature de l'Eglise Romaine? De Dieu ou des hommes? Est ce Iesus Christ qui a établi des Prestres pour offrir son corps en sacrifice propitiatoire pour la remission des pechez des vivans & des morts? Ou bien les Prestres se sont-ils ingerez d'eus-mêmes en cette charge? Certainement comme les Pharisiens ne donnerent point de



réponse à notre Seigneur Iesus Christ, jusques icy les Docteurs de l'Eglise Romaine n'ont pû répondre à notre question. Et ils ne sont pas moins en pêne qu'estoyé jadis les Pharisiens. S'ils disent que leur Sacrificature est d'en haut, ils seront obligez de la montrer en l'Ecriture, & de prouver que les Apôtres ont chanté la Messe. Ce seroit estre reduit à l'impossible. S'ils disent que leur Sacrificature est des hommes, & que la Messe est une invention humaine, & que plusieurs Papes y ont fourré leur piece, ils craignent de découvrir leur honte devant la multitude. Car jusques ici le pauvre peuple a creu que Iesus Christ avoit ordonné des Prestres pour estre les Sacrificateurs de son corps; & que les Apôtres avoyent chanté la Messe,

SECTION IV.

On nous demande des miracles.

ON demandoit à Iesus Christ des miracles. Lors des Pharisiens & Sadducéens vinrent à lui & le tentans le requirerent qu'il leur montrast quelque signe du Ciel,

Ciel, Mathieu 16. 1. Et les troupes en S.
Jean chap. 6. vers. 30. *Quel signe donc fais-
tu, afin que nous le voyons, & que nous
croyons à toi? Quel œuvre fais tu?* Cette
demande est presque toujours en la bou-
che des Docteurs & du peuple de l'Egli-
se Romaine. Où sont vos miracles? *Quel
œuvre extraordinaire faites vous pour e-
stre creus?*

Iesus Christ répondit aus Pharisiens.
*La nation méchante & adultere demande
d'abondant un signe: mais signe ne lui sera
donné, sinon le signe de Ionas le Prophète,*
Mathieu 16.4. C'est aujourdui notre ré-
ponse. La nation qui ferme l'oreille & le
cœur à la parole de Dieu, confirmée par
tant de miracles anciens, & signée du sang
d'un si grand noble de Martyrs, demande
d'abondant des miracles, mais il ne luy sera
point donné de miracles sinon les miracles
de Iesus Christ & de ses Apôtres. Car puis
que nous n'enseignons point d'autre do-
ctrine que celle de Iesus Christ & de ses
Apôtres, nous pouvons dire à bon droit
que leurs miracles sont nos miracles &
qu'ils autorisent notre créance. Notre
advenement n'est point comme celui du
fils de perdition, *en toute puissance & signe*



¶ miracle de mensonge, 2. Thess. 2. 19. C'est
vne marque de la Beste, *Defaire de grans
signes, voire jusqu'à faire décendre du feu du
Ciel en terre devant les hommes*, Apoc.
13. 13.

SECTION V.

*On nous objecte la Tradition des
Anciens.*

ON objectoit à notre Seigneur Iesus Christ la Tradition des Anciens. Alors viennent à Iesus des Scribes & des Pharisiens qui estoient de Ierusalem, disant, Pourquoi tes Disciples outrepassent-ils la tradition des Anciens? Car ils ne lassent point leurs mains quand ils prennent leur repas? Mathieu 15. C'est ce que nos Adversaires nous objectent à tout propos. On ne nous parle que de Tradition & d'Antiquité.

Iesus Christ répondit aux Pharisiens, Et vous pourquoi outrépassez vous le commandement de Dieu par votre Tradition? Nous dressons sur ce modèle, la réponse à nos Adversaires. Ils nous demandent, Pourquoy outrepassez-vous la Tradition des Anciens?

Anciens? Pourquoi n'observez-vous point les jours de feste? Mais nous répondons, Et vous, pourquoi outrepassez-vous par votre tradition le commandement de Dieu, lui-même a écrit de son doigt, *Tu travailleras six jours?* Ainsi s'ils nous disent; Pourquoi outrepassez-vous la Tradition des Anciens? Pourquoi n'avez vous point d'Images en vos Eglises? Nous répondons; Et vous pourquoi outrepassez-vous par votre Tradition le commandement de Dieu, qui dit, *Tu ne te feras image taillée ni ressemblance &c.* *Tu ne te prosterneras point devant elles & ne les serviras &c.* Ainsi il nous disent, Pourquoi outrepassez-vous la Tradition des Anciens? Pourquoi n'observez vous point nos jânes? mais nous leur répondons; Et vous pourquoi outrepassez-vous par votre Tradition ce commandement Apostolique, *Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie sans vous en enquérir pour la conscience?* 1. Cor. 10. Ainsi on nous dit; Pourquoi n'avez vous point de Pape ni de Cardinaus? Nous répondons. Et vous pourquoi avez-vous outrepassé la défense de Iesus Christ. *N'apelez aucun votre maître, car un seul est votre maître, asq-*



voir Christ : & quant à vous, vous estes tons
freres Mathieu 23. Marc 10. Ainsi si ceux
qui vous voyent communier à la Cene du
Seigneur, demandent ; Pourquoi outre-
passez vous la Tradition des Anciens,
Pourquoi n'avez-vous point d'Autels, ni
d'ornemens sacerdotaus? Pourquoi est-ce
que l'on n'éleve point l'hostie, & que l'on
n'adore point Dieu entre les mains du
Prestre? pourquoi est ce que tout le pe-
uple communie au calice? Répondez, Et
vous pourquoi outrepassez-vous le com-
mandement de Iesus Christ , Buvez en
tous, Mathieu 26. Et celuy de son Apôtre,
Que chacun s'éprouve soy même , & ainsi
qu'il mange de ce pain & qu'il boive de cet-
te coupe. Qui plus est quand vous parlez
d'Autel, d'élevation d'hostie, d'adorer
Dieu entre les mains du Prestre, vous di-
tes des choses nouvelles: car nous ne voy-
ons rien de tel en l'Evangile. Nous ne
voulons pas estre plus sages que notre
Seigneur Iesus Christ, ni faire autre cho-
se que ce qu'il a fait. Considerez com-
ment notre Sauveur celebra ce saint Sa-
crement avec ses disciples, & vous verrez
le patron & le modele de ce qui se prati-
que en nos Eglises.

SECT.



SECTION VI.

*On nous reproche que nous sommes des gens
de vile condition.*

ON objectoit à notre Seigneur Iesus Christ, qu'il estoit de vile condition. *Cetui-ci n'est-il pas le fils du charpentier? Sa mere n'est-elle pas apelée Marie? Et ses freres Iaques, & Ioses, & Simon, & Iudas?* Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous? *D'où viennent donc à cetui-ci toutes ces choses?* Mathieu 13. 55. 56. C'est aussi vne objection que l'on nous fait, que nos Pasteurs sont des gens de vile condition. Que l'on les prend la plus-part d'entre les artisans. On demande, d'où leur viendroit le savoir? Cat ils ignorēt volontairement que nul n'est admis à ces charges sacrées qu'apres vn examen exact de sa doctrine & de ses mœurs. Et qu'il y en a plusieurs d'aussi bonne maison, que la plus-part de cens qui font ces objections-là.

Nôtre Sauveur disoit aus lufs, *Ne jugez point selon l'aparence, mais jugez d'un droit jugement,* Iean 7. C'est aujourdui nôtre apologie. Quand nos Pasteurs se-

royent tels qu'on les depeint , nous ne nous arrestons point à leur habit , ni à leur qualité, mais nous admirons la grace que Dieu nous annonce par leur Ministere ; & nous experimentons le fruit de leurs saintes predications. Ils ne sauroient estre de plus basse condition que les Apôtres. Car c'estoyent de pauvres pêcheurs ; & S. Paul le plus noble d'entr'eus faisoit des tabernacles , Actes 18. Dieu nous envoie ses tresors en des vaisselaus de terre , afin que l'excellence de cette force soit de Dieu & non point des hommes , 2. Cor. 4. 7. Ce sont des pauvres gens : mais cependant ils enrichissent plusieurs. Ils sont comme n'ayans rien , & neantmoins ils possedent toutes choses. On les apele seducteurs , & toutesfois ils n'annoncent autre chose que la parole de verité , 2. Corint. 6.

SECTION VII.

*On nous calomnie d'estre ennemis
des Rois.*

NOtre Seigneur Iesus Christ estoit calomnié d'estre ennemi de l'Empereur

reur; Et ceus qui le favorisoyent, estoient reputez criminels de leze Majesté. *Les Juifs crioyent, Si tu delivres cetui-ci, tu n'es point ami de Cesar: car quiconque se fait Roi contredit à Cesar,* Iean 19.12. C'est la vive image de nôtre condition. Car on nous traduit sans cesse comme ennemis de la Royauté. Et ceus qui nous favorisent, ne font pas estimez fideles à leur Roy.

Nôtre Seigneur Iesus Christ répondit à Pilate, *Mon regne n'est point de ce monde,* Iean 19. Ainsi nous disons à nos Adversaires, Les couronnes ausquelles nous aspirons, sont au Ciel. Le regne que nous cherchons en terre, est de pouvoir servir Dieu selon la pureté de sa parole.

Iesus Christ disoit aux Juifs, *Rendez à Cesar les choses qui sont à Cesar, & à Dieu celles qui sont à Dieu,* Mathieu 22. 21. C'est aussi ce que nous pratiquons, par la grace de Dieu. Car il nous faut rendre à tous ce qui leur est deu: à qui tribut, le tribut: à qui peage, le peage: à qui honneur, l'honneur. Et nous sommes sujets à nos Rois, non seulement pour l'ire, mais aussi pour la conscience, Rom. 13. Entre nous ce sont des choses inseparables, *Craindre Dieu, & honorer le Roi,* 1. Pierre 2. Pour



*Prejugez de
le service de nos Rois, nous n'épargnons,
ni nôtre sang, ni nos vies. Et nous ne
croyons pas qu'il leur faille jamais desobeir,
sinon lors qu'ils nous commandent
des choses qui sont contre l'honneur du
Roi des Rois. Alors nous disons en toute
humilité, ce que les Apôtres dirent autre-
fois en vne occasion semblable, Iugez s'il
est juste devant Dieu, de vous obeir plutôt
qu'à Dieu? Ne devant Dieu vaut-il pas
mieux obeir à Dieu qu'aus hommes, Act. 4.
19. & 5. 29.*

SECTION VIII.

On nous accuse de sedition.

Notre Seigneur Iesus Christ estoit accusé comme sediteur & perturbateur du repos public. Toute la multitude se leva & le mena à Pilate, & se prirent à l'accuser, disans, Nous avons trouvé cetui-ci subverissant la nation, & defendant de bailler le tribut à Cesar, Luc chap. 23. vers. 1. & 2. C'est là le blâme dont on veut charger nos Eglises. On nous accuse d'être les pestes des Etats. On nous attribue comme aus anciens Chrestiens, toutes les calamitez

calamitez qui arrivent au monde. Auparavant , disent-ils , que cette secte vint en France , on vivoit en paix , mais depuis qu'elle a esté receue , on n'y a veu que troubles & que mal-heurs. Le Royaume & les familles se sont veuës divisées. Enfin s'il y a quelque ville où Dieu ait établi son pur service , il se trouve aussi tôt des calomniateurs qui disent , comme jadis les ennemis du peuple de Dieu contre Ierusalem. *C'est une ville rebelle & endommageant les Rois & les Provinces , & en laquelle on fait des complots de tout tems , Esdras 4.15.*

L'innocence de Iesus Christ estoit telle , que Pilate même fut constraint de dire , *Je ne trouve aucun crime en lui , Jean 18.* Ainsi nous sommes tellement innocens des crimes que l'on nous impose , que souvent nos plus grans ennemis nous justifient. Ceux qui disent qu'avant la Reformation de l'Eglise , le Royaume estoit sans troubles , n'ont point leu les histoires & les confusions horribles qui ont auparavant agité cet Etat. Mais quand il en feroit autrement , le monde estoit en vne profonde paix lors que Iesus Christ naquit ; Et depuis commencerent des guer-

*Prejugez de
res sanglantes, & des bouleversemens de
Royaumes; Et les personnes les plus pro-
ches se sont divisées. Ne pensez point (dit-
il) que je sois venu metre la paix en la terre.
Je ne suis point venu metre la paix, mais l'é-
pée: car je suis venu metre en dissension l'hom-
me contre son pere, & la fille contre sa mere,
& la belle fille contre sa belle mere , & les
propres domestiques de l'homme seront ses
ennemis.* Mathieu 10. Lisez l'histoire des
Apôtres, particulièrement le 16. & 18.
chapitre & vous verrez les troubles qui
sont arrivéz, à cause de la doctrine. Non
point que la doctrine soit cause de ces
troubles, non plus que le Soleil qui se le-
ve n'est point cause de la puanteur qui
sort des corps morts. Mais Satan & le
monde qui ne peuvent souffrir la vérité,
excitent des tempêtes pour arrêter le
cours de l'Evangile. On a allumé des feus
pour y brûler nos prédeceesseurs , & puis
on dit , qu'ils ont mis le feu dans l'Etat?
Véritablement nous ne sommes rien
moins que séditieux : mais selon la voie
qu'on appelle secte nous servons au Dieu de
nos peres, croyans en toutes les choses qui sont
écrites en la Loy, & ans Prophetes. Actes

34: 14

SECT.



SECTION IX.

On nous impose d'aneantir les bonnes œuvres.

IEsus Christ nôtre bon Maître estoit accusé de vouloir abolir tout ce qu'il y avoit de plus saint dans les ordonnances de Moïse; & on disoit que l'Evangile de sa grace aneantissoit la Loi. Act. 6. Rom. 3. C'est là le reproche que l'on nous fait. On dit que nôtre Religion n'est qu'un libertinage. Que nous ouvrons la porte à toute dissolution. Et que pour établir la foy nous abolissons les œuvres.

Nôtre Sauveur disoit aux Juifs, *Ne pensez point que je suis venu pour aneantir la loy ou les Prophetes, Je ne suis point venu pour les aneantir, mais pour les accomplir,* Mathieu 5.17. Et l'Apôtre Rom. 3. 30. *Anéanisions-nous donc la loy par la foy? Ainsi n'avienne, mais nous établissions la loy.* C'est aujourdui ce que nous répondons à l'Eglise Romaine ne pensez point que nôtre Religion veüille rien aneantir de ce qui nous a été annoncé par les Prophetes ou par les Apôtres. *Nous n'abolissons*



point les œuvres par la foi, mais au contraire nous les établissions. Car la repentance qui est envers Dieu, & la foy qui est en Iesu Christ, sont des choses inseparables, Act. 20. Quand on nous enseigne que Dieu est notre Pere on nous exhorte à lui redire vne obeissance filiale, *Malach.*

1. Quand on nous annonce que Iesu Christ nous a rachetez par son sang de toute iniquité, on ajoute que c'est afin qu'etans purifiez nous lui soyons un peuple peculier adonné à bonnes œuvres, *Tite 2. 14.* L'Evangile qui nous dit, qu'un heritage incorruptible est réservé aux Cieux pour nous, 2. *Pierre 1.* dit aussi, que Dieu a préparé les bonnes œuvres, afin que nous cheminions en elles, *Ephes. 2.* Enfin il est impossible de prescher la foi, sans prescher la charité : car la vraye foi est ouvrante par la charité, *Galat. 5.6.* Il est impossible d'annoncer la grace de Dieu sans la sanctification. *Car la grace de Dieu salutaire à tous hommes est clairement apparue, nous enseignant que renonçant à toute impiété & aux mondaines convoitises, nous vivions en ce présent siecle sobrement, justement, & religieusement, Tite 2.*

SECT^e

SECTION X.

On dit que nous abolissons l'usage des jûnes.

Notre Seigneur Iesus Christ estoit in-jurié par les Juifs , comme ennemi des jûnes & aimant la dissolution & les aises de la chair. *Le fils de l'homme est venu mangeant & buvant, & ils disent, Voila un mangeur & buveur, un ami des peagers & des mal-vivans, Mat. 11. 19.* Or les Disciples de Jean & des Pharisiens jûnoyent, lesquels vinrent vers lui, & lui dirent, Pour-quoi jûnent les Disciples de Jean & des Pharisiens, mais tes Disciples ne jûnent point? *Math. 9. vers. 14.* Cette contestation s'est renouvellée en nos jours. On nous parle sans cesse des jûnes de l'Eglise Romaine, & de l'abstinence du Convent. Et quelques vns sont si ridicules que de publier que nous sommes sortis de l'Eglise Romaine pour nous dispenser de ses jûnes. Comme si nos Peres eussent eu plus de pêne à jûner le Caresme comme le jûnaient les Prelats, que d'endurer la faim & la soif en des prisons cruelles, & de là estre tra-



nez aus suplices. Ou comme si nous n'au-
tions pas meillcur marché d'yne dispense
de Rome , que d'exposer nos vies , nos
biens, & ce que nous avons de plus cher
au monde.

Iesus Christ répondit aus Pharisiens,
*Les gens des noces peuvent-ils jûner pendant
que le nouveau marié est avec eus ? Durant
qu'ils ont le nouveau marié avec eus ils ne
peuvent jûner. Mais les jours viendront que
le nouveau marié leur sera ôté, & alors ils
jûneront.* Ce sont les mémes raisons que
nous aleguons à nos Adversaires: Il n'est
pas à propos d'avoir des jûnes ordinaires,
lesquels arrivent quelquefois en tems de
joye & de prosperité. Mais lors que le ma-
rié nous est ôté, que Dieu nous ôte la joye
& la liesse, nous estimons qu'il est tems
de jûner. Et alors nos jûnons, non point
à la Romaine , en nous remplissans de
poissons friands & de vins delicieus, mais
en nous absteanans de toute viande : ou
bien, comme le Prophete Daniel, en nous
absteanans de toute viande d'apetit, Dan 9.
sans distinction de chair ou de poisson.
Ioint aussi que toute nôtre vie doit estre
vne sobrieté & vne abstinençe continuelle.
Et le jûne que Dieu requiert de nous
princi-

principalement, consiste à nous abstenir du peché, & à nous adonner aux œuvres de miséricorde, *Esa. 58.*

SECTION XI.

*On nous reproche que les Grans & les sa-
vans ne sont point de notre côté.*

Quand les Pharisiens estoient preslez par la doctrine du Fils de Dieu, ils alegoyent à l'encontre, que personne relevée en dignité ou en savoir n'en faisoit profession. C'est ce que nous voyons au 7. de S. Iean, où les soldats qui estoient a-lés pour prendre notre Seigneur Iesus Christ, ayans esté touchez de les paroles, dirent, *J'amais homme ne parla comme fait cet homme.* C'est pourquoi les Pharisiens leur répondirent, *N'avez vous point esté seduis vous aussi ? Aucun des Gouverneurs ou des Pharisiens a-t-il creu en lui ? Mais ce populaire ici qui ne fait que c'est de la loi, est plus qu'execrable.* C'est la vive image de la procedure des nouveaux Pharisiens, envers ceus qui ont esté touchez des predictions de nos Pasteurs & qui estant vaincus par la force de la vérité, veulent.



Prejugez de
 donner gloire à Dieu. Ils tachent de leur
 persuader qu'ils ont été seduis, & que
 c'est le Diable qui les tente. On les com-
 bat par l'autorité des grans & des savans
 Prelats qui sont en l'Eglise Romaine. Et
 vous savez que l'on nous demande sans
 cesse, Où sont nos Rois, nos Princes, &
 nos hommes savans?

Sur ce sujet, *Iesus prenant la parole dit,*
Ie te rens graces, ô Pere, Seigneur du Ciel &
de la terre, de ce que tu as caché ces choses
aux sages & entendus, & les as revelées aux
petits enfans. Il est ainsi Pere, parce que tel a
été ton bon plaisir, Math. 11. C'est aujour-
 d'hui nôtre consolation, quand nous voyōs
 les grans & les savans qui demeurent en
 l'Eglise Romaine, pendant que Dieu a-
 pelle à sa connoissance le pauvre peuple,
 & les simples artisans. Tout ainsi que ja-
 dis les nobles & les puissans du pays, fu-
 rent emmenez captifs en Babylone, pen-
 dant que le pauvre peuple demeuroit en
 la terre promise, *2. Rois 24.* Dieu n'a point
 d'égard à ce à quoi l'homme a égard, car
 l'homme a égard à ce qui est devant ses
 yeux, mais l'Eternel a égard au cœur *1. Sam. 16.* L'Apôtre disoit à ce propos, *Mes*
frères vous voyez votre vocation, que vous
n'êtes

n'estes point beaucoup de sages selon la chair,
ni beaucoup de forts, ni beaucoup de nobles.
Mais Dieu a choisi les choses foles de ce
monde, pour rendre cōfuses les sages; & Dieu
a choisi les choses foibles de ce monde, pour
rendre confuses les fortes; & Dieu a choisi
les choses viles de ce monde & les mépri-
sées, voire celles qui ne sont point, afin
d'abolir celles qui sont: Afin que nulle
chair ne se glorifie devant lui, 1. Corin-
thiens 1. Au contraire l'Esprit de Dieu
nous décrit la pompe & la magnificence
de la grande paillarde: La puissance &
les richesses de ceus qui boivent en la
coupe de ses abominations, *Apocalypse*
chap. 17. & 18. Dieu se rit de nos vaines
grandeur, & toute la sagesse des hom-
mes est folie devant Dieu. Babylone la
superbe qui se glorifie de ce qu'elle vit en
delices, & qui dit en son cœur, *Je suis*
Reine & ne suis point veuve & ne verrai
point de deuil, *Apocalypse 18.* Sera vn
jour plongée au profond des abysses, &
la fumée de son tourment durera aus sie-
cles des siecles: *Car le Seigneur Dieu est*
fort qui la jugera. Mais à ce troupeau de-
solé qui est le spectacle du monde, & la
bute contre laquelle le Diable & l'Enfer

leur
que
om-
ans
Et
ans
&
dit,
l &
oses
aus
et a
ur-
yōs
en
a-
le,
ja-
fu-
en-
en
int
car
ses
1.
les
oua
Res

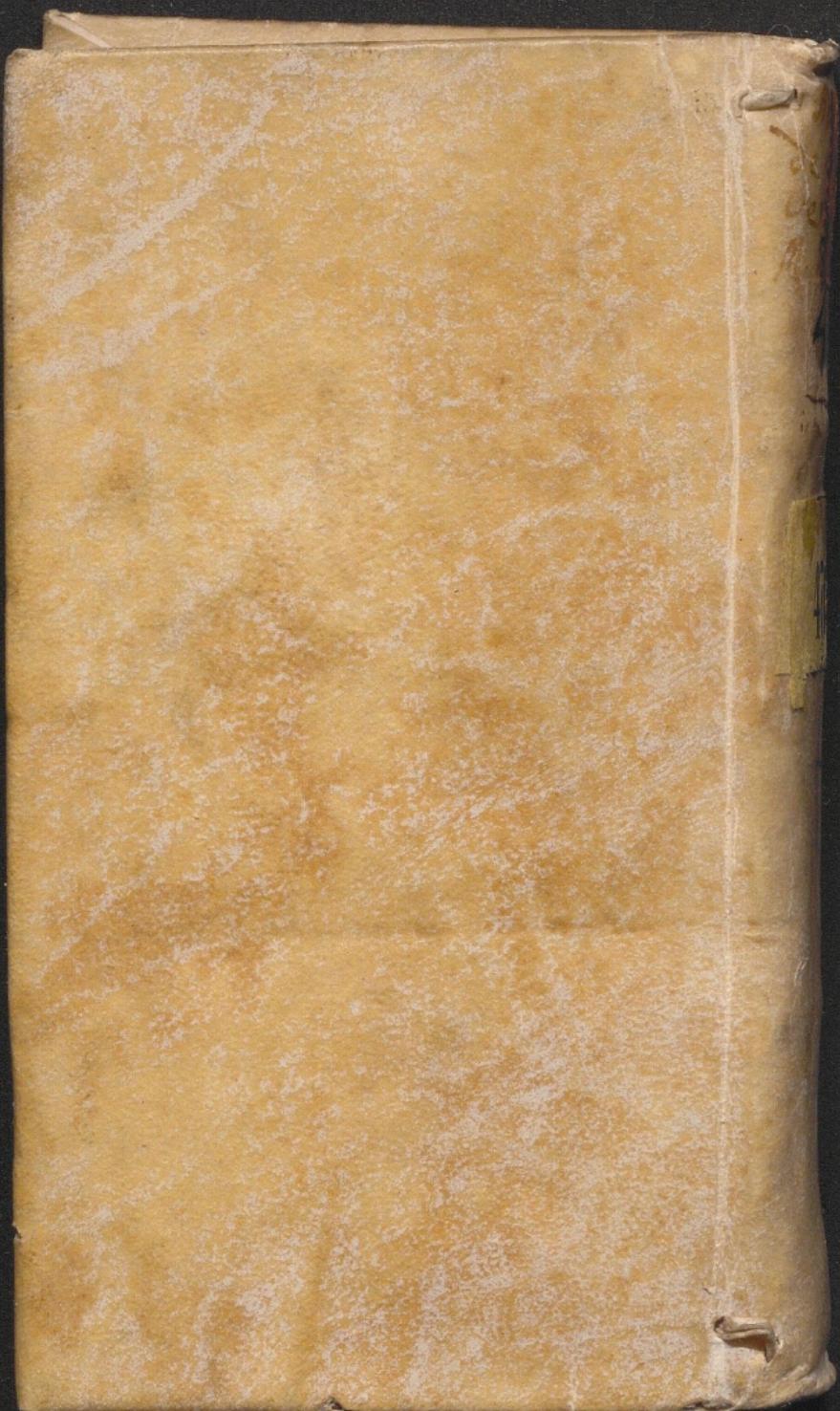
356 Prejug. de l'Eglise Rom.

décochent tous leurs traits enflamez, le
Fils de Dieu fait entendre cette douce &
amiable voix, *Ne crain point petit trou-
peau, car le bon plaisir de votre Pere a esté
de vous donner le Royaume.* Luc chap.
12. vers. 32.

F I N.



le
&
n-
ſte
ap.



Ad
630

47

4705.

5







ABREGE'

DES

CONTROVERSES.

OV

Sommaire des erreurs de l'Eglise
Romaine, avec leur refutation
par des textes exprés de la
Bible de Louvain.

par

CHARLES D'RELINCOVRT,
*Ministre de la parole de Dieu, en
l'Eglise réformée de Paris.*

Dizième Edition de celles qui ont été
reueues par l'Auteur.



A GENEVE,

Pour Samuel Chouët;

M. DC. LX.

